

CHRONIQUES DE LA PAROISSE DE CRANNES-EN-CHAMPAGNE

1853-1879

Rédigées par l'abbé Hutereau

8 Décembre 1853.

1.

Ce jour, fête de l'Immaculée Conception de la Sainte Vierge, j'ai entrepris ce registre où j'écrirai les événements qui pourront intéresser la paroisse de Crannes. Puisse-t-il être utile à ceux qui viendront après nous et leur faire connaître le temps où nous avons vécu.

Hutereau, curé.

Hofait par la grâce de Dieu, j'espère être fidèle à ce devoir.
Dieu aidant.

Toutes mes invocations au culte de la paroisse, ont un but : à Celui qui celle de fait prier, pour obtenir le salut de l'âme de tous, de ceux les âmes de ceux qui l'ont fait, faire travailler pour les boire afin de gracier ; décider, faire dire la 5^{te} Messe pour la réussite de la libération assistée.



Transcription, annotation et
édition critique établies par

Michel Lopez

Principes d'édition

Le présent volume publie la transcription intégrale du second registre des *Chroniques de la paroisse de Crannes*, rédigé par l'abbé Hutereau entre 1853 et 1879 et conservé aux Archives départementales de la Sarthe sous la cote 3 J 11.

Cette édition s'inscrit dans la continuité du premier volume publié en 2020 et poursuit le même objectif : mettre à la disposition des chercheurs, des historiens locaux et du grand public une source exceptionnelle pour l'étude de la société rurale sarthoise au XIX^e siècle.

Le manuscrit a été transcrit avec le souci constant de respecter la pensée, le style et les particularités linguistiques de son auteur.

En conséquence :

- l'orthographe d'origine a été conservée ;
- les graphies anciennes ont été maintenues ;
- la syntaxe et la ponctuation du manuscrit ont été respectées ;
- les majuscules d'usage et les particularités rédactionnelles propres à l'abbé Hutereau ont été préservées.

Les interventions de l'éditeur ont été limitées aux seuls cas nécessaires à la compréhension du texte ou à sa présentation matérielle :

- normalisation de la présentation des folios
- à l'ajout de notes et références.
- les doutes sur la transcription sont signalés par des [...]

Les annotations marginales portées par l'auteur ont été conservées. Les folios du manuscrit original sont indiqués afin de faciliter les vérifications et les renvois aux archives.

L'étude historique qui précède la transcription n'a pas pour objet de se substituer au document original. Elle vise uniquement à replacer les chroniques dans leur contexte historique, social, religieux, climatique et politique afin d'en faciliter la lecture et l'interprétation.

Le lecteur trouvera ainsi dans ce volume à la fois le témoignage direct laissé par l'abbé Hutereau et les éléments nécessaires à sa mise en perspective historique.

Michel LOPEZ

LES CHRONIQUES DE LA PAROISSE DE CRANNES
1853-1879

Abbé Pierre-Marie Hutereau

Transcription

par

Michel LOPEZ

Avant-propos

L'aventure des *Chroniques de Crannes* commence en 2020 avec la publication du premier manuscrit de l'abbé Hutereau, mis à notre disposition par le chanoine Eugène Normand. L'objectif était alors double : répondre au souhait exprimé par l'abbé Hutereau lui-même — « *En entreprenant cette tâche, je ne me propose pas d'autre but que celui de vous fournir quelques matériaux pour vous faciliter à composer, dans la suite des temps, l'histoire entière de Crannes* » — et satisfaire une curiosité personnelle pour l'histoire d'un village que je découvrais.

Je n'imaginai pas alors la tâche qui m'attendait. Au fil des documents consultés, il apparut qu'il existait un second manuscrit, longtemps disparu, puis retrouvé avant d'être finalement conservé aux Archives départementales de la Sarthe. L'abbé Vavasseur y fait allusion dans sa monographie lorsqu'il écrit : « *un volume énorme, soustrait à sa mort par des héritiers sans scrupules et qui vient, par hasard, de nous être gracieusement restitué* ». Il précise que l'abbé Hutereau y « *a de plus consigné fidèlement les faits les plus importants dont il fut l'auteur ou le témoin de 1854 à 1870* ».

Le premier registre, rédigé dans l'urgence de la visite pastorale de Mgr Bouvier à Crannes en 1851, constitue une première tentative de mise en mémoire de l'histoire paroissiale. Le second manuscrit apparaît toutefois plus homogène et plus riche en observations directement liées à la vie quotidienne de la commune. Il allait se révéler d'un tout autre intérêt. Encore fallait-il le transcrire pour en comprendre toute la richesse.

La lecture du premier folio m'est apparue comme une véritable injonction posthume de l'abbé Hutereau : « *À mes successeurs, messieurs, déjà un premier cahier d'environ 150 pages des Chroniques de Crannes se trouve épuisé et rempli. Ce premier cahier peut être considéré comme le répertoire de tous les matériaux nécessaires pour élaborer et tirer au net l'histoire de cette paroisse.* »

Saisi par cette obligation morale, je me suis attelé à la tâche.

Ce travail s'est échelonné sur plusieurs années, avec des pauses, tant il est parfois long et fastidieux de transcrire, vérifier et reprendre un texte manuscrit. Puis, passée cette phase ingrate, est venu le temps de l'analyse. Cette étape m'a largement récompensé des efforts consentis.

Au fil de la lecture, l'abbé Hutereau offre bien davantage qu'une simple chronique paroissiale : il livre une véritable radiographie d'une société rurale en pleine mutation.

Page après page, j'ai ainsi pris la mesure des grandes transformations de la commune. J'ai pu mesurer la richesse d'une vie locale où s'affirment peu à peu les mutations religieuses, sociales et politiques de la France contemporaine. À travers Crannes, c'est tout un monde rural du XIX^e siècle qui se donne à lire, avec ses fragilités, ses conflits, ses croyances, ses solidarités et ses bouleversements.

Michel LOPEZ

Le lecteur pourra noter que la lecture de ce manuscrit est indissociable de l'article que j'ai publié aux éditions CoolLibri sous le titre : « *L'abbé Hutereau et les Chroniques de Crannes-en-Champagne – Analyse historique et étude critique d'un manuscrit paroissial (1853 – 1879)* ».

L'ABBÉ PIERRE-MARIE HUTEREAU

1816 – 1880



En entreprenant cette tâche, je ne me propose pas d'autre but que celui de vous fournir quelques matériaux pour vous faciliter à composer, dans la suite des temps, l'histoire entière de Crannes. »

Chroniques de la paroisse de Crannes

Portrait conservé dans l'église paroissiale de Crannes-en-Champagne

Abbé HUTEREAU

PASTEUR, BÂTISSEUR ET CHRONIQUEUR

REPÈRES BIOGRAPHIQUES

- 1816 : naissance
- Ordination sacerdotale pour le diocèse du Mans
- Curé de Crannes-en-Champagne
- Rédaction des Chroniques (1851-1879)
- 1880 : décès

Ordonné prêtre pour le diocèse du Mans au milieu du XIX^e siècle, Pierre-Marie Hutereau fut nommé curé de Crannes-en-Champagne où il exerça son ministère pendant près de quarante années. Durant ce long pastorat, il accompagna plusieurs générations de paroissiens et demeura l'un des acteurs les plus influents de la vie locale. À une époque où le curé occupait encore une place centrale dans la société villageoise, il fut à la fois guide spirituel, conseiller, éducateur et témoin privilégié des évolutions de son temps.

Loin de limiter son action au seul domaine religieux, l'abbé Hutereau participa activement à l'embellissement et à l'entretien du patrimoine paroissial. Le portrait conservé dans l'église paroissiale rappelle qu'il fit décorer l'église, embellir la sacristie et édifier le presbytère. Ces réalisations témoignent de son attachement à sa paroisse et de sa volonté de transmettre aux générations futures un patrimoine digne de la communauté qu'il servait.

Mais l'œuvre qui lui assure aujourd'hui une place particulière dans l'histoire locale est sans conteste la rédaction des Chroniques de la paroisse de Crannes. Animé d'un profond souci de transmission, il entreprit de consigner dans plusieurs registres les événements marquants dont il fut l'acteur ou le témoin. Son projet dépassait largement le cadre d'un simple registre paroissial. Il souhaitait, selon ses propres mots, fournir à ses successeurs les matériaux nécessaires à l'écriture de l'histoire de Crannes.

L'abbé Hutereau observe les progrès de l'instruction, l'amélioration des voies de communication, les changements des pratiques agricoles, les tensions politiques et les évolutions de la pratique religieuse. Son témoignage permet ainsi de suivre, presque au jour le jour, le passage d'un monde encore largement hérité de l'Ancien Régime à une société progressivement entrée dans la modernité.

Les deux manuscrits qu'il a laissés constituent aujourd'hui une source historique de premier ordre. Le premier registre, couvrant les années 1851 à 1853, a été publié en 2020. Le présent volume donne accès au second manuscrit, rédigé entre 1853 et 1879 et conservé aux Archives départementales de la Sarthe.

Plus d'un siècle après sa rédaction, l'œuvre de l'abbé Hutereau demeure l'un des témoignages les plus riches dont nous disposons pour comprendre la vie d'une commune rurale de la Champagne mancelle au XIX^e siècle. L'ambition de l'abbé Hutereau était de fournir à ses successeurs les matériaux nécessaires à l'écriture de l'histoire de Crannes. Plus d'un siècle après sa disparition, son souhait continue de porter ses fruits.

F° 1

À mes successeurs, messieurs, déjà un premier cahier d'environ 150 pages des Chroniques de Crannes se trouve épuisé et rempli. Ce premier cahier peut être considéré comme le répertoire de tous les matériaux nécessaires pour élaborer et tirer au net l'histoire de cette paroisse. Je regrette beaucoup de n'avoir pu me trouver en mesure de commencer et terminer ce travail à tête reposée et avec tout cet ensemble de temps, de réflexion et de sage lenteur qui aurait pu donner à ses notes chronologiques plus d'intérêt, et à la rédaction plus de soin et de correction. Mais je n'avais pas encore terminé toutes mes recherches lorsque j'ai reçu une lettre de feu Monseigneur Jean-Baptiste BOUVIER, évêque du Mans, en date du 13 mars 1851, qui m'annonçait que sa grandeur se proposait de venir donner la confirmation à Crannes le jeudi de Pâques, 24 avril suivant. Je savais combien ce savant prélat, de bonne et heureuse mémoire, désirait trouver, en bon ordre et terminée, la chronique de toute paroisse qui recevait sa visite. De là, obligation pressante pour moi de mettre la main à l'œuvre et de terminer dans le plus bref délai.

F° 2

et au milieu des occupations du Carême multipliées par la confirmation, ce travail qui eut demandé beaucoup plus de temps et de préparation pour être fait convenablement. Depuis cette époque, j'ai eu la pensée, il est vrai, de copier de nouveau ce premier cahier, et, par conséquent, de retoucher et corriger ce travail. Mais les occupations de mon Saint ministère, l'administration de ma paroisse et de ma fabrique, mon demi-siècle que sur la tête avec le service des lunettes qu'il m'impose, oui, il faut bien le dire, l'obligation de recopier et retoucher 3 à 400 pages m'ont fait renoncer à cette tâche pénible et gênante. En outre, il me reste encore à entreprendre un nouveau travail déjà préparé et que j'ai beaucoup à cœur, les biographies de mes prédécesseurs. En conséquence et pour ces divers motifs, je laisse et abandonne, dans l'état où il se trouve, mon premier cahier de chronique paroissiale. Cependant, pour donner suite à ce premier travail et exclure tout lacunes fâcheuses dans l'ordre enregistrement et la consignation des faits et événements principaux, concernant la paroisse de Crannes, j'ai fait à mes frais l'acquisition de ce second et

F° 3

nouveau registre exclusivement destiné et réservé à les inscrire à proportion de l'intérêt qu'ils pourront présenter et toujours dans le but que je me suis proposé, dès le principe, au 1er cahier, celui de pouvoir être utile à quiconque voudrait, plus tard et dans la suite des âges, composer l'histoire d'une paroisse qui m'est chère à tant de titres. Vous remarquerez, messieurs et dignes successeurs, que ce nouveau registre est très gros et volumineux. C'est vous dire assez l'intention que je me suis proposée votre coopération fidèle, exacte et empressée pour la continuation d'une œuvre qui demande votre concours pour être complète, et à qui vous pouvez donner beaucoup plus de mérite que je n'ai pu le faire jusqu'ici moi-même. Je fais donc appel à votre bonne volonté pour enregistrer ici exactement, année par année, les faits les plus importants, dignes d'être transmis à la postérité concernant la paroisse de CRANNES.

Fait à Crannes le 8 décembre, jour de l'Immaculée-Conception de la Sainte Vierge, 1853.

HUTEREAU

ptre curé

F° 4

Le premier cahier des Chroniques de la paroisse de Crannes a été créé le dimanche 8 mai de l'an mil huit cent cinquante-trois.

En conséquence, tous les faits consignés au présent registre sont postérieurs à cette époque.

F° 5 et 6 pages blanches

F° 7

ANNEE 1854.

En marge : *la dysenterie exerce ses ravages à Crannes - Nombre des malades.*

L'année 1854 doit être rangée au nombre des plus mémorables comme des plus néfastes pour la paroisse de CRANNES. Au commencement du mois d'août, une épidémie terrible vint fondre tout à coup sur le bourg de cette localité. Les médecins appelés auprès des premiers malades, ils découvrirent tout de suite les symptômes les plus alarmants et les mieux caractérisés de la dysenterie. Malgré des précautions prises par les familles et les conseils hygiéniques que je crus devoir donner du haut de la chaire, à l'église, un mois après l'apparition du fléau n'était pas encore écoulé que déjà je comptais 197 malades au bourg, retenus dans leur lit et gravement malades. Le jour et la nuit, j'étais appelé, à chaque instant, auprès de ces pauvres malades qu'avec tous les soins de la propreté la plus grande on ne pouvait approcher sans avoir l'odorat et la vue blessés par les éjections les plus dégoûtantes. Quelques cas de dysenterie se manifestèrent, aussi, à la campagne, mais ne firent qu'une seule victime, le fermier des RIGAUDIERES.

F° 8

En marge : *Nombre de victimes.*

Il n'en fut pas de même dans le bourg où l'épidémie sévissait avec la ténacité la plus effrayante. C'est dans ces perplexités que nous eûmes à passer les trois mois de septembre, octobre et novembre. Sur le grand nombre de ces malades et pendant tout ce temps, nous eûmes à constater les décès suivants - savoir, en septembre neuf décès dont cinq grandes personnes, en octobre neuf décès dont sept grandes personnes, enfin en novembre sept décès dont cinq grandes personnes. Le total de ces victimes, toutes moissonnées par l'épidémie, fut donc de 25

personnes dont 17 grandes et 8 enfants. Les médecins recommandèrent une diète très sévère à tous ces malades j'ai pu remarquer que plusieurs ne voulurent pas se soumettre aux prescriptions médicales, que le plus grand nombre de victimes furent des personnes d'une forte constitution, qu'une femme, des plus violemment prises, qui ne voulut jamais laisser le médecin approché d'elle, prit pendant

F° 9

En marge : *Testament de Mademoiselle POIGNANT, l'une des victimes, au profit de la fabrique - omission de formalités.*

tout le temps de sa maladie de fort mauvaise nourriture, assez souvent des fruits, se rétablit après deux mois de souffrance; enfin presque toutes les maisons sises sur les bords de la rivière, à cette époque pleine de chanvre pour le rouissage, furent préservées de l'épidémie et que pas une seule victime n'y fut frappée par la mort.

Je consigne ici, comme monument de Piété et reconnaissance éternelle, qu'une des plus pieuses et plus saintes personnes de ma paroisse mademoiselle Françoise POIGNANT, victime de cette épidémie, donna par testament reçu par maître DESCARS, notaire à VALLON, une somme de 600 francs pour être employée moitié en achat d'ornements d'église, moitié pour honoraires de messe à célébrer pour le repos de son âme de celle de ses parents et des âmes les plus délaissées du purgatoire. Cette clause testamentaire, clairement énoncée quant à l'intention de la testatrice mais pêchant par formalité omise, celle de désigner ad hoc un exécuteur testamentaire,

F° 10

En marge : *opposition formée par les héritiers - clause testamentaire.*

fut attaquée par les héritiers, après la mort de Mademoiselle POIGNANT. Plusieurs avocats consultés, donnèrent des avis différents : delà, matière à procès de part et d'autre les droits présumés furent soutenus sans qu'aucune partie cependant osât attaquer l'autre par crainte d'assumer à sa charge les conséquences d'un procès douteux pour le résultat. Comme cette affaire entre dans le plan que je me suis proposé, consigner exactement tout ce qui concerne CRANNES, je dois établir ici la manière dont elle fut conduite et quelle fut la fin de ce débat. Voici donc la clause textuelle du testament en date du 21 septembre 1854.

« Je veux et entends qu'une somme de 600 francs soit employée à faire dire des messes dans l'église de CRANNES d'abord et au moins jusqu'à concurrence de 300 francs pour le repos de mon âme et pour le surplus encore pour le repos de mon âme de celle de mes parents et des âmes qui en ont le besoin dans le purgatoire. Je veux aussi, qu'une somme de 200 francs soit employée en

F° 11

En marge : *Efforts tentés pour donner suite au testament.*

en achat d'ornements au service de l'église de CRANNES, au choix de Monsieur le curé. Ces deux sommes, montant ensemble à 800 francs, seront remises immédiatement après mon décès et sur les plus claires valeurs de ma succession entre les mains de Monsieur le curé de CRANNES qui en fera l'usage que je viens de désigner. Seront remises (ces sommes)... mais qui les remettra ? Personne n'est désignée ad hoc..., Donc, pas d'exécuteur testamentaire. Cependant pour tout exécution de testament la loi en exige nécessairement un. Cette omission de formalité, maladroite de la part d'un notaire, donnait à des héritiers sans conscience droit légal de contester. Cependant, comme la volonté bien exprimée de la testatrice était de mon côté et pour l'avantage de ma fabrique, je ne crus pas devoir abdiquer ces droits. Je fis mettre arrêt par main d'huissier sur une assez forte somme d'argent, appartenant à la défunte, qui, à son décès, se trouvait heureusement en

F° 12

En marge : *plusieurs héritiers contestants un seul persiste à former opposition - Monseigneur l'évêque exige qu'une poursuite juridique soit intentée - il demande au curé un exposé bien détaillé sur cette affaire*

dépôt à l'étude du notaire. Les choses restèrent en cet état pendant plus de deux ans. Avec ce laps de temps et des réflexions plus justes, il ne restait plus qu'un seul héritier, à la fin de 1856, à faire opposition persistante au testament, tous les autres s'étant désistés. Il fallut donc porter le dernier coup, toute voie de conciliation étant épuisée et restée sans effet auprès de la ténacité de cet homme.

Monseigneur Jean-Jacques NANQUETTE, qui venait de succéder sur le siège épiscopal du Mans à Monseigneur Jean-Baptiste BOUVIER moissonné à Rome (où il avait été appelé pour la définition du Dogme de l'Immaculée-Conception) par la dysenterie dont il avait puisé le germe à son passage à LYON, m'informa qu'il fallait procéder juridiquement pour la mise à exécution du testament. Il me chargea en même temps de lui faire un exposé bien détaillé de toute cette affaire qu'il se proposait de remettre immédiatement entre les mains d'un avocat, chargé par lui de recouvrer la somme portée au testament. En conséquence, j'élaborai la pièce suivante

F° 13

En marge : *Pièces établissant les détails demandés*

que j'ai adressée directement à l'évêché. Monseigneur pour me confirmer au désir que votre Grandeur vient de m'exprimer, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance les principales circonstances qui se rattachent au testament de feu mademoiselle POIGNANT, les raisons présentées par ses héritiers pour former opposition à la clause testamentaire établie au profit de la fabrique de Crannes et les motifs qui m'ont déterminé moi-même à n'avoir pas encore osé jusqu'à ce jour en presser l'exécution. Le vingt et un septembre dernier, mademoiselle Françoise

POIGNANT, ma paroissienne, atteinte d'une maladie mortelle, appela maître DESCARS notaire à la résidence de VALLON pour recevoir ses dernières volontés et faire son testament. Parmi les dispositions diverses qui s'y trouvoient consignées figure une clause établie au profit de la fabrique et de Monsieur le curé de CRANNES dont j'ai l'honneur de vous adresser copie ci-joint. C'est article du testament rédigé en présence de la plupart des héritiers et de leur consentement

F° 14

ne souleva d'abord aucune opposition parmi eux. En conséquence l'un d'entre eux, député, me dit-il par tous les autres, vint quelques temps après le décès de la testatrice me délivrer une somme de 600 francs à valoir sur celle de 800 francs montant total porté au testament en notre faveur. Peu de jours après, le sieur CRENAIS dit PATRY, de la paroisse de BRAINS, autre héritier, vint m'annoncer qu'après information prise la clause de ce testament intéressant la fabrique et le curé de CRANNES pour 800 francs était jugée de nul effet par plusieurs avocats parce qu'elle ne désigne pas spécialement un exécuteur testamentaire, et qu'il ne me donnait que quelques heures pour rendre le dépôt de 600 francs qui m'avait été remis par l'un d'eux. Je répondis au sieur CRENAIS que n'ayant pas demandé à toucher cette somme j'étais disposé à la rendre, mais aux deux conditions suivantes, et pas autrement : 1°) que tous les autres héritiers allaient se rendre au presbytère avec lui et appuierait ses prétentions, 2°) que le notaire, rédacteur de l'acte se trouverait également avec eux

F° 15

et confirmerait par son aveu que la susdite clause était pour le fait alléguer frappée de nullité. Quelques heures après cette entrevue avec CRENAIS, tous ces hommes mandés par lui, se trouvèrent réunis au presbytère de CRANNES. Les héritiers, d'un commun accord, me déclarèrent qu'ils étaient dans l'intention de former opposition à la volonté de leur parente. Me DESCARS interrogé par moi et dans leur présence pour savoir si ces prétentions soulevées étoient fondées en raison, me parut très embarrassé, avoua qu'il étoit mieux d'établir un exécuteur testamentaire, qu'il regrettait beaucoup de l'avoir omis, que la testatrice ne l'ayant pas demandé il s'en étoit rapporté à la conscience et à l'honneur des héritiers et spécialement du sieur CRENAIS présent à la rédaction du testament, approuvant même sa belle-sœur pour cette disposition énoncée et promettant, pour son propre compte, de la faire exécuter après sa mort.

F° 16

Des aveux de cette nature, faits par Mr le notaire en présence d'hommes sur qui la conscience ne me semblait exercer aucun droit en fait de délicatesse, me parurent trop peu rassurants pour retenir plus longtemps le dépôt de 600 francs qui m'avoit été versé, et votre grandeur ne sera pas surprise d'apprendre qu'aussitôt la prudence me conseilla de leur rendre cette somme. Quelques jours après cette décision prise par moi, je crus, à la suite de réflexions et de conseils reçus, de devoir faire arrêter, par ministère d'huissier, sur une somme de 1000 francs, appartenant à la demoiselle POIGNANT, et prêtée au moment de son décès à son profit par l'entremise du

dit Mr DESCARS, à la veuve DANGEUL VALLON, à l'expiration du temps fixé et convenu pour ce prêt, cette somme ne pouvant plus être versée entre les mains des héritiers, a été payée par la veuve DANGEUL à l'étude de Mr DESCARS qui la garde en dépôt depuis cette époque, c'est-à-dire depuis environ deux ans. Depuis, et à diverses reprises, Mr DESCARS a tenté, mais toujours en vain, de terminer l'affaire qui nous occupe avec les héritiers POIGNANT.

F° 17

De mon côté pour arriver à un arrangement à l'amiable, je n'ai négligé auprès d'eux aucune démarche en fait de conciliation et d'égards. Votre Grandeur, qui a bien voulu entrer sur ce point dans les mêmes vues, m'a déjà autorisé à faire à ses héritiers contestant 2 concessions, l'une d'abord de 200 francs de remise, et plus tard, à l'époque de la retraite ecclésiastique, une autre de 100 francs. C'est de concession réunis, exo ses héritiers de 300 francs, alors les plus à verser, en définitive qu'une somme de 500 francs. Enfin après plusieurs réunions de leur part à l'étude du notaire, tous ont renoncé, à ces conditions offertes, par acte notarié, à faire opposition ultérieure sur l'article du testament jusque-là contesté par eux, le sieur Crenais seul excepté. Par suite de cette détermination de poignant, 5 se trouvent en donc aujourd'hui désintéressé, et un seul, Crenais, continuant opposition bien déterminée. Quant à la démarche fait par les premiers, Votre Grandeur voudrais remarquer, Monseigneur, qu'elle n'a été motivée que par l'espoir qu'il conserve toujours un bénéfice, part égale portion des 300 francs de remise.

F° 18

aujourd'hui, le sieur Crenais, se trouve donc le seul héritier apte à poursuivre juridiquement, mais la lenteur qu'il continue à mettre à réclamer par voie de procédure et en sa faveur des droits qu'il nous conteste ne me donne guères une haute idée de la justice, de ses prétentions ni du succès de sa cause. Cependant aucun arrangement, sans élever un procès, ne me paraît pas possible ni probable avec la ténacité de cet homme. Toutefois, retarder plus longtemps la solution de cette affaire n'est pas la définir et surtout déterminer ce que doit devenir le dépôt, avec sa rente, confiée à la garde de M. Descars qui demande à s'en débarrasser par une voie quelconque. Maintenant, Monseigneur, j'aborde, en terminant, les motifs qui m'ont engagé à ne pas presser l'exécution de la clause du testament de Melle Poignant établie au profit de ma fabrique sans oublier l'obligation imposée aux curés, dans chaque qualité, de veiller aux intérêts de son église, presque toujours pauvre dans nos petites paroisses,

F° 19

J'ai pensé qu'avec le temps et de nouvelles réflexions, les héritiers poignant sauroient comprendre ma patience à les attendre et se montreroient plus traitables, qu'il vaudrait mieux que l'initiative de poursuite à faire juridiquement surprise par eux, que les mesures à prendre, indispensablement nécessaires, pour réclamer ses droits, lors même qu'ils seroient incontestables, surtout vis-à-vis de ses paroissiens et dans des temps aussi malheureux que ce que nous vivons, sont toujours très désagréables au prêtre et souvent nuisibles à son saint ministère, et, enfin, qu'un procès à soutenir, Dont l'issue paraît douteuse à plusieurs, exposerait ma fabrique à de grands frais sans certitude de succès. En tout cas, Monseigneur j'ose supplier Votre Grandeur d'avoir l'extrême complaisance de vouloir bien m'honorer d'une réponse pour

me tracer la ligne de conduite que j'aurai à suivre pour terminer d'une manière quelconque et au plus tôt cette fâcheuse

F° 20

En marge : *résistance de l'héritier contestant - ouverture de la route de Crannes à Auvers*

et désagréable affaire. J'ai l'honneur d'être, etc...

D'après cet exposé transmis à un avoué du Mans, et un ordre intimé par Monseigneur l'évêque, le sieur Crenais reçu à son domicile, une contrainte d'huissier qui l'obligeait à poursuivre immédiatement un procès ou à se désister. Deux jours après, il vint souscrire, à ses frais par un nouvel acte, à l'arrangement pur et simple consenti par ses cohéritiers. Ainsi fut terminée cette affaire par une transaction de 300 francs consenti par moi et la fabrique au profit des héritiers de feu demoiselle Poignant.

Ce fut dans le cours de cette année 1854 que fut ouverte en entier la route de moyenne communication de Crannes à Auvers sous Montfaucon. Depuis quelques années, Crannes avait déjà terminé ses travaux de cette route sur l'étendue de son territoire. Auvers ne put terminer la continuation de cette route dans la direction de Longnes que dans le cours de l'hiver de 1857. Jusqu'à l'époque

F° 21

En marge : *ouverture de la route de Crannes à Tassillé – L'administration de Tassillé*

où furent terminés ces travaux d'ouverture, l'ancien chemin de Crannes à Auvers était assez étroit, dans plusieurs endroits, et excessivement mauvais à partir surtout de la ferme des Forges jusqu'à l'entrée du bourg d'Auvers. À l'expiration des travaux pour l'ouverture de la route d'Auvers, l'administration civile de Crannes entreprit l'établissement d'une route nouvelle, celle de Tassillé. Poussée avec beaucoup d'activités, cette route fut terminée jusque sur les limites de Crannes en le cours de l'hiver 1854. Pour joindre le territoire de Tassillé, il fallut, sur le refus donné par Auvers de concourir en aucune façon à ces travaux, à faire sur son territoire, que l'ouverture et la continuation de cette route sur la portion de terrain qui appartient à cette dernière commune et nous sépare de Tassillé, fussent portés aux frais de la commune de Crannes, charge que cette dernière s'imposa, dans l'intérêt du bien général. Ce ne fut qu'avec beaucoup de lenteur et d'assez mauvaise

F° 22

En marge : *opposée à l'ouverture de cette route - Elle se coalise avec l'administration de Vallon - Efforts réunis de ces deux localités*

volonté que l'administration civile de Tassillé, contrainte et forcée par le tracé de cette route décrétée, consentit à venir à notre rencontre. Pour soutenir et appuyer son opposition systématique pour l'ouverture de cette route et dans le but de faire échouer le projet de Crannes qui la demandait et en avait un besoin senti par tous les habitants pour faciliter leurs rapports fréquents avec Loué, la commune de Tassillé entra en coalition avec l'administration de Vallon, s'engageant si, dans cette occasion, elle lui prêtait appui, à ouvrir immédiatement, sur tout son territoire, une route dans la direction de Vallon. Cette dernière localité qui, depuis longtemps, par jalousie et rivalité, s'est déclarée, en toute circonstance, ennemie des intérêts de Crannes, promit son concours le plus actif. Dans l'unique but de nuire à Crannes et de décourager son administration, ces deux communes mirent une entente parfaite à dresser leurs batteries. Pétitions, démarches à la préfecture, tout fut mis en œuvre. Pour donner un aperçu

F° 23

En marge : *Allégation mensongère stratégiquement démontrer - Adoption du plan de la route projetée – Tassillé et Vallon concentrent le fond disponible pour le projet arrêté entre eux - Obligations imposées à Tassillé pour l'emploi, à l'avenir, de ces fonds à convertir au travail de la route décrétée*

de la bonne foi avec laquelle on procédait et de la solidité des raisons alléguées on osa bien inscrire sur une pétition, adressée à l'administration départementale, qu'il y avait moins loin de Tassillé au Mans par Vallon, qu'il n'y aurait par la route projetée et demandée par la commune de Crannes. Une telle assertion ne pouvait donner à l'administration compétente une haute idée des connaissances stratégiques des opposants. Aussi, après nouvelle enquête, la route fut décrétée, en définitive, selon le désir et la demande des habitants de Crannes. Vaincues et déboutées dans leurs demandes, les communes de Tassillé et de Vallon, concentrèrent leurs fonds disponibles, dans le moment, à faire commencer de suite leurs travaux projetés jusqu'à ce que Tassillé fut forcé, par l'adoption du tracé de la route de Crannes, à convertir ses fonds disponibles annuels pour l'ouverture, sur son territoire, de la route de son bourg dans la direction de Crannes. Au moment où j'écris, (hyver 1854)

F° 24

En marge : *Description de l'ancien chemin de Crannes à Tassillé - Abondance de la récolte.*

Tassillé, pour ces motifs, laisse encore un assez long espace de son territoire et du vieux chemin non converti en route.

Avant l'ouverture de la route de Crannes à Tassillé, le parcours de l'une de ces localités à l'autre était des plus difficiles. Le Tertre Foucher rude et mal dressé, les chemins étroits et on ne peut plus mauvais pendant la plus grande partie de l'année, un grand nombre d'endroits assez étroits pour ne fournir qu'un bien juste passage pour les voitures, rendoient les communications de ces

deux paroisses très gênantes et incommodes, principalement pour Crannes obligé de transporter aux foires et marchés de Loué une partie de son produit agricole.

La récolte des céréales, heureusement très abondantes cette année, arriva fort à propos et de bonne heure pour dissiper les vives inquiétudes qui se manifestaient de tous les côtés de la France au sujet de la moisson

F° 25.

En marge : *Déclaration de guerre par la France et l'Angleterre réunies contre la Russie – Perte des Français.*

qui paraissait généralement compromise : elles étoient d'autant plus fondées en apparence que les privations et les angoisses d'une pénible disette des années précédentes faisoient sentir le pressant besoin d'une abondance qui put combler le déficit. C'est que la divine Providence accorda, d'une manière assez générale pour toute l'Europe.

Dans le cours du mois de mars de cette même, au milieu d'une paix générale et profonde due au génie de Napoléon III, cet homme choisi par Dieu et la France, quelques années auparavant, pour rétablir l'ordre social près de faire naufrage, surgirent tout à coup, dans les régions de la diplomatie, des difficultés qui, peu sérieuses d'abord en apparence, prirent bientôt un caractère menaçant. Réduit à l'alternative de sacrifier les intérêts généraux de l'Europe et surtout de la France dans le Levant, ou d'accepter avec l'Angleterre, en faveur de la Turquie menacée par la Russie, sa part de coopération dans une guerre contre l'empereur Nicolas, l'autocrate de Russie, Napoléon ne dut pas hésiter. Cette guerre terrible et épouvantable, qui fit périr plus de 80.000 français,

F° 26

En marge : *Prise de Sébastopol due à la bravoure des troupes françaises – quatre jeunes gens de Crannes font partie de l'expédition – deux y trouvent la mort – Les vignes gèlent entièrement – Petite récolte de pommes – Interdiction de la mendicité.*

éclata sur-le-champ pour se terminer par la prise de Sébastopol, l'un des plus beaux faits d'armes connus dans l'histoire, et où l'armée française eut, comme à toutes les époques du passé, la plus belle et la plus large part de la victoire. La prise de cette forteresse des plus redoutables eut lieu le 8 septembre de l'année suivante, après un siège de 15 mois consécutifs. Parmi les jeunes gens de Crannes, alors sous les drapeaux, quatre firent partie de l'expédition d'Orient : Garreau Louis, Jarrossay Constant, Gâteau Constant et Poignant Eugène. De ces quatre militaires, les deux premiers sont rentrés dans leur foyer, décoré de la médaille de la reine d'Angleterre, Victoria aujourd'hui, et les deux derniers ont succombé dans la lutte.

Les vignes de Crannes ayant gelés dans le cours du mois de mai, les vendanges furent nulles quant à la récolte. Dans deux quartiers, sis au Clos du Buron, et à moi appartenant, je ne recueillis, cette année, que 19 bouteilles de vin à la sortie du pressoir. Demie année de pommes à cidre, achetées généralement 15 F la pipe.

Par arrêté préfectoral, la mendicité est interdite désormais dans le département de la Sarthe. Le gouvernement encourage les préfets à prendre des arrêtés analogues, pour remédier aux inconvénients comme au désordre provenant de ces troupes de mendiants presque tous fainéants, qui parcourent les campagnes et y commettoient des excès de tous genres. (article oublié et par la même pas développé)

F° 27

En marge : *En marge définition du dogme de l'Immaculée Conception de la Très Sainte Vierge Mère de NSJC - Description d'une cérémonie religieuse célébrée dans l'église de Crannes à cette occasion.*

Le sixième du mois de décembre de cette même année 1854, fut proclamée à Rome, par la bouche de Sa Sainteté le souverain pontife Pie IX, la définition du dogme de l'Immaculée Conception de la Très Sainte Mère de notre Seigneur Jésus-Christ. L'univers catholique accueillit avec des transports de joie et de bonheur cette vérité dont la croyance était, depuis longtemps, dans tous les cœurs. Le diocèse du Mans, de tout temps, dévoué au culte de la Sainte Vierge, reçut cette nouvelle avec la plus grande satisfaction. Partageant cet élan général, le pasteur et les fidèles de Crannes s'associèrent, par une cérémonie publique qui eut lieu à l'église, à l'allégresse que cet événement avait fait éclater dans la capitale du monde chrétien. Au sommet d'une pyramide élevée, au haut de la nef, à l'entrée du cœur, avait été placée une statue de la Ste Vierge avec variété de décoration. Une illumination générale, préparée d'avance, un assez grand nombre de lanternes vénitienne projetant autour du trône élevé à la statue leur variété de lumière et de couleurs, un grand nombre de fidèles convoqués pour la chute du jour

F° 28

En marge : *Départ pour Rome de Mgr Bouvier évêque du Mans.*

à une consécration générale de la paroisse à la Vierge immaculée, la bénédiction du Saint-Sacrement qui termina à cette pieuse cérémonie, firent un des plus beaux jours de fête religieuse que je serai jamais appelé à présider en l'église de cette paroisse.

Enfin, je ne puis clore les chroniques de cette année, sans consigner ici un événement malheureux pour le diocèse du Mans, la perte qu'il fit de son saint et savant prélat, Monseigneur Jean-Baptiste Bouvier. À l'occasion de la définition du dogme de l'Immaculée-Conception, Pie-IX, désirant s'entourer de toutes les lumières possibles, appela, dans cette circonstance, les prélats les plus distingués par leur science et leur piété. Au diocèse du Mans, était réservé l'honneur et la gloire de voir son évêque désigné par le souverain pontife pour faire partie de cette remarquable et importante réunion. Malgré sa vieillesse

F° 29

En marge : *Il est atteint par la dysenterie à son arrivée à Lyon.*

Et l'état de souffrance habituelle qu'il éprouvait par suite de graves ulcères fixés à la jambe droite depuis plusieurs années, l'évêque du Mans veut se montrer docile à la voix qui l'appelle. Pour diminuer l'enflure de cette jambe qui prenait un volume alarmant lorsqu'elle n'était pas en repos, et la préparer au voyage de la ville sainte, Monseigneur Bouvier se condamne à passer les 15 derniers jours avant le jour fixé pour son départ, à garder le lit et lui donner un repos absolu. C'est de son lit, et dans cet état qu'il m'adressa à l'occasion de la dysenterie dans ma paroisse, (épidémie que je crus devoir lui faire connaître dès son apparition) une lettre autographe qui peut bien être regardée comme l'une des dernières qu'il est écrite avant son départ. Le bon évêque ignorait encore que le même fléau, dont je venais de lui signaler l'apparition sur ma paroisse, devait le frapper lui-même peu de temps après son arrivée à Rome. En effet, en passant à Lyon, où la dysenterie sévissait aussi assez fortement, il commença à ressentir les premières atteintes. Il dut, pour cette raison, s'arrêter en cette ville, où il passa quelques jours

F° 30

En marge : *Soins qui lui sont donnés par son éminence le cardinal Bonali – Il continue son voyage contre l'avis des médecins – Sa grande faiblesse – Son courage – La faiblesse et la fièvre ne l'empêche pas de prendre part aux travaux préparatoires – Pie IX lui fait préparer une chambre au Vatican.*

à l'archevêché, entouré de tous les soins possibles et nécessaire à son état par son éminence le cardinal de Bonali, archevêque de Lyon et fils de l'illustre écrivain de ce nom. Impatient d'arriver pour le jour fixé pour la cérémonie, à Rome, de la proclamation du nouveau dogme, Monseigneur Bouvier déclare son dessein arrêté de continuer son voyage, malgré les conseils donnés pour l'engager à revenir dans son diocèse. Monseigneur Bouvier ne crut pas devoir différer aux avis de ses amis présents, et des médecins appelés auprès de lui. Il était déjà d'une faiblesse si grande qu'il fallut le transporter dans une chaise à porteur au bateau à vapeur qui l'attendait sur le Rhône. La traversée fut des plus pénibles. Mais le courage de notre digne prélat remplaçait chez lui ses forces disparues. Aussi, rendu à Rome, voulut-il, malgré son excessive faiblesse et une fièvre qui ne le quittait plus, prendre part aux travaux préparatoires de la grande fête du 8 décembre. Vaincu, enfin, par l'obstination du mal, sans force physique, mais conservant toute l'énergie de ses facultés morales, il ne peut plus quitter la chambre qu'au Vatican. Le souverain pontife avait fait préparer à notre intéressant malade

F° 31

En marge : *Il reçoit plusieurs visites du souverain pontife – Pie IX proclame la sainteté de l'évêque du Mans – Il meurt au Vatican – Le corps de Mgr Bouvier est apporté au Mans – Il est inhumé dans le caveau souterrain de la cathédrale.*

c'est là, qu'à plusieurs reprises, Pie IX est venu visiter et consoler le grand évêque du Mans sur son lit de mort. C'est à la suite d'une de ses entrevues avec Monseigneur Bouvier, que le souverain pontife laissa échapper de son cœur cette exclamation qui peint si bien la piété de notre prélat mourant, « *quel bon et Saint évêque* » ! Enfin le vendredi 29 décembre, Monseigneur Bouvier rendit son âme à Dieu alors même où, sur la croix, le Sauveur du monde remis la sienne entre les mains de son père.

ANNEE 1855

Après avoir été ramené de Rome au Mans, le corps de Monseigneur Bouvier, fut exposé pendant plusieurs jours dans la chapelle du séminaire de Saint-Vincent, à la vénération des fidèles de sa ville épiscopale. Le mardi, 23 janvier, le corps fut transporté sur les 10h à la cathédrale, où, après un service solennel d'obit, il fut descendu, pour y être inhumé, dans la chapelle souterraine de la même cathédrale. Le temps fut des plus mauvais pour cette

F° 32

En marge : *Etat atmosphérique de cette journée – Lieu & date de naissance de Mgr Bouvier – De son sacre – De sa prise de possession.*

lugubre cérémonie, car, après une neige abondante qui couvrait la terre depuis 8 jours, il se déclara à tout à coup, dans cette matinée du 23 janvier une pluie excessivement froide de neige fondue qui dura toute la journée et avec une telle abondance que les chaussures les plus hautes pouvoient à peine préserver les pieds exposés à chaque pas à y glisser sur le sol plein de neige que le froid excessif verglaçait partout. Cette journée, la plus mauvaise de l'hiver, empêcha un grand nombre des prêtres du diocèse d'aller payer, à la mémoire de leur évêque, à l'occasion de sa sépulture leur dernier tribut de reconnaissance. J'eûs moi-même la douleur d'être de ce nombre, car après avoir tenté le trajet pour joindre Malvoisine, la voiture publique de Vallon, je fus contraint d'abandonner mon projet de voyage dès la côte du faubourg de la chapelle au cimetière tellement glissante qu'on ne pouvait la gravir qu'à la force d'un bâton. Monseigneur Jean-Baptiste Bouvier était né à Saint Charles la Forêt, département de la Mayenne, le 17 janvier 1783, avait été sacré évêque dans la cathédrale du Mans le 21 mars 1834, et pris possession, le même jour, de son siège épiscopal.

F° 33

En marge : *Abondance prodigieuse de la récolte 1855 – Maintien des prix élevés des céréales – Souscriptions pour former un bureau de charité.*

Depuis 1848, la France n'a pas eu à constater une année plus abondante en céréales. La moisson, recueillie par un temps constamment favorable produisit un rendement prodigieux avec une qualité des plus supérieures. Le double décalitre en bled pesait presque partout 32 livres. Malgré cette abondance, le prix déjà si élevé de la vente maintint son cours d'abord, pour s'élever bientôt, à la fin de l'été, jusqu'à 7 et 8 francs le double décalitre, prix qu'il conserva pendant toutes l'année. Les haricots et les pommes de terre suivirent pour le prix l'ascension de celui des grains. Les pommes de terre se payaient un franc cinquante le double décalitre. À l'occasion de la cherté des grains, il fut fait ici appel à la charité publique pour subvenir aux besoins des pauvres et établir un bureau de charité. Ces dons spontanés s'élevèrent de 1000 à 1100 francs en argent et furent convertis en pain, pris chez le boulanger, distribué tous les jeudis de chaque semaine par Mr le maire et moi. Quelques dames et demoiselles charitables furent, à leur tour, réclamer à domicile de vieux vêtements quand vous voulait bien mettre à leur disposition et en confectionnèrent des habillements assez convenables pour distribuer aux pauvres.

F° 34

En marge : *Feuilles et fleurs des arbres fruitiers dévoré par les insectes - Les fruits à cidre manquent partout - Nouvelles pousses de feuilles.*

Au printemps de cette année, et après avoir admirablement développés et épanouis leurs fleurs, les arbres fruitiers et surtout les premiers sans exception changèrent tout à coup d'aspect. Une multitude prodigieuse de petits vers et de petites chenilles presque imperceptibles se renfermèrent dans les fleurs et les dévorèrent tellement avec toutes les feuilles que tous ces arbres, dénudés et privés des ornements de la saison, sembloient être sans sève et sans vie, comme dans l'hiver, où avoir subi les désastres d'un incendie. La première conséquence de ce fléau fut une privation générale de fruits à cidres, et la seconde, pas moins funeste que la première, l'assurance anticipée de nullité de récolte, au moins pour l'année suivante, de la part de ces arbres qui ne sembloient plus être dans un état normal par les efforts de saison et nuisibles qu'ils avoient dû faire pour se recouvrir de feuilles, et d'une seconde pousse dans la même année. Ce qui arriva, en effet, dans l'été, quand les insectes eurent tout dévorés ou eurent été délogés de la première demeure par les ardeurs du soleil. Tous ces arbres, en effet, à l'exception de quelques-uns qui moururent, se recouvrirent de feuilles, ornements qui ne put leur être accordé pour la seconde fois dans la même année, par la nature, au détriment de la sève lassée

F° 35

En marge : *mauvaise qualité des vins - Maturité imparfaite du raisin.*

et de leur vigueur première. Partout, comme ici, on a constaté, l'existence et de ce fléau qui frappe à tous les arbres de stérilité et rendit nulle la récolte des fruits. Je ne pense pas que sur toute l'étendue de la paroisse on ait pu recueillir deux pipes de pommes.

Toutes les fois que la vigne aura gelée fortement on peut conjecturer d'avance que la récolte de l'année suivante sera nulle pour le vin. C'est ce qui arriva en 1855. Comme nous l'avons vu, l'année dernière, toutes les vignes de Crannes furent atteintes par une forte gelée vers la fin du mois de mai. Comme la jeune pousse fut entièrement détruite, il en résulta que le bois destiné à porter le raisin, l'année suivante, fut maigre et frêle. Aussi cette année, on ne récolta pas généralement un demi-quart de vin au cartier encore le temps froid et mauvais de l'automne donna à ce peu de vin une dureté acerbe qui dénotait une maturité imparfaite et défectueuse.

F° 36

En marge : *Erection de l'évêché de Laval – Cette mesure est désapprouvée par le clergé – Mgr Bouvier est le dernier évêque des deux départements de la Sarthe et de la Mayenne.*

Débatue et agitée depuis plusieurs années, la fameuse question d'érection d'un évêché à Laval fut enfin arrêté dans l'esprit du gouvernement impérial, et confirmée avec beaucoup de satisfaction par la cour de Rome. Le dernier évêque défunt, Monseigneur Bouvier, s'opposa de tous ces efforts à ce projet d'un aspect très douteux dans le principe mais qui, sur les dernières années de sa vie, parut à tout le monde un fait accompli, mais, que par considération personnelle pour le bon vieillard, on ne voulait réaliser qu'après sa mort. Le diocèse du Mans, jusqu'à cette époque, était l'un des plus beaux et les plus vastes de France. La certitude de l'érection d'un évêché dans le département de la Mayenne, fut vue avec peine par l'ensemble du clergé des deux départements, à quelques exceptions près. Monseigneur Bouvier eût la gloire de terminer la longue liste des évêques du Mans qui gouvernèrent le diocèse de Saint-Julien et conservèrent intact l'héritage que cet apôtre de notre province leur avait laissé, il y a 18 siècles.

F° 37

En marge : *Le diocèse du Mans n'a plus aucune importance secondaire - Division au sein du clergé - Le siège épiscopal du Mans est refusé par plusieurs sujets proposé - Condition posée au gouvernement par le digne curé de Saint-Sulpice, sujet proposé.*

Restreint dans les seules limites du département de la Sarthe, le diocèse du Mans perdit à partir de ce moment, ce prestige d'importance et cette auréole de gloire et d'élévation qu'il avait eu jusqu'alors. D'un autre côté, une division peu édifiante et trop malheureusement générale s'était répandue au sein du clergé, division qu'eut à déplorer lui-même le bon évêque parmi les membres de son chapitre avec lequel il eut plusieurs démêlés sur la fin de sa vie. Pour ces motifs et beaucoup d'autres, plusieurs sujets proposés pour remplir l'évêché du Mans, crurent devoir donner un refus aux propositions que leur en fut faites. De ce nombre fut le vénérable curé de Saint-Sulpice, à Paris, monsieur Hamon, qui eut la gloire et le courage d'élever la voix, dans

ces circonstances auprès du gouvernement, en mettant pour condition de son acceptation que le beau diocèse du Mans resterait intact. Le projet arrêté entre l'empereur et la cour de Rome ne permit pas d'écouter ce dernier cri d'alarme et de douleur poussé pour maintenir l'intégrité des limites posées jusqu'alors au vaste diocèse de Saint-Julien.

F° 38

En marge : *Monsieur l'abbé Nanquette, curé de Sedan, nommé évêque du Mans - Quelques traits biographiques.*

Enfin son Excellence le ministre des cultes arrêta ses vues et son choix définitif pour l'évêché du Mans sur la personne de Monsieur l'abbé Jean-Jacques Nanquette, curé de Sedan, au département des Ardennes. Né à Fumay (Ardennes) le 6 décembre 1807, le nouvel évêque élu, avait, au début de sa carrière sacerdotale été nommé vicaire de la cathédrale métropole de Rheims qu'il quitta bientôt pour aller remplir la cure de Sedan. C'est à ce dernier poste que l'ordonnance impériale est venue le trouver le 30 août 1855. Monseigneur Nanquette fut préconisé au consistoire tenu à Rome le 28 septembre, sacré dans la métropole de Rheims par les mains de son éminence Le Cardinal Gousset le 11 novembre 1855 ; Et le 28 du même mois, il fit son entrée au Mans et fut installé dans son église cathédrale. Monseigneur Nanquette est d'une haute taille, bien proportionnée. La physique agréable, sa figure et les traits de son visage dénotent beaucoup de bonté et son regard beaucoup de tact et de finesse.

F° 39

En marge : *Proclamation dans le diocèse du dogme de l'Immaculée Conception – Décroissance de la population.*

Par une attention pleine de déférence, messieurs Vincent et Cherereau, vicaires généraux capitulaires pendant la vacance du siège, s'abstinrent de promulguer, dans le diocèse, les lettres apostoliques touchant la définition du dogme de l'Immaculée Conception, afin d'en laisser l'initiative au prélat nommé et attendu et de lui fournir ainsi l'occasion d'inaugurer, à son arrivée, au milieu de ces nouveaux diocésains, le premier acte de son administration par la proclamation de la définition récente d'un dogme si longtemps attendu et si bien accueilli des fidèles Manceaux. Ce fut en effet, le premier acte de la juridiction épiscopale de Monseigneur Nanquette. Par son mandement adressé au clergé et aux fidèles en date du trois décembre 1855, sa grandeur ordonne que la définition de ce nouveau dogme sera proclamée, dans tout le diocèse, le dimanche 9 du même mois.

Après avoir compté 900 et quelques habitants, il y a 10 ans, la population toujours décroissante, ne compte plus, aujourd'hui que 868 âmes. Sur ce nombre, j'ai eu à constater

F° 40

En marge : *Rétablissement de la liturgie romaine dans le diocèse - Détails.*

sur les registres de l'église, cette année le décès de 9 grandes personnes, de 4 enfants, les actes de 8 mariages et 19 naissances.

ANNEE 1856

Cette année s'ouvre, dans les fastes de l'histoire ecclésiastique du diocèse du Mans, sous les auspices d'une révolution tout entière dans la liturgie en usage, établie et transmise par nos pères depuis un siècle. Je veux parler du rétablissement de la liturgie ancienne, dite romaine, qui depuis Charlemagne jusqu'en 1748, paraît avoir été, pendant ces 1000 ans, la seule en usage dans le vaste diocèse du Mans. Préparé déjà par Monseigneur Bouvier, ce projet, soumis à l'examen d'une commission suffisamment préparé, fut porté par lui-même à Rome, dans son dernier voyage, pour être soumis à la sanction du Saint-Père, en tout et, en partie, pour le propre du diocèse. Mûri et examiné avec attention à la cour de Rome, ce travail approuvé

F° 41

fut retourné à l'évêché du Mans avec éloge flatteur pour la commission qui l'avait dressé. Monsieur l'abbé Lottin, chanoine titulaire du Mans, en avait été le principal collaborateur. En conséquence, par son mandement en date du 28 janvier 1856, Monseigneur ordonne le rétablissement de la liturgie romaine, dans sa cathédrale, à partir du jour de Pâques de cette année, et la rend obligatoire et de rigueur, pour le reste du diocèse, à partir de la fête de la Toussaint de cette même année. Ce nouvel acte de juridiction de Monseigneur Nanquette imposait pour obligation première au clergé la nécessité d'étudier lui-même et de faire établir dans chaque localité, cette nouvelle liturgie qui suscita beaucoup de murmure de part et d'autre, Et pour les fabriques, celle de faire l'achat des livres liturgiques pour remplacer les anciens, en usage, devenu inutiles. La dépense qu'eut à faire la fabrique de Crannes pour se procurer tous les livres nécessaires se monte à trois

F° 42

cents cinquante francs, au moins. Malgré les précautions que je pris pour la solidité des reliures, ces livres laissent cependant à désirer sous ce rapport ; il faut en attribuer la cause à la multiplicité des travaux, imposés chaque jour, aux relieurs et à la promptitude avec laquelle ils durent les confectionner pour satisfaire les nombreuses demandes qui leur furent adressées. Le rétablissement de la liturgie romaine fut reçu avec enthousiasme par une très petite portion du clergé manceau, les ultramontains, et par le plus grand nombre, avec froideur et en silence. Comme mesure imposée et tout à fait en rapport avec les vues d'un prélat qui, à son arrivée au Mans, il y a deux mois et demi, destituait, un quart d'heure, après sa prise de possession, le vicaire capitulaire, chargé de le complimenter, avec toute l'administration à une seule exception près, qui, depuis de longues années avait été placé à la tête du diocèse, sous l'administration précédente.

F° 43

En marge : Ouverture de nouvelles carrières de pierre blanche.

Au mois de mars de cette même année, quelques maîtres carriers ayant épuisé leurs carrières qui se trouvent à droite et à gauche de la route conduisant à Malvoisine, sur le sommet de la côte de Girondeau, imaginèrent, pour continuer leurs états qui occupent d'habitude à Crannes une soixantaine d'ouvriers, de faire faire des découverts dans les champs situés sur le mamelon, au-dessus du Bourg-d'Anguy, jusqu'au petit carrefour à quatre chemins qui est à l'extrémité. Ces fouilles produisirent d'heureux résultats. Dès lors on commença à extraire sur cette partie voisine du bourg, une pierre blanche, aussi fine que celle du coteau abandonné. Cette découverte continue à fournir aux tailleurs de pierre ainsi qu'à leurs ouvriers pionniers leur genre d'industrie et leur travail accoutumé et fait vivre ainsi un assez bon nombre de familles. Le coteau, au-dessus de la Chapelle, avait été ouvert, il y a, une quarantaine d'années à ce genre d'industrie, et a fourni depuis un travail continuel pour la taille de la pierre blanche qu'il récelait dans son sein et qui a servi, presque exclusivement, et depuis, à la construction de tous les beaux monuments et édifices

F° 44

En marge : *Ouverture d'une seconde et nouvelle carrière de la pierre dure de Champdollain – Aperçu de la récolte.*

les plus remarquables de la ville du Mans ainsi que du département. Épuisé, à peu près partout, ce coteau aujourd'hui va être abandonné pour l'extraction de la pierre. Après avoir été découverte il y a 10 ans en 1848 par les soins et l'industrie de Mr Compain-Deslais, la pierre dure de Champdollain a pris, pour son extraction, cette année, un plus grand développement par l'ouverture, à quelques distances au-dessus du premier, d'un nouveau chantier. Ces pierres qui, comme le marbre, ne s'échallent pas aux gelées, le remplacent avantageusement sous le rapport de la dureté et de la solidité et sont employées avec avantage au soubassement des ponts, des quais, des gares de chemin de fer et des édifices de tous genres qui ont besoin d'une assise solide.

La récolte de cette année, quoique moins abondante que celle de l'an dernier, qui furent exceptionnelles, est bonne et généralement abondante. Le bled pèse encore 30 livres. Malgré cela, les prix

F° 45

En marge : *Les arbres fruitiers éprouvent le même sort que celui de l'année dernière – Etat des vignes – les vendanges – qualité & prix des vins.*

des céréales ne subit qu'une légère baisse sur ceux de l'an dernier. Les cours se sont encore élevés jusqu'à 7 francs et se sont maintenus partout à la hausse. Déjà épuisé par l'élévation des prix des deux années précédentes, beaucoup de familles d'ouvriers et de journaliers, déjà voisines de l'indigence, tombent, cette année, dans une profonde misère.

Les arbres à fruits sont soumis au même fléau que l'année dernière. Dépourvus de feuilles dévorés au printemps par les mêmes insectes, ils font une seconde pousse, plus tard, qui achève de les épuiser. Les fruits, pommes et poires font défauts partout. Le prix du cidre, fort rare, s'élève d'une manière étonnante et atteint jusqu'à 80 francs le tonneau, en bonne qualité. Par la culture de ses vignes, la paroisse de Crannes, n'eut pas à souffrir autant que beaucoup d'autres de l'absence des fruits. Cette année même, la vigne donna une assez forte récolte de vin, mais d'une qualité fort mauvaise. Le temps froid de l'automne

F° 46

En marge : *nécrologie de l'année – Premiers travaux pour l'ouverture de la route de Fay – Détails.*

n'en n'ayant pas permis la maturité, ces vins furent excessivement mauvais. Les vendanges donnèrent généralement deux ou trois busses au quartier.

Comme les cidres faisoient défaut partout, depuis 2 ans, les mauvais vins, assez abondants, furent vendus très chers et généralement côtés et les vins blancs à 75 et 80 francs et les vins rouges de 80 à 100 francs.

La nécrologie paroissiale de cette année constate le décès de 10 grandes personnes et d'un enfant. Il y a eu quatre mariages et 24 naissances à enregistrer.

ANNEE 1857

Tracée et approuvée depuis plus d'un an, et non ouverte encore par défaut de ressources, la route, à partir du faubourg de la Chapelle dans la direction de Fay, fut commencée dans les premiers mois de cette année. Les travaux continuèrent jusqu'au-delà du Carême et permirent d'ouvrir cette route jusqu'à mi-côte du Tertre dit des Rues-Brault. L'encaissement ne put pas même attendre la Triguerie. Plusieurs tracés de cette route furent tentés, à partir du pied du Tertre

F° 47

En marge : *Aperçu de la récolte.*

des rues Braault, par l'entrée des vignes, à droite, à rejoindre le bordage de la Croix Rouge, dans le but d'éviter la côte l'ascension rapide et trop brèves de l'ancien chemin. Mais ces projets échouèrent en vue des dépenses qu'ils auroient entraînés pour achat de terrain. Il fallut donc, en définitive, s'arrêter à l'ancien chemin, partout assez large, pour y établir la route projetée. Il restera, cependant, toujours à déplorer qu'on n'ait pas encore par défaut de ressources, donnés moins de rapidité à cette côte, en descendant plus bas, en deça de la Triguerie, les terres qui restent encore de trop (7 cm par mètre) sur la crête de ce tertre, et continueront de rendre, à cet endroit, la route trop rude et difficile.

Les récoltes de cette année furent assez bonnes pour le rendement, le poids et la qualité. Les prix si élevés jusqu'ici, maintenus avec tant de persistance pendant les années précédentes, s'arrêtèrent à 5 francs, pour le bon blé, à la fin de la récolte, pour tendre, bientôt et plus tard, vers une baisse générale et sensible qui amène le bled à 3 francs quelques centimes. Après avoir été acheté les années précédentes jusqu'à 4 francs le double décalitre,

F° 48

En marge : *Les fruits manquent comme les deux années précédentes – on compose des boissons de diverses manières – Vendanges de l'année.*

l'orge descend à 1 francs 50 et 2 francs. Le découragement s'empare des fermiers, accoutumé depuis 3 ans a des profits extraordinaires.

Les pommes à cidre, comme les deux années précédentes et pour la même cause, manquent partout. Le prix exorbitant du cidre, de plus en plus rare, se soutient sans variation. Beaucoup de cultivateurs, qui n'ont pas de cidre, composent pour les travaux de la récolte, une boisson avec du vinaigre ou des fruits cuits. Plusieurs maisons de bourgeoisie usent du même procédé pour l'usage de leur table. Les pauvres, à l'automne et dès avant, recueillent, pour ce composé une boisson les senelles¹ et les nèfles.

Comme l'année précédente, les vins furent abondant à Crannes et eurent beaucoup plus de qualités que ceux de l'année dernière. Les vendanges fournir généralement deux barriques et demie au quartier. Quant au prix, c'est nouveaux vins furent maintenus par les détenteurs au même cours de l'année précédente.

F° 49

En marge : *On commence à agiter la question de reconstruire un presbytère. Cause qui fit naître cette pensée dans les esprits – Comment Mr le curé profita de cette circonstance pour faire sentir la nécessité de construire un presbytère à Crannes – Raisons qu'il met en avant – Exposé présenté et démarches faites par lui. Détails etc.*

Vers la fin de cette année, une question haut intérêt pour cette localité, commençait à s'agiter à Crannes, et voici à quelle occasion. Un corps de bâtiment de 70 pieds de longueur, servant d'étables, d'écurie et de grange au petit bordage du Grand Paradis, au bourg de Crannes, s'affaissa et s'écroula instantanément, sur l'heure de midi, et ensevelit sous ses décombres deux vaches et un cheval. Une heure plus tard, sept huit ouvriers, accoutumés à prendre le repos de la méridienne sur le fennil² de ce bâtiment, y eussent bien probablement tous trouvé la mort. Après avoir pris ma part de travaux de déblaiement que cet accident fit entreprendre sur-le-champ pour porter secours aux pauvres animaux, dont on entendait les gémissements, et dont deux furent retirés vivants, rentré en mon presbytère, (Maison de la Croix) qui menaçait ruine depuis longtemps, je ne pus me défendre d'une vive préoccupation d'esprit, que je partageois

¹ Senelle, cenelle – fruit rouge de l'aubépine ou du houx

² Fennil, fenil : Un fenil est un local agricole dans lequel est stocké le foin. Dans une ferme il peut être au-dessus de l'écurie, de l'étable ou de la bergerie, ou dans un bâtiment séparé (wikipédia)

déjà depuis longtemps, qui me portait à regarder et à craindre, comme probable et peut-être prochaine, semblable événement pour ma maison. Je ne pouvais,

F° 50

sans effroi, penser aux conséquences qu'une répétition de l'événement, donc je venais avec la paroisse, d'être le témoin pouvait avoir pour moi avec assez de probabilité. Loin de diminuer, ces craintes avec le temps prirent une proportion alarmante. Je pensais d'ailleurs, depuis plusieurs années, à faire faire de mon vivant, un presbytère à Crannes, et pour parler franchement, c'était de ma part un projet bien et dûment arrêté. Les temps malheureux des années précédentes m'avoient seul empêché d'aborder cette affaire avec l'administration locale. Enfin, le moment et l'occasion me semblèrent amenées tout à point par la Divine Providence pour mettre la main à l'œuvre. Retarder encore, n'eût point été définir cette question brûlante d'intérêt et d'opportunité. L'occasion la plus naturelle me paraissait arrivée. La passer sous silence eût été une maladresse pour en venir à mes fins. Ces réflexions me suggérèrent la pensée, avant de m'ouvrir à personne, d'aller au Mans communiquer à Monseigneur l'évêque le projet que je nourrissais, prendre avis de sa grandeur, et lui faire partager, avec mes impressions, l'opportunité était de la circonstance.

F° 51

Outre les avis empreints d'expérience et de sagesse que j'avais lieu d'espérer et d'attendre, je voyais dans cette démarche, un autre avantage de la plus haute importance pour moi, celui de mettre ma responsabilité à l'abri, à Crannes, comme à l'évêché, en suivant, pour l'ouverture de ce projet et la conduite de cette affaire délicate, l'impulsion qui me serait donnée nécessairement par Monseigneur, dans une circonstance aussi épineuse. Sur l'exposé que je fis à Monseigneur, il ne fut pas difficile de faire entrer sa grandeur dans mes vues, et de voir non seulement mon projet approuvé, mais encore, la circonstance jugée très opportune pour son succès. À partir de ce moment, je ne dus plus balancer, mais agir. Je priai M. Lelong, maire de Crannes, de vouloir bien se rendre au presbytère. De suite et sans détour, je lui annonçais que l'état de vétusté de cette maison devenait inquiétant que l'événement arrivé au bourg de Crannes pouvait assez prochainement se renouveler par l'écoulement de mon presbytère. Qu'il était urgent d'appeler un homme de l'art pour constater l'état des lieux.

F°52

qu'il n'y avait ni prudence ni sûreté pour moi de faire ma demeure d'une maison qui peut tomber à chaque instant. Qu'enfin Monseigneur m'avait obligé à lui communiquer le résultat de notre entrevue et surtout de l'avis porté par l'architecte. Ces raisons parurent assez bien comprises par M. le Maire. Monsieur Nourry, architecte de l'arrondissement fut mandé et, quelques jours après se rendit sur les lieux qu'il visita avec une sérieuse attention. Le résultat de cette expertise confirma mes craintes sur tous les rapports. Dès lors mes inquiétudes deviennent légitimes. Delà à la demande d'aviser au plus tôt à me fournir un logement sûr et solide, il n'y avait plus qu'un pas à faire. À l'instant même, je formulai cette demande. On me promit d'aviser. Le

conseil municipal, convoqué à cet effet, voulut visiter les lieux à son tour. Personne ne pouvait lui dénier ce droit. Cette visite eût le résultat que je présumais de la part d'hommes intéressés à rejeter tout projet de dépense. Aussi à deux ou trois exceptions près, on se retira avec la détermination arrêtée de ne rien faire. Dans ces conjonctures, un voyage de ma part à la préfecture me parut nécessaire.

F° 53

Monsieur Léon Chevreau, préfet de la Sarthe écouta avec assez de froideur l'exposé que je lui fis de cette affaire et me promit cependant, sur mes instances, d'examiner ce projet lorsqu'il lui serait régulièrement présenté. J'ai perçu sans peine dans ce fonctionnaire public, qui venait d'être appelé à la tête du département de la Sarthe, un homme fort minutieux quant à l'accomplissement entier de toutes formalités et bien disposé à me faire passer par toute la filière administrative pour en subir les exigences. De retour à Crannes, il me fallut de nouveau combattre avec courage et persévérance pour le succès de mon projet. L'opinion publique en général se prononça contre, à mesure qu'il était connu. Je sentais surtout qu'il me fallait l'assentiment du conseil municipal. Chercher à lui faire comprendre la nécessité de la construction d'un presbytère devait être, était, de fait, le but constant de tous mes efforts. Je m'aperçus que parmi les membres de ce conseil le plus grand nombre comprenait le besoin de réparations au moins, à faire à l'ancien presbytère. À ce moment, le conseil municipal était composé ainsi qu'il suit. Messieurs Lelong,

F° 54

Maire, Ragot, adjoint, et Gadois, Teruin, Compain, Deslais, Bouttemy, Le Baillif, Coutelle, Piveron, Tessier Noël, et Gâgnerie.

Profitant des relations de bonne entente et de mutuelle bienveillance que, depuis 16 ans, j'avais toujours vu exister entre ces messieurs et moi, à l'exception du sieur Ragot qui, dans plusieurs circonstances passées, s'était toujours montré en opposition avec les intérêts de la paroisse, je pris à tâche de les convaincre qu'une simple réparation au presbytère nécessiterait des dépenses assez considérables sans rendre le logement ni plus, ni beaucoup plus solide, que toucher à des murs aussi lézardés, et aussi anciens, c'était amener et nécessiter la chute de la plus grande partie qu'on espérait conserver. Qu'en tout cas, il y avait certitude de ne donner ni solidité d'assise, ni régularité extérieure, ni possibilité de conserver et de distribution intérieure en s'en tenant à ce projet de réparation, que, puisqu'une dépense de cette nature devenait urgente et indispensable, il était préférable, dans l'intérêt de l'avenir d'utiliser mieux cette dépense aux charges de la commune, en l'employant de suite à la reconstruction

F° 55

entière et plus raisonnable d'un nouveau presbytère soutenue et comprise ainsi par quelques-uns des membres du conseil municipal surtout par messieurs Gadois, Compain, Deslais et Tessier, avec lesquels je m'en étais ouvert confidentiellement. Cette idée fut accueillie assez silencieusement par les autres membres sans provoquer toutefois aucune opposition violente.

Si l'on en accepte le sieur Ragot. Dès lors, je ne désespérai pas d'amener ces hommes à comprendre et voir comme moi la nécessité d'une construction entière et générale. Dans l'état où en étaient les esprits, c'eût été faire la chose imparfaitement que de donner pour emplacement au nouveau presbytère l'enclos et le lieu où se trouvait établi l'ancien, beaucoup de trop éloigné de l'église. Cette maison servant de presbytère depuis 18 [] était une antique maison de maître dite de La Croix, sise à l'extrémité du bourg, à la naissance de l'embranchement des routes de Tassillé et d'Auvers, éloignée de [] mètres de l'église. Restez donc encore une démarche à faire, délicate, difficile mais des plus avantageuse

F° 56

pour ces résultats et mon projet, si elle pouvait arriver à bonne fin. Je veux parler du rapprochement du presbytère de l'église, mesure si nécessaire, si vivement sentie et désirée par moi depuis bientôt 17 ans, avantage immense que je souhaite non moins vivement procurer à mes successeurs.

Ainsi que je le fais remarquer, cette tentative qui devait être la dernière, était des plus difficiles et demandait par conséquent beaucoup de précautions. Elle entraînait un surcroît de dépenses pour la réaliser, il fallait, en outre trouver un emplacement convenable et s'assurer ensuite des dispositions du propriétaire qu'on pourrait amener à vendre. Triple difficulté à lever, après m'être préalablement assuré du concours et du consentement du plus grand nombre des membres du conseil municipal. Cet appui raisonné non moins que bienveillant pour moi de la part de ces messieurs restera consigné ici comme preuve de bonne et intelligente administration qui, dans ces circonstances exceptionnelles et malheureuses pour la paroisse les portèrent

F° 57

En marge : *Difficultés & opposition que rencontre le projet de construction du presbytère.*

à tout entreprendre et à ne négliger aucune mesure non seulement pour le projet de construction du presbytère, mais à sentir et comprendre la nécessité de le rapprocher de l'église et sur un emplacement qui pourrait présenter, à cet effet, le plus de convenance réunis. Pendant ce temps, et dans ces entrefaites, je dus passer par des épreuves de plus d'un genre, dures, pénibles décourageantes. Ainsi qu'il arrive toujours, dans toutes mesures administratives entreprise pour le bien, surtout quand elle a pour conséquence l'obligation d'en voir une partie des frais à la charge des habitants, le génie du mal se montra bientôt armé, organisé et tout disposé à neutraliser tous les efforts fait jusque-là en faveur du projet du presbytère. Une portion assez considérable, ayant à sa tête presque tous les carriers de l'endroit se leva comme un seul homme pour faire opposition. Dans ces circonstances, déjà trop fâcheuses, pour ne pas me laisser avec beaucoup de craintes sérieuses quant aux difficultés indispensables que, indépendamment de cet orage, je devais nécessairement traverser pour continuer l'œuvre entreprise et déjà d'une perspective assez effrayante sans complication d'embarras. Cette portion des

F° 58

En marge : L'instituteur se met à la tête de l'opposition, détails etc...

habitants de Crannes, de tout le temps la plus remuante et la plus mauvaise sous le double rapport des sentiments religieux et des opinions politiques, cherchant un homme à mettre à la tête de l'opposition au projet de presbytère. Cet homme sur lequel cette agglomération d'ouvriers avait déjà jeté ses vues, surgit tout à coup, quoique clandestinement, pour servir leurs desseins. Un jeune homme, ex-abbé défroqué, du nom de Grez, que j'avais, sur recommandation et par charité, recueilli depuis plusieurs années à sa sortie du séminaire, se déclara mon ennemi. Reprenons les choses de plus loin. Le sieur Grez, renvoyé du séminaire du Mans, pour défaut de talent, au moment même où j'étais à la recherche d'un instituteur, me fut présenté comme méritant ma confiance. Rejeté du sein de sa famille et de ses protecteurs pour qui son éducation avec été très onéreuse et qui, pour cette cause, lui avoit attiré leur disgrâce, à sa sortie du séminaire, monsieur Grez fut accueilli par moi, reçu dans mon presbytère, logé et nourri gratuitement pendant 3 mois. Pendant ce temps, je fis toutes les démarches nécessaires auprès de Messieurs les inspecteurs du département pour lui obtenir

F° 59

d'abord un brevet de capacité et le faire agréer ensuite instituteur communal de Crannes. Monsieur Dulimier, inspecteur en chef, accédant à toutes ces demandes dans le but de me faire plaisir, voulu bien encore, sur les vives instances que je lui en fis, dispenser ce jeune homme pour l'examen duquel on eut toute indulgence, de l'obligation d'aller étudier la méthode d'instruction à l'école préparatoire du Mans. Pendant tout ce temps, assez long, pris pour réaliser ces formalités, j'avais encore obtenu du sieur Grez, dans le but de lui faire conserver la place d'instituteur à Crannes, une autorisation préalable de faire la classe des enfants en attendant l'arrivée de ces pièces et fait, auprès de l'administration locale toutes les démarches suffisantes pour empêcher l'admission de tout autre instituteur qui désirerait se présenter comme compétiteur. Voilà les faits, dans toute leur simplicité de détails et de vérité que j'avais à émettre afin de pouvoir mieux faire apprécier les procédés de monsieur Grez vis-à-vis de moi dans les circonstances délicates où je devais me trouver et où il

F° 60

En marge : *Le projet de construction entravé de tant de difficultés, est sur le point d'être abandonné.*

allait me rencontrer lui-même. Ce simple exposé servira encore à justifier ma conduite ultérieure vis-à-vis de cet instituteur et à faire apprécier à leur juste valeur les blâmes reversés sur moi à l'occasion des mesures rigoureuses, promptes et énergiques que je dus prendre sur le champ pour demander et obtenir sa révocation. Je reviens à l'affaire du presbytère.

Très compromis au milieu de toutes ces difficultés et leur occasion, le projet de construction d'un nouveau presbytère à Crannes, me semblait devenir de plus en plus difficile pour ne pas dire impossible et dans de pareilles circonstances, y ajouter, comme nouveau et inévitable surcroît d'épreuves de dépenses la tentative d'acquisition d'un terrain plus rapproché de l'église

effrayait ma pensée, arrêta ma résolution, et en assombrissant la perspective de cette affaire, mon imagination, à bout d'expédients et atterrée ne me paraissait pas receler aucun moyen de me tirer d'embarras et n'avoit pas d'autres conseils à me donner que l'abandon instantané et définitif d'un

F° 61

En marge : *Le découragement s'empare de Mr le curé qui demande son changement – Il se relève de son découragement*

projet pour le succès duquel j'avais déjà tant combattu et fait de démarches. Cet état de prostration morale est toujours le signe avant-coureur du découragement, et, puisque le mot est prononcé, je continuerai ici, à ma honte, en assumant sur ma tête et aux yeux de mes successeurs la responsabilité et les conséquences d'une telle faute, que ce sentiment de profond découragement s'empara de moi et me fit faire une démarche auprès de mon évêque qui, si on lui eût donné des suites comme il en fut sérieusement question, eût assez probablement fait échouer à jamais le projet que j'avais commencé sur la demande positive d'un changement bien arrêtée et formulée de ma part, je ne dûs qu'à l'affectueux dévouement pour moi de Monsieur l'abbé Livet, qui venait de quitter l'hôpital du Mans pour passer à la cure de Notre-Dame du Pré, de n'être pas appelé à aller continuer comme son successeur et curé des Hospices du Mans, un ministère hérissé de difficultés qu'il y avait rencontré et qu'il voulut m'épargner. Enfin, la réflexion fit place au découragement qui s'était emparé de toutes les facettes de mon âme. Je vis renaître en moi un désir

F° 62

En marge : *Motifs de sa nouvelle détermination – 1^{ère} mesure à prendre révocation de l'instituteur – Elle est demandée, motivée et obtenue par Mr le curé.*

plus ardent de la continuation de mon œuvre. Je compris mieux la nécessité pour moi, au milieu des difficultés survenues, de ne pas chercher à rompre des liens si étroit qui m'unissoient à ma paroisse, que plusieurs propositions d'avancement fait par mes supérieurs, depuis 17 ans, n'avoient pu me déterminer à briser, qu'avec l'ascendant, enfin, que me donnait ici, indiscutablement l'exercice d'un aussi long ministère sur l'esprit général de la population, j'avais plus de chances de succès pour terminer l'affaire du presbytère, et s'il fallait, après tout, une victime pour le bien, dans cette circonstance, je ne devais pas en chercher une autre que moi qui avais déjà mis la main à l'œuvre.

Armé d'un nouveau courage, il me fallut donc rentrer en lice. Je vis de suite que, de toutes les difficultés du jour, la première à lever était l'éloignement de l'instituteur. Sa présence sur les lieux, avec ses sentiments bien connu d'hostilité envers moi et son obstination à entretenir l'opposition au projet du presbytère, pouvait causer un préjudice des plus fâcheux

F° 63

En marge : *L'instituteur qui son tabouret de chantre à l'église – Motifs malicieux de cette détermination.*

au succès de l'entreprise déjà assez difficile et environnés de trop d'obstacles. Une circonstance arrivée à propos me fournit l'occasion de demander le changement du sieur Grez. Cet instituteur que j'avais admis au nombre de mes chantres dénotait, par sa tenue à l'église plus qu'irrévérencieuse, un oubli scandaleux ou moins des sentiments et de convenance que le chrétien doit apporter au lieu saint. Sur mes observations que je lui adressai, cet instituteur crut l'occasion arrivée de rompre tout à coup avec moi et de se retirer du chœur de l'église. Deux motifs nouveaux, sans parler de ce précédemment connus, l'engagèrent à cette détermination. Cet homme, victime aveugle, d'une judiciaire des plus pauvres et d'un orgueil sans bornes, comptait être soutenu, dans sa rupture avec moi, sur la promesse de protection offerte, dans cette circonstance, par le maire, l'un des hommes les plus fourbes de la paroisse, et ensuite par l'effet que devait produire, à son avis, sa sortie du chœur d'où il espérait voir éclater au moins un violent coup de tonnerre entre moi, pour ne pas dire une véritable émeute. Il arriva, en effet, qu'une partie de ses prévisions se réalisa, au moins la dernière. Cependant,

F° 64

En marge : *Il rédige une pétition contre Mr le curé – Il réussit à la faire signer par le maire, le sacristain et les deux autres chantres.*

les choses ne paraissant pas aller assez promptement ni, surtout, produire assez d'effets, le sieur Grez, rédigea une pétition qu'il fit revêtir de quatre signatures, c'est-à-dire des quatre personnages qu'il avait le plus d'intérêt à immiscer dans la trame qu'il avait ourdie contre moi, comme dernier coup de théâtre. Cette pétition portait en substance que les recommandations adressées par moi à cet instituteur, à l'occasion de sa tenue à l'église, n'étoient pas fondées en raison, qu'en tout cas en les lui adressant à la sacristie en présence des autres employés de l'église, c'était le déconsidérer dans l'opinion publique, que les thermes dont je m'étais servir, dans cette circonstance, étoient dictés par une colère scandaleuse, enfin qu'une femme pouvait prouver que je m'étais rendu coupable d'un mensonge relativement à mes difficultés avec lui. Cette pièce, comme je l'ai dit était revêtue de la signature de quatre personnes, de Monsieur le Maire, qui n'avait rien entendu, de mon sacristain que j'avais tiré de la plus noire misère, il y a 17 ans, du second chantre, frère de mon

F° 65

En marge : *La révocation de l'instituteur est prononcée.*

institutrice que le sieur Grez détestait au dernier point par jalousie et à cause de la bonne tenue de sa classe et des progrès de ses élèves, enfin d'un troisième chantre, mon voisin, mon locataire et mon débiteur qui, à raison de son indigence, recevait à peu près chaque semaine, une partie des restes de ma table.

Cette pièce controuvée et fautive dans tout son contenu fut communiquée par le sieur Grez au vice-recteur de l'Académie, séant au Mans. Dans l'état où en étoient les choses, il y avait pour moi obligation d'agir. Après donc avoir prévenu personnellement l'instituteur de la démarche que j'allais faire, je me rendis au Mans avec la détermination bien arrêtée de demander son changement. Monsieur le vice-recteur qui connaissait la nullité de Mr Grez comme instituteur, et son insubordination à mon égard, non seulement accueillit ma demande comme parfaitement fondée, mais me laissa à juge de décider, en sa présence, quand ce changement devait avoir lieu. Je lui observai qu'un plus long séjour de monsieur Grez sur les lieux ne pourrait qu'entraver encore l'affaire du presbytère.

F° 66

En marge : *Son insubordination envers l'inspecteur – Son interdiction - motifs qui portèrent Mr le curé à la faire lever le plutôt possible.*

Le lendemain de mon retour à Crannes, le sieur Grez reçut sa nomination d'un instituteur à Voivres. Cette disgrâce n'était pas de son goût. Cependant il se décida à aller voir l'endroit. Déjà monsieur le curé de Voivres avait connaissance par une voix que j'ignore, des précédents de Mr Grez qui reçut de sa bouche l'assurance qu'il s'opposerait de toutes ses efforts à son entrée dans sa paroisse. L'inspecteur informé de ce qui se passait manda le sieur Grez, et ayant eu à se plaindre des termes pleins d'orgueil et d'inconvenance de son subordonné, dans cette entrevue, il refusa de lui confier de nouveaux pouvoirs. Ce parti pris ne faisait qu'aggraver à Crannes ma position puisque cet instituteur révoqué, rentrait ici avec sa famille. Je fis sentir au vice-recteur combien cette détermination était désobligeante pour moi et compromettante pour mon projet de

F° 67

En marge : *Sa sortie de la paroisse – Reprise de l'affaire du presbytère.*

presbytère. C'était, sans contredit et aussi par égoïsme, plaider en faveur de la réintégration de mon ennemi. Après un mois de pénitence faite ici, le sieur Grez reçut ses pouvoirs d'instituteur dans la paroisse Dehaut près la Ferté-Bernard où il fut heureux d'être appelé et où il se rendit de suite. Voilà la solution exacte, circonstanciée et bien véritable de cette première difficulté. Je vais en aborder d'autres. J'en étais resté, quant au projet de construction du presbytère et de son rapprochement de l'église, au découragement qui s'était emparé de moi à la vue d'une perspective si hérissée de difficultés, et à la résolution que je pris, à la suite de nouvelles réflexions, de donner suite à ces entreprises dont l'initiative était mon œuvre ce que j'étais appelé à continuer point reprenons donc les choses au point où nous les avons laissées. La première chose à faire pour penser à un rapprochement du presbytère de l'église,

F° 68

En marge : *Difficulté de trouver un emplacement au presbytère à construire près de l'église – Maladresse commise dès le début du projet – Ses conséquences – Le projet d'acquisition de la Crenaiserie devient impossible.*

était de trouver un emplacement convenable pour en tenter ensuite l'acquisition. Plusieurs projets furent mis en essai pour s'arrêter, en définitive, à l'acquisition de la Crenaiserie avec le vaste jardin qui en dépend. Un jour donné, Monsieur Nourry, l'architecte, monsieur Quentin, doyen de Loué, et monsieur Lelong, maire de Crannes, se rassemblent pour traiter avec le propriétaire. Ce dernier, d'abord indécis quand au parti qu'il devait prendre, se montre à tout à coup opposé à aucun projet de vente, et voici pourquoi. Sur le prix qu'il demanda pour se dessaisir de sa propriété, il fut justement blessé d'entendre ces messieurs, surtout le doyen de Loué, le qualifier d'homme dur, de Juifs, de tigre qu'indépendamment de sa volonté aussi bien que de ses prétentions, on allait procéder par voie d'expropriation, et que, dans ce cas, il n'avait plus à s'immiscer dans l'évaluation de sa propriété qui serait établie par l'autorité compétente sur un taux beaucoup moins prétentieux. Des procédés aussi désobligeants, qui eussent dû être remplacé par des propositions de douceur et de conciliation qui eussent assuré au projet un résultat assuré, irritèrent au suprême degré le propriétaire d'un caractère

F° 69

doux et conciliant, et avec lui, la paroisse toute entière. Je n'ai jamais pu, pour mon propre compte, m'expliquer un tour et des formes de langage si inconvenantes, qui me sembloient en opposition directe au but que l'on se proposait. L'architecte n'était-il pas vendu au maire, mécontent de mes procédés envers le sieur Grez ? Le doyen lui-même, ne subissait-il pas la pression d'une influence quelconque, de la part surtout de Mr Pâris, curé de Vallon, son ami, qui eut trouvé l'occasion des plus belles pour me faire remplacer par son vicaire, et se débarrasser d'un voisin qui lui avait refusé toute sa confiance depuis l'adjonction à Crannes de l'enclave de Crenon. C'est encore pour moi aujourd'hui une énigme dont je n'ai pas pu trouver la solution. Mais « *Abuno, discite plures* »³ et puis le « *cavete à falsis fratibus* »⁴ ne pouvait-il pas être ici être d'une application probable. Toujours est-il que pour amener à ses vues un homme fort de ses droits, on ne le violente pas, on ne l'insulte pas, on ne le menace pas contre tout droit et la raison. Car qui, avec les notions les plus élémentaires de la justice eut pu, dans cette circonstance,

F° 70

En marge : *Second projet tenté de l'acquisition du Paradis.*

soutenir, avec la plus petite apparence de raison, la possibilité d'expropriation, quand le propriétaire menacé, peut démontrer que la commune pouvait rebâtir le presbytère sur son emplacement actuel, son propre au fond. Tout au plus, à mon avis au moins, pourrait-on en venir à cette mesure, toujours vexatoire, pour l'emplacement, s'il manquait, d'une église, pour

³ « D'abord, en savoir plus »

⁴ « Méfiez-vous du faux frère »

son éloignement où son augmentation, pour un cimetière à établir sur une propriété seule convenable, pour l'ouverture d'une route, ou dans tout autre cas d'intérêt général et d'utilité publique. En terminant, je me contenterai donc de consigner ici que je n'ai jamais pu regarder la démarche de ces messieurs, dans cette circonstance, comme propre à servir mes intérêts, ni de nature à favoriser le projet dont je désirais si ardemment la réalisation. Ce premier projet échoué comme je viens de le faire voir, un second qui fut mis en avant consistait à racheter une vieille maison appeler le Grand Paradis, avec son bois et

F° 71

En marge : *le propriétaire en refuse la vente – 3^e projet – Toujours dans le désir de rapprocher son presbytère de l'église, Mr le curé achète à ses frais la maison du Pont pour servir d'emplacement.*

magnifique jardin. Les propositions qui en furent faites au propriétaire confirmèrent ce qu'on disait déjà, qu'il n'était pas dans l'intention de vendre. Enfin ne sachant plus quel parti prendre, et voyant que l'on revenait à la pensée de reconstruction sur le même emplacement de l'ancien presbytère, et par conséquent d'arrêter à jamais son éloignement de l'église, je m'entendis avec le propriétaire d'un assez vaste pré, à droite de l'Église à la chapelle et tout près du pont. Quoique bas et humide, il me paraissait propre à faire un beau jardin. Le propriétaire m'en promit la vente pour la somme de 2500 € franc que je me proposais de faire solder par la commune. Avec cette promesse, et toujours mû par le désir du rapprochement de l'église, je me servis d'un intermédiaire dévoué pour acheter clandestinement une maison, dit maison du Pont, avec cour et très petit jardin longeant le pré promis. Cette acquisition fut faite et consentie pour la somme de 1500 francs que je prenais à ma charge. C'était à l'endroit où je me proposais de faire construire

F° 72

En marge : *Inconvénients que présente ce lieu pour la construction du presbytère.*

mon presbytère. L'emplacement n'était pas des mieux choisis. Dominé par le coteau du Faubourg de la Chapelle, il mettait à découvert le presbytère et le jardin, et fournissait ainsi, à chaque instant, une occasion de satisfaire la curiosité des passants. De plus, rapproché de si près de la rivière, il mettait le curé dans la nécessité d'avoir les oreilles continuellement étourdies par le bruit des lavoirs et de tous les cancanages des femmes du bourg, qui, sous ce rapport, jouissent d'une réputation méritée. Tous ces inconvénients, je les sentais et comprenais aussi bien que qui que ce soit, mais je voulais, une fois de plus, démontrer mon désir à tout prix de rapprocher de mon église, et bien faire comprendre par là aux habitants qu'il fallait par une voix quelconque arriver à ce but. D'ailleurs la maison du Pont allait être mise en vente. Je n'avais pas je n'avais donc pas de temps à prendre pour tergiversation. Perdre cette occasion, c'était s'exposer à ne pas en rencontrer une meilleure plus tard. Enfin, une arrière-pensée me restait toujours encore celle de faire de nouvelles recherches et de

F° 73

En marge : *4^{ème} projet – Mr le curé jette ses vues sur l'Enclos de St Cyr – Depuis un an, des tentatives avoient été faites inutilement auprès du propriétaire Mr Amédée Hamon.*

prendre de nouveaux moyens, avant d'en venir aux travaux de construction, pour découvrir et acheter un terrain qui réunirait, avec le rapprochement, plus de convenance et de commodité. L'occasion ne fut pas longtemps, après mon acquisition consommée, sans se présenter au milieu de mes préoccupations et projets, je reportais toujours ma vue sur la propriété de Saint-Cyr, ayant toujours servi d'emplacement au presbytère de Crannes jusqu'à l'époque de la révolution de 89 ou le magnifique presbytère à l'heure existant fut détruit et toute sa belle dépendance aliénée. Mais comment espérer que le propriétaire, monsieur Amédée Hamon, jouissant d'une fortune considérable et sans besoin de vente, voulut, en définitive, consentir à sans dessaisir ? Déjà depuis un an à peu près, j'avais fait, dans ce but plusieurs tentatives auprès de lui, indirectes, il est vrai, sans avoir pu jamais, à chaque fois, obtenir de sa bouche qu'un décourageant refus. Comment oser revenir à la charge ?

F° 74

En marge : *Mr Hamon quitte le pays pour aller passer l'hiver dans le midi de la France – Le rapport de mutuelle bienveillance établis entre lui & Mr le curé – correspondance de l'un à l'autre.*

Ce que toutes ces considérations et ses démarches me faisoient regarder comme impossible d'obtenir, le désir d'en venir à mes fins me le fit tenter. À cette époque, c'est-à-dire dans le cours du mois de décembre, monsieur Hamon, pour raison de santé, avait quitté son domicile de La Fontenelle, en Saint-Denis-d'Orques, et de sa maison du Mans, pour aller passer l'hiver dans le Midi. Avant son départ, et pour pouvoir l'initier, si besoin il y avait, à de nouveaux sur choix des difficultés que j'éprouvais, et qui lui avoient servi d'occasion de me porter une bienveillance toute personnelle, j'avais eu la précaution de le prier de me faire passer l'adresse de son domicile une fois rendu. C'est adresse me parvint quelques temps après notre dernière entrevue, avec une lettre assez détaillée et par laquelle monsieur Hamon m'engageait, toujours dans le but de me prouver sa bienveillance, à le mettre au courant de tous mes embarras. Cette lettre me fournissant une si belle

F° 75

En marge : *Copie de la lettre adressée à Mr Hamon par Mr le curé pour le supplier de consentir à la vente de sa propriété de St Cyr.*

occasion non seulement de lui répondre, mais de lui adresser une demande formelle tendant à le prier de vouloir bien vendre sa propriété de Saint-Cyr, comme moyen unique et certain de voir la fin de tous mes embarras, et qu'à lui seul était réservé la possibilité de la solution prochaine de cette déplorable affaire. Voici donc textuellement une copie de la lettre que j'ai eu l'honneur d'adresser, à cette occasion, à Monsieur Amédée Hamon.

« Monsieur la position où je me trouve aujourd'hui est pour moi le sujet de tant de préoccupation et m'offre en perspective tant d'incertitudes pour mon avenir que mon esprit est dans une inquiétude des plus vives et mon cœur sous une étreinte que je sens beaucoup mieux que ma plume ne peut l'exprimer. Aussi, votre très honoré et si aimable lettre a-t-elle été pour moi un grand sujet de consolation. On est si heureux de rencontrer dans la vie un cœur qui sait compatir aux souffrances d'une âme affligée ! Et, puisque vous voulez bien me permettre de vous entretenir à cœur

F° 76

ouvert des perplexités de mon état présent, je le ferai de temps plus volontiers qu'il ne me reste plus d'espérance de pouvoir en sortir que par vous et que vous voulez bien me permettre d'entrer dans tous les détails nécessaires pour vous faire bien connaître tout ce qui s'est passé à Crannes depuis notre dernière entrevue. L'affaire du presbytère de Crannes a été fort mal conduite dès le principe. Les personnes chargées de visiter les lieux ont été fort imprudentes et excessivement maladroites dans leur première entrevue, leur offre et leur entretien avec Mr Gagnerie, propriétaire de la Crenaiserie. Leur entrevue a été plutôt celle d'un maître qui ordonne et dispose que celle d'un solliciteur qui a une faveur à obtenir. L'esprit public qui a été sur-le-champ mécontent de procédés péchant au double titre de la prudence et de l'habileté. Les offres énormes (6500 F) pour le seul achat de cette propriété sans les frais à faire ensuite pour la construction ont effrayés et indisposés tous les habitants. Enfin, leur entretien avec Mr Gagnerie, pendant lequel il s'est entendu qualifié des épithètes des plus dures, comme de tigre,

F° 77

de Juif, d'insatiable ambitieux, et vu ensuite menacé d'expropriation, a irrité cet homme au suprême degré, et loin de l'amener par voie de conciliation de raison et de douceur, comme l'exigeait l'intérêt de la chose, à accueillir la demande qui lui était faite, la porté d'abord à demander une somme de 8000 F pour prix de sa propriété, et, à la suite d'autres réflexions, à se refuser obstinément, et pour aucun prix, à consentir à la vente. Dès le principe et le jour même de leur visite à Crannes, Mr l'architecte et Mr le curé de canton, ont dû s'apercevoir que de semblables procédés n'étoient pas de mon goût. Je me permis même de leur faire observer que je ne pensais pas qu'ils eussent le droit d'expropriation quand tout cas, ce mot-là prononcé ne pouvait que porter un grand préjudice au projet. Ces réflexions que je fis en présence de quelques personnes furent connues bientôt dans la paroisse. C'était atteindre le but que je me proposais, de détruire un peu l'impression fâcheuse produite dans l'esprit des habitants par suite d'une entrevue si compromettante.

F° 78

Pour moi, Monsieur, Je voulais vous l'avouer, des procédés aussi irritants, si peu en rapport avec le bien de la chose, de la part d'hommes graves et censés, est une énigme que je n'ai pu encore expliquer. D'un autre côté, mon instituteur, qui, depuis longtemps était devenu mon ennemi par suite de blâmes que je lui avais adressés, à plusieurs reprises, pour la tenue de sa classe ou le

catéchisme n'étoit plus enseigné, ses irrévérences publiques à l'église, et ses relations habituelles avec la portion la plus irréligieuse des habitants, a crut faire une bonne fortune, dans ces circonstances critiques et fâcheuses pour moi, de quitter tout à coup le tabouret de 1er chantre que je lui faisais occuper à l'église. Cette détermination n'avait pas d'autre but que de jeter une irritation nouvelle dans les esprits, disposer les habitants à se détacher de moi, en un mot faire du scandale et produire un coup de théâtre qui devait rendre mon séjour désormais impossible à Crannes et frapper de stérilité un ministère de 16 années. Cet état de choses ne pouvait plus être toléré par moi ;

F° 79

Mais, comme dans nos explications des années précédentes entre cet homme et moi, je m'étais obligé à ne jamais faire aucune plainte auprès des inspecteurs sans l'en avoir prévenu auparavant, j'ai cru devoir l'informer que sa conduite envers moi me déliait désormais des engagements pris avec lui. C'était lui dire qu'il avait perdu tout titre à ma bienveillance, et que j'allais prendre des mesures pour provoquer au plutôt son départ qui fut arrêté sur-le-champ par Mr le vice-recteur et sur ma première demande. Aussitôt que sa dégradation d'instituteur communal lui eût été officiellement notifié, cet homme qui affectait de ne pas s'y attendre, fut tout à coup atteré et déplora ses torts amèrement. Cependant, Monsieur, le départ de Monsieur Grez n'a pas produit en général et surtout longtemps beaucoup de regrets de la part des habitants qui connaissait ses mauvais procédés envers moi. Et, comme l'affection qui n'est pas basée sur l'estime est une consolation trompeuse et de courte durée, Mr le Maire qui, dans plusieurs circonstances données, se trouvait sur la brèche avec monsieur Grez pour s'opposer au bien dans l'endroit et au projet de construction du presbytère,

F° 80

l'abandonna tout à coup, et d'amis prétendu qu'ils étoient, ces deux hommes ont brisé tout à coup leurs anciennes relations, à la suite d'altercations assez vives et se sont quittés fort mal. Il y avait à peine trois semaines que cet instituteur était sorti de Crannes pour se rendre à Dehaut où il avait été nommé par MMr les inspecteurs, que Mr le Maire de Crannes s'aperçut qu'une pièce de haute importance avoit disparu des archives de la mairie. Entr'autres conséquences fâcheuses pour lui, la perte de cette pièce, où était établies toutes les dépenses du bureau de charité, mettait le maire dans l'impossibilité de pouvoir justifier l'emploi des fonds qu'il avait eu vraiment. Il fait savoir sur le champ à Mr l'instituteur de Dehat que lui seul a pu, par mégarde ou autrement, comme dernier secrétaire de la mairie, perdre ou enlever la pièce en question, qu'il allait s'adresser au juge de paix pour aviser. Le sieur Grez ne crut pas devoir prendre ni détour ni retard. Il revient ici rapporter la pièce demandée. Arrivée

F° 81

Le samedi, il passe le dimanche à Crannes pour visiter ses amis qu'il réunit chez l'un deux où la nuit entière fut passée en orgies, intempérance et chants licencieux. À partir de ce moment, monsieur, l'opinion publique est revenue sur le compte de Mr Grez. On commence à mieux

comprendre que sa conduite, vis-à-vis de moi surtout, est fort blâmable, que depuis longtemps, il n'avait pour but que de me faire du mal et d'entraver l'affaire si épineuse du presbytère. Et comme en général, on sent la nécessité de sa construction et de son rapprochement de l'église. Mais il n'y a plus, monsieur, qu'un seul moyen possible pour réaliser ce double projet, c'est de tenter de nouveaux auprès de vous l'acquisition de votre propriété de Saint-Cyr. Vos dispositions toujours si bienveillantes pour Crannes, que vous nous avez accoutumé à vous voir à porter pour servir ses intérêts en toute circonstance, nous faut encore espérer que vous voudrez bien écouter notre demande et exaucer le vœu général d'une paroisse dont le bien être ne peut plus vous être indifférent.

F° 82

Animé par cet élan général et le partageant lui-même, le conseil municipal s'est rassemblé et tous ses membres, sans exception, ont pensé comme moi, monsieur, s'adresser à vous, comme étant le seul homme qui put leur venir en aide, en leur fournissant un emplacement convenable par son étendue et son rapprochement de l'église. Toutes les voies possibles d'acquisition pour cette fin où a été tentées inutilement auprès des propriétaires des terrains voisins de l'église. Ce n'est donc plus nous, mais vous seul qui est appelé à donner à notre projet un succès qui ne dépend plus que de vous. En effet, monsieur, si par malheur, surtout pour moi, la demande du conseil municipal ainsi que la supplique que j'ai l'honneur de vous adresser n'obtiennent pas auprès de vous, le résultat que nous en désirons, voici quelles seroient les conséquences que je vous conjure de mettre dans la balance, au moment où vous peserez tous les motifs qui détermineront la décision que vous allez prendre, avec l'intérêt et la bienveillance que vous m'avez toujours portés. Monseigneur

F° 83

L'évêque, s'étant prononcé pour le rapprochement du presbytère de l'église, a déclaré formellement que les fonds de la fabrique ne contribueroient en aucune manière ni à la réparation du vieux presbytère actuel, ni même à sa reconstruction sur l'emplacement où il se trouve aujourd'hui, et qu'il n'autoriserait l'emploi de ces fonds pour le nouveau presbytère que dans le cas seulement où on le rapprocherait de l'église. Delà, alternative pour la paroisse ou de reconstruire le presbytère sur le lieu où il se trouve ; et uniquement à ses frais, ou de présenter un emplacement plus rapproché de l'église pour participer aux bénéfices que lui offre la fabrique dans le dernier cas, la commune mécontente ne fera rien ; et alors l'évêque a déjà dit ce qu'il fera, enlèvera le curé, je deviens victime ; dans le second, si vous refusez de vous dessaisir de votre propriété la commune ne pouvant plus espérer un autre emplacement voisin de l'église, ne peut plus jamais se trouver en mesure de s'exonérer d'une partie des frais de construction par la voie qui lui est offerte, et dans ce second cas, comme dans le premier, je serai encore victime.

F° 84

Dans cette déplorable alternative et l'incertitude de mon avenir, si inquiétante pour moi, je n'ose pas, je vous l'avoue, m'arrêter à la pensée d'un refus de votre part. Pour vous amener à une

détermination favorable, et qui va déterminer mon sort, je voudrais monsieur, avoir autant de titres à présenter à votre bienveillance que mon impuissance me met dans l'impossibilité dans fournir. A moins que vous ne vouliez bien faire entrer pour quelque chose le désir que j'ai toujours eu de vous être agréable, l'application que j'ai toujours mise à saisir toutes les circonstances possible pour démontrer à mes paroissiens combien votre dévouement à servir leurs intérêts a toujours été assurée pour eux, et surtout, monsieur, surtout les liens d'affection qui m'unissent à une paroisse que j'ai toujours préférée à toute autre, qui a eu les prémices de mon ministère pastoral, que des propositions d'avancement quatre fois mises en avant par mes supérieurs n'ont pu me décider à rompre, que seize années d'administration

F° 85

En marge : *Copie de la réponse de mr Hamon qui annonce son consentement à la vente.*

spirituelle, et, il faut bien le dire, quelques fois assez difficile, n'ont fait que resserrer, que mes goûts et mes sympathies pour elle me dispose encore, malgré des difficultés véritables, à utiliser à son profit, ma force, la santé et le reste de ma vie sacerdotale si telle est la volonté de Dieu et celle de mes supérieurs. Je vous ai tout dit, monsieur. Pardon si mon long récit a pu vous causer des ennuis fastidieux. Je me suis autorisé, en cela, de la liberté que vous avez bien voulu me donner pour obtenir mon excuse aux yeux de votre patience.

J'ai l'honneur etc...

Crannes, 12 décembre 1857.

Mr Amédée Hamon, membre du conseil général de préfecture, chevalier de la Légion d'honneur, à Hyères (Var) maison Obert.

La réponse à cette lettre ne se fit pas attendre longtemps. Le dix huit de ce même mois, mr Hamon me fit l'honneur de m'adresser la réponse suivante

Monsieur le curé,

Votre lettre a vaincu l'obstination, bien naturelle

F° 86

du reste, que j'avais mis jusqu'à ce jour, à me désaisir de ma propriété de Saint-Cyr. Renfermé dans le même enclos de murs que ma ferme de la Grand-Maison, dont l'inconvénient est précisément de n'avoir pas assez de terrain voisin sous la main du fermier, sans aucun besoin de vendre, cette propriété, que j'ai reçue de mon père, était une de celles qui, pour ces motifs et sa position au centre de votre bourg, me présentait le plus d'agrément. L'affectueuse considération que je vous porte, monsieur le curé, ainsi que le bien que vous avez fait par votre zèle et votre prudence dans une paroisse où, jusqu'à vous, aucun de vos prédécesseurs n'avait pu prendre racine, sont les seuls motifs qui ont pu me décider à la vente de Saint-Cyr. C'est donc de ma part, une détermination arrêtée que je m'empresse de porter à votre connaissance pour vous rassurer au milieu de vos difficultés présentes. J'informe monsieur le maire des clauses et conditions de la vente.

Recevez la nouvelle assurance, je vous prie, de la considération distinguée avec laquelle j'ai l'honneur d'être

monsieur le curé, votre tout dévoué serviteur

Hyères, 16 décembre 1857

Hamon

F° 87

En marge : *Grande consolation que cette nouvelle procure à Mr le curé – il la communique au conseil municipal – Mr Hamon estime sa propriété à 5000 F.*

Au milieu de mes préoccupations et de mes difficultés sans nombre, on s'imaginera aisément avec quel transport de joie et de bonheur je reçus l'heureuse nouvelle que m'apportait cette lettre si impatientement attendue. J'avais enfin un emplacement convenable, voisin de l'église, à présenter à la commune pour y fixer son presbytère. C'était lever une difficulté qui jusqu'à leur s'était montrée sous l'aspect le plus décourageant pour trouver le moyen de la résoudre. La commune ne pouvait plus alléguer l'impossibilité de trouver un terrain convenable pour construire. Il ne me restait donc plus à faire que de m'assurer de son adhésion définitive pour acquérir d'abord et construire ensuite. Pour arriver à cette solution dernière, il fallait m'assurer du concours de messieurs les membres du conseil municipal quant à l'obligation de solliciter des secours de la commune, et de messieurs les marguilliers de la Fabrique pour la part qu'elle aurait elle-même à prendre pour aider à solder ses dépenses. La propriété de Monsieur Hamon était laissée par lui à la disposition de la commune pour le prix de 5000 francs. Restait ensuite les frais de construction qui exigeoient une somme bien plus considérable encore.

F° 88

En marge : *moyens employés pour obtenir l'adhésion de l'administration locale.*

Il n'y avait pas à espérer que la commune voulut et put couvrir tous ces frais avec ses ressources. En l'engageant à le faire, je n'aurais rien obtenu d'elle ; au lieu qu'en lui venant en aide par une subvention présentée par la fabrique, j'avais beaucoup plus de chance de réussir. Je me gardais bien de négliger ce moyen que j'avais à ma disposition. Et comme une affaire d'une telle gravité et de conséquences si onéreuses demandait pour être conduite à bonne fin l'adhésion bien assurée des administrateurs de la commune et de la fabrique, je pensais que la réunion entière et immédiate de tous ces braves gens devenait nécessaire. C'était le meilleur moyen de mettre en évidence leur volonté à cet égard, de les amener par voie d'honnêteté et de persuasion à leur faire émettre leur opinion que je me réservais et m'étois préparé à combattre en ce qu'elle eut pu montrer d'opposition à mon projet. Et puis, émise en présence de la réunion, toute décision prise par un membre en accord avec moi me semblait un compromis qui liait la partie engagée par sa parole. Pour tous ces motifs, et après avoir mûrement

F° 89

En marge : *Invitation d'un dîner lancée par M. le curé à tous les membres des conseils municipal & de fabrique*

réfléchi, je m'arrêtai en définitive à demander que cette réunion eût lieu chez moi. En conséquence j'adressai une invitation à tous les membres du conseil municipal et de la fabrique de me faire l'honneur de venir dîner chez moi le 30 décembre et discuter ensuite tous ensemble les projets concernant notre presbytère. C'était jouer gros jeu, je le sais, et prendre un moyen que la prudence ne conseillera pas toujours, car si je ne pouvais amener ces messieurs à entrer dans mes vues, je me préparais à voir ces bons paysans se vanter d'avoir été très bien accueillis et traités à la table de leur curé sans lui avoir donné la satisfaction d'appuyer ses projets. Ces procédés et beaucoup d'autres de ce genre sont assez souvent la conséquence et la suite d'avances faites vis-à-vis de personnes sans éducation. Quoiqu'il put en arriver, et comme ils se trouvaient parmi ces messieurs quelques hommes dignes, délicats et même disposés, ainsi que j'avais eu lieu de m'en assurer par avance, à entrer dans mes vues, je crus que mon invitation, que je savais devoir leur être très agréable, devait produire un heureux résultat. Je ne dus donc pas balancer un instant. A l'heure donnée

F° 90

En marge : *Aperçu du dîner vins etc - Mr le curé leur donne connaissance de son*

et au jour fixé, pas un seul de mes invités ne manqua à la réunion qui fut des plus agréables et des plus joyeuses. Il est vrai que de ma part rien ne fut omis pour donner à cette fête tout ce qui pouvait flatter mes convives. Les meilleurs vins de ma cave furent mis à leur disposition. En fait de vins étrangers, j'eus soin surtout, à la fin de notre dîner, de faire figurer d'excellent vin de Madère et de Malaga qu'une connaissance particulière m'avait expédié d'Espagne, quelques années auparavant. Sans dépasser pourtant les limites de la sobriété et d'une juste tempérance, un assez bon nombre de bouteilles de ces vins, inconnus pour le goût et le nom de la plupart de mes convives, furent débouchées dans cette circonstance et flattèrent singulièrement tous ces hommes. C'était le moment opportun qu'il fallait saisir pour agiter et traiter la question qui faisait le sujet de notre réunion. L'heure de donner l'assaut à la place venait de sonner. Il fallait avancer. Après un moment de silence demandé et obtenu, je commençai par leur faire comprendre brièvement mais très convenablement la nécessité de reconstruire

F° 91

En marge : *Double projet d'acquisition de l'enclos de St Cyr et de construction d'un presbytère – Il fait abandon de son traitement annuel de 200 établi sur les revenus de la fabrique – Nouvelle somme promise par lui à prélever sur la fabrique et autorisée et autorisée par l'évêque – Moyens de solder l'acquisition de l'enclose de St Cyr.*

le presbytère, qu'à cette nécessité première et bien comprise venait s'adjoindre une autre pour nous, celle de rapprocher le presbytère de l'église, mesure qui ne nécessiterait en plus que les frais d'acquisition que j'avais à leur offrir, au nom de Mr Hamon et d'après son consentement écrit, sa belle et vaste propriété de Saint-Cyr pour emplacement de leur presbytère, que dans le

cas où il serait disposé à accueillir cette seconde demande comme la première je mettais à leur disposition, pendant cinq années consécutives, mon supplément de traitement de 200 francs établi sur les fonds de la fabrique, qu'à cette somme, produisant celle de mille francs au bout des cinq années, je m'obligeais encore, comme président de la fabrique, à prélever sur ses deniers une autre somme de 1000 francs dans le but de leur venir en aide. Que si, au contraire, cette seconde proposition n'était pas acceptée par eux, ces deux sommes promises leur étoient retirées par décision épiscopale. Je leur fis voir ensuite que cette acquisition de terrain n'emporterait aucun frais pour la commune puisque le prix de cinq mille francs demandés par le propriétaire

F° 92

En marge : *Accueil bienveillant fait aux propositions de Mr le curé par l'autorité réunie à sa table – Compromis d'honneur signé, séance tenante par tous les convives.*

se trouverait entièrement payés d'abord avec le secours des 2000 francs offerts et ensuite par la vente de l'ancien presbytère et de son enclos qui ne seroient pas vendus moins de 3000 francs. Qu'il ne restait donc à la commune que les seuls frais de construction qui, outre qu'il ne lui seroient pas plus onéreux sur l'emplacement de St-Cyr, que sur celui de l'ancien presbytère, procureroient l'immense avantage du rapprochement de l'église. Ces simples réflexions parurent assez bien goûtées du plus grand nombre. Et après quelques observations, tous manifestèrent le désir qu'il fût, séance tenante, promis une somme à prélever sur les impôts de la commune pour frais de construction, et que, pour profiter des sommes que je mettais à leur disposition, il fallait, sans se séparer, s'engager encore par un compromis à faire de suite l'acquisition de Saint-Cyr. *Ces dispositions m'étoient trop favorable pour ne pas en profiter sur-le-champ*, et sans retard, je leur proposai d'en rédiger une délibération qu'ils signeroient tous ensuite.

F° 93

En marge : *Mr le curé rédige lui-même sur le champ les conventions et dont la copie est ci-contre*

Cette proposition fut accueillie à l'unanimité. En conséquence je rédigeais sous leurs yeux la pièce suivante : « Nous membres du conseil municipal de la commune de Crannes, soussignés, réunis au presbytère à l'effet de délibérer sur un projet d'acquisition de terrain pour emplacement d'un nouveau presbytère et de dépenses à faire ensuite pour travaux de construction. Vu une lettre de Monsieur le Préfet de la Sarthe en date du 24 du présent mois, portant autorisation de nous réunir extraordinairement pour le projet en question. Vu une lettre de Monsieur Hamon, chevalier de la Légion d'honneur, en date du 16 du courant adressée d'Hyères (Var) à Monsieur le curé de Crannes pour l'informer qu'il met à la disposition de la commune au prix de cinq mille francs, sa propriété de Saint-Cyr sise au bourg de Crannes, pour servir d'emplacement d'un presbytère à construire. Considérant :

- 1° que le presbytère actuel est dans un état de ruine et de vétusté à inspirer les craintes sérieuses d'un écoulement général et prochain ainsi qu'il a été constaté par expertise de Mr Nourry, architecte d'arrondissement.

- 2° que l'emplacement actuel, trop éloigné de l'église est et sera toujours une occasion de gêne et d'inconfort pour les habitants qui

F° 94

ont à recourir au ministère de Monsieur le curé, et de plainte de fondée de ce dernier pour ses rapports indispensables et fréquent avec l'église paroissiale.

- 3° que Monsieur Hutereau, curé de Crannes consent à faire pendant cinq années consécutives l'abandon de son supplément de traitement de deux cent francs, établi sur les revenus de la fabrique pour venir en aide à la commune dans le projet en question.
- 4° que messieurs les membres du conseil de fabrique s'obligent à prélever sur ses revenus annuels la somme de mille francs une fois versée, qu'ils mettent à notre disposition, également dans le but d'exonérer la commune mais à condition qu'elle ne sera exigible, ainsi que la précédente offerte par Mr le curé que dans le cas seulement ou le nouveau presbytère aura pour remplacement et dépendances la maison et le Clos de St-Cyr.
- 5° qu'une subvention probable sera accordée par l'État à la commune de Crannes point.

Avons à l'unanimité décidé et arrêté les conventions suivantes :

1° un presbytère nouveau sera construit, le plus tôt possible, aux frais de la commune et à l'aide des subventions ci-dessus

F° 95

énoncées. Les sommes nécessaires pour avance à faire aux ouvriers, si besoin il y a, seront empruntées par la commune et les intérêts annuels pris et payés sur la somme ci-dessus mentionnée de la fabrique.

2° la maison servant aujourd'hui de presbytère sera mise en vente avec l'enclos y attenant et vendue en totalité ou par partie, au profit de la commune, ou démoli si avantage il y a, pour utiliser les matériaux à la construction du nouveau presbytère ou à vendre séparément.

3° L'acquisition de Saint-Cyr sera payée à Mr Hamon avec les fonds provenant de la vente de l'ancien presbytère et sur les subventions offertes par la fabrique ou attendu du gouvernement.

4° La propriété offerte par Monsieur Hamon est et demeure achetée par nous pour la somme de 5000 francs et d'après les conditions et clauses établies par sa lettre en date du 15 du présent moi.

5° Enfin, les membres du conseil municipal,

F° 96**En marge : statistiques paroissiales**

comme aussi ceux du conseil de fabrique, pour ce qui les concerne, donnent pleins pouvoirs à Monsieur le Maire de Crannes pour la mise à exécution des présentes conventions, et à se dire et porter le représentant en tout et partout où besoin il en sera.

Fait et délibéré à Crannes, le 30 décembre 1857. Ont signé les membres du conseil municipal savoir : Lelong, maire, Ragot adjoint, Gadois, Compain, Lebaillif, Bouttemy, Gagnerie, Coutel, Piveron et Tessier, Terrien a déclaré ne se voir signer.

Ont signé ensuite les membres du conseil de fabrique, savoir Hutereaux, président, Tessier secrétaire, Lelong, trésorier, Letourneur Compain, Roulin et Guyot.

Dix-huit sépultures ont été faites dans le cours de cette année dont quatorze grandes. Il y en a eu sept mariages et dix-neuf naissances.

ANNEE 1858.

Le commencement de cette nouvelle année fut

F° 97

En marge : une forte réaction s'élève contre l'affaire du presbytère - Portion de la population qui y figure - L'orgueilleux Ragot, personnage presque fou, se met à la tête et s'en déclare le chef - Le but qu'il se propose.

signalé par une violente opposition de la part d'une portion des habitants contre le double projet concernant le presbytère. L'engagement d'honneur pris par messieurs les membres du conseil municipal et de la fabrique, ainsi que nous venons de le voir venait d'être comme dans la paroisse. Cette portion des opposants était, comme toujours, composée du plus grand nombre des carriers et de quelques hommes sans principes religieux et s'à toute mesure pour opérer le bien. Y figuraient surtout ceux que l'opinion publique a rangé au nombre d'hommes dangereux à la société pour leur sentiment politique. Ces hommes qui n'avoient pas encore eu de représentant avéré dans le conseil municipal, en trouvèrent un tout disposé à y appuyer leurs sentiments dans la personne de l'adjoint au maire, l'indéfinissable Ragot, fermier à Malvoisine. Ce membre du conseil municipal qui avait approuvé, comme on vient de le voir, par son adhésion et sa signature, le double projet du presbytère, et voté comme tous les autres membres une adresse de remerciement à Mr Hamon, s'imagina qu'en se rangeant du parti des mécontents il devenait le coryphée de l'opposition et arriverait à se

F° 98

En marge : *Mr le curé, pour combattre les efforts de l'opposition fait voir l'inconséquence des procédés de Ragot.*

voir porté par elle à obtenir la place de maire de la commune que son orgueil ambitionnait. Il n'en fallait pas davantage pour l'engager à se mettre à la disposition entière de cette fraction des habitants qui, pour ménager leurs intérêts plus encore que par esprit d'opposition malveillante grossissait de jour en jour. L'espoir donc d'être nommé maire d'abord, et l'assurance ensuite d'être soutenu d'un très grand nombre des habitants effrayés des dépenses projetées, lança cet homme à la tête de l'opposition et lui fit faire, comme nous allons le voir, les démarches les plus extravagantes pour arriver à ses fins. Justement effrayé des conséquences désastreuses qu'une aussi formidable opposition pouvait apporter au projet du presbytère, je donnais mes soins les plus empressés et les plus assidus à en contrebalancer les efforts en démontrant aux mécontents combien à la conduite du sieur Ragot devait être méprisables, même leurs yeux, en combattant un projet qui avait eu d'abord son entière adhésion, et à en encourageant messieurs les membres du conseil municipal à donner suite, et le

F° 99

En marge : *Démarches faites par Ragot auprès de Mr Hamon pour lui faire retirer sa promesse de vente.*

plus promptement possible, à un projet qui n'était encore appuyé par eux que par un compromis d'honneur et nullement par un vote et une délibération définitive. Comme nous l'avons vu je remarquai avec satisfaction que tous ces messieurs, sans aucune exception, comprennoient, aussi bien qu'au moment de leur engagement, qu'entre hommes d'honneur toute chose promise est due et qu'ils étoient bien consentants à faire l'acquisition de la propriété de St-Cyr et à voter ensuite la somme de 4000 francs promise par eux. Cette persistance à donner suite à ce double projet n'était pas de nature à calmer l'opposition. Le Sr Ragot organise en conséquence tous ses plans et bien probablement par une impulsion étrangère et qui a voulu rester inconnue. Il commence par se mettre en rapport direct avec Mr Hamon qu'il cherche par tous les moyens possibles à effrayer et à lui faire retirer sa promesse de vente. Il sait que s'il réussit de ce côté, il réduit à néant le double projet de presbytère. Puisque nous avons vu qu'il n'y avait plus que ce seul propriétaire qui put permettre un rapprochement du presbytère de l'église.

F° 100

En marge : *Raisons qu'il lui présente – Idée que l'opposition se fait de Ragot.*

En conséquence il lui écrit plusieurs lettres pour l'informer que les habitants sont fortement indisposés contre lui pour avoir appris que son offre de vente va les grever d'un nouvel impôt et qu'il n'eût plus à compter sur leur vote pour sa députation prochaine au Conseil Général comme il en avait disposé jusqu'alors. Nous étions alors au mois de mars, et la température moins froide venait de permettre à Mr Hamon de quitter le midi de la France où il avait passé l'hiver pour cause de santé affaiblie et de rentrer au Mans. Mr Ragot, toujours bouc émissaire de l'opposition qui s'en servait beaucoup moins par confiance et estime personnelles que pour

sa disposition toujours prête à rentrer dans ses vues, profite du retour de Mr Hamon au pays pour réitérer verbalement ses instances. Il va le trouver au Mans et à la Fontenelle de Saint-Denis à plusieurs reprises et époques différentes, toujours dans le but de le détourner de sa promesse de vente. Il le poursuit à la piste chez lui, sur les grandes routes par où il doit passer

F° 101

En marge : *L'affaire du presbytère se poursuit malgré l'opposition – Vote de l'acquisition de St Cyr et de 4000 F d'imposition – Ragot avise aux moyens de faire annuler la délibération.*

et il envoie successivement les domestiques de sa ferme ou quelque autre personne gagnée renouveler par d'autres voix que la sienne les instances qu'il a commencé auprès de Mr Hamon, dans l'espérance que les protestations de plusieurs personnes pourroient ébranler sa détermination première. Dans ces entrevues, les plus mauvaises passions sont mises en avant. Dans le double but de me perdre dans l'esprit de Mr Hamon, et de faire manquer le projet du presbytère. Pendant ce temps-là, l'affaire du presbytère activée est poursuivie par le conseil municipal, marchait son train. Dans la séance du mois de mai, le projet d'acquisition de St-Cyr fut mis aux voix et passa à l'unanimité. Il en fut de même du vote des 4000 F promis pour frais de construction et qui, à partir du 1er janvier 1859, furent établis sur les impôts pendant quatre ans, mille francs chaque année. L'acte de délibération de ce double projet fut rédigé, séance tenante, et signé par tous les membres, à l'exception, bien entendu,

F° 102

En marge : *Une maladresse du maire lui en donne l'occasion, détails – Il consulte plusieurs avocats.*

de l'obstiné Ragot qui promet à ses commettants d'aviser de suite aux moyens à prendre pour faire annuler et la délibération. Une maladresse du maire lui fournit malheureusement l'occasion et les moyens de réussir dans ses prétentions. En voici la raison. Le vote des 4000 F, pour être légal, demandait, outre l'avis du conseil municipal, l'assentiment des trente plus imposés de la commune. Une lettre de convocation leur fut donc adressée par Mr le Maire pour prendre part à la délibération. La loi demande, dans cette circonstance, que la lettre de convocation doit être mise au destinataire au moins 10 jours avant la réunion annoncée et que la date de cette lettre puisse le prouver avec évidence. Mr Ragot, qui sait passablement écrire, avait pris copie de la délibération et de la lettre de convocation adressée aux plus imposés. Muni de ces deux pièces, il se rend au Mans, va consulter plusieurs avocats pour savoir d'eux s'il n'y a pas moyen, en dernier ressort, d'annuler la délibération prise par le conseil municipal

F° 103

En marge : *Ils lui donnent gain de cause - Il va trouver le préfet qui déclare illégale la délibération du conseil municipal de Crannes*

de Crannes et l'assentiment donné, dans la même séance par la majorité des plus imposés. Ces derniers, en effet, a une assez forte majorité, avoient donné leur approbation au double projet. Il fut répondu au sieur Ragot que la formule de délibération était bonne et inattaquable sous le rapport de la rédaction mais qu'elle se trouvait frappée de nullité quant à la mise à exécution du double projet qu'elle énonçait par la raison que la lettre adressée aux plus imposés ne portait que neuf jours de date seulement avant l'époque de la convocation au lieu que la loi en exigeait impérieusement dix bien comptés. Cette heureuse découverte fut accueillie avec des transports de joie par l'adjoint de Crannes, et fit de ce jour l'un des plus heureux de sa vie. Il se rends à la préfecture, sollicite et obtient audience de Mr le Préfet, lui donne connaissance de l'avis émis par ses avocats et de son intention bien arrêtée de mettre opposition aux projets qui alloient être présentés à son approbation, l'assure que telle est aussi l'intention de la plus grande partie des habitants de Crannes tous mécontents et opposés comme lui, à ces deux projets.

F° 104

En marge : *Le préfet retourne au maire la délibération qui lui est adressée - Cette fâcheuse mesure attère Mr le curé et fournit un nouvel aliment aux mauvaises passions.*

Le préfet, très méticuleux, comme j'ai déjà eu l'occasion de le dire, en ce qui concerne les exigences prescrites par la loi, et aussi, assez peu favorable au projet, loin de mépriser, comme l'eût fait Monsieur Prou, son prédécesseur, beaucoup mieux disposé en faveur du clergé, une si légère infraction à la loi, qui ne dénotait que l'esprit de malveillance, promit au sieur Ragot de tenir compte de son observation et de rejeter, lorsqu'elle serait présentée, la délibération du conseil municipal de Crannes. En effet, peu de jours après la présentation de cette pièce à la préfecture, Mr Léon Chevreau la retourne au maire de Crannes en l'informant de son intention bien arrêtée de ne pas y donner suite pour motif de l'inobservation de la loi en ce qui concerne le laps de temps voulu par elle pour convocation des plus imposés. Cette détermination de la par du Préfet, fut pour moi un coup de foudre qui me parut arriver tout à point pour briser mon espérance dans le succès de mes projets et de mes entreprises

F° 105

En marge : *Raisons mises en avant par l'opposition pour faire échoir les projets - Mr Hamon paraît ébranlé et mécontent de la tournure des esprits - Il semble disposé à retirer sa promesse de vente.*

elle fournissait, en outre, un nouvel aliment aux passions les plus mauvaises mises en jeu jusqu'alors. L'affaire du presbytère était perdue, disait-on. Le curé ainsi que ses exigences était enfin connu du préfet qui rejetait tout projet d'achat d'emplacement et de construction de presbytère, et qu'il avait reconnu que 25 ou 30 mille francs seroient à peine suffisant pour combler ces dépenses. Ces propos et beaucoup d'autres tout aussi malveillants produisirent un très mauvais effet. Mr Hamon lui-même fort mécontent de se fâcheux contre temps et plus

encore de ce que le maire avait déjà conclu un arrangement pour la résiliation du bail des locataires de Saint-Cyr et de leur sortie assez prochaine, lorsqu'il n'avait encore de sa part qu'une promesse de vente, vint sur les lieux étudier les esprits et les dispositions des habitants. Comme l'opposition des carriers vint de suite, par l'intermédiaire de Ragot et de quelques autres lui exposer combien sa promesse de vente irritait les habitants, la détermination de cet homme parut sur le point de changer tout à coup. Il se rendit auprès de moi, accompagné

F° 106

En marge : *Mr le curé désespère en définitive du succès de l'affaire – Il cherche les raisons malveillantes présentées par l'opposition.*

du maire, et pendant plus d'une heure je ne vis dans l'entretien et le ton de cet homme qu'un esprit excessivement indisposé contre le projet du presbytère d'abord, et tout disposé ensuite et au contraire à retirer sa promesse de vente. Jamais, je l'avoue, depuis le commencement de cette affaire, je ne regardais comme plus probable et prochaine l'impossibilité de son succès. Je priais avec instance Mr Hamon de ne pas prendre une détermination si malheureuse et si funeste pour la paroisse, l'assurant que les informations qu'il avait recueillies, loin d'être l'expression générale du désir de la population de Crannes, surtout du conseil municipal et des personnes sensées, étoient la continuation de l'opposition que quelques personnes malveillantes qui dans toutes circonstances où le bien est à faire ont toujours réunis leurs efforts communs pour entraver l'administration, ne pouvant raisonnablement être considérées comme l'expression de la majorité. Que cette nouvelle tentative de leur part, encouragée par la faute, sans importance au fond, de l'administration locale, dénote l'orgueil

F° 107

de ces hommes blessés d'avoir vu jusqu'à ce jour leurs démarches sans succès, et ne doit être considérée que comme l'effort d'agonie d'une partie qui succombe dans la lutte. Ces réflexions et beaucoup d'autres que j'ometts à dessein pour ne pas consigner ici des traits biographiques que la conversation seule peut permettre dans une circonstance de l'importance de celle où je me trouvais finir par faire suspendre la résolution que Mr Hamon se réservait de prendre en définitive, relativement à cette affaire. Enfin je l'assurai, en le quittant, que l'administration locale, allait, par la raison que son amour-propre se trouvait engagé, réparer l'échec qu'elle venait d'éprouver, en sollicitant de la préfecture une autorisation de réunir extraordinairement le conseil municipal et les trente plus imposés pour traiter de nouveau cette affaire, avec l'observation surtout de toutes les formes légales. Enfin je promis à Mr Hamon, qu'avec de nouveaux soins et entretiens avec tous ces hommes, j'espérais encore les amener à émettre un second vote favorable à nos projets.

F° 108

En marge : *Dans cette fâcheuse circonstance, Mr le curé reprend ses voyages au Mans et agite l'affaire auprès de la préfecture et de l'évêché – Nouvelles demandes de l'opposition.*

Dans ces conjonctures aussi fâcheuses, je fis au Mans plusieurs voyages pour m'entendre avec Mr le Préfet et, surtout, pour mettre monseigneur au courant de tout ce qui se passait à Crannes. D'un autre côté, Mr le Maire, que je ne perdais pas de vue, agissait, à mon instigation, auprès de la préfecture pour obtenir une nouvelle autorisation de réunion pour le conseil municipal et les plus imposés. Quelques temps après ces démarches l'autorisation fut t'accordée. Devenu sage par le malheur qu'il avait eu de ne l'avoir pas été assez, toutes les prescriptions légales furent observées par Mr le Maire. Pendant ce temps Mr Ragot et ses dignes associés ne dormoient pas. Avec un zèle digne d'une meilleure cause, Ragot ne se donne de repos ni le jour ni nuit. Il se rend chez tous les plus imposés, surtout auprès de ceux qui étoient étrangers à la paroisse, quoique possédant des propriétés, et qui ne s'étoient pas rendus à la première convocation. Il les sollicite et les presse par tous les moyens

F° 109

En marge : *Convocation extraordinaire fixée par le préfet le 22 mai – Ragot compte sur un nouveau triomphe – Mr le curé travaille de nouveau les esprits et les prépare au vote du 22 mai.*

de se présenter à cette nouvelle convocation fixée extraordinairement par le préfet au 22 mai, les exhorte et les prie de se montrer énergiquement opposés au projet concernant le presbytère. La plupart de ces hommes, initié par le seul Ragot à tout ce qui se passait à Crannes, parurent plus ou moins disposés à entrer dans ses vues. Il le crut du moins, car depuis ce moment jusqu'au jour fixé pour cette seconde réunion, le sieur Ragot, alors d'abord poussé par quelques-uns des maîtres carriers, plus adroits que lui, ne déguisait plus son triomphe et le bon espoir qu'il avait pour le succès de ses entreprises. Enfin le grand jour du 22 mai arrive. Et si l'opposition s'était agitée, je n'avais pas été non plus sans faire beaucoup de démarches de jour et de nuit auprès des plus imposés pour m'assurer de leurs dispositions. La séance est ouverte à midi précis. Tous les membres du conseil municipal

F° 110

En marge : *L'opposition en masse se rend à la mairie – Inquiétude extrême de Mr le curé sur le résultat de cette séance.*

sans exception, s'y trouvèrent réunis. Parmi les plus imposés, ceux sur lesquels je pouvais compter comme favorables à mes projets, s'y rendirent aussi avec exactitude. Un seul, un meunier, menacé et intimidé par l'opposition, fit défaut. Il y avait à peu près un quart d'heure que la séance était proclamée ouverte, lorsque les membres de l'opposition qui s'étoient donnés rendez-vous à l'un des cabarets, se dirigèrent en masse compacte et comme un seul homme vers la salle de la mairie. Placé en observation dans une maison dévouée, j'examinais avec une anxiété mortelle est sous l'impression des craintes les plus émouvantes tous ces hommes passant avec la rapidité de l'ombre. Dire ce qui se passait alors dans mon esprit, mes

préoccupations, mes inquiétudes, mes alarmes qui se pressaient en foule et tout à la fois dans mon pauvre cerveau surexcité, est une affaire impossible à moi. On le comprendra bien mieux, du reste, que je ne pourrais l'exprimer. C'était, en effet,

F° 111

En marge : *Les projets sont débattus vivement de part & d'autre pendant 2 heures.*

le coût de vie ou de mort pour moi que ces personnages alloient décréter à leur séance si nos projets succombent sous un échec et à la suite de la délibération de ces hommes qui devrait être décisive puisqu'elle étoit la dernière, tout est irréparablement perdu pour moi, et il ne me restait plus, en perspective, après tant d'avances et de démarches faites par moi ou par d'autres personnes dévouées, qu'un sacrifice à faire, difficile il est vrai, mais commandée par les circonstances, celui de briser à jamais et au plus tôt les liens qui depuis près de 18 ans m'attachoient à Crannes. Avec de telles pensées et beaucoup d'autres, les deux heures de cette réunion d'hommes me parurent des années, tant étoit impatiente et grande pour moi l'inquiétude de connaître le résultat de leur délibération. Enfin, le secrétaire de la mairie, que j'avais dans ma confiance et qui m'avait promis de me donner connaissance, par l'intermédiaire d'une personne dévouée et présente, du résultat de la délibération aussitôt qu'il serait connu et avant d'en dresser l'acte, me fit passer sur les deux heures après-midi

F° 112

En marge : *Mr le curé reçoit l'heureuse nouvelle qu'un triomphe complet est assuré à sa cause – Joie extrême partagée par Mr le curé et ses partisans – Ragot, atterré par ce résultat inattendu de lui, malade, prêt à s'évanouir quitte la salle de la mairie et va recevoir des soins dans un cabaret.*

un tout petit billet portant ces quelques mots : « le tout passé à l'unanimité ». J'avoue que j'eus besoin de relire à plusieurs reprises ce simple énoncé pour pouvoir croire et comprendre ce que je lisais. Qui eût pu penser, en effet, qu'après tant d'opposition soutenue si opiniâtrement par un assez grand nombre de ces hommes, tous finiroient par comprendre et approuver la nécessité du rapprochement du presbytère de l'église et de sa reconstruction entière sur la propriété de Saint-Cyr ? Voilà pourtant ce qui venait de se passer et d'être arrêté et décrété à l'unanimité. Je me trompe : le Sr Ragot, le courageux et maladroit champion des hommes de l'opposition qui s'en étoient servi sans avoir leur confiance, éprouva sur-le-champ un étonnement si subit et si grand et par suite à un saisissement si violent qu'au vu et au sçu de toute l'assemblée il se trouva assez facilement indisposé pour être contraint de quitter la salle de délibération et n'eût que le temps de se rendre, pour éviter un évanouissement, à un cabaret voisin où lui furent prodigués tous les soins que demandait

F° 113

son état de prostration et d'abattement. Voilà donc le dénouement étonnant de tant de tapage produit par l'opposition contre un double projet qui m'avait causé tant de préoccupations d'esprit et d'inquiétude, pour lequel, dans le cours de tous les embarras qui en furent la suite, l'autorité locale s'est montrée toujours bien disposée. Une grande part des succès obtenu en faveur de cette cause, est due surtout à Mr Gadois, père, propriétaire au Mirail, à Mr Compain Deslais, maître carrier et propriétaire au bourg et Noël Tessier, fils, fermier des Rigaudières et propriétaire en cette paroisse, tous membres du conseil municipal qui ne se contentèrent pas d'apporter leur tribut de bonne et constante volonté par un vote favorable à l'entreprise mais encore profitèrent, en toute circonstance, de leurs ascendants sur leurs associés et de leur considération auprès des habitants pour amener les uns et les autres à entrer dans leurs vues et leur rang et à combattre avec eux contre l'opposition de quelques malveillants. Mr Rivière, percepteur de la commune, avec

F° 114

lequel je m'étais entendu et sur le dévouement duquel j'avais lieu de compter, contribua aussi puissamment dans cette séance où il voulut bien se rendre, à gagner l'attention de l'Assemblée en faveur de la cause du presbytère. Le succès, si longtemps douteux, que le pacte de l'ordre et des gens sensés venait d'obtenir pour l'acceptation et l'approbation du double projet concernant le presbytère fut, dans cette circonstance, un beau et véritable triomphe pour l'administration locale. C'était pour elle le moment de s'en prévaloir justement sans ostentation blessante mais par une supériorité digne et évidente qu'elle obtenait dans l'opinion générale sur le parti d'une minorité trop longtemps opposée et malveillante il est vrai, mais enfin terrassée et vaincue et qui, pour cette raison, quand elle n'aurait pas fini par donner son assentiment à l'affaire du presbytère comme elle venait de le faire, devait lui mériter quelques titres de bienveillance et d'oubli du passé auprès des vainqueurs. Il eût du en être ainsi, si, d'un autre côté, il n'avait été écrit

F° 115

d'avance que, par une fatalité déplorable, toute démarche en faveur du presbytère devait être marqué au coin de la maladresse dans les procédés et l'exécution. En effet, Mr le Maire, à la fin de cette séance, sitôt qu'il eut certitude par le relevé des votes successifs que la majorité des voix plus une était acquise au projet présenté, congédia à trois reprises différentes le reste de l'assemblée appeler comme les premiers à voter à tour de rôle, et leur enjoignit, sous prétexte qu'un plus grand nombre de voix devenait inutile, de quitter immédiatement la salle des délibérations. Or, ces hommes ainsi congédiés, à l'exception de deux, étoient précisément du nombre de ceux qui avoient fait si longtemps opposition aux projets et qui eussent été satisfaits de leur fournir l'occasion de marcher à la suite des premiers votant et surtout d'apposer leur signature à l'acte de délibération. Le mécontentement qu'ils éprouvèrent par suite d'une conduite si insultante et blessante pour leur amour propre, les irrita de nouveau au suprême degré entre l'administration

F° 116

et, par contrecoup contre les projets du presbytère qu'ils s'étoient proposés de venir appuyer. Quant au sieur Ragot, pour en finir avec cet homme à qui, assurément, j'ai donné, jusqu'ici et dans tout le cours de cette affaire, beaucoup trop d'importance, il adressa à la préfecture, quelques jours après cette séance, sa double démission signée et d'adjoint au maire de Crannes et de membre du conseil municipal de cette commune. Malgré cette démarche de sa part, et pour peindre d'un dernier trait cet orgueilleux paysan, le sieur Ragot non seulement regretta cette détermination qu'il venait de prendre, mais a eu l'audace, pourtant bien humiliante pour lui, de se présenter et assister, depuis, à toutes les séances du conseil municipal non seulement sans convocation de la part du maire, qui a le tort de l'y souffrir, mais encore avec la connaissance pour lui et tout le public que sa double démission a été reçue de Mr le Préfet qui a donné de suite un nouvel adjoint au maire de Crannes. Le double de l'importante délibération du 22 mai

F° 117

fut immédiatement adressée à Mr le Préfet de la Sarthe avec les plans de vie d'un nouveau presbytère dressé par l'architecte et le double de la délibération des marguilliers de la fabrique en ce qui concernait l'engagement de la somme de 2000 F contracté par elle et par moi au bénéfice de l'œuvre. Tous ces pièces réunies et revêtues des autorisations compétentes furent adressées au ministre des cultes avec une demande de secours de 2000 F appuyée par Mr le Préfet. J'aborde maintenant l'évaluation des dépenses nécessitées par le double projet d'achat de Saint-Cyr et de construction d'un presbytère et des ressources destinées à couvrir ces frais. L'acquisition de l'enclos de Saint-Cyr de la contenance de 54 ares de terrain y compris la vaste cour avec l'emplacement de tous les bâtiments, est fait et consentie pour la somme de cinq mille francs, convention ratifiée de nouveau par Mr Hamon dans une récente réponse à une lettre que je lui avais adressée à la suite de la réunion du 22 mai. Cette dépense fut couverte de la manière suivante par la vente de l'ancien presbytère et dépendance au prix de 3000 F, et ensuite la subvention de 2000 F offerte moitié par moi et moitié par la fabrique de l'église.

F° 118

Quant à la somme demandée pour les frais de la construction, elle se trouve établie au cahier des charges par Mr l'architecte lui-même au prix de huit mille huit cent quatre-vingt-seize francs, plus six cents francs pour frais dits imprévus. Cette somme se trouve couverte de cette manière : savoir 4000 F prélevés sur les impôts de la commune, 2600 F d'estimation de tous les matériaux provenant de la démolition des anciens bâtiments de Saint-Cyr. Enfin la somme de 2000 F déjà obtenue du gouvernement plus celle de 1000 F que Monseigneur l'évêque du Mans, à ma sollicitation, obtint, sur sa demande, de son excellence le ministre des cultes. Ce qui porte à 3000 F la subvention accordée par l'État au profit de la commune de Crannes. Je suspends ici et jusqu'à occasion donnée pour développement de nouveaux renseignements, le précis historique, avec tous ses détails et par là même un peu long, des difficultés qu'à rencontrées jusqu'à ce jour le double projet d'acquisition de terrain et de construction de presbytère. J'ai pris soin de mettre en regard aussi, les moyens employés pour parer les coups portés par l'opposition

et arriver au triomphe qui donne enfin aujourd'hui à nos entreprises la certitude d'un succès complet.

F° 119

En marge : *Chaleurs extraordinaires avec leur conséquence déplorable pour les récoltes.*

Cette même année 1858 offre pour particularité remarquable une chaleur et une sécheresse qu'on n'avait pas éprouvées⁵ depuis 1834. Le thermomètre s'est élevé constamment et pendant ait atteint a été...⁶ degré d'élévation. La chaleur excessive et persévérante dont je parle commença à se faire sentir dès la première partie du mois de mars et ne se ralentit un peu et pour quelques jours seulement que dans la dernière semaine de ce même mois. Les Moissons saisies si prématurément, donnèrent des inquiétudes sérieuses. Les terres maigres ou groussailleuses⁷ furent presque toutes frappées de stérilité et nulles pour la récolte, les épis n'ayant pas n'ayant pu sortir du fourreau et la paille fut desséchée avant la maturité. L'orge surtout y manqua presque partout. Le bled donna une paille très courte et périt dans quelques endroits. Celui qui put faire sortir du fourreau son épi fut d'assez bonne qualité, mais généralement frêle, petit et maigre.

F° 120

En marge : *Autres détails sur cette longue et désolante sécheresse.*

Les pommes de terre, pour la même cause, ne donnèrent presque aucune production. Les nouvelles ne purent parvenir à maturité, molle et sans consistance, elles furent retirées du sillon, démesurément petites. La sécheresse qui accompagna cette chaleur devint par sa continuation et par sa durée un véritable fléau général. Depuis le commencement de février jusqu'à la fin du mois de décembre, il ne plut pas, à l'exception d'une seule fois, le 27 du mois de mai, de manière à imbiber la terre d'un pouce d'eau seulement. Tous les légumes furent détruits et perdus, et les jardins entièrement dénudés. Beaucoup de haricots périclèrent avant la floraison. Les chanvres furent entièrement perdus et les plus longs atteignirent à peine deux ou trois pieds. Le lit de la Gée, comme les autres rivières, fut entièrement mis à sec, et les moulins de la paroisse, l'impossibilité de moudre. Pour cette raison le prix des farines prit une augmentation considérable parce qu'il ne resta plus comme capable de moudre les grains, que quelques Moulins situés sur les grands cours d'eau. Les meuniers

F° 121

de Crannes furent obligés pendant toute l'année de charroyer les grains à Roëzé, à Spay, à Noyen et Avoise pour les faire moudre aux moulins de ces paroisses qui, par leur position sur la Sarthe, étoient mis en activité pendant une partie seulement de la journée. Comme chacun de ces meuniers passaient à tour de rôle, il arrivait bien fréquemment qu'une fois rendus à ces grands

⁵ Température manquante

⁶ Ibid.

⁷ Terrain caillouteux et argileux = grouas

moulins, ils étoient obligés d'y séjourner pendant cinq à six jours sans pouvoir moudre. Il est même arrivé qu'après ce laps de temps, quelques-uns ramenoient et sans avoir pu les faire moudre, les pochées de grains à leurs pratiques. Cette désolante sécheresse fit tarir tous les puits de la paroisse à tel point que, pour ne parler que de ceux du bourg, il ne s'en trouva plus qu'un seul à fournir, à l'automne, une eau potable. De toutes les fermes de la campagne, sans aucune exception, on venait au bourg puiser de l'eau à la Gée à plains tonneaux pour abreuver les bestiaux, lorsqu'on ne les y amenoient pas eux-mêmes. On conçut même,

F° 122

sur la fin de l'automne, des craintes sérieuses de ne pouvoir, même par ce moyen, trouver assez d'eau pour abreuver les bestiaux de la paroisse. Enfin une dernière conséquence de cette fâcheuse sécheresse, outre le manque d'eau qu'on ménageait presque à l'égal du vin, fut la stérilité des productions pour les besoins des animaux. L'herbe, la paille, les foin, tout manqua à la fois, et atteignirent un prix exorbitant. Les prairies présentoient l'aspect, au temps où elles auroient dû donner leur récolte, d'un terrain ravagé par un incendie et de laissoient pas apparence d'un brin d'herbe. Les meilleurs prés purent à peine être fauché tant les herbes étoient courtes et peu fournies. Dans plusieurs localités, il fut fait défense, par mesure de précaution, aux habitants de puiser de l'eau aux puits comme aux rivières pour tout autre besoin que pour celui du ménage ou de l'abreuvement des animaux. Il arriva ici, plusieurs fois, que des personnes se levèrent dans le cours de la nuit, pour aller aux puits de leurs voisins, voler l'eau qu'elles ne pouvoient plus se procurer chez elles.

F° 123

En marge : *Majestueuse comète de Donati détails*⁸.

Outre la sécheresse désolante dont je viens de parler, ce qui rendra surtout cette année remarquable, c'est l'admirable et majestueuse comète de Donati. Ainsi appelée du nom de l'astronome italien qui eût l'honneur d'en remarquer les premiers vestiges au firmament, la comète de cette année, l'une des plus belles qu'on dit avoir jamais été aperçue, fit son apparition pour la France, d'une manière bien visible, vers le commencement du mois de juillet, après avoir été découverte par Donati le 2 du mois de juin. Comme par suite de la sécheresse de cette année, l'atmosphère des nuits fut constamment vive et resplendissante, jamais peut-être il ne fut plus facile de contempler, chaque soir, une comète précédente dans toute sa beauté, comme il fut possible de le faire pour la comète de 1858. Ce fut, pendant les quatre mois de sa présence parmi nous, un spectacle ravissant qu'on aimait, chaque soir, à contempler et toujours avec un nouveau plaisir. Son noyau étoit remarquable par sa petite dimension et principalement par la vivacité de son éclat

⁸ Comète de Donati : « La comète Donati (désignation officielle : C/1858 L1 et 1858 VI) est une comète nommée d'après l'astronome italien Giovanni Battista Donati qui l'observa pour la première fois le 2 juin 1858. Elle est considérée comme non périodique. Après la Grande comète de 1811, ce fut la plus brillante comète observée au xix^e siècle. Ce fut également la première comète à être photographiée. Elle est passée au plus près de la Terre le 10 octobre 1858 ; son prochain passage au périhélie est prévu dans la deuxième moitié du IV^e millénaire ». – source wikipédia

F° 124

et la pureté de sa lumière resplendissante. Sa queue s'étalait en forme d'un magnifique éventail, du midi au nord. Pendant les mois de juillet, août et une partie de septembre, cette majestueuse comète ornait le firmament les nuits entières, et offrait à l'œil un spectacle des plus ravissant et des plus capables d'imprimer dans l'âme l'idée la plus sensible de la grandeur de Dieu. Au commencement du mois d'octobre, la belle comète de Donati s'éloigna de nous. Moins brillante, douée d'une queue moins longue, se couchant presque en même temps que le soleil, et effacée par la clarté de la lune, elle disparut à nos yeux pour n'être plus visible aux astronomes. Mais comme si elle eût voulu donner à la génération présente, qui ne doit jamais la revoir, et au moment de disparaître, le plus beau spectacle qu'elle eût offert jusqu'alors, le 5 octobre, au soir, elle passa exactement devant la belle étoile Arcturus. Jamais peut-être il ne fut donné à l'homme de contempler au ciel un plus émouvant spectacle. Cette dernière étoile se voyait à une très légère distance au-dessus du noyau de la comète, derrière l'origine de sa queue. Le vulgaire crut, ce jour-là, qu'il

F° 125

En marge : *Aperçu de la récolte – Abondance des fruits*

Il y avait deux comètes, car l'éclat de l'étoile et celui de la comète étoient à peu près les mêmes. La comète Donati s'est rapprochée du soleil jusqu'au 30 septembre. Elle n'en n'était plus alors qu'à environ 18 millions de lieues. Tout en s'éloignant du soleil, elle a continué à se rapprocher de la terre jusqu'au 10, époque où sa distance n'était plus que de 14 à 15 millions de lieues et où elle atteignait pour nous son maximum d'éclat. Un dernier phénomène qui signala les derniers jours de la comète, c'est que depuis le 5 octobre sa queue qui s'infléchissait dans un sens, s'est infléchie en sens contraire à mesure qu'elle s'éloignait du soleil.

La récolte cette année, assez nulle pour les menus grains et surtout pour l'orge qui ne présentait qu'une longue écorce flétrie et desséchée par la chaleur, fut assez remarquable pour le rendement et la qualité des bleds. Le prix de ces derniers a varié, dans le cours de l'année, de 3 F à 3 F 50. Cet l'orge, s'est presque constamment maintenu à 2 F le décalitre.

Les fruits, qui avoient manqué depuis 3 ans, ont reparu cette année en assez forte abondance. Les pommes à cidre se sont vendues 15 F la pipe.

F° 126

En marge : *Vendange de 1858 – Décret impérial autorisant l'acquisition de la propriété de Mr Hamon et le plan de construction du nouveau presbytère.*

Les vendanges, d'une magnifique apparence pour la maturité des raisins, furent ouverte le 11 octobre et par un très beau temps. La grande sécheresse exceptionnelle de cette année n'a pas permis le développement ordinaire pour la grosseur des grains et le rendement en vin. Mais nous avons été dédommagé amplement par la qualité qui sera d'une supériorité que n'ont pas eu nos vins depuis 1834. Les rouges sont admirablement peints. La récolte a donné

généralement une basse au quartier. Ces vins ne se déposent pas aisément, après plusieurs mois d'intonation, et conservent une douceur remarquable, deux marques assurées d'une qualité incontestable. Les prix, au bouillon, sont de 60 F et 80 F pour les vins rouges.

Examiné et approuvé par le Conseil d'État, le dossier du presbytère, à sa sortie des cabinets du ministère des cultes, et de celui de l'intérieur, est, après 9 mois d'envoi à Paris, présenté à la signature de l'empereur. Le décret autorisant l'acquisition de Saint-Cyr et le plan de construction du

F° 127

En marge : *Mouvement de la population en 1858 – Approbation du plan du presbytère par le conseil des bâtiments civils.*

nouveau presbytère fut signé à Compiègne par sa majesté Napoléon III, le dimanche 14 novembre, et adressé immédiatement à Mr Léon Chevreau, préfet de la Sarthe qui en informa Monsieur le Maire de Crannes, quelques jours après l'avoir reçu.

Le mouvement de la population de Crannes, pour l'année 1858 se répartit ainsi qu'il suit :
Mariage 4 - Naissances 13 - Décès 18 dont 13 grandes personnes et 5 enfants.

ANNEE 1859

Le lundi, 3 du mois de janvier de cette année, le plan du nouveau presbytère, dressé par Monsieur Nourry, architecte de l'arrondissement du Mans, est présenté à l'examen du conseil des bâtiments civils. Messieurs les membres du Conseil donnent au plan présenter leur entière approbation, avec injonction toutefois de tourner sur la

F° 128

En marge : *Adjudication des travaux de construction du presbytère de Crannes.*

rue la façade du presbytère à construire, contrairement à l'orientation du midi qu'à ma prière monsieur l'architecte lui avait donné sur son plan. Le dimanche, 13 février, sur l'heure de midi, après un mois d'affiches dressées ou publiées en divers lieux du département de la Sarthe, toutes les prescriptions et formalités requises et voulues par la loi ayant été remplies, l'adjudication des travaux du presbytère à construire sur l'emplacement de Saint-Cyr, a eu lieu en la salle de la mairie de Crannes, sous la présidence de Monsieur le Maire, et par soumissions cachetées, en présence de Monsieur Nourry architecte, Rivière percepteur de Crannes, Descars, notaire et maire à Vallon, de messieurs les membres du conseil municipal de Crannes, savoir : Lelong, maire, Coutelle adjoint, fermier de la Grand' Maison, Gadois, père, propriétaire au Mirail, Tercin, propriétaire aux Grimaux, Piveron, propriétaire de Malvoisine, Compain Deslais, maître carrier et propriétaire au bourg, Lebaillif,

F° 129

En marge : *Séance à la mairie pour recevoir les soumissions des entrepreneurs de la construction du presbytère.*

Fermier de Crenon, Boutteny, fermier de l'Épinay, Gagnerie, boulanger et propriétaire au bourg, Tessier, fermier des Rigaudières ; et, encore, en présence de messieurs les membres du conseil de fabrique de l'église de Crannes, savoir : Hutereau, Pierre Philippe, curé du dit Crannes, Président, Lelong, Louis, trésorier, Tesier Noël, secrétaire, Compain Deslais François, Guyot Théophile, cultivateur à la Moinerie, Letourneux Joseph, cultivateur au Coudray et Roulin Julien, tailleur de pierre à Chantdollin, lesquels témoins établis ont signé la présente rédaction destinée à perpétuer le souvenir de l'érection du nouveau presbytère et à servir de témoignage auprès des générations futures, de la part active et du concours bienveillant que tous ont apportés à cette œuvre de paroisse.

Signatures des personnes citées

Après une heure et demie de séance tenue pour cette adjudication, monsieur le président l'a déclarée close et terminée. Il a procédé ensuite à l'ouverture des soumissions déposées sur le

F° 130

bureau, et en a constaté le nombre de trois rédigées sur papier timbré, formalité exigée par la loi.

La première était celle d'un entrepreneur du Mans, nommé Maignée, avec une offre d'un centime de rabais sur le prix de tous les travaux. La seconde a été présentée par François Bourné, charpentier à Brûlon, avec diminution de deux centimes de rabais.

La troisième enfin, a été celle d'un sieur Guimon, maçon à Loué qui demandait trois centimes d'augmentation. Mr l'architecte, présent, ayant vu dans la proposition de cet ouvrier une censure évidente de l'estimation des travaux dressée par lui sur le cahier des charges, et l'assemblée délibérante toute entière, une provocation insultante avec oubli des convenances dues à l'autorité locale, tant par le contenu de cette soumission que par la tenue et les paroles de cet ouvrier, donnèrent l'ordre au garde-champêtre de mettre le sieur Guimon hors de la salle de délibération, ce qui fut exécuté immédiatement en présence de toute l'assemblée. Pour se consoler de cette humiliation flétrissante, Guimon fut rejoindre l'ex-adjoint (toujours Ragot) avec quelques-uns de ses dignes associés qui l'attendoient à la porte et le fêtèrent le reste de la soirée, au cabaret, au milieu de

F° 131

copieuse libation et de chanson bachique. C'était le chant du cygne préluant l'agonie de cette vie de courageuse opposition et de ses derniers efforts contre le projet de presbytère. Ici s'est enfin terminé le rôle joué avec tant de persistance de malignité et d'énergie par ces hommes que j'ai constamment trouvé en brèche contre mes entreprises pour le succès du nouveau presbytère. La soumission du sieur François Bourné, constatant deux centimes de rabais, et, par conséquent, un bénéfice de 177 F, au profit de la commune sur l'entreprise des travaux du presbytère, a été

reçue, au nom de l'Assemblée, par Mr le Président. En conséquence le sieur Bourné a été, séance tenante, déclaré et reconnu adjudicataire de l'entreprise, et, à défaut de fonds propres suffisants demandés par la loi, dans cette circonstance, a présenté Monsieur Alphonse Noyée, menuisier maître, au bourg de Loué, qui a accepté et s'est déclaré garant de l'entreprise. Le sieur Bourné fait parti d'une société d'ouvriers travaillant depuis longtemps sous la direction de Monsieur l'architecte dont elle a la confiance. Cette société se compose ainsi qu'il suit de : François Bournet

F° 132

En marge : Quelques pluies viennent enfin raviver les sources.

charpentier à Brûlon, Alphonse Noyée menuisier à Loué, Louis Maurien couvreur à Brûlon, René Hubert maçon à Poillé qui s'engagent chacun pour leur partie et profession à exécuter tous les travaux nécessaires à la construction du presbytère. Sur mes instances et recommandations ces messieurs ont consenti à prendre pour fournisseur de toute la pierre de taille le sieur Pierre Tessier dit Saint-Hubert, pour fournisseur de la pierre dure nécessaire, monsieur Compain-Deslais, propriétaire de la perrière de Chandolin. Cette société s'est adjoint et choisi pour les ouvrages de serrurerie Monsieur François Paris serrurier à Vallon, pour peintre Monsieur Victor Bouvier Dumaine de Loué, pour plafonneur François Blin de Loué, pour ferblantier Ernest Compain de Vallon. Tout ces divers ouvriers ont, sur ma demande, apposé ici leur signature.

F. Bournet, charpentier, A. Noyée, menuisier, François Paris, serrurier, Victor Bouvier dit Lemaine, peintre et vitrier.

Depuis plus d'un an, la terre n'avais pas reçu autant d'eau que dans cette première partie du mois de février sans en avoir reçu suffisamment pour être bien arrivé et selon les besoins, après la désolante

F° 133

En marge : Démolition des derniers restes de l'ancien presbytère ayant servi de maison au bordage de St Cyr depuis la révolution.

sécheresse de l'année dernière, l'eau est tombée par intervalle, pendant quatre à cinq jours, et par ondées assez fortes pour permettre les débordements de la Gée sur les prairies qui la bordent et les arroser suffisamment.

La démolition des bâtiments anciens de Saint-Cyr a commencé le 1er mars. Il ne restait plus de l'ancien presbytère, l'un des plus beaux et des plus vastes du pays, que la salle qui n'avait pas moins de 8 mètres tant sur sa largeur que sa longueur. La démolition des murailles de cet appartement, lézardées en plusieurs endroits, a constaté une haute antiquité et trois pieds d'épaisseur. La base des murs surtout, peut-être plus antique encore, avait une telle solidité que la pioche pouvait à peine y mordre. La façade de cette dernière et unique pièce de l'ancienne et vénérable demeure de mes prédécesseurs était tournée au midi. Rarement dans ma vie, j'ai eu l'occasion d'éprouver plus d'émotions que dans cette circonstance. Témoin presque assidu de

cette démolition, les réflexions les plus sévèrement empreintes de mélancolique tristesse, d'une part, et de précieux souvenirs, de l'autre, se succédoient dans mon imagination. Tombant successivement et comme à regret, ces pierres, posées là depuis si longtemps par les soins de mes vénérables prédécesseurs, sembloient être autant de voix pour désapprouver cette démolition

F° 134

Jugée et devenue pourtant nécessaire pour les besoins de la nouvelle construction et régulariser les plans des lieux. Les souvenirs qu'elle rappeloient à mon esprit n'étoient pas moins émouvants. Il me semblait voir, avec leurs costumes, leur puissance et leur sainteté, tous ces vénérables et ancien du sacerdoce qui avoient sanctifié ces mêmes lieux par leurs prières et leurs bonnes œuvres, habités si longtemps, visités si fréquemment cette dernière et principale pièce de leur presbytère et qui tombait, pour n'être jamais réédifier sur ce même endroit, sous les efforts des démolisseurs. Outre ce seul reste de l'ancien presbytère, la démolition de Saint-Cyr comprenait encore une maison, servant aux fermiers, plus rapprochée du chemin, au nord, en entrant, une assez vaste grange, une belle étable, une chambre, une cave à solives, vastes greniers, une boulangerie et trois toits à porcs de nouvelle construction. Une seule maison avec chambre, au bas de la cour, a été exceptée de cette démolition générale et conservée par l'administration pour servir de buanderie au presbytère à construire. Sous les fondements de la salle de l'ancien presbytère on a trouvé une cuillère à manger de très antique module, en cuivre fort, avec manche excessivement court. J'ai entendu dire aux anciens contre fois, dans nos contrées,

F° 135

En marge : *L'architecte se rend sur les lieux pour déterminer l'emplacement du presbytère et en jeter les fondations.*

les personnes aisée faisoient de ces cuillères et les portoient ordinairement dans leur poche point, probablement pour éviter le vert-de-gris. Voilà ce qui explique le peu de longueur donné au manche.

Le jeudi, dix-sept mars, à 4h du soir, monsieur l'architecte s'est rendu sur les lieux pour déterminer le nouvel emplacement à donner au presbytère et poser les jalons pour les fondements selon l'étendue établie sur le plan pour la construction. Ainsi que je l'ai établi en son lieu, deux changements importants avoient été faits au plan présenté par l'architecte, par le Conseil des bâtiments civils dans sa séance du trois janvier dernier. Ces deux changements portoient sur l'orientation et l'emplacement à donner au nouveau presbytère. Le plan dressé par l'architecte demandait que les bâtiments eussent la façade tournée au midi et qu'ils fussent construit sur la vaste cour de Saint-Cyr. Le Conseil des bâtiments civil, appelé a prononcé au dernier ressort avant de mettre à exécution le plan qui est soumis à son approbation jugea convenable et arrêta que le plan

F° 136

du nouveau presbytère de Crannes subirait les deux modifications suivantes :

1°) que le presbytère serait élevé à la hauteur des terres de l'enclos et, par là, reporté à l'entrée de cet enclos lui-même.

2°) que sa façade serait tournée du côté de la rue.

En conséquence ayant reçu l'ordre de se conformer à ces nouvelles prescriptions imposées par autorité compétente, Monsieur Nourry, l'architecte, est venu aujourd'hui en arrêter l'exécution sur les lieux. Donc, si, à l'avenir, l'orientation où l'emplacement du presbytère doivent présenter à dignes successeurs quelques motifs de blâmes et de désapprobation, je les prie de vouloir bien considérer que sous ce double rapport Mr l'architecte ni moi n'avons eu ni liberté d'action ni avis à émettre, et que nous avons dû nous conformer, comme il se pratique du reste toujours en pareille circonstance, aux prescriptions impérieusement obligatoires qui nous étoient imposées par décision du Conseil des bâtiments civils.

F° 137

En marge : *Cérémonie pratiquée pour la pose de la 1^{ère} pierre remise après Pâques à raison du temps présent du Carême – Deux fortes gelées du 17 et 18 avril détruisent la belle apparence présentée par les vignes.*

Le sept avril, jeudi de la quatrième semaine de carême, après 8 jours passés à creuser, dans tout leur ensemble, les fondements du nouveau presbytère, la première pierre de cet édifice a été posée par les ouvriers eux-mêmes sans cérémonie aucune. A raison du temps présent du Carême, et pour ne pas fournir aux ouvriers l'occasion d'aucun excès, ces hommes, sur ma demande, ou bien voulu remettre après les Pâques, à convoquer, ainsi qu'ils en ont l'usage, les autorités locales à la cérémonie qu'ils font en pareille occurrence. Cette cérémonie, établie au profit des ouvriers, a été en conséquence remise à l'époque de la pose de la pierre du socle où sera gravée l'inscription destinée à rappeler l'époque de la construction du presbytère.

Dans la nuit du samedi au dimanche des Rameaux, de cette année 17 avril, une forte gelée à glace s'est fait sentir sur les 3 hres du matin et a perdu entièrement toutes nos vignes, et par une complication de malheur la nuit suivante du dimanche au lundi a été aussi désastreuse la même gelée ayant continué à sévir aussi fortement que la veille. C'est deux gelées sont venues à la fin d'un hyver remarquable par une température

F° 138

En marge : *En dehors du plan et du cahier des charges, deux belles assises de pierre de Chandollain sont établies, à fleur de terre, pour consolider la construction du presbytère.*

excessivement douce et qui ne s'était pas encore démentie. Pendant tout le cours de cet hiver on n'a vu ni gelée, ni verglas, et pas un seul flocon de neige. Les premiers jours de ce mois ont été tellement chaud que le thermomètre a presque toujours marqué 27 et même 28° jusqu'au samedi soir veille de la gelée. Aussi, nos vignes avoient la plus belle apparence. Comme les pousses

étoient excessivement avancées et déjà beaucoup en feuilles, surtout le blanc, on apercevait le grain de raisin, et d'une manière très fournie sur plusieurs pieds de vigne. Ces deux nuits ont suffi, pour faire évanouir toutes ces belles espérances et causer à la vigne un dommage qui se fera sentir pendant deux années consécutives.

Dans le but de donner une forte assise au presbytère et d'en consolider les murailles, après avoir réuni mon conseil de fabrique et obtenu son assentiment, j'ai fait poser tout autour de cet édifice un socle de pierre dure de Chandollain en double assise. Mr Compain-Deslais qui exploite cette carrière, membre du conseil de fabrique et du conseil municipal, a été chargé par moi de faire ce travail. La dépense s'élevant à la somme de 600 F sera supportée, comme travail imprévu, par la Fabrique et soldée de ses propres deniers.

F° 139

En marge : *Substitution par les ouvriers de la cendre de chaux à la chaux et de la tuffe au sable, malgré ma protestation.*

Une discussion assez vive s'est élevée, dans ces premiers jours de construction du presbytère, entre Mr le Maire et l'architecte d'une part et moi de l'autre. Voici à quelle occasion le cahier des charges portant clause expresse que le mortier sera composé d'un tiers de chaux bien éteinte et non noyé et d'autant de sable de première qualité. Dès le commencement des fondations, je remarquai que les ouvriers substituoient la cendre de chaud à la chaux elle-même et la simple tuffe du pays au sable. Je crus devoir informer Mr l'architecte de cette infraction apportée déjà au cahier des charges dressé par lui. Ma lettre eut pour effet d'obliger Mr Nourry à se transporter sur les lieux. Loin de tenir à ces conditions établies, Mr l'architecte, en accord parfait avec le maire gagné aux ouvriers par les tasses de café qu'ils lui payèrent autorisa la continuation des matières employées pour le mortier et malgré mes observations. C'était tout simplement se mettre en opposition avec les conventions prises et approuvées par cette société d'ouvriers protégée exclusivement par cet architecte et leur donner occasion d'épargner et à leur profit une dépense de cinq cent francs au moins. Je tiens à concilier, avec cette incroyable dérogation aux prescriptions les seules approuvées par le préfet et acceptées par les ouvriers au jour de l'adjudication, cette protestation

F° 140

En marge : *Cérémonie de la pose de la 1^{ère} pierre – Commencement du travail de charpenterie.*

que j'ai fait, à cette occasion, tant pour tenir à l'observation des engagements pris que pour veiller à l'emploi des bonnes matières apportées à la construction. Je n'ai donc, en définitive, recueilli, de cette démarche faite pour sauvegarder les intérêts locaux, que les mécontentements et les railleries des ouvriers intéressés.

Le mercredi, 3 mai, la cérémonie d'usage pour la pose d'une pierre, retardé comme je l'ai dit à cause du Carême, a été fait en présence de messieurs les membres du conseil municipal et du conseil de fabrique convoqué à cet effet. Cette pierre, la première posée en fait de pierre de taille, est assise sur le socle, au haut du perron, à droite, à l'entrée du vestibule. On y a gravé

une petite croix pour la distinguer des autres et rappeler cette cérémonie qui a pu produire une centaine de francs aux ouvriers ~~dont 25 francs donnés par moi.~~

Le vendredi 20 mai, les maçons ayant terminé leurs travaux pour les murs extérieurs de refente et cloisons en brique, du rez-de-chaussée du presbytère jusqu'à la naissance du premier étage, le charpentier a commencé à poser les soliveaux, et ses

F° 141

En marge : *1^{ère} visite de l'architecte sa connivence avec les ouvriers lui fait négliger l'examen des travaux et des matières employées par eux.*

rinçoirs de cheminée. Comme ce travail avait été préparé d'avance, les soliveaux se sont trouvés montés dès le 27 du même mois.

Le mardi, 24 mai, l'architecte a fait sa première visite au chantier des ouvriers, depuis le commencement des travaux. Cette première visite n'a pu avoir d'autre but que celui de constater la fin des travaux du rez-de-chaussée de la part des maçons. Car monsieur l'architecte ne s'est même pas donné la peine de considérer les matières employées pour ses travaux et la manière dont ils avaient été exécutés. Aucune inspection, non plus, n'a été faite du bois vieux employé par le charpentier pour composer ses soliveaux. Ce bois, sortant de la charpente de l'ancienne maison de St Cyr, était plein de mortaise, vermoulu, gercé et de la plus mauvaise qualité. Le Maire, comme l'architecte, vendu aux ouvriers, reste dans la plus complète indifférence sur ces matières employées et la manière dont les travaux sont exécutés. La première et seule observation faite par moi relativement à la substitution de la tuffe au sable et de la cendre de chaux à la chaux elle-même étant restée sans résultat, et de plus,

F° 142

En marge : *L'empereur Napoléon III appuie par la force de ses armes un différent survenu entre l'Autriche et le roi de Sardaigne et se déclare en faveur de ce dernier monarque*

fort mal accueilli par ces deux messieurs, j'ai dû m'abstenir dans cette circonstance, comme je le ferai dorénavant, de signaler leur attention les omissions tolérées par eux à l'observation des conditions et clauses établies au cahier des charges, aussi bien que l'emploi des mauvaises matières employées par les ouvriers.

Après plusieurs tentatives infructueuses faites par les principales puissances de l'Europe pour arranger par voie de paix et de conciliation un différent survenu entre l'Autriche et la Sardaigne et calmer aussi une funeste irritation qui s'est emparée de tous les petits États de l'Italie, une guerre dont il est impossible de calculer toutes les conséquences, vient d'éclater tout à coup, dans ces contrées, après les fêtes de Pâques de cette année 1859. L'empereur Napoléon III croit devoir porter l'appui de ses forces au roi de Sardaigne, Victor Emmanuel, pour combattre l'Autriche et la chasser de la

F° 143

En marge : *2^e visite de l'architecte qui se rend enfin à la justesse de mes observations sur la mauvaise qualité du bois de charpenterie – Protestation de ma part sur la pose et l'emplacement de l'escalier tel qu'il se trouve établi sur le plan et devis.*

Lombardie et de toute l'Italie. Il lève une forte armée et se met à sa tête. Il promet protection au souverain pontife Pie-IX, et la conservation de l'État temporel de l'Eglise. Dieu veuille qu'il soit fidèle observateur de ces engagements.

Le samedi, 18 juin, l'architecte, sur une invitation présente qui lui en est adressée, fait sa seconde visite au presbytère en voie de construction. Je lui fais voir pièce par pièce tous les soliveaux posés au premier plancher par le charpentier. Obligé de rendre justice à nos appréciations sur la mauvaise qualité du bois employé, il exige, enfin que cinq soliveaux qu'il désigne seront descendus et remplacés et que le rinçoir de la salle sera refait en entier.

Le mardi, cinq juillet, monsieur l'architecte, sur mes instances, est revenu sur les lieux pour examiner les inconvénients que présente l'escalier à faire et tel qu'il figure au plan reçu et adopté par le Conseil des bâtiments civil. Le maire et moi avons fait

F° 144

de vives réclamations pour faire changer la pose de cet escalier telle qu'elle se trouve figurée sur le dit plan. Notre intention arrêtée était d'établir cet escalier dans l'enceinte du vestibule d'entrée. En le faisant tourner sur lui-même, l'escalier eût pu très convenablement être établi dans l'espace que représente le vestibule, sans entrer dans aucun appartement, et cela, jusqu'au grenier. En le laissant exécuter tel qu'il est établi sur le plan, cet escaliers présente, pour le rez-de-chaussée, un grand inconvénient, celui d'entrer dans le salon à manger, de défigurer en conséquence cet appartement, ensuite dans le petit corridor conduisant, sur le derrière du presbytère, du vestibule à la salle (corridor que j'ai fait faire pour éviter de passer par le salon pour se rendre dans la salle). Or, si, plus tard, mes successeurs, dans le but de donner plus d'étendue au salon à manger vouloient abattre la cloison en brique qui sépare cet appartement du corridor et réunir ses deux pièces en une seule, il arriverait qu'une grande partie du dos de l'escalier ferait apparence dans le salon et le défigurerait sensiblement.

F° 145

En marge : *Ouragan extraordinaire – ses ravages surprenants dans toute la contrée.*

Tel qu'il est établi, l'escalier présente aussi un autre inconvénient, c'est d'entrer très inutilement dans le corridor du premier, et par la même d'en diminuer un peu sa longueur. C'était pour éviter ces inconvénients que je demandais l'architecte et le prier d'entrer dans mes vues, c'est-à-dire d'établir l'escalier dans le vestibule et sans permettre qu'il en sorte donc un côté. L'entêtement de l'architecte qui tient à l'observation de son plan, l'a porté à maintenir, malgré mes justes observations, la place assignée au corridor sur le plan. C'est une faute impardonnable contre laquelle j'ai protesté avec force, mais en définitive, bien inutilement. On suivra au moins, les

efforts que j'ai tenté pour faire éviter cette maladresse dont l'architecte, à sa honte, doit seul porter la responsabilité.

Dans la soirée du 18 juillet, sur les 9 heures, un épouvantable ouragan est venu tout à coup ravager une partie du département. Dans plusieurs endroits, un assez grand nombre de maison ont été renversées.

F° 146

Une grande quantité d'arbres ont été arrachés, les routes et les chemins étoient trois mille pieds d'arbres, parmi lesquels on a remarqués des chênes et des noyers d'une force prodigieuse et d'une grosseur énorme, ont été déracinés et jetés par terre sur le territoire de Crannes. Quelques toitures de maisons ont beaucoup souffert entre autres celle de la ferme de Crenon qui a été détruite. Plusieurs personnes, sur les routes, ont été jetées par terre ou dans les fossés. Cet ouragan, qui a duré à peu près une heure, a été accompagné d'une continuité non interrompue d'éclairs et de tonnerre épouvantable et, dans quelques endroits, une forte quantité de grêle qui a tout détruit. Un fait singulier s'est produit au grenier de Crenon une fois mise à découvert. Le van à nettoyer le grain a été tout à coup mis en mouvement dans ce grenier où il se trouvait ramassé depuis la dernière récolte. Les habitants de cette ferme qui, comme beaucoup d'autres, croyoient toucher

F° 147

En marge : *Pose d'une pierre commémorative de la construction du presbytère.*

à leur fin, ont été, par surcroît, singulièrement effrayés du bruit très régulier et continu produit par ce van mis en mouvement par l'impétuosité de l'ouragan.

Le vingt cinq août, une pierre commémorative de la construction du nouveau presbytère a été posée par mes soins à l'entrée du vestibule. J'ai fait graver sur cette pierre l'inscription suivante destinée à perpétuer le souvenir des personnes qui ont concouru le plus directement à faire construire le presbytère :

Pax huic domui⁹

l'an 1859

Ce presbytère a été édifié à l'aide de ressources fournies par la commune de Crannes, la fabrique de l'Église et l'État et cette pierre a été érigée à la mémoire de ceux qui ont concouru par leurs soins à assurer cette fondation :

Mr Léon chevreau, préfet du département

Mgr Jean-Jacques Nanquette, évêque du diocèse

Mr Amédée Hamon, membre du conseil général

⁹ Paix à cette maison

Mr Louis André Lelong, maire de la commune et trésorier de la Fabrique Mr Pierre Philippe Hutereau, curé de la paroisse et président de la fabrique

F° 148

En marge : *Les travaux, par la négligence des ouvriers ne se trouvent pas terminés au temps fixé par le cahier des charges.*

Mr Coutelle, adjoint au maire ; M.M. Compain et Tessier conseillers municipaux et marguilliers. M.M. Gadois, Pivron, Ternin, Gagnerie, Lebaillif, Boutteny, conseillers municipaux ; M.M. Letourneur, Guyot, Roulin, marguilliers. Nourry, architecte.

Les travaux du presbytère, dont la clôture entière et définitive était fixée, comme je l'ai dit en son lieu, au quinze septembre de cette présente année, sont loin d'être terminés par suite de la négligence des ouvriers. Les maçons, et surtout le plafonneur, interrompent l'ouvrage pendant six semaines. Mr le Maire ne déploie pas, dans cette occasion, les soins et l'énergie suffisante, pour la continuation des travaux. Je ne suis soutenu par lui, ni par l'architecte, pour forcer ces ouvriers négliger négligents à exécuter leurs obligations et leur compromis par la menace d'une mise en régie. Je me trouve forcé de prendre à bail jusqu'au mois de mai de l'année prochaine la maison de la Croix servant de presbytère jusqu'à ce jour malgré son état de dégradation et de ruine prochaine.

F° 149

En marge : *Distribution et plantation du jardin prises à mon compte.*

En exécution d'un projet que je me suis proposé dès le début des travaux de construction de mon presbytère, j'ai fait pratiquer au milieu de l'avant corps de la maison, une niche en pierre de taille pour y recevoir une statue de la Sainte Vierge sous le vocable de l'Immaculée-Conception. Le travail de cette niche, d'une fort belle exécution, ainsi que la pierre est dûe à la piété et à la générosité de Monsieur Compain-Deslais qui a fait ce travail lui-même, donnant ainsi une preuve nouvelle de l'intérêt qu'il a porté constamment à l'œuvre du nouveau presbytère.

Les ressources de la Fabrique plus qu'épuisées pour la construction du presbytère puisque déjà il lui a fallu recourir à un emprunt de quelques mille francs pour solder ses obligations, je n'ai pas voulu laisser à ses charges les travaux de distribution et de plantation du jardin. En conséquence, j'ai pris à mes frais toutes les dépenses que vont occasionner ces travaux. Et pour donner à mes successeurs une nouvelle preuve des soins que je désire voir apporter à la direction et parfaite exécution

F° 150

Des travaux que je vais entreprendre beaucoup plus pour eux que pour moi, je me suis adressé au premier dessinateur en jardin de toute la ville du Mans, Monsieur Louis Poilpré. Connue et apprécié pour ce genre de travail dans le département et presque dans toutes les autres parties

de la France, Mr Poilpré a laissé dans tous les châteaux et maisons principales où il a été appelé la preuve la plus incontestable de ses talents hors ligne dans ses opérations et ses plans. Malgré son âge et surtout ses grandes infirmités qui ne lui permette plus la continuation d'une profession qui avait toutes ses sympathies et ses goûts et qui a imprimé partout tant d'élégance et de grâce et de forme si artistement variées aux divers terrains qu'il a eu à travailler, ce digne et excellent homme a bien voulu se charger de venir sur les lieux même dresser le plan à donner au tracé des massifs et distribution de mon jardin. Je consigne ici cet acte et preuve de complaisance de la part de Monsieur Poilpré que je dois à l'homme de nos rapports de mutuelle bienveillance. Arrivé le 16 novembre, Mr Poilpré s'est occupé

F° 151

En marge : *Entreprise d'une briqueterie à Crannes – Construction d'un nouveau four à chaux.*

à dresser ce jour même le plan du jardin et les deux jours suivants, à donner à mes ouvriers la direction première à la confection des travaux. Sur ma demande et comme témoignage de ma reconnaissance, Mr Poilpré a apposé ci-dessous sa signature.

Poilpré Louis

Sur la fin de cette année une, une fabrique de tuiles a été élevée et réunie au fourneau à chaux du Petit Villée. Le directeur de cette entreprise va chercher la terre pour fabriquer ses tuiles dans un champ longeant la route de Vallon à Saint-Pierre, à 4 kilomètres de Villée. L'opinion publique paraît se prononcer contre le succès et la durée de cette fabrique de tuiles.

Au commencement du mois de décembre, Mr Eugène Gadois, directeur du factage du chemin de fer, au Mans, et surveillant des diverses lignes de l'Ouest, propriétaire de la Chevretterie, fait élever un nouveau four à chaux sur la route de Crannes à Tassillé, au lieu appelé le Grand Carrefour dans une pièce de terre dit la Grouas, attenante à la maison de ce petit bordage. Un grand nombre d'ouvriers sont appelés à y travailler pendant tout l'hiver pour extraire la pierre, frayer une voie

F° 152

En marge : *L'importante ferme du Châtelier est divisée et amoindrie – établissement, avec bâtiments, des bordages de Longchamp et Belair.*

commode pour l'arrivée et l'exploitation du fourneau et la construction du fourneau lui-même. C'est le 3^e fourneau élevé sur les territoires de Crannes depuis quelques années. La chaux vendue jusqu'à ce jour 4 F 25 pourra subir une légère diminution par suite de cette nouvelle entreprise.

La belle et grande ferme du Chatelier, de la contenance de près de cent journaux de terre, par suite de la vente partielle qui en a été faite, est réduite aujourd'hui à quarante journaux seulement. C'est ainsi que par une déplorable spéculation j'ai vu, depuis 18 ans, réduire à l'état de petits bordages et même de simple habitation, les fermes des Ruelles, au bourg, de la Crenaiserie, du Tertre, du Paradis, de la Croix, des Crôneries, de la Fauvelière et autres.

Dans le cours de cette année, deux propriétaires de terrains situés le long et jusqu'à l'extrémité des Ruelles, désertes jusqu'à ce jour, dites des Fosses au Rebours, ont élevés chacun une maison avec bâtiment suffisant pour l'exploitation de leur bordages respectifs. Ce côté de la paroisse, excessivement isolé jusqu'aujourd'hui, n'avait jamais reçu de construction à la

F° 153

En marge : *Mauvaise récolte de l'année par suite des grandes chaleurs – Les fruits à cidre font défaut partout.*

première maison, à gauche, le long des Ruelles, on a donné le nom de Longchamp et à l'autre, à l'extrémité, celui de Belair.

La récolte des céréales, cette année, a été assez peu abondante par suite des chaleurs excessives qui sont venues s'abattre sur les moissons précisément au premier commencement de la germination. Les grains ont été, en grande partie, étouffés avant leur maturité. Aussi, n'ont-ils donné qu'une récolte maigre et abâtardie, et principalement les orges. Cependant, les prix se sont toujours tenu vers la baisse, c'est-à-dire, à 2 F 50 et trois francs le petit boisseau. Au commencement de décembre, on a commencé à constater une augmentation, et les prix se sont élevés à 4 F. Les pommes de terre, à raison des pluies assez fréquentes de cette année, ont donné généralement une bonne récolte. Mais on n'a pas été longtemps sans constater partout qu'elles se gâtaient et pourrissoient dès le premier mois de leur sortie de la terre. Elles se sont vendues bien saines, 75 C. le petit boisseau.

Les fruits à cidre ont fait défaut partout dans notre département et les départements voisins.

F° 154

En marge : *Les vignes détruites par la gelée ne donnent pas de raisins, seul, le bouton dit la puce a produit quelques maigres grappes.*

Les boutons des arbres très développés par la température douce du mois de mars et du commencement d'avril ont été entièrement gelés dans les deux funestes nuit du 17 et 18 de ce dernier mois. Il n'a pas été recueilli 15 pipes de pommes sur toute la paroisse. Elles se sont vendues au prix de 25 à 30 F la pipe.

Ainsi que les arbres, les vignes, comme je l'ai consigné dans son lieu, avoient affreusement souffert des gelées dont je viens de parler. La récolte qu'elles ont donné, cette année, n'a généralement été produite que par le petit bouton appeler la puce, placé au-dessous et à la naissance du maître brin destiné à produire. C'est dire que les vendanges ont été extraordinairement faibles. Les raisins rouges ont fourni à peine un quart au quartier, et les blancs, plus détruits par les gelées, n'ont presque rien donné. Il faut ajouter à cette pauvre récolte en vin, une qualité fort mauvaise par suite des pluies de l'automne qui ont empêché la maturité. Malgré cela, nos petits vins, à cause sans doute de la nullité de récolte des pommes et poires, ont tenu un prix ferme, et se sont vendus assez généralement de 70 à 80 F le tonneau en rouge et 60 à 70 F en blanc.

F° 155

En marge : *Froid excessif au cours de décembre – Mouvement de la population – Observation sous le rapport religieux constatant le dépérissement dans la Foi et la violation du précepte dominical.*

La température, après avoir été douce jusqu'ici, commence à changer. Le 15,16, 17,18, 19 et 20 décembre le froid sévit avec beaucoup de rigueur. Les 4 derniers jours il descend jusqu'à 15 degrés centigrades¹⁰. Pendant ces jours le pain gèle dans les maisons et le vin dans les bouteilles de la sacristie et dans les burettes et le calice pendant l'action du St Sacrifice. Un vieillard que j'emploie aux travaux de mon jardin, a eu toutes les extrémités des doigts gelées jusqu'à la naissance de la seconde falange. Le bout de ses doigts est devenu blanc et empoulé comme à la suite d'une forte brûlure, et tous ses ongles sont tombés quelques temps après.

Le mouvement de la population donne, cette année, le résultat suivant :

- Naissance : 24...14 garçons et 10 filles
- Mariage : 7
- Décès : 14 dont 4 enfants.

Le travail du dimanche tend depuis quelques années à prendre un funeste et trop malheureux développement dans la paroisse, malgré mes avertissements et mes recommandations faites au prône de la messe pour l'empêcher.

F° 156

Cette coupable et scandaleuse infraction à la loi de Dieu semble encore être devenue plus commune cette année. Plusieurs ouvriers carriers emploient une partie de la matinée du dimanche à leurs travaux aux usines à chaux, on travaille la journée entière. Pendant les récoltes, un assez grand nombre de cultivateurs, généralement des moins aisés ou au service des fermiers pendant toute la semaine, recueillent leur petite récolte le dimanche. Quatre à cinq familles s'en permettent le battage avec le fléau, ce jour-là. Mais les mécaniques à battre le blé, introduites dans la paroisse depuis 5 à 6 ans, et qui sont aujourd'hui au nombre d'une quinzaine, restent encore silencieuse et inoccupées au jour du Seigneur. Quelques journaliers qui louent un peu de terre commencent, un certain nombre du moins, à la bêcher, le dimanche, ou s'occupent de leur jardinage, mais on ne se permet de labourer nulle part. Les bêtes de somme restent inactives à moins qu'on ne les emploie à faire quelques charrois ou voyages. Cette malheureuse remarque que je consigne, ici me semble pouvoir

¹⁰ Il faut comprendre moins quinze degrés

F° 157

être appliqué généralement à toute la contrée. Malgré cette coupable infraction au commandement de Dieu, on continue à se rendre régulièrement à l'église le dimanche pour assister à la Ste Messe et l'on s'y tient si parfaitement recueillis et respectueux que je n'ai pas encore remarqué, depuis près de dix-neuf ans, aucun fait irrévérencieux ni tenue blâmable dans la maison de Dieu. L'office du soir, c'est-à-dire les vêpres, n'est malheureusement plus suivi que par une assez petite portion de fidèles parmi lesquels on aperçoit peu d'hommes figurer. Ce relâchement déplorable est dû, comme beaucoup d'autres du genre de ce que je viens de signaler, à l'indifférence qui s'est emparée d'un nombre trop considérable de chrétiens de nos jours qui aiment cependant leur religion et à entendre la Parole de Dieu mais demeurent trop indifférents ou trop négligents pour les mettre en pratique. Chaque année, cependant, l'époque des Pâques, réunit encore à la table sainte au moins trois cent quarante grandes personnes. Près de cinquante enfants des

F° 158

En marge : *Un violent orage signale le commencement de l'année.*

deux sexes sont admis, chaque année à la fin du cours des chrétiens, au bonheur de la Sainte Communion. Tous, sans exception font trois et quelques-uns quatre communions au rang des enfants, avant de quitter le catéchisme et en suivre ainsi le cours au moins pendant trois et quatre années consécutives. Ils sont admis à l'âge de dix ans à faire leur première communion lorsqu'ils ont la connaissance suffisante de notre sainte religion. Cinq ou six personnes ont le bonheur de fréquenter la communion plusieurs fois par semaine, une centaine à la fête de Noël et aux diverses autres fêtes de l'année, mais en plus petit nombre.

ANNEE 1860

Le quatre janvier, sur les trois heures du soir, un ouragan, d'une violence à peu près égale à celle qui signala la tempête du 18 juillet dernier, s'est fait sentir d'une manière effrayante dans toute la contrée. Les toitures ont été abattues et beaucoup d'arbres, surtout, déracinés et jettés par terre.

F° 159

En marge : *Travaux et tranchées pratiqués au jardin.*

Pendant tout le mois de janvier, des tempêtes effrayantes se sont succédées presque sans interruption le jour et la nuit. Le tonnerre s'est fait entendre plusieurs fois, et l'eau n'a presque pas cessé de tomber par torrent en pendant plus de trois semaines. Les sources épuisées par les sécheresses extraordinaires des deux dernières années se trouvèrent entièrement ravivées. La Gée a inondé toutes les prairies qui l'entourent et est montée jusqu'au bout des arches de nos ponts, ce qu'on n'avait pas vu depuis très longtemps. Les temps extraordinairement pluvieux

ont suspendu plusieurs fois les travaux que j'ai fait entreprendre pour mon nouveau jardin de Saint-Cyr dans le champ ou Cloteau attenant au dernier bordage de ce nom. Ces travaux, que je fais faire à mon compte, occupent régulièrement une dizaine d'ouvriers depuis le mois de novembre jusqu'à ce jour (1er février). Pour la plantation de tous nos arbres à fruits, j'ai fait pratiquer des tranchées de cinq pieds d'ouverture sur un mètre de profondeur. Ce travail, surtout, a été excessivement pénible et fort dispendieux pour le piquetage et l'extraction des bancs de pierres qu'on rencontre partout sur ce

F° 160

En marge : Fin des travaux de construction du presbytère dont j'ai pris possession le lundi de la Quasimodo, 16 avril.

terrain, à une assez petite distance du sol. C'est ainsi que j'ai fait défoncer une superficie de cent quarante toises pour recevoir mes arbres fruitiers. C'est dire à mes successeurs que si ces arbres ne réussissent pas, il devient inutile à eux de faire, à l'avenir, aucun autre essai puisque je n'ai pas épargné ni travail ni dépenses pour la préparation de plantations à donner à ces arbres. Les vides immenses laissés par l'extraction des bancs de pierre, ont été comblés en entier par une énorme quantité de terre végétale que j'y ai fait transporter. Outre la bonne qualité de cette terre, et, pour qu'il ne manque aucun soin à donner à la plantation de ses arbres, j'ai fait apporter du haut du Jardin un énorme talus servant de clôture d'avec le champ de l'allée pour déposer cette excellente terre reposer au pied de chacun de mes arbres, et dont je donne plus bas un aperçu exact du nombre et de l'espèce avec la liste de tous mes arbres d'ornement pour tous les massifs de la cour.

Après avoir habité pendant dix neuf ans la maison de la Croix, sise au haut du bourg, à l'ouverture de la route de Loué, j'ai pu enfin, rapprocher de mon église, selon le désir

F° 161

que j'en ai toujours eu et venir prendre possession du nouveau presbytère dont la construction m'a occasionné tant de peine et d'embarras. Commencé, comme je l'ai dit en son lieu le jeudi de la 4e semaine de Carême, 7 avril, de l'année précédente, mon presbytère s'est trouvé entièrement fait et construit au 1er avril de cette année 1860. Comme les grandes occupations imposées par mon St ministère pour la communion pascale coïncidoient avec la première partie de ce mois, je n'ai pu opérer mon déménagement qu'à l'expiration de ces travaux. Enfin, le seize de ce mois même mois d'avril, lundi de la Quasimodo, par une journée magnifique qui a favorisé mon déménagement, j'ai pris possession de mon presbytère qui doit recevoir mon dernier soupir, être le témoin de mon agonie et ma dernière demeure, sur cette misérable terre, d'où mon âme doit s'envoler un jour vers l'éternité pour rendre compte à Dieu de mon administration. Ces pensées se sont présentées en foule à mon esprit, le soir, en couchant pour la première fois à Saint-Cyr et m'ont servi d'ample matière à méditation, à mon arrivée, pendant plusieurs jours consécutivement. Le personnel de ma maison

F° 162

se composait de mon excellente sœur Henriette qui tient mon ménage depuis 19 ans, de ma petite nièce, Juliette Hérisson, de Marie Garreau, ma domestique bonne et dévouée. Afin de mettre notre rentrée, dans cette nouvelle maison, sous la protection de la Très Sainte Vierge, nous avons ce même soir assez tard, récité le chapelet en commun, et signé tous ensemble cette présente rédaction de notre prise de possession du nouveau presbytère.

Saint-Cyr 16 avril 1860, 10h du soir

Juliette Hérisson, Henriette Hutereau, Hutereau, prêtre curé, Marie Garreau

Attendu et demandé depuis assez longtemps, la liste des arbres que j'ai fait planter dans le jardin de mon nouveau presbytère m'a été, enfin, délivrée par Monsieur Aubert, jardinier médaillée domicilié au Mans, qui m'a fourni tous ces arbres.

Arbres pour le jardin et les espaliers

NB	Variétés	Francs, centimes
60	Poiriers ou quenouilles à 75 C.	45
12	Pruniers à tige (variété) à 1 F 25	15
8	Pommiers à tige à 1 F 50	12
4	Poiriers Auguste à tige à 2 F 25	9
8	Abricotiers à basse tige à 75 C	6,50
4	Abricotiers à haute tige à 1 F25	5
4	Guigniers à tige à 1 F 25	5
4	Serisiers à tige à 1 F 25	5
2	Bryonniers à 75 C	1,50
3	Abricotiers (espèce étrangère) à 2 F	6

F° 163

25	Pruniers (belle variété) à 1 F	25
20	Pieds de coudriers à 25 C	5
50	Pieds de Framboisiers à	3
50	Pieds de castillers	3
50	Pieds de Grouaselliers ou de cassis	3
6	Pêchers à haute tige à 1 F	6
10	Pommiers nains à 50 C	5
250	Pieds de vigne (raisins rouge) pour vin	10
25	Pieds de vigne (raisins de table et variété)	6,25
25	Rosiers tige écussonnés (belle variété)	10
2	Pieds d'Hortensia dont un à fleur bleue	2
100	Griffes d'asperges	4
10	Pieds d'artichauds	1
30	Bottes de buis à 50 C	15
Arbres dits d'agrément pour les 2 pelouses et les massifs		
4	Epicéa à 75 C	3

1	Cèdre du Mont Liban	5,50
2	Pins argentés à 75 C	1,50
1	Cryptoméria	2,50
1	Taxodium semper virens	2,50
4	Maronniers rouges à 1,50 F	6
6	Maronniers d'Inde à 1 F	6
2	Sorbiers des oiseaux à 2 F	4
4	Mûriers de la Chine à 1,50 F	6

F° 164

4	Ebéniers à 75 C	3
2	Polowia à 1 F	2
2	Cityze-Adamir à 75 C	1,50
1	Saule pleureur	1
2	Sophora du Japon à 1 F	2
2	Tilleuls d'Amérique à 1,50 F	3
2	Tilleuls pleureurs à 1,50 F	3
2	Tilleuls argentés à 1,50 F	3
6	Sycomores à 60 C	3,60
4	Erables-plânes à 60 C	2,40
4	Erables rouges de Virginie à 75 C	3
2	Noyers d'Amérique à 2 F	4
2	Catalpas à 1 F	2
2	Vernis du Japon à 1 F	2
2	Acacia-triacantos à 1 F	2
1	Erable jaspé	1
1	Bouleau-lascinié	1,50
3	Hêtres pourpres à 1,50 F	4,50
4	Acacia-visqueux à 1,50 F	6
1	Acacia-spectabilis	1,50
1	Tulipier de Virginie	3
6	Lauriers-thyms à 60 C	3,60
10	Lauriers-palmes à 60 C	60
4	Troènes du Japon à 60 C	2,40
6	Lauriers du Portugal à 75 C	4,50
6	Mahonia à 50 C	3
2	Arbousiers à 75 C	1,50
2	Ocuba du Japon à 60 C	1,20
2	Gratiens à 75 C	1,50
2	Fusains d'Amérique à 60 C	1,20

F° 165

1	Magnolia grandiflora	3
6	Houx-variés à 1,50 F	9
6	Alaterne à 60 C	1,20
2	Buissons ardents à 1 F	2
1	Chêne vert	2
2	Céanautes à 75 C	1,50
100	Pieds de Charme	1,25
260	Pieds de Charme (autre envoi)	4,90
100	Pieds de bouleau	1
100	Arbrisseaux à fleurs, dits arbrisseaux à feuilles caduques (variété magnifique)	40

Total	412 F 10 C
-------	------------

Cette nouvelle dépense faite au jardin et que j'ai prise à ma charge comme celle des tranchées et autres travaux fait, dans le cours de l'hyver, restera pour mes successeurs, je l'espère, un témoignage vivant du désir que j'ai eu de leur préparer un jardin qui ne puisse guère, dans l'avenir, leur laisser à désirer dans le double rapport de l'utile et de l'agréable. Les deux pelouses, qui environnent la maison, produisent par leur belle verdure de gazon comme par leur étendue un très bon effet. Celle de la cour d'entrée, entièrement dégarnie d'arbres fruitiers, offre un coup d'œil ravissant par son petit massif d'arbres verts étrangers qui en occupent l'extrémité et, surtout, par une magnifique citerne creusée dans la partie la plus rapprochée du presbytère. Cette citerne, ou réservoir, est alimentée par les eaux pluviales

F° 166

En marge : *Excavations découvertes au jardin.*

que lui communique les quatre gouttières attendant à la maison. Des tuyaux en terre cuite, de 4 pouces de diamètre intérieur avec 4 coudes de même grandeur, s'emboitant les uns dans les autres et soudés en ciment romain, reçoivent les eaux des gouttières, les conduisent par sous terre et viennent, mariés à moitié chemin, les décharger dans le réservoir par deux canaux seulement. Cette citerne, construite entièrement en béton, c'est-à-dire un mélange de chaux hydraulique de sable et de gravier pétrifiés avec du ciment romain, m'a coûté 200 F, les gouttières non comprises. Des petits poissons rouges s'ébattent et jouent à la surface de l'eau sous les feuilles de nénuphar blanc et jaune que j'y ai fait planter.

En terminant cet article sur le jardin, il ne me paraît pas inutile de consigner ici qu'une grande partie de l'enclos qui le compose a été fouillé pour en extraire la pierre, à une époque fort reculée. En travaillant à creuser la tranchée du jardin sise à gauche, c'est-à-dire à partir de 4 à 5 m de la cuisine et prolongée jusqu'au bout du jardin en ligne droite, les ouvriers ont entendu, en plusieurs endroits, les excavations résonner sous le coup de leurs pics. La voûte de l'une de ces excavations, à 13 mètres de la cuisine, s'est en affaissée, à la suite de ces travaux divers, a mis à découvert

F° 167

une carrière de cinq à six mètres d'étendue. J'ai voulu y descendre et la visiter moi-même quelques instants après l'éboulement. J'ai pu remarquer de suite qu'une autre excavation, voûtée en pierre, d'après d'à-peu-près deux mètres de largeur, se dessinait en forme de caveau dans la direction de la tranchée et vers le pignon de la cuisine. Malheureusement ce caveau se trouvait rempli jusqu'au haut de débris rapportés. Pour ce motif d'abord, et plus encore, parce que l'état de ces souterrains ne me paraissait pas présenter assez de solidité, je n'ai pu, à mon grand regret, faire exécuter aucun travail d'exploration. J'ai seulement découvert, à la naissance de ce caveau voûté, un petit dressoir en pierre pratiqué dans le mur d'appui de la voûte, à droite, où j'ai recueilli une petite clé, excessivement ancienne, presque tout détruite par la rouille, quelques os en partie calcinés et quelques restes de charbon. En pratiquant des fouilles en cet endroit, on pourrait peut-être faire quelques découvertes intéressantes et curieuses. Je ne perds pas de vue ce projet, dans la suite, si Dieu me prête vie.

Pour compléter cette longue série d'articles concernant la construction du presbytère avec

F° 168

En marge : *Enclos de St Cyr – raison de cette dénomination – sa destination primitive – description de l'ancien presbytère.*

tous les détails des difficultés que ce projet a rencontré, des démarches et des peines qu'il m'a occasionné, il ne me reste plus qu'à dire un mot du nouvel emplacement du presbytère, de la maison elle-même et de la distribution étendue les diverses pièces. L'enclos de Saint-Cyr ainsi appelé bien probablement parce qu'il fut mis de temps immémorial par mes révérends prédécesseurs, messieurs les curés de Crannes, de digne et sainte mémoire, sous la protection du patron titulaire de la paroisse, est rendu aujourd'hui à sa destination primitive par le rétablissement du presbytère sur ce lieu. C'était, en effet, l'emplacement premier du presbytère de Crannes jusqu'à la Révolution de 89. Ce presbytère était l'un des plus vaste et des plus beaux de la contrée. Quelques vieillards qui l'avoient vu et fréquenté dans leur jeunesse, m'en ont toujours parlé avec admiration. Cinq belles chambres composaient la façade du 1^{er}, et, au rez-de-chaussée, existoit la magnifique salle dont j'ai parlé et que j'ai fait détruire, un vaste corridor qui l'a partageait d'avec la cuisine d'où l'on passait dans les deux chambres du bas, destinées probablement aux domestiques. La grange destinée à recevoir les revenus annuels de la dîme, et appelée pour cela grande Dimeresse, occupait au levant, une partie de la cour d'entrée. À la droite, et un

F° 169

En marge : *Evaluation des revenus de la cure – Vente de l'enclos de St Cyr – Vente et démolition du presbytère.*

peu en face du presbytère étoient construites les étables et écuries pour les animaux. À l'entrée de la basse-cour, et assez près de la rue ou chemin, était un bâtiment isolé appelé le pressoir Saint-Cyr parce que c'était le lieu où était placé perpétuellement un magnifique pressoir à vis à double étreinte à l'usage du presbytère alors fort riche en vignes comme en biens. Plusieurs champs et portions de vigne retiennent encore aujourd'hui, dans la conversation ordinaire des habitants, le nom de champ ou vignes de la cure. Autant qu'il m'a été possible de le recueillir et de le constater, les revenus annuels de la cure de Crannes en biens – fonds, dîmes, redevance, rentes attachées, enfin de toute nature, se montoient, en 1740 et vraisemblablement jusqu'à l'époque de la Révolution, à la somme d'environ huit mille livres, au moins. Tous les divers corps de bâtiment composant le presbytère et ses dépendances furent vendus à vil prix, deux ans après le commencement de la Révolution, vers la fin de 1791, et démolis presque immédiatement. Vénérable maître René Pasquer, dernier curé légitime de Crannes, quitta à son beau presbytère le mardi 12 mai 1791 pour prendre le chemin de l'exil. Le prêtre Gauguain, son vicaire, lui succéda pendant quelques temps par voie d'intrusion, il fut forcé lui-même d'abandonner le presbytère vendu et détruit peu de temps après. Le bel enclos de

F° 170

En marge : *Etendue ancienne de l'enclos – Champ de l'allée et pourquoi ce nom lui fut donné – Etendue actuelle de l'enclos de St Cyr – Plantation et distribution nouvelles.*

Saint-Cyr éprouva en partie le sort du presbytère et fut vendu. Beaucoup plus vaste alors qu'il n'est aujourd'hui, il comprenait presque exclusivement tout le terrain voisin qui l'entoure. Le grand champ, situé en haut de cet enclos, en faisait alors partie et lui était réuni en entier. Alors, comme aujourd'hui encore, il portait le nom de champ de l'Allée, nom qui lui est venu d'une large et magnifique charmille qui le traversait du midi au nord, dans la partie la plus rapprochée de l'enclos actuel. C'était dans cette longue charmille nommée Allée par les habitants, que les ecclésiastiques de Crannes alloient réciter le bréviaire et chercher, en été, un abri assuré contre les chaleurs ordinaires de cette saison. Aujourd'hui, l'enclos de Saint-Cyr renferme seulement cinquante-deux ares de terrain, y compris la cour et l'emplacement du nouveau presbytère. Le tout enclos de hauts murs en fort bon état. Les parties les plus rapprochées de ce bâtiment, des deux côtés latéraux, sont plantés comme je l'ai dit, en d'arbres d'agrément ou massifs, avec deux pelouses qui occupent tout ce terrain et une grande portion de la cour. Au milieu de la cour, et au devant de la façade du presbytère, est située la pelouse principale, d'une rotondité parfaite, de vingt-trois mètres de surface. Tout au tour, et en devant des massifs, règne un espace de trois mètres, en contournements réguliers, servant de voie, (ou rote) d'exploitation pour

F° 171

En marge : *Jardin potager – Deux petites maisons sous un seul toit, avec un très petit jardin nuisent à la régularité de la cour de St Cyr.*

Arriver au presbytère, se rendre au jardin par les deux côtés de la maison, à l'ancien corps de bâtiment séparé servant de buanderie, au puits, à la cave etc...Au derrière de la maison, est établi le jardin potager, séparé d'avec celle-ci par un espace en hémicycle d'environ 6 mètres. Six carrés, d'inégale étendue, composent le jardin potager, partagés entre eux par quatre allées transversales. Au haut, une étendue assez vaste est laissée en culture. Un petit corps de bâtiment à deux feux en très mauvais état, propriété de deux personnes, avec jardin derrière excessivement petit, longeant la route, le tout situé en face du nouveau presbytère, déguise beaucoup la cour et fait mal à l'œil. Primitivement distraits de l'enclos de St Cyr, ces objets devroient y être réunis pour sa parfaite régularité. L'un des propriétaires, Mr Compain Deslais, serait, comme il l'a toujours été disposé à rendre ce nouveau service au presbytère à fort bas prix. L'autre, le sieur Moncimier, demande 2000 F pour se dessaisir de sa portion de propriété qui vaut à peine 800 F. Cette demande exorbitante et déraisonnable, à la suite des dépenses personnelles, et déjà trop fortes pour mes moyens, que j'ai faites jusqu'ici, ne me permet pas de réaliser ce projet que j'ai cependant tenté, mais inutilement. Mes successeurs, je le pense, sauront profiter de l'occasion, quand elle se présentera, pour réunir ces objets au presbytère par une acquisition indispensable pour la régularité parfaite des lieux. Voilà pour l'enclos, le jardin et la cour de St Cyr. Je passe maintenant au presbytère.

F° 172

En marge : *Description des travaux du nouveau presbytère – Longueur et largeur donnée au bâtiment.*

La position, l'aspect, la régularité extérieure et la parfaite distribution des diverses pièces de l'intérieur font du nouveau presbytère de Crannes l'un des plus beaux du diocèse et, sans aucun doute, le plus parfait et le plus agréable de toute la contrée.

Assis au haut d'une vaste cour, à la hauteur des terres du jardin, dégagé de tout autre bâtiment ou voisinage incommode, il domine une partie du bourg, et laisse apercevoir, des chambres, au 1er, un horizon magnifique et enchanteur. Des greniers, surtout, la vue prolonge presque indéfiniment de tous côtés et fourni un coup d'œil ravissant. Un magnifique perron avec un beau socle à double assise de façade, le tout en pierre dure de Chandollin, donne un aspect mâle et grandiose au corps du bâtiment. Sa longueur ou façade de 17 m 30 sur une largeur de 7 mètres 23. Dans l'avant corps sont pratiquées les deux portes à double battant, l'une au vestibule ou corridor d'entrée, et l'autre au salon à manger. Non compris ces deux portes, il y a au rez-de-chaussée 6 fenêtres, et 12 au 1er. Les greniers, à triples compartiments, sont éclairés par une belle lucarne établie au milieu, et 5 vasistas ou tabatières. La charpente bâtie en croupe aux deux extrémités a été faite en entier avec le bois de l'ancienne charpente provenant des démolitions.

La

F° 173

En marge : *Vestibule – Salon à manger – Office.*

couverture entière et en ardoise. J'aborde maintenant la distribution intérieure pièce par pièce, en constatant l'étendue donnée à chacune d'elles.

Le vestibule, où se trouve placé la pierre commémorative de l'érection du presbytère, à 7 mètres de longueur et 2 de largeur. La partie supérieure est revêtue d'un plafond. Six portes viennent communiquer à cette pièce. Les deux portes extérieures placées en vis-à-vis la porte de la cuisine, celles du salon et de l'office et de la cave. L'escalier en bois, élégamment construit, prend naissance, sur la gauche, au centre de cette pièce, dans la partie voisine du jardin. À l'entrée du vestibule, à droite, se trouve le salon à manger qui a 5 mètres 5 en longueur et 3 mètres 65 en largeur. Il communique par 3 portes, sur le perron, à la salle et à l'office. Au haut existe un plafond avec une belle corniche. La cheminée pratiquée au milieu, est en marbre gris. Du côté de Office, est un placard établi dans la muraille. Cette pièce ne reçoit directement la lumière que par la porte à châssis et à deux battants, ouvrant sur le perron. L'Office pratiqué à l'extrémité du vestibule, à droite, pour communiquer à la salle sans passer par le salon, donne ouverture à trois portes celle de l'entrée, du salon et de la salle. Cette pièce est éclairée par une fenêtre sur le jardin dont l'embrasure est remplie par un petit placard, vis-à-vis la porte du salon. Au haut est un plafond. Cette pièce à 3 mètres 65 de longueur sur 1 mètre 20 de largeur. Au bout du salon et de l'office, à droite,

F° 174

En marge : *Salles – Cuisine – Chambre de la domestique – Décharge de cuisine.*

se trouve la plus grande pièce du rez-de-chaussée, la salle, qui a 6 mètres de longueur sur 4 mètres 75 de largeur. On y communique, comme je viens de le dire par deux voies, le salon et l'office. Éclairée par deux belles fenêtres l'une sur la cour d'entrée, et l'autre sur le jardin avec plafond et double corniche (modèle Louis XIV) la salle du presbytère possède une belle cheminée en marbre rose avec modillons en feuille d'acanthé des deux côtés. Deux vastes placards ont été pratiqués dans la muraille. Revenons au vestibule, après avoir fait la description des appartements à droite, voyons ceux qui se trouvent situés à sa gauche. La première pièce qui se présente est la cuisine éclairée par une grande fenêtre sur la cour, qui a 4 mètres 68 de longueur sur 3 mètres 65 de largeur. À droite en entrant, est un placard établi au mur. La cheminée est en pierre blanche. De la cuisine on communique par deux portes différentes aux deux pièces suivantes. À droite, la chambre de la domestique ayant une fenêtre sur le jardin et un placard dans la muraille. Elle a 2 mètres 80 de longueur et 2 mètres 35 de largeur. A la suite, est la décharge de cuisine, petite pièce de 2 mètres 33 de longueur seulement sur 1 mètre 83 de largeur, avec une fenêtre au midi. Toutes ces diverses pièces que nous venons de visiter ont 3 mètres 80 de hauteur.

F° 175

En marge : *Escalier – Chambre principale – Chambre du milieu – Antichambre.*

On monte au 1er par un escalier en bois qui a 20 marches à gravir pour arriver au palier. Huit pièces séparées composent le premier étage, trois chambres, quatre cabinets et une antichambre. Au haut de cette première volée de l'escalier se trouve à droite :

La chambre principale, dit chambre de M. le curé qui a 4 mètres 80 de longueur et 4 mètres 65 de largeur. Elle reçoit le jour par deux fenêtres, une grande au Levant, et une plus petite au midi. Cette chambre sert d'exploitation à deux petits cabinets placés aux deux extrémités de l'alcôve, l'un sur le jardin, éclairé par une belle fenêtre, il a un mètre 32 sur un mètre 23, l'autre, avec une petite fenêtre au midi, qui a un mètre 27 sur un mètre 21. Cette chambre a une cheminée en marbre noir gris.

Sur la cour, pratiquée dans l'avant corps du bâtiment est une seconde chambre, avec plafond éclairé par l'une des belles fenêtres de la façade. Elle a 4 mètres sur 3 mètres 87, non compris l'espace occupé par le vaste et profond alcôve au devant duquel est un cabinet de toilette, donnant et éclairé par une grande fenêtre sur la cour, il y a 1 mètre 78 sur 1 mètre 76, non compris l'embrasure de la fenêtre. Cette chambre a une jolie petite cheminée en marbre étranger.

En quittant le palier, et en haut de l'escalier, à gauche, est une pièce à traverser, pour arriver à la chambre de réserve, qui a 4 mètres 38 sur 2 mètres 11 et est éclairée par une grande fenêtre sur le jardin. Au haut, à droite, est l'entrée de la chambre de réserve ou de réception. Cette dernière pièce à 4 mètres 68 de longueur

F° 176

En marge : *Chambre du Nord dite de réception – Grenier – Prolongement*

sur 3 mètres 95 de largeur. Cette chambre est éclairée, au levant par une grande fenêtre de façade est au nord par un œil de bœuf. La cheminée est en marbre noir et de petite dimension. À gauche de cette cheminée est la porte d'un grand cabinet donnant sur le jardin, qui est éclairé par l'une des fenêtres du derrière du bâtiment et, au nord, par un œil de bœuf.

La seconde volée de l'escalier prend naissance sur le palier du premier et conduit au grenier. Elle est composée de 18 marches. Au haut se trouve en entrant, le premier compartiment des greniers séparé par deux murs de refente d'avec ceux établis sous les croupes. Cette pièce éclairée par une grande lucarne et deux vasistas dormants pourrait fournir un admirable emplacement pour une vaste et belle mansarde qui donnerait un des plus beaux points de vue de la contrée.

C'est ici la fin de tous mes articles constatant les phases diverses qu'a subies mon projet de construction de presbytère et d'acquisition de l'emplacement où je l'ai fait établir. Quand elle sera bien arrêtée par l'architecte, je consignerai l'évaluation précise et définitive de toutes les dépenses nécessitées par la réalisation de ces deux projets.

Reprise à la Triguerie, où elle avait été arrêtée

F° 177

En marge : *de la route de FAY – Continuation d'une température froide, ses conséquences pour nos vignes, grande espérance de fruits – apparition de la rougeole – Rareté des journaliers et domestiques pour les récoltes, élévation excessive de leurs gages.*

depuis assez de temps, la route de moyenne communication du bourg de Crannes à Fay, a été reprise cette année et terminée jusqu'aux Haut du Tertre, vis-à-vis la Chevretterie nouveau point d'arrêt où l'on est convenu de la laisser en attendant de nouvelles ressources.

À la suite d'un hyver long et rigoureux, la température a constamment été très froide jusqu'aujourd'hui 24 juin. À ce moment la vigne qui promet beaucoup pour la quantité n'est pas encore fleurie et laisse peu d'espérance pour la qualité par suite du retard où elle se trouve. Des pommiers et poiriers annoncent enfin, une grande récolte de fruits. Des cerisiers, agriottiers et guigners n'ont jamais plus donné, peut-être que cette année.

La rougeole sévit, cette année, dans toute la contrée. Grand nombre d'enfants en sont atteints dans la paroisse sans trop, cependant, de symptômes alarmants. Il y en a peu à succomber.

Aujourd'hui, plus que jamais une question importante occupe beaucoup de fermiers, c'est la difficulté excessive de trouver des bras pour la culture de la terre. Par suite de l'émigration de nos jeunes gens dans les villes,

F° 178

En marge : *Eclipse partielle du soleil – Bénédiction du nouveau presbytère.*

ou attirés par les prix élevés donnés aux ouvriers pour l'ouverture de nos nouvelles lignes de chemin de fer. On ne peut plus se procurer de domestiques pour les fermes, ni presque plus de journaliers pour la récolte des moissons. Les prix demandés et obtenus par eux prennent des proportions alarmantes. Le 1^{er} domestique de ferme obtient aujourd'hui 400 F de gage et une fille assez souvent 200 F et plus. Plusieurs journaliers gagneront, pour la récolte prochaine, de 3 à 4 F par jour pendant les quelques mois qu'ils s'engagent à passer dans une ferme.

Le mercredi, 18 juillet, on a joui d'une éclipse de soleil assez belle et assez rare, qui a été totale pour une partie de l'Espagne, de l'Algérie et de l'Égypte. Quoi qu'elle n'ait été que partielle pour nous, elle n'en n'a pas moins fixé partout l'attention, car les 10/12^e environ du soleil ont été couverts par le disque de la lune. Cette éclipse a commencé à 1h54 et a fini à 4h. C'est vers 3h du soir qui a été atteint, en France, son maximum d'intensité.

Le lundi, 10 août, l'an 1860, jour de la Transfiguration de Notre Seigneur, le nouveau presbytère de Crannes, rétabli dans l'enclos de Saint-Cyr, son emplacement premier jusqu'en 1792, a été solennellement béni *sub titulo beatae et immaculatae Virginis Mariae et Sancti Cyrici* par docte et discret maître Benjamin Heurtebise, vicaire général titulaire de l'illustrissime et révérendissime seigneur Jean-Jacques Nanquette,

F° 179

En marge : (+) *Bignon, directeur du tiers ordre du Mont-Carmel du Mans, Pommerais curé de Rouez, Chardon aumônier de l'hospice du Mans, J. Marquis du Chastel, Chevalier curé de Foulletourte, Leguicheux vicaire de l'Hospice, Mottler vicaire de Foulletourte.*

évêque du Mans, chanoine de l'insigne église cathédrale de Saint-Julien du Mans à vie, Notre Dame de Laval, en présence de Monsieur Deslais, vicaire général honoraire du diocèse, archiprêtre de Notre-Dame de la couture, chanoine honoraires du Mans, Livet, curé de Notre-Dame du Pré, chanoine honoraire du Mans, Devaux, doyen, de Meslay, chanoine honoraire de Laval, Quentin, doyen du canton de Loué (+) Hoédé, curé d'Auvers sous Montfaucon, Robillard, curé de Pirmil, Paris, curé de Vallon, Lévêque curé de Brains, Cartereau, curé de Longnes, Leleu, curé de Coulans, Lavoef, curé de Tassillé, curé de Saint-Pierre des Bois, Picard, curé de Maigné, Poitevin, curé de Souigné-sous-Vallon, Regereau, curé de Chassillé, Renard, curé de Nogent sur Loir, Baffour, curé d'Amné, Foucher, curé de Mansigné, Rousseau, vicaire de Vallon, Piron vicaire de Loué, Levrai, vicaire de Coulans, qui avec nous, curé de Crannes soussigné, ont bien voulu signer le présent acte de cette cérémonie religieuse qui est aujourd'hui et pour toujours cette nouvelle maison, avec tout son personnel, sous la protection de la Très Sainte Mère de Dieu et du patron titulaire de cette paroisse. « *Nisi dominus aedificaverit domum, in vanum laboraverunt qui oedificant eam¹¹* ».

NDLR : Suit la signature des personnes ci-dessus nommées.

F° 180

En marge : *Un journal de la chronique de l'ouest rend compte de cette cérémonie religieuse dans son N° du 13 août.*

Quelques jours après cette cérémonie de bénédiction du nouveau presbytère, l'un des journaux du département, la chronique de l'Ouest, imprimé au Mans, reproduisait dans l'une de ces colonnes, l'article suivant : Un bien touchant usage, malheureusement oublié de nos jours, existait autrefois. Nos ancêtres n'auroient pas voulu prendre possession d'une maison nouvelle avant d'avoir appelé la religion à la bénir. Lorsqu'elle avait été sanctifiée par les prières de l'église, ils la regardoient comme la maison de Dieu qu'ils se réjouissoient d'aller habiter. Il y avait là tout à la fois reconnaissance et supplications. Ils avouoient qu'à moins que le Seigneur n'eût édifié la maison, vainement eussent travaillé ceux qui la construisoient, qu'à moins que Dieu ne gardât leur demeure, vainement ils veilleraient à sa conservation. C'étaient ces chants du Prophète que répétait lundi dernier un nombreux clergé, pendant que Mr Heurtebise, vicaire général du diocèse, appelé par Monsieur Hutereau, curé de Crannes pour bénir à presbytère assisté de Mr l'archiprêtre de la Couture et de Monsieur le curé doyen de Meslay, chanoine de Laval, répandait l'eau Sainte sur la nouvelle construction et conjurait le seigneur de bénir cette habitation comme il avait daigné bénir celle d'Abraham, d'Isaac et de Jacob. Une circonstance ajoutait à cette pieuse cérémonie. Le vaste et bel enclos de Saint-Cyr, où se lève la nouvelle habitation avait servi de maison curiale jusqu'au jour néfaste de 93. La Providence a voulu que

¹¹ Si le Seigneur ne construit lui-même la maison, c'est en vain que travaillent ceux qui l'édifient. (Psaume 126 [127], verset 1)

lorsqu'il s'agit de remplacer le presbytère en ruines et trop éloigné de l'église, qu'occupait le curé de Crannes en Champagne depuis plus de

F° 181

En marge : *Un vaste incendie détruit la ferme du Tertre avec toutes les récoltes.*

quarante ans, Saint-Cyr fut la propriété d'un homme de bien, qui fit taire tous ses intérêts devant le désir de le rendre à son ancienne destination. Les habitants de Crannes bénissent son désintéressement et rendre surtout hommage au zèle actif et intelligent de Mr le curé qui, aidé par Mr le Maire et l'administration, a conduit à bien cette entreprise si intéressante pour la paroisse.

Dans la nuit du dimanche au lundi 26 et 27 août un incendie d'une violence extrême, attribué à la malveillance, a éclaté tout à coup à la ferme du Tertre exploitée par les époux Urbain Plessix, propriétaire. Éveillé à minuit, au son du tocsin, presque tous les habitants se sont rendus sur le lieu du sinistre et après plus de quatre heures de travail nous sommes parvenus à faire la part au feu, c'est-à-dire à pouvoir seulement préserver et sauver la maison avec la chambre qui ont été même en partie découvertes. Le feu ayant été mis par sous la porte de la grange pleine jusqu'au faite des nouvelles récoltes, tout le vaste corps des bâtiments qui composent cette ferme ne présentait bientôt plus qu'un embrasement épouvantable, total et presque simultané. Les granges, étables, écuries, toits à porcs, toutes les récoltes en grains, pailles et foins sont devenus la proie des flammes. Le tout était assuré à la société mutuelle qui seule par conséquent supportera les conséquences désastreuses de cet incendie.

F° 182

En marge : *Température extraordinairement froide et pluvieuse pendant toute l'année – Gelées sensibles au mois d'août – Retard surprenant des récoltes – Difficulté extraordinaire pour les recueillir.*

Depuis plus d'un siècle, peut-être, la France n'a éprouvé une température plus extraordinaire et plus mauvaise que celle de cette année. Nous arrivons à l'hiver (1er octobre), et nous n'avons eu jusqu'ici ni chaleur ni beau temps. L'été, la saison de l'année la plus belle et la plus chaude, a été constamment très froid et pluvieux. À peine on a pu compter en totalité une douzaine de jours exempts de ces perturbations atmosphériques. Deux fois, au moins, dans le cours du mois d'août, la gelée a été assez forte, la nuit, pour porter une atteinte grave aux récoltes, aux herbes et surtout aux légumes de nos jardins. Des pluies fines et toujours très froides n'ont pas cessé de tomber depuis quatre mois et je ne crois pas qu'on eût pu, pendant tout ce temps, compter trois jours de suite passablement beaux. Aussi avons-nous éprouvé un retard extraordinaire pour la maturité des récoltes et une difficulté surprenante pour les recueillir et les ramasser. Peu de personnes n'ont pu commencer à scier ou faucher les bleds avant les derniers jours du mois d'août. Il en a été de même pour les orges. Et encore, pour les uns comme pour les autres la maturité était généralement très imparfaite. Quant à la difficulté de les tirer des champs, de les passer à la mécanique ou de les battre au fléau, on peut à peine s'en faire une idée. Aussitôt qu'un jour, ou même une partie du jour, paraissait un peu plus beau, tout le monde se jettait au

champ pour ramasser les grains en grande partie germés et abattus depuis longtemps. Beaucoup de cultivateur prirent le parti de les ramasser aussitôt après les avoir sciés et, après les avoir

F° 183

En marge : *Qualité des grains, leur rendement, leur prix – Les pommes de terre se corrompent et pourrissent en terre – Abondance remarquable qu'elle auroient donné – Les pluies continuent sans intervalle, les vieillards n'ont pas souvenir d'une année plus mouillée.*

passé de suite et tout mouillés à la mécanique, les montoient au grenier pour les étendre et les faire sécher. Ces grains, dans cet état, pesoient et rendoient beaucoup. D'abord, mais on n'a pas été longtemps sans remarquer une diminution bien sensible sous ce double rapport. Les prix de ces nouveaux bleds varient depuis 3 F jusqu'à 4 F le décalitre suivant leur état de siccité et leur qualité généralement inférieure. Le rendement en lui-même est assez satisfaisant, au moins pour nos contrées. L'Angleterre, comme nous beaucoup en retard pour les mêmes causes, n'a pas encore commencé à moissonner.

Jamais autant que cette année, les pommes de terre n'avoient eu à souffrir de la maladie qui les a atteintes depuis plusieurs années. Dans les terres grasses et basses, tous les tubercules sans aucune exception ont pourri en terre et le rameau a commencé à se tacher et à noircir dès le mois de juillet. Sans cet accident déplorable, dû probablement au froid et aux pluies qui ont tant nui aux récoltes, les pommes de terre, parfaitement nourries et développées malgré cela, auroient donné une production des plus remarquables et des plus abondantes. Extraites de terre et toute pourries, elles ont rendu assez généralement de 2 à 3 cents boisseaux par journal. C'est une perte à calculable et des plus fâcheuses surtout pour la classe ouvrière ou indigente qui en fait beaucoup entrer dans sa nourriture.

Aucun changement dans la température. De l'eau, toujours et sans cesse de l'eau. Les vieillards les plus âgés n'ont pas le souvenir d'une année aussi mouillée. Aussi l'année 1860 est-elle déjà nommée l'année aquatique. Beaucoup de cultivateur, surtout des

F° 184

En marge : *Quantité prodigieuse de pommes – Les raisins ne sont pas parvenus à maturité – Il n'y a pas de vendange – Aperçu des semailles contrariées par les pluies continuelles de l'année.*

terres basses, ne peuvent ni transporter les fermiers ni semer leurs grains.

Depuis plus de 10 ans, les arbres n'ont pas donné autant de fruits que cette année. La quantité des pommes est vraiment prodigieuse. Un très grand nombre d'arbres ont été cassés ou éclatés par le poids qui les accablait. Le prix des pommes varie de 5 à 6 F la pipe. Pas suite des pluies continuelles et du froid extraordinaire de toute l'année, les vignes qui, dans le principe, promettoient une belle et forte récolte de vins, n'offrent plus aucun espoir de vendanges. Les

raisins, de grosseur de petits plombs ni parvenir à maturité. Aussi les vendanges, fixées au 11 novembre, n'ont donné aucun produit et plusieurs propriétaires de vigne n'y ont pas paru et ont abandonné aux pauvres le soin de grappiller ce qu'il pouvait y avoir de ces mauvais raisins.

Depuis une quinzaine de jours, le temps semble devenir un peu plus favorable. Les pluies, qui n'ont presque pas discontinué de tomber cette année, paraissent faire place au beau temps aujourd'hui (20 novembre) on en profite partout ; et on met un élan extraordinaire pour préparer et faire les semailles qui se trouvent tant en retard. On sème malgré le mauvais état des terres très mouillées. Le travail est difficile et se fait partout dans de très mauvaises

F° 185

En marge : *Les bleds échauffés dans les greniers et qu'on vient de semer lèvent très mal. On recommence les semailles – l'eau continue de tomber – Les bleds mouillés de la dernière récolte font un pain très malsain et indigeste – mouvement de la population en 1860.*

conditions. Les pluies reparoissent encore assez souvent à la suite des gelées blanche de la nuit. Les bleds confiés à la terre à la sortie des greniers où ils avoient été, comme nous l'avons vu, ramassés tout mouillés après la récolte, lèvent généralement très mal. Dans beaucoup de terres on recommence les semailles malgré le mauvais temps qui ne discontinue pas. De l'eau, sans cesse et toujours de l'eau, le jour et la nuit. Jamais, peut-être, on a vu une année aussi mouillée. On craint que les semailles faites il y a un mois aussi bien que celles qu'on vient de recommencer ne réussissent pas encore à cause de l'eau qui couvre la terre. Jamais les chemins de nos campagnes n'ont été aussi mauvais. Beaucoup sont impraticables. On remarque partout que ces bleds fournis par la dernière récolte, ramassés tout mouillés dans les greniers où ils se sont échauffés, passent difficilement au moulin, et composent, une fois réduit en farine, une pâte qu'on ne peut faire lever. On manque presque partout les premières fournées de pain qui, mises au four, se laissent aller et s'aplatir en forme de galette. Ce pain, même celui fourni par les boulangers, est d'une qualité inférieure, mauvais, ne trempe pas en soupe est très pesant à l'estomac.

Le mouvement de la population donne, cette année, dans la paroisse le résultat suivant : 8 mariages, 18 naissances - 9 garçons et 9 filles, 15 décès - 10 grandes personnes et 5 enfants.

F° 186

Une violente révolution a porté et continue de porter ses ravages dans toute l'Italie. Le siège apostolique a été dépouillé par la Sardaigne et d'une manière indigne de la plus grande partie du patrimoine de Saint-Pierre. Le souverain pontife souffre dans sa liberté. En sa faveur, tous les évêques d'Europe organisent le denier de Saint-Pierre. Tous les petits princes Italiens sont chassés et dépossédés de leur état par les troupes Sarde et contre tout droit. Il en est de même du roi de Naples, François Second, qui discute pied à pied avec quelques soldats restés fidèles, le reste de ses états envahis. Un noble exemple est donné au monde catholique dans le dévouement généreux et loyal d'un général français, le brave et intrépide de La Moricière qui entreprend de réorganiser les troupes pontificales et s'oppose, avec quelques braves, mettant comme lui leur épée à la disposition de l'immortel Pie IX, à l'envahissement par le roi de

Sardaigne, Victor Emmanuel, des derniers restes du patrimoine des États pontificaux. Toutes les têtes couronnées restent muettes et impassibles. Une sourde et sinistre inquiétude, de vagues pressentiments, trop souvent signes avant-coureurs de graves et déplorables événements, règnent dans les esprits catholiques et parmi les hommes graves, d'ordre et réfléchis. La Syrie a été le théâtre de La fureur froide et féroce des musulmans qui viennent de l'ensanglanter par le meurtre de plusieurs milliers de catholiques de cette province de la Turquie. La charité française s'est organisée pour secourir, dans leur affreuse misère, une multitude innombrable de veuves et d'orphelins qui ont pu échapper à cette effroyable boucherie exécutée et ourdie par la férocité des Turcs. Des troupes françaises ont été envoyées en Syrie pour réprimer ces désordres et mettre un frein à l'ignoble fanatisme des musulmans.

Sur la fin de cette année, j'ai fait planter, sur la partie du Midi du Clos du jardin et dans toute sa longueur, quatre cordons de vigne au raisin rouge du pays, après défoncement de terrain - Dépense totale... 100 francs

ANNEE 1861

F° 187

En marge : *Froid rigoureux au commencement de l'année – Augmentation très forte dans les prix du bois – sa cause – Gelées assez fortes au cours du mois d'avril – Pluies continuelles en juin et juillet.*

La nouvelle année apparaît sous la rigueur d'un froid très vif qui se fait sentir depuis trois semaines et qui n'a été interrompu que par quelques jours de neige et de verglas. Le bois, dont les coupes ont été assez rare l'année dernière, a pris une grande augmentation de prix auquel nous n'étions pas accoutumés dans nos contrées. Après l'avoir payé jusqu'à ce jour 12 F le stère, en bois de corde, on l'achète aujourd'hui jusqu'à 30 F le stère, prix qu'il conservera infailliblement désormais à raison de la facilité offerte et fournie par les lignes de chemin de fer, ouvertes sur notre département, pour le transporter partout où l'on en manque. De très bons fagots vendus jusqu'à cette époque 50 F le cent, coûtent aujourd'hui au moins 75 F.

Après plusieurs petites gelées dans la fin du mois d'avril, sans beaucoup de tort pour les biens de la terre, il s'en fit sentir une dans la nuit du 30 avril au 1er mai qui produisit d'affreux résultats pour la vigne qui fut détruite entièrement dans cette nuit et ne laissa plus que le petit bouton appelé la puce. Les légumes déjà poussés, et surtout les choux et les pois verts ont été détruits.

Les mois de juin et de juillet on était remarquables par une pluie abondante qui n'a presque pas discontinué pendant tout ce temps, accompagnée d'un vent violent et excessivement froid.

F° 188

En marge : *Comète de St Pierre – Reprise des travaux de la route de Fay – Chaleurs tropicales pendant 3 mois – Récolte excessivement mauvaise – ses causes.*

Sans n'avoir été ni découverte ni annoncée par aucun astronome, une comète d'une beauté remarquable a fait tout à coup son apparition le jour Saint-Pierre, 29 juin, d'où elle en a pris le nom. Sa queue assez longue avec la forme d'un éventail. Elle a été visible à l'œil jusque vers la fin de juillet.

Laissée, l'année dernière, au haut de la côte de la Chevrettrie, la route de Fay a été reprise, cette année dans le cours des mois de mars, avril et mai et conduite avec encaissement jusqu'à l'embranchement du petit chemin qui conduit au village des Grimaults. 3000 F ont été votés pour ces nouveaux travaux.

Aux pluies torrentielles de juin et de juillet a succédé tout à coup une chaleur des plus fortes qu'on puisse éprouver en France et qu'on n'avait pas vue depuis 1834. On a dit qu'elle avait monté jusqu'à 37 et 40 degrés, ce que je n'ai plus vérifié n'ayant pas de thermomètre. Elle s'est fait sentir, sans discontinuer, depuis le commencement du mois d'août jusqu'à la fin du mois d'octobre.

La récolte des céréales a commencé dans les premiers jours d'août. Il est bon de jeter un coup d'œil sur cette récolte excessivement mauvaise pour en apprécier les fâcheux résultats. D'abord un hiver rigoureux s'est passé sans neige ; or il est reconnu qu'il

F° 189

est nécessaire qu'un épais manteau couvre la terre pendant le froid. Aussi est-il arrivé que le côté nord du sillon, gelé entièrement, s'est trouvé dépourvu de semences. Beaucoup de champs ont été retournés etensemencés en céréales de mars. Survinrent suite les pluies prolongées donc j'ai parlé à la page précédente, et on put bientôt constater qu'un champignon microscopique s'était développé à l'infini et avait envahi l'Europe et, en France sur tous les plaines de la Beauce, de la Brie, de la Lorraine, de l'Alsace, de la Picardie etc... Ce champignon, depuis longtemps connu, n'est autre que la rouille si abondante, cette année, qu'en faisant seulement quelque pas dans un champs de bled on en sortait avec les habits tout jaunes. L'action de ces champignons a pour effet d'altérer le tissu des plantes et de diminuer fortement le rendement en grains. Aussi, il y a peu de gerbes et par contrecoup très peu de bled. Les fermes, en assez grand nombre, n'ont récolté que le quart ou tout au plus le tiers des années précédentes. Beaucoup de terres n'ont pas reproduit la semence. Aussi la question des céréales occupe-t-elle sérieusement et vivement le monde financier et commercial qui vient de constater, à cette occasion, les déficits que la France a éprouvés, depuis 30 ans, dans sa production alimentaire. Depuis 1830 jusqu'à 1852 ses importations en céréales, animaux de boucherie, fruits et poissons ont dépassé les exportations de même nature d'environ

F° 190

En marge : *Pommes de terre pourries et perdues.*

un milliard, cinq cent millions de francs. L'année 1847 fut une des plus rigoureuse par suite d'un fléau qui se fit sentir pour la première fois en Europe, la maladie des pommes de terre. Les céréales atteignirent un prix qu'on n'avait pas vu depuis 1815. Depuis cette époque on a encore constaté que les années de production insuffisantes ne se font pas présentées d'une manière isolée, mais par séries. Nous avons eu encore à subir les années 1854-55 et 56 qui, à elles seules ont couté, en denrées alimentaires, plus d'un milliard cinq cent millions, demandés par la France à l'étranger. Les années 1860 et surtout 1861 seront aussi rangées et considérées au nombre des plus mauvaises. Aujourd'hui 1er septembre, le bled a déjà atteint le prix de 6 F 50 le décalitre.

Depuis 1848, époque de son apparition, la maladie des pommes de terre n'a pas cessé de se faire sentir plus ou moins rigoureusement, mais jamais d'une manière plus sérieuse, plus générale et plus compromettante que cette année. Dès le mois de mai, les rameaux ont été atteints et noircis par la gale. Le fruit a bientôt été taché lui-même par deux petits points noirs, principes et indice de la maladie. Les terresensemencées de ces pommes de terre répandirent au loin une odeur fétide et gênante. Déjà dès le mois de juin et avant, ces pommes de terre étoient

F° 191

En marge : *Abondance générale des fruits à cidre – Endommagés par les gelées, les vignes ne donnent qu'une assez faible récolte.*

presque entièrement pourries. Celles qui avoient pu éviter la maladie étoient, dès avant leur maturité, rongées et dévorées par une quantité très grande de vers blancs. Aussi le produit de la récolte a à peine atteint généralement le nombre de boisseaux confiés à la terre, à l'époque de la semence. Ce malheur est d'autant plus grand qu'il coïncide avec la mauvaise récolte des céréales de cette année et donne aux préoccupations déjà trop fondées un nouveau motif d'inquiétude et de crainte pour l'insuffisance des denrées nécessaires à la vie.

La récolte des pommes à cidre a été très abondante cette année et leur quantité bien supérieure à l'année précédente. Les prix cotés à 10 et 12 F la pipe dès le commencement de la vente, se sont maintenus très fermes, malgré l'abondance générale des fruits, à raison de la facilité du transport à l'étranger, par les chemins de fer.

Les vendanges ont fourni une si petite quantité de vin généralement assez bon. Les vignes, détruites par la gelée si forte de la nuit du 1er mai, n'ont donné, nulle part à Crannes, plus d'un tiers de busse au quartier. Les quelques pièces qui ont été vendues ont été livrées au prix de 100 F au moins.

F° 192

En marge : *Mort soudaine de Monseigneur Jean Jacques Nanquette évêque du Mans.*

Le mardi, 19 novembre a été un jour malheureux et néfaste pour le diocèse du Mans. Monseigneur Jean-Jacques Nanquette, notre digne évêque, frappé d'apoplexie sur les neuf heures du matin, pendant qu'il était occupé au travail de sa correspondance, est mort, ce même jour, à midi précis sans avoir éprouvé aucun soulagement de la part des trois principaux médecins de la ville appelés auprès de lui. La sépulture fut faite le vendredi suivant et le corps déposé au caveau de la cathédrale. Monseigneur Nanquette, enlevé d'une manière si inattendue et si soudaine et sans avoir recouvré sa connaissance depuis le moment où il a été frappé, s'est fait remarquer, pendant le court espace de temps qu'il a passé au milieu de nous, par son caractère doux et conciliant et par une grande bonté envers son clergé dont il n'a jamais molesté aucun membre. Son physique des plus agréables, sa taille imposante (5 pieds 6 pouces) et des mieux proportionnée, sa grâce majestueuse dans l'accomplissement de ses fonctions, en faisoient l'un des plus beaux évêques de France. Monseigneur Jean-Jacques Nanquette, curé de Sedan avant son élévation à l'épiscopat, était né à Fumay (Ardennes), nommé le 6 décembre 1807, nommé à l'évêché du Mans le 30 août 1855, préconisé le 28 septembre, sacré dans l'église métropolitaine de Reims le 11 novembre 1855 par Monseigneur Gousset cardinal-archevêque, son protecteur, et installé dans son église cathédrale le 28 du même mois. Successeur de Monseigneur Bouvier, il était l'évêque du Mans.

F° 193

En marge : *Procès-verbal de réception par l'architecte de la construction du nouveau presbytère.*

Enfin, après un laps de temps beaucoup trop long, et à la suite de plusieurs démarches que j'ai faites pour hâter la réception des travaux de construction du presbytère, monsieur l'architecte nommé pour l'arrondissement du Mans est arrivé ce matin, 20 novembre, pour régulariser ce travail, sur le lieu même et sur des pièces à l'appui. Après quatre heures de travail employées à la visite et métré pièce par pièce et en détail, du nouveau presbytère et des murs de clôture, monsieur l'architecte a dressé le procès-verbal suivant : « L'an mil huit cent soixante et un, le vingt novembre, nous architecte d'arrondissement soussigné, nous sommes transporté dans la commune de Crannes, à l'effet de procéder au métré et à la réception des travaux exécutés pour la construction du presbytère par le sieur Bourné, entrepreneur, en vertu d'une adjudication en date du 13 février 1859. Là, en présence du dit entrepreneur, convoqué par nous à cet effet, et en présence de M. le Maire, nous avons procédé à notre opération et nous avons constaté que les travaux s'élevaient, rabais déduit, à la somme de douze mille quatre cent treize francs huit centimes ci : 12413 F 08 C.

Les dits travaux ayant été bien exécutés et étant en bon état, nous avons fait la réception pour la dite Somme. Nous avons reconnu et constaté, en outre, que les dépenses de toute nature faites à l'occasion de la construction du

F°194

nouveau presbytère de Crannes se montent à la somme générale de dix neuf mille quatre cent treize francs 8 centimes, conformément aux décomptes ci-après :

Savoir

Prix d'acquisition de l'enclos de Saint-Cyr5.000 F

Travaux exécutés par Monsieur le curé et à ses dépens, pour nivelage, piquetage et plantation du jardin, décoration d'intérieur, à la maison, et terminer les murs de clôture haut du jardin.....
.....2000 F

Frais de construction et travaux

du nouveau presbytère12.413 F 08 C.

Total19.413 F 08 C.

Fait à Crannes, les dits jours mois et an que ci-dessus

Nourry-Blotin

architecte

Situation au 20 novembre 1861

Prix d'acquisition de Saint-Cyr payé à Mr Hamon5.000 F

Travaux aux frais de Monsieur le curé payées aux

divers ouvriers employés par lui2000 F

Travaux de construction :

L'entrepreneur a touché en espèces7000 F

F° 195

En marge : Fin de mes embarras à l'occasion de la construction de mon presbytère – Dépenses faites et supportées par moi jusqu'ici.

En vieux matériaux de démolition2763,40 F

Total touché par lui9763,40 F

Lui reste dû.....2649,68 F

L'architecte a touché pour honoraires (qui

s'élèvent en totalité à 434^F 45^C350 F

Total dû :2734^F 13^C

Nourry-Blotin

Ainsi fut terminée cette dernière formalité relative à la construction du presbytère de cette œuvre qui m'a coûté tant de peines et de contradictions qui ont assurément abrégé ma vie, entreprise continuée et finie malgré tant d'oppositions et de difficultés, qui m'a occasionné tant de démarches gênantes, épineuses et sans cesse revenues, en voyages correspondances, à la préfecture, à l'évêché, au ministère, et auprès de personnages influents disposés à servir ma cause, qui m'a coûté personnellement plus de trois mille francs prélevés sur les modiques revenus de ma cure et de mes économies, de cette œuvre enfin, objet de mes préoccupations et de mes plus grands désirs depuis de longues années dont l'entreprise et l'exécution m'est échue par la Divine Providence, au cours de mon passage à Crannes, et qui assure, pour toujours,

F° 196

En marge : *Recensement quinquennal de la France – Résultat qu'il a donné ici.*

à mes successeurs, pour lesquels j'ai travaillé beaucoup plus que pour moi, deux avantages immenses, un presbytère magnifique construit dans un vaste enclos et leur rapprochement de l'église. Pour moi qui compte aujourd'hui plus d'un demi-siècle accumulé sur ma tête, avec une santé de plus en plus mauvaise et compromise, sans ambition et fixé, pour le reste de ma vie, dans mon nouveau presbytère qui a toutes mes sympathies et mes affections, il ne me reste plus qu'à savoir mettre à profit ces paroles d'un père de l'église de. « *non loca homines, sed homines loca sanctificant* ¹² » et obtenir de Dieu, au moment de ma mort et sur le seuil de mon éternité, la grâce de pouvoir dire mon « *Nunc demittis* », sans regret et bien sincèrement.

Le recensement quinquennal a été fait, cette année, dans toute l'étendue de la France. On a pu constater ici que, contrairement à ce qui a été remarqué dans le plus grand nombre des communes rurales, la population a augmenté à Crannes de 26 individus depuis 5 ans. J'en attribue la cause à la détermination prise par plusieurs familles et étrangères d'ouvriers de venir fixer leur demeure ici de rapprocher de l'ouvrage

F° 197

En Marge : *Mouvement de la population – Elargissement du pont au bourg.*

qui leur est offert et assuré par l'exploitation des carrières de pierre et des fours à chaux établis sur la localité. La population se trouve ainsi répartie :

Sexe masculin

Garçon..... 199

hommes mariés..... 207

Veufs..... 16

sexe féminin

¹² Ce ne sont pas les lieux qui sanctifient les hommes, mais les hommes qui sanctifient les lieux.

fille	201
femmes mariées	205
veuve	32
 total de la population	860

Dans le cours de l'année 1861, le mouvement de la population de Crannes donne le résultat suivant :

Mariages	5
Baptêmes :	
Garçons...	11
Filles ...	12
Décès (dont 6 enfants)...	12

ANNEE 1862

Un travail important pour la localité est entrepris au commencement de cette année, l'élargissement du pont jetté sur la Gée, au centre du bourg. Jusqu'à ce jour ce pont, bâti en 17...¹³, par les soins et au frais de dame.....¹⁴, dernière

F° 198

En marge : *Nouvelles plantations au jardin.*

supérieure de l'abbaye royale de Saint-Julien du pré, au Mans, n'avait que¹⁵ de largeur et ne pouvait permettre le passage simultané de deux voitures, ce qui était fort gênant. Aujourd'hui par les soins de Mr Hamon, membre du Conseil général de la Sarthe, notre pont vient de recevoir un élargissement de.....¹⁶. La dépense occasionnée par ces travaux s'est élevée à la somme de 949 francs, obtenue, par l'influence de Mr Hamon, sur des fonds spécialement affectés par l'État pour ce genre de travaux. La largeur nouvelle du pont est de ...¹⁷.

¹³ Laissé en blanc

¹⁴ idem

¹⁵ idem

¹⁶ idem

¹⁷ idem

Les pommiers et poiriers à haute tige, plantés au jardin du nouveau presbytère ont été tous greffés les premiers jours de mars de cette année. Cette année aussi, j'ai fait planter, sur le bord de la plate-bande, longeant le mur du Midi, un magnifique cordon de petits pommiers nains, trainant en courbure le long d'un fil de fer galvanisé.

Et 100 pieds de vigne en raisin rouge sur le petit excédent de terrain qui se trouve à la droite du grand portail, à l'entrée du chemin dans la cour, après piquetage et défoncement de ce terrain de tout le temps inculte. Dépense totale 100 francs

Deux magnolia grandiflora, du prix de 10 francs chacun, ont été plantés, le 8 mars, aux abords de la pelouse de la cour d'entrée.

F° 199

En marge : *Refroidissement de la température – Gelée en juin – Aperçu des récoltes – Pommes à cidre.*

Après avoir été favorisé de beau temps et même d'assez forte chaleur pendant la dernière partie du mois de mars et les premiers jours d'avril, un froid assez intense est venu contrarier la saison du printemps pour durer longtemps. Les nuits sont devenues tellement froides qu'on s'est cru rentrer en hyver. Assez longtemps l'on a pu constater, chaque matin, de fortes gelées blanches sur la terre et quelques-unes même à glace. Et, chose qu'on n'avait pas eu à signaler depuis plus de vingt ans, on a vu ces gelées se prolonger jusqu'à la Saint-Jean. Je prie de croire comme bien certain et parfaitement vrai ce fait extraordinaire que je consigne ici.

Par suite du temps constamment froid, les récoltes sont tardives cette année et n'ont pas commencé avant la fin d'août. Médiocre pour la qualité et le rendement, dans nos contrées, elles se présentent, dit-on, bien meilleure dans une partie de la France. Ici, le blé est très menu et tenu à la baisse partout aujourd'hui, 1er octobre, il se vend, en bonne qualité, 4 F le décalitre.

La récolte des pommes ici est extrêmement faible et petite. Presque tous les pommiers ont gelé. Ces fruits se vendent 20 F la pipe assez généralement, au moins dans nos contrées.

F° 200

En marge : *Pommes de terre – Fouilles pratiquées à Belair pour l'extraction du minerai de fer – Mouvement de la population pendant l'année 1862 – Remarques sur l'esprit religieux pendant le cours de cette année.*

Accoutumés depuis plus de vingt ans à voir, chaque année les pommes de terre se gâter et pourrir, on a été très agréablement surpris, à la récolte de ces tubercules de s'apercevoir qu'elles étoient parfaitement saines et exemptes de toute tache. Le rendement est considérable et la qualité tout à fait supérieure.

Des fouilles ont été pratiquée, cette année, à Bel-Air, au-dessus du Mirail, pour l'extraction du minerai de fer et ont produit un excellent résultat tant pour la quantité que pour la qualité. Un vieux souvenir gravé dans l'esprit des habitants par la tradition rappelait, en effet, que sur ces lieux existait, il y a plusieurs siècles de vastes et abondantes mines de fer exploitées, alors, pour tous les besoins du pays. Ce minerai se trouve en plusieurs endroits, sur ce lieu, presque à fleur de terre, et demande peu de dépenses pour l'extraction.

Le mouvement de la population, dans le cours de cette année se répartit ainsi qu'il suit.

Population au recensement de cette année : 860

Augmentation sur la sur l'année précédente : 24

Mariages : 4

Décès :

En grandes personnes : 11

En enfants : 4

Baptêmes (7 garçons et 7 filles) 14

Remarques sur l'esprit religieux. Comme l'année précédente j'ai à me plaindre de l'extension du travail du dimanche malgré mes observations à cet égard, pourtant fortes et réitérées. Pour la première fois, une mécanique à battre le blé a été mise, cette année, en mouvement, un dimanche de l'été dernier depuis 4h du matin jusqu'au son de la grande messe. À cette occasion, j'ai adressé du haut de la chaire d'énergiques reproches sur le scandale qui ne

F° 201

En marge : *Don d'un maître autel en pierre sculptée fait à l'église par Mr Louis André Lelong trésorier de la Fabrique et maire de Crannes.*

s'est pas reproduit depuis, et qui ont remis l'intrépide Ragot en scène par une nouvelle dénonciation adressée par lui, contre moi à l'évêché. Je continue, aussi, à remarquer la négligence des parents pour l'éducation chrétienne des enfants, et dans ceux-ci une insubordination que je n'avais pas à constater il y a quelques années, ainsi que la fréquentation du cabaret, mais le dimanche seulement. Si l'Église est bien fréquentée aux grandes fêtes de

l'année, il n'en n'est malheureusement pas de même au simple dimanche. Plusieurs personnes manquent la messe sans raison suffisante et un très grand nombre ne se rendent plus aux vêpres. Trois cent trente grandes personnes ont satisfait au devoir Pascal et la Sainte Communion continue d'être fréquentée plusieurs fois, chaque semaine, par sept personnes de piété. Pas d'autres faits à consigner ici, pour l'histoire de Crannes, pendant le cours de l'année 1862.

ANNEE 1863

Le premier fait digne d'intérêt pour la localité à enregistrer ici, au commencement de cette nouvelle année, est le don d'un magnifique maître autel en pierre de Caen sculptée fait à l'église de Crannes par son trésorier, Monsieur Louis André Lelong et dame Jeanne Chanteau, son épouse. Cet autel majeur, destiné à remplacer l'ancien sans mérite artistique et tombant de vétusté, est du style Louis XV et parfaitement en rapport avec notre beau retable élevé vers 1580, au sanctuaire de notre église, par la piété de trait haute dame Catherine de Chaourees, décédée, en 1592, Abbesse de l'abbaye royale de Saint Julien du Pré. Il est sorti des ateliers de Monsieur Cosnard, sculpteur en pierre, au Mans, et dû à son habile ciseau. D'une élégance admirable et d'un fini parfait de travail et de proportion dans tout son ensemble, cet autel présente en façade, outre ces sculptures et la régularité de ses lignes, de magnifiques incrustations

F° 202

De marbre Vert et « agriottes » d'un beau transparent et qui cadre parfaitement avec celle du soubassement du rétable. Mais la pièce principale et qui en fait le plus bel ornement c'est le groupe de personnages représentant la Cène de Notre-Seigneur avec ses disciples. Ce groupe, en relief, occupant en façade la partie principale du tombeau d'autel, est d'une exécution remarquable tant pour la pose régulière des personnages que pour l'expression naturelle des figures. Cette partie de autel a coûté quarante-cinq jours de continuation de travail à l'artiste et donne de son talent une réputation justement méritée. La cérémonie religieuse pour la bénédiction du tabernacle de ce nouvel hôtel a eu lieu le premier lundi de janvier cinq du même mois, de la présente année, en présence de plusieurs de mes vénérés confrères voisins, convoqués par moi à cette cérémonie et d'une portion assez notable de mes paroissiens, ainsi qu'il est établi par la pièce suivante, moins sous ma forme habituelle et ordinaire de rédaction que sous la forme usitée de procès-verbal.

L'an 1863, le lundi cinq du mois de janvier, sur les onze heures du matin, la bénédiction du maître-autel de l'église paroissiale de Crannes a été faite et présidée par discret et digne maître Armand Quentin curé et doyen du décanat de Loué, délégué à cet effet, et sur ma demande, par l'Illustrissime et Révérendissime Seigneur et Père en Dieu Charles Jean Fillion évêque de l'insigne Eglise du Mans, en présence de Monsieur Étienne Hoédé, curé d'Auvers-sous-Montfaucon, Louis Royer, curé de Fay, François Robillard, curé de Pirmil, Pierre Paris, curé de Vallon, Louis Cartereau, curé de Longnes, Eloi Vovard, purée de Saint-Pierre des Bois, François Lévêque, purée de Notre-Dame de Brains, Eugène Régereau, curé de Chassillé, Jean-

Baptiste Laveuf, purée de Tassillé, Louis Leleu, curé de Coulans, François Raphaël Baffour, curé d'Amné,

F° 203

En marge : *Commande et pose des fonts baptismaux*

Jules Abadie, curé de Chemiré le Gaudin, Eugène Biron, vicaire de Loué, François Levrai, vicaire de Coulans, Jean Rocher, vicaire de Chemiré le Gaudin, Louis Nourry, vicaire de Vallon, Pierre Dusouiller, médecin à Vallon, Louis André Lelong, maire de Crannes, Pierre Philippe Hutereau, Curé de Crannes, tous soussignés, et d'un assez grand nombre des habitants de cette paroisse convoqués à cette cérémonie terminée par la bénédiction solennelle du très Saint Sacrement en vertu d'une permission obtenue pour cette circonstance, de Monseigneur l'évêque du Mans.

Signatures présentes :

Lelong, Robillard, ptre curé de Pirmil, L. Royer, Curé de Fay, L. Cartereau curé de Longnes, Paris, ptre, curé de Vallon, E. Vovard curé de St Pierre, Abadie, curé de Chemiré, JB Laveuf, curé de Tassillé, L. Nourry vic. De Vallon, Dusoullier, J. Rocher, Francis Levêque Curé de Notre-Dame de Brains, A. Quentin, curé doyen de Loué, Hutereau, ptre, curé.

Excessivement ancien, mais sans aucun mérite artistique pour la forme que le travail, les fonts baptismaux de l'église consistoient dans une grosse pierre de tuffeau, avec un petit réservoir creusé au milieu pour la conservation de l'eau baptismale. Le socle était tout simplement un moellon sans aucun appareil et sans pierre de taille pour assoise. Depuis longtemps j'avais le désir de

F° 204

En marge : somme de 300 F laissée par madame ve Hubert pour décoration de l'église - Cette somme est employée à payer les fonts baptismaux - Nouvelle marche de l'autel et de l'appui de communion en pierre de Chandollain.

de faire enlever ses anciens fonts baptismaux pour les remplacer par de nouveaux plus récents et plus dignes du sacrement de baptême. Ce besoin se faisait encore sentir davantage depuis l'érection du bel hôtel qui venait d'être placé à l'église. Sur ces mêmes entrefaites, une somme de 300 F été mise à ma disposition pour être employée à la décoration de l'église. Cette somme provenait d'un don fait par une personne pieuse de ma paroisse, madame veuve Houlbert, née Jeanne Émilie Boudvin, décédé le 7 novembre 1860. Je crus donc entrer parfaitement dans les vues de la testatrice en employant cette somme qui venait de m'être remise pour son exécuteur testamentaire, à faire faire de nouveaux fonts baptismaux. Je m'adressais en conséquence, de suite, à Bouvier qui venait de faire mon autel. Après avoir fait le choix des divers modèles qui

me furent présentés par Mr Cosnard, j'arrêtais avec lui le prix des fonts nouveaux à faire pour la somme de trois cent francs, et, dès le milieu du Carême j'eus la jouissance de voir ce travail fait et placé dans mon église. Ces nouveaux fonts baptismaux sont élégants, parfaitement en rapport avec le style des retables de l'église et, comme le grand autel, en pierre de Caen. Cette nouvelle dépense en réclamait elle-même une autre, aussi très nécessaire : nos marches d'autel, au sanctuaire, aussi bien que celles qui servaient de soubassement à l'appui de la communion, étoient fort anciennes, très usées et inconvenantes.

F° 205

En marge : *Elles sont faites, fournies et posées par Mr Compain Deslais maître carrier de Champdollain.*

Le pavage étoit lui-même dans un état de dégradation et d'usure à blesser sensiblement le coup d'œil. Tout cela étoit donc à refaire, et à renouveler et demandait une dépense urgente. Il fallait, de plus, entourer d'un grillage en fer l'emplacement des nouveaux fonts et établir un pavage propre en cet endroit. Approximativement estimée cette dépense atteignoit au moins la somme de cinq francs. Avec nos dettes contractées pour la construction de mon presbytère, c'étoit une somme effrayante pour moi. Heureusement je trouvai, comme je l'ai toujours expérimenté, dans Monsieur Compain Deslais, maître carrier à Chandollain, un homme de dévouement et de charité toutes les fois qu'il s'agit du bien à faire, surtout pour la décoration de la maison de Dieu. Cet excellent paroissien, dont le nom figure si souvent au nombre de mes amis dévoués à l'article des pires difficultés que j'ai éprouvées pour la construction de mon presbytère, se montra encore tout disposé, dans cette circonstance, à alléguer cette nouvelle charge qui allait tomber toute entière à mon compte. Sans retard et avec le plus grand désintéressement il s'engagea à faire et fournir gratuitement toutes les marches nécessaires pour le devant de l'autel que pour le soubassement de la plume de communion. C'étoit une somme de trois francs qu'il mettoit ainsi à ma disposition, en me demandant seulement que ce nouvel acte de générosité de

F° 206

En marge : *Pavage en pierre de Falaise du sanctuaire et des fonts baptismaux – Ornementation aux nouveaux fonts.*

sa part ne fut connu de personne que de lui et de moi. Voilà pourquoi cet acte de bienfaisance ne figure point au registre des délibérations de la fabrique comme j'en aurais eu le désir. Il ne me restait donc plus que le pavage tant du sanctuaire que des fonts avec l'entourage en fer. J'ai fait faire de suite ce pavage en pierre de Falaise en dalles, avec des petites bandes en morceaux en marbre aux quatre extrémités de chaque pavé figuré à la scie. Tout ce dernier travail a été fait et posé avant les fêtes de Pâques de la présente année, et produit un assez bon effet. Il y a 12 mètres au sanctuaire et trois aux fonts d'eux. Ce pavage a coûté 15 francs le mètre superficiel – ci -180 F

Quoique les nouveaux fonds baptismaux soit d'une élégance remarquable et aient couté beaucoup de travail à l'ouvrier, je désirais cependant faire ajouter quelque chose au plan qu'il m'en avait présenté. Je désirais, comme parfaitement conforme à leur destination, que quelques

emblèmes de la chute de nos premiers parents fussent représentés en sculpture apparentes sur la partie antérieure de ces fonts. Quelques temps donc après les avoir commandé à l'ouvrier, je retournai au Mans pour m'entendre avec lui pour cette addition à ajouter au travail qu'il allait commencer. Je demandai et convins avec lui que le serpent tentateur de notre première mère serait représenté, au-dessus du socle, tenant dans sa gueule une branche de l'arbre défendu avec la pomme fatale. Cette addition de travail à nos

F° 207

En marge : *1^{er} baptême fait sur les nouveaux fonts baptismaux – Température extraordinairement douce de l'hiver – suicide d'une femme.*

conventions premières a été pour moi une nouvelle dépense de 20 F. Cette ornementation de sculptures en relief paraît très convenable et bien travaillée.

Le premier enfant qui a reçu le sacrement de baptême sur les nouveaux fonts, est une petite fille née du légitime mariage de François Tessier, meunier au moulin de L'Isle, et de Louise Gaignon, née le 16 avril de la présente année, et baptisée ce même jour sous les noms patronymiques de Louise Florentine.

Depuis longtemps on avait pas eu d'hiver une température aussi douce que celui qui vient de s'écouler. Aucun froid sensible ne s'est fait sentir, même dans les mois les plus rigoureux ordinairement de cette saison. Chaque semaine, même dans le mois de décembre, et principalement aux fêtes de Noël, je pouvais considérer dans mon bassin mes petits poissons rouges et mes belles carpes dorées surnager à la surface de l'eau comme aux jours d'été. Pas un seul flocon de neige n'a apparu dans les airs, et une seule fois seulement la terre a été légèrement, verglacée. Aussi n'y a-t-il eu aucune interruption pour les travaux de nos campagnes pendant tout le cours de cet hiver extraordinaire.

Aujourd'hui 24 juin, un suicide a eu lieu au bourg de cette paroisse, dans les circonstances suivantes. Une pauvre jeune femme, Jeanne Plessis, épouse de René Blin, mon journalier, s'est précipitée, sur les 9h du soir, dans son puits où elle a trouvé la mort. Excellente chrétienne, mais prise du spleen depuis 3 mois et, par suite, ayant des facultés intellectuelles

F° 208

En marge : *Chaleur excessive de l'été.*

sensiblement dérangées ; cette pauvre malheureuse faisait, depuis longtemps, des prières presque continuelles pour obtenir de Dieu la grâce de ne pas succomber au mauvais dessin qu'elle nourrissait malgré elle et qui cependant, l'a poussée à s'ôter la vie. Malgré de prompts secours organisés, on n'a pu retirer qu'un cadavre de ce malheureux puits, situé à la Guette, au bout des jardins. Je dois constater, comme chose extraordinaire, que c'est le 3^e événement de ce genre, arrivé dans ce puits fatal depuis moins de trente ans. Aussi parle-t-on fort, sous l'impression de ce dernier déplorable accident, de voir ce puits condamné à être détruit de fond en comble par toutes les personnes riveraines et ayant droit.

L'été de cette année est remarquable par une température qui s'est élevée à un degré de chaleur extraordinaire et qu'on n'avait pas vu depuis longtemps. À ne partir que du commencement d'août les températures maximales observées ont été de 29 le 1^{er}, de 30° le 2, de 31° le 3, de 34° le 4, de 32° le 5, de 31° le 6, de 27° le 7, de 34° le 8, enfin de 39° le 9. Depuis le 1^{er} thermomètre à minima n'est pas descendu au-dessous de 11° il n'est tombé un peu d'eau que le 2 et le 5 en tout environ 1 millimètre. Aussi la sécheresse est devenue tout à fait exceptionnelle. Tous les légumes sont morts et détruits dans les jardins. Les poires et pêches en espalier présentent leur partie antérieure entièrement cuite par les ardeurs du soleil. Les meilleurs puits du bourg

F° 209

En marge : *Abondance des récoltes et céréales – Pommes de terre – Pommes à cidre – Vignes.*

ne donnent plus d'eau. Beaucoup de fermes, comme la Baillie, le Tertre, Le Coudray et autres viennent à la rivière remplir, chaque jour, plusieurs tonnes d'eau pour abreuver les bestiaux. La Gée, elle-même, est en grande partie desséchée. Les meuniers, depuis deux mois, vont tous loin pour le mouturage de leur grain. Une grande partie des habitants prennent leur pain chez le boulanger ne pouvant trouver où faire moudre leur grain.

Malgré la grande sécheresse qui ne cesse pas de continuer, les récoltes ont donné un produit très remarquable pour la qualité et l'abondance. Depuis longtemps, les céréales n'ont autant rendu que cette année. Quelques terres ont donné 80 et même 100 boisseaux au journal, et la moyenne n'a pas été au dessous de 60. Aussi le prix du bled, qui pèse généralement 32 livres, est et reste au prix de 3 F 50 c. pour l'usage de la boulangerie. L'orge comparativement un peu plus cher, se vend 2 F 10 c., Pesant 27 et 28 livres.

Les pommes de terre n'ont pas donné une grande quantité. Très petites et très tôt saisies par l'excessive chaleur pour se développer et mûrir, elles ont, au moins, été préservées de toute maladie qui les a fait pourrir pendant un si grand nombre d'années. Elles se vendent assez généralement 60 c. le petit boisseau.

Les pommes à cidre ont fait défaut dans toute la contrée. Le peu qui en a été recueilli s'est vendu 20 F la pipe. Elles ne rendent presque pas de cidre et sont très petites et véreuses.

Les vignes, très chargées de raisin, ont eu à souffrir, surtout en juillet et août, de la prolongation de notre excessive sécheresse, et ont été, de plus, fort

F° 210

En marge : *Reprise des travaux de la route de FAY – Aplanissement de la côte de GIRONDEAU – Ouverture de la ligne de chemin-*

mal traitées et contrariées, en septembre, par un temps couvert et brumeux qui ne leur a pas permis une maturité complète. Recueillis un peu verts, ces raisins remarquables pour la quantité et leur grosseur ont donné un vin abondant, mais assez médiocre par la qualité. Les bonnes vignes, comme la mienne ont produit deux à trois barriques au quartier, au moins, en vin rouge. Depuis l'établissement de nos lignes de chemin de fer, le prix de nos petits vins,

remplacés ici, aisément et à bon compte, par des vins étrangers, diminue sensiblement, chaque année. Les vins de notre dernière récolte se vendent difficilement au prix de 80 F pour les rouges et de 40, au plus, pour les blancs. Aussi beaucoup de petits propriétaires détruisent leur vigne pour en livrer le sol à d'autres cultures. La paroisse qui, il y a 60 ans encore, comptait, au moins la moitié de son terrain en culture de vigne, n'en possède plus aujourd'hui, d'après le plan cadastral que (sic)

Interrompue depuis deux ans (1861) et laissée au carrefour des GRIMAUX, notre route en la direction de FAY a été reprise au mois de septembre dernier et continuée pour les travaux d'élargissement et de terrassement jusqu'au pont de LIMARON, au bas de la côte de BOIS-GUYON. L'encaissement en pierre ne se fera qu'au printemps prochain.

La côte de GIRONDEAU, au-delà de la chapelle, beaucoup trop raide, a été abaissée, cette année, d'au moins un mètre dans sa partie la plus élevée et la plus rapide et toutes les terres enlevées ont été descendues au bas de la côte, près GIRONDEAU et le cimetière. Cette dépense a coûté environ quatre cent francs.

Ouverture de la ligne de chemin de fer du MANS à ANGERS se trouve aujourd'hui entièrement terminée jusqu'à SABLE et,

F° 211

En marge : *de fer à SABLE – Mouvement de population pendant l'année 1863 – Remarque sur l'esprit religieux – Relevé général de la population de la terre – Remarque sur la durée moyenne de la vie.*

chaque jour, depuis plusieurs mois, le service s'y fait régulièrement jusqu'à cette dernière ville. AU-DELA, les travaux s'exécutent avec activité pour la continuation de la ligne jusqu'à ANGERS.

Le mouvement de la population a produit le résultat suivant pour la présente année :

- Naissances : 14
 - Sexe masculin : 8
 - Sexe féminin : 6
- Mariages : 6
- Décès d'adultes : 14
- Décès d'enfants : 4

Quant aux remarques à faire sur l'esprit religieux de la population, je n'ai, à cet égard, aucun changement ni addition à faire à ce que j'ai dit, sur ce sujet, au dernier article de l'année précédente.

D'après un relevé général de la population de la terre, on a calculé que le genre humain comprend aujourd'hui, un nombre rond, un milliard d'individus parlant 3064 langues connues, et professant environ 1100 religions distinctes. On peut évaluer à 33 ans 5 mois la durée de leur vie moyenne. Un quart des enfants décèdent avant leur septième année et la moitié avant leur

dixième. Sur 100 individus naissants ensemble, 6 atteignent l'âge de 60 ans et au dessus, 1 sur 500 arrivé à 80 et un sur mille, seulement parvient jusqu'à 100 ans. Sur le milliard d'individus vivants, 330 millions meurent, chaque année, 91000 par jour, 3730 par heure, 60 par minute et, par conséquent, 1 par seconde. Ces 330 millions de décès sont plus que balancés par 412 millions $\frac{1}{2}$ de naissances. L'excédent, soit 82 millions $\frac{1}{2}$ indique la proportion annuelle du genre humain. On a remarqué que les naissances et décès sont plus fréquents pendant les heures de la nuit que pendant les heures du jour. En comptant un mariage sur 120 individus de tout sexe et de tout âge, il se célèbre dans le monde entier 83300000 mariages annuellement.

F° 212

En marge : *Froideur de la température au commencement de l'année – Projet d'une mission arrêté depuis longtemps – Cause principale de cette mission.*

ANNEE 1864

Après une température jusqu'ici assez douce, un froid très sensible s'est fait sentir tout à coup, dès les premiers jours de janvier et a amené d'assez fortes gelées qui ont causé une grande perte aux bleds des champs parce qu'elles ont suivi immédiatement d'assez fortes pluies tombées depuis une huitaine de jours. Une grande quantité de neige est tombée le 9 et 10 février qui ont beaucoup adouci le temps. Elles ont fondu aussitôt et imbibé la terre d'eau. Par malheur le froid a repris de suite et avec une nouvelle intensité. Le blé déjà endommagé a fini de geler. Dans plusieurs champs, il n'en reste plus, surtout parmi les derniers faits. Ceux qui ont le mieux résistés présentent la partie la partie nord du sillon entièrement gelée.

Désirant depuis plusieurs années, procurer à mes paroissiens les grands biens et avantages d'une mission, je viens de prendre les moyens de pouvoir, enfin réaliser ce projet. Ce besoin se faisait sentir ici, surtout, depuis la construction de mon presbytère et je ne pouvais me dissimuler que, par suite des dépenses supportées par la commune, à cette occasion, plusieurs de mes paroissiens après beaucoup de murmures contre moi, s'étoient éloignés par crainte ou mécontentement, du tribunal de la pénitence et de leur pratique habituelle de la fréquentation des sacrements. Cet état des esprits me contristait beaucoup, et ma conscience et mes obligations pastorales me pressaient vivement de procurer à mes paroissiens le moyen de sortir de cette position et de ne pas les laisser s'accoutumer à la négligence de leurs devoirs religieux. Le plus assuré, pour arriver à cette fin, était de leur offrir les avantages d'une mission qui, présidée par un prêtre étranger leur fournirait une occasion excellente de décharger leur conscience sans gêne et en toute liberté. Dans ces circonstances épineuses, le choix

F° 213

En marge : *Choix du missionnaire arrêté en la personne de Mr l'abbé PERSIGNAN – Epoque arrêtée pour la mission.*

d'un missionnaire qui put leur convenir et remplir mes vues devenait assez embarrassant. Il fallait rencontrer un prêtre qui put réunir à une sage direction, à l'expérience de l'âge et d'un long ministère, l'habitude d'annoncer la parole de Dieu de manière à la faire fructifier dans les âmes par un débit intéressant, plein de cœur et entraînant. Après longues réflexions, je crus voir et reconnaître la réunion de toutes ces qualités dans la personne de monsieur l'abbé PERSIGNAN, chanoine titulaire de l'insigne Eglise cathédrale de St JULIEN du MANS. Dès ce moment mon choix fut arrêté dans mon esprit autant par conviction personnelle que par l'impulsion qui m'en fut donnée par ma sœur Victoire, religieuse d'EVRON, qui connaissait toute la sagesse et la prudence de ce digne prêtre, autrefois son curé à MANSIGNE. Sur ces entrefaites, je crus devoir donner connaissance de mon projet à Monseigneur l'évêque du MANS qui donna l'approbation la plus flatteuse au choix que je venais de faire et m'engagea à me rendre de suite auprès de M. PERSIGNAN pour le prier de me rendre le service que je venais réclamer de lui. Dès ma première visite, je reconnus sa bonne volonté à mettre son zèle et ses forces à la disposition de mes paroissiens pour seconder mes vues. Comme, de tous temps, l'époque du Carême me paraissait le moment le plus favorable et le mieux choisi pour donner les exercices d'une mission, il fut arrêté de suite qu'il viendrait faire l'ouverture de cette mission le dimanche 6 mars, 4^{ème} de Carême, qu'à partir de ce jour, il la continuerait jusqu'au samedi de la semaine de la Passion, avec interruption seulement pendant la semaine Ste qui réclamait sa présence à la cathédrale,

F° 214

En marge : *Régularité de se rendre aux exercices – Visite pastorale, son motif – Retour général à Dieu – Il est attribué à la protection de la Ste Vierge – Prières qui lui ont été adressées pour le succès de la mission – Estime général.*

pour être reprise le lundi de Pâques et continuée jusqu'à dimanche du Bon Pasteur inclusivement. Ouverte comme il avait été convenu, cette mission a produit ici les plus heureux résultats : on estime que chaque soir, à l'exercice, plus de 600 personnes sont venues régulièrement écouter la parole de Dieu. Parmi ce nombre figuroient de 180 à 200 hommes ordinairement. Le recueillement et l'attention n'ont pas été, pendant tout ce temps, moins édifiants que la régularité à se rendre à chacun des exercices. Comme depuis longtemps, je n'avais pas fait visite générale dans la paroisse, j'ai voulu, aussi profiter de cette circonstance, pour visiter chaque maison de ma paroisse, leur parler de leurs devoirs religieux et les engager à profiter des moyens de salut que la mission leur offrait pour se réconcilier à Dieu. Partout, j'ai été accueilli avec démonstration de joie et de bonheur, et le but de ma visite généralement très bien vu et apprécié par tout le monde. Le retour à Dieu suivi de près la régularité aux exercices de ces jours de retraite. Le nombre des conversions a été grand et si surprenant que tout le monde est convenu ici de regarder ce retour général à Dieu comme l'effet d'une protection spéciale de la Ste Vierge ; j'avais eu soin, en effet, de placer le succès de cette mission sous le patronage de la Ste Mère du Sauveur et de Ste Anne au début de la mission. J'ai fait célébrer deux messes à FOURVIERES de LYON et à Notre-Dame des VICTOIRES à PARIS, et une à

Ste ANNE d'AURAY. Ici, dès le 1^{er} jour de la mission, je dis la Ste messe pour la conversion des pécheurs et plusieurs communions y furent faites à cette intention, par les personnes de piété que j'y avais convoquées. Plusieurs communautés religieuses, comme les bonnes et Stes Filles du CARMEL du MANS et de LAVAL, ont fait une neuvaine de prières, à notre intention. Avec le secours de tant et de si ferventes prières, la mission a été couronnée par le plus heureux succès. De son côté, notre digne et zélé missionnaire, s'est appliqué à annoncer la

F° 215

En marge : *Rendu au missionnaire – Grand nombre de communions au temps pascal – 67 personnes seulement refusent de profiter des grâces de la mission – Aveu arraché à leur conscience.*

parole de Dieu avec tant de charité, avec une réserve si bien mesurée pour gagner les âmes sans laisser échapper à ses lèvres, pendant tout le cours de ses instructions, un seul mot qui fut capable de causer le moindre déplaisir à personne, qu'il est devenu impossible au plus obstiné de lui refuser son estime et sa confiance. Avec tant de secours du ciel, et un auxiliaire si digne et si accrédité dans l'esprit de ses auditeurs, l'œuvre de la mission ne pouvait donc manquer de produire les plus heureux fruits au sein de ma paroisse. Aussitôt que le temps pascal a été ouvert, un nombre considérable de personnes se sont présentées successivement, chaque matin à la Sainte table. Parmi ce nombre, on remarquait beaucoup d'hommes qui ne s'étoient pas approchés depuis de longues années. Chefs de famille, ouvriers, domestiques, jeunes gens, vieillards, tous se sont approchés de la Ste communion dans ces jours d'édification, avec une piété et un recueillement des plus remarquables. Quelques uns, parmi les vieillards n'avoient pas satisfait à leur devoir pascal depuis 40 et 50 ans, et un seul, depuis 60 ans. J'estime que, au moins 500 personnes ont approché de la Ste communion, pendant le cours du temps pascal. Et après avoir bien examiné et supputé, je ne crois pas qu'il faille porter à plus de 67 le nombre des personnes qui ne soient pas revenues à Dieu à la suite de cette mission ; et de ce nombre, on ne compte pas plus de 9 à 10 femmes. Encore est-il à remarquer que, parmi ces personnes (prises en grande partie dans 2 ou 3 familles) qui n'ont pas profité des grâces de la mission, il n'y en a peut-être pas une seule qui, dans le silence de sa conscience ne se soit repentie de son obstination ou de sa négligence à suivre l'exemple donné par le plus grand nombre. C'est l'aveu que quelques uns, au moins, ont fait dans l'intérieur de leur famille et qu'ils ont laissé échapper au cri de leur conscience alarmée.

F° 216

En marge : *Confirmation donnée par monseigneur Charles Jean Fillion évêque du Mans – 10 avril – Arrivée de Monseigneur – Détails de la cérémonie.*

La mission qui vient de se terminer ici, n'a été, dans mon esprit, qu'un moyen de préparation à d'autres grâces réservées, cette année, à mes paroissiens. Avant même de penser à faire donner ici les exercices d'une mission, j'avais demandé et obtenu de Monseigneur l'Evêque du Mans que la confirmation serait donnée à Crannes, immédiatement après le Carême, ou, au plus tard après les fêtes de Pâques. Ce ne fut qu'après cette assurance donnée que je pris les moyens, dont je viens de parler à l'article précédent, pour faire précéder la confirmation des exercices

d'une mission. Ce sacrement fut donné ici le 10 avril, dans les circonstances et avec les circonstances relatées de la manière qui suit.

Le dimanche du Bon Pasteur, 10 avril de la présente année, sur les neuf heures du matin, l'illustrissime et révérendissime seigneur Charles-Jean FILLION, évêque du Mans, a fait son entrée à Crannes accompagné de monsieur l'abbé DESLAIS, l'un de ses vicaires généraux. Autour d'un prie-Dieu, sous un arc de triomphe élevé au faubourg de la Chapelle, près le cimetière, se trouvoient réunis le clergé de l'église, messieurs les membres de la fabrique et du conseil municipal, toutes les personnes à confirmer de Crannes et de Tassillé, réunies pour participer à cette cérémonie, les enfants des écoles, oriflammes à la main, tous rangés sur deux fils de ligne, suivis de presque tous les habitants, messieurs Armand QUENTIN doyen de Loué, Etienne HOEDE, curé d'Auvers-sous-Montfaucon, Joseph LAVEUF, curé de Tassillé, Pierre PARIS, curé de Vallon, Louis PERSIGNAN, chanoine titulaire de la cathédrale, et digne prédicateur de la mission, Adolphe BIGNON, directeur du Tiers-ordre du Mont Carmel du Mans, Aimé FILLION, secrétaire particulier de Monseigneur. A son arrivée, à cet endroit, sa grandeur, après les cérémonies prescrites du Prie-Dieu, a été conduite processionnellement à l'église sous un magnifique dais neuf donné

F° 217

En marge : *Discours adressé à Monseigneur par le curé.*

à l'église de Crannes pour les circonstances, par la libéralité de monsieur Louis-André LELONG, maire de la commune et trésorier de la fabrique. Dans tout le parcours de la procession, des préparatifs de décoration des rues en arbres verts et arcades étoient dressés sur les deux côtés. Plusieurs écussons aux armes de monseigneur et du chapitre de la cathédrale étoient placés en divers endroits et surtout à l'église où l'on remarquait les armes du souverain Pontife le tout exécuté avec un rare talent et une perfection des plus remarquables par mademoiselle Marie COMPAIN, élève de la Visitation du Mans, ma paroissienne, toujours généreusement disposée pour tout ce qui peut contribuer à la décoration de l'église et à la gloire de Dieu.

Le compliment suivant a été adressé à Monseigneur par le curé de Crannes, à la porte de l'église.

Dans les temps difficiles ou nous vivons, le clergé doit être fort par la foi, par la raison, par le cœur pour rester fidèle à l'Eglise. Battue de toute part par les flots des tempêtes qui renversent successivement les trônes et les institutions romaines, la barque de Pierre seule surnage et reste debout, comme le phare lumineux sur une mer orageuse pour montrer aux pasteurs et aux fidèles les dangers qui menacent leur foi, leur dire à tous qu'elle est ici pour assurer, que son enseignement est vérité et que son cri d'alarme est pour le salut des âmes. Le St et digne pilote qui en tient aujourd'hui le gouvernail voit tous les orages de l'impiété et des passions s'amonceler autour de lui, vigilant mais sans inquiétude et sans crainte parce que c'est au ciel qu'il va puiser sa force de direction et le secours des promesses qui lui ont été faites. A l'exemple de son auguste chef, le clergé, monseigneur, jusque dans le plus petit hameau restera fort, aussi, dans la sphère de ses attributions respectives par son attachement inviolable au vicaire de J.C. armé du bouclier de la foi, animé de l'amour des âmes, il apparaîtra sur toutes les brèches tentées ou faites par les erreurs et l'impiété pour défendre son troupeau contre le

venin des mauvaises doctrines et d'une presse d'autant plus à craindre que son audace la fait pénétrer partout, qui, au scandale des bons et au grand détriment des faibles, poursuit son infernale mission et s'attaque tantôt aux prérogatives temporelles du St Siège tantôt aux divins enseignements de l'Eglise en s'efforçant de persuader aux fidèles que certains points de doctrine ont fait leur temps, comme si la vérité pouvait jamais avoir fait son temps, elle qui est éternelle.

F° 218

Au milieu de tant de difficultés, reproduites sous toutes les formes communes il voit tout en Dieu et que la noble mission est de conserver intact le dépôt sacré de la foi, le clergé, Monseigneur, ira retremper son courage ou, comme son divin modèle, dans la prière, ou à la source vivifiante des fortes et saintes convictions de la foi, l'un des plus grands privilèges laissés à l'église par son divin fondateur. Quelque ardue et difficile qu'elle soit, cette tâche, Monseigneur, est encore facilitée au clergé du Mans par une prière toute spéciale de la divine Providence et par un privilège qui lui est propre, heureux et fier d'avoir à sa tête dans ces jours d'épreuves pour l'église, un prélat selon le cœur de Dieu, votre clergé tout entier qui vous a voué ses respectueuses sympathies et un attachement inviolable, restera des plus forts par son union intime avec son digne évêque, qui est, pour lui, un guide si expérimenté et si sûr, tel que demandait, de son temps, le grand Apôtre pour le gouvernement d'une église, *Perfectus homo Dei, ad omne opus bonum instructus*¹⁸»

Votre fidélité à répondre toujours et partout aux grâces de préférence que le seigneur vous a départies, vous a rendu, dans ces temps d'épreuves, digne du haut rang que vous occupez dans son église, comme précédemment, elle vous avait entouré partout de considérations d'estime, toute récompense si justement due à l'empire à la vertu et qui, cependant, n'a pas toujours été le partage des existences favorisées des plus beaux talents ou appelées à porter le lourd fardeau des honneurs trop souvent en bute, en effet, dans notre siècle d'égoïsme et d'ingratitude, à d'injustes jalousies ou d'amères déceptions. A vous, Monseigneur, était réservé cette heureuse exception parce que votre mérite, joint aux plus aimables qualités du cœur et de l'esprit, a toujours été trop évident pour être contesté par personne. Dès vos plus tendres années, sous le toit paternel et vertueux qui abrita votre jeunesse à PRECIGNE, à St VINCENT, à St SULPICE, partout votre mémoire est restée en vénération, et dans les divers stages où il a passé, le jeune élève, le pieu lévite n'a jamais laissé, dans le souvenir, de ses concurrents, devenus ses admirateurs, d'autres sujet de peines que celui de ne pouvoir le suivre dans la carrière des sciences et l'atteindre dans le sentier de la vertu. Juste appréciateur du mérite, le savant et le saint prélat qui, au début de votre carrière sacerdotale, gouvernait l'église de St Julien, en vous confiant la direction des études et l'administration de son séminaire était devancé, dans cet heureux choix, par toutes les voix de son nombreux clergé d'alors. Devenu vicaire général, vous fûtes tout à la fois l'intime confident des pensées et le fidèle dépositaire de son autorité dans le gouvernement de son vaste diocèse, son digne successeur, en appelant vos lumières et votre

¹⁸ Afin que l'homme de Dieu soit parfait, préparé pour toute œuvre bonne. Timothée 3, 17

F° 219

expérience au secours de sa nouvelle administration rendait, en cela, bien moins justice au mérite qu'il n'était le fidèle interprètes des vœux d'un clergé tout entier déçu dans ses aspirations et ses espérances. Mais, Monseigneur, en croissant de plus en plus parmi nous, votre mérite, sans vous en douter prenait une extension qui déjà depuis longtemps avoit franchie les limites des lieux, jusque là témoins de vos vertus. En arrêtant sur vous avec choix pour remplir le siège vacant de St Claude, le vicaire de [] enlevait à l'église du Mans son oracle accrédité et l'épiscopat français recevait dans ses rangs l'un de ses plus jeunes et de ses plus dignes prélats. Notre séparation, Monseigneur, paraissait à jamais consommée lorsque, par un coup inattendu, ménagé dans les décrets de la divine providence, l'église du Mans, redevenue veuve de son premier pasteur, retourna aussitôt ses regards vers vous parce qu'elle ne vous avait jamais oublié. A cette époque de deuil, Monseigneur, prêtres et fidèles adressèrent au ciel de fervente prières pour votre prochain retour au milieu d'eux et béni par tous fut le jour qui après quatre années de séparation, rendit Monseigneur Charles FILLION aux vœux et à l'amour d'un diocèse, heureux de lui reporter dans toute leur vivacité, ses premières affections. Ici, Monseigneur, cette petite portion de votre troupeau, si joyeuse de votre présence au milieu de nous, unit pour vous les offrir, les mêmes sentiments à ceux de pasteur et les dépose avec bonheur et par son entremise aux pieds de votre grandeur. La voix qui s'en fait l'interprète, Monseigneur, est encore heureuse d'un autre bonheur qu'elle s'empresse de faire connaître à votre grandeur parce qu'il sera vivement partagé par votre cœur paternel. Un grand nombre de brebis restées sourdes ou depuis longtemps ou par intervalles au cri de leur conscience ou aux exhortations du pasteur sont rentrées au divin bercail de notre bon Maître. Mon but est atteint. Dieu en soit mille fois béni. Cet heureux retour, Monseigneur, est dû tout entier et bien assurément à la protection de la très Ste Vierge. C'est par elle qu'ici comme dans ses sanctuaires les plus vénérés de France, de ferventes prières ont été adressées au souverain dispensateur des grâces pour les besoins spirituels des âmes dont le salut m'a été confié, et, quand St Bernard ne nous en aurait pas

F° 220

donné l'assurance, à Crannes, Monseigneur, le pasteur et les fidèles resteroient aujourd'hui convaincus que le pécheur dès qu'il tourne ses regards vers Marie, est assuré de sa puissante et maternelle protection. Cette vérité est devenue ici et pour tous un fait de trop sensible évidence pour ne pas être un puissant excitatif d'encouragement et de consolation, dans sa rude et pénible tâche pour le digne chanoine titulaire de votre cathédrale qui a présidé les exercices de la mission avec tant de dévouement, convaincu, en arrivant au milieu de nous, que les livres du prêtre doivent être, selon l'expression du prophète, les dépositaires de la science qui fait les Saints et que c'est d'elles que les peuples ont le droit d'apprendre et de connaître la loi de Dieu, il s'est efforcé de nous annoncer la parole de vie avec un zèle digne de sa mission et un succès béni de Dieu parce que sa voix persuasive et entraînant a su pénétrer les esprits et gagner les cœurs. Mais pourquoi faut-il Monseigneur, que la sérénité d'un si beau jour, à la suite de tant de grâces reçues, soit troublée par une pensée désolante et que le cœur consolé du pasteur ne puisse jouir enfin, en vous abordant, d'un bonheur entier, puisqu'il lui reste à désirer encore le salut retardé de quelques brebis égarées qui me seroient bien chères quand elles ne m'appartiendroient pas et qui me deviennent beaucoup plus précieuses du moment ou elles font

partie de mon troupeau. Si les échos de sa voix désolée n'ont pu arriver jusqu'à elles, le pasteur a pu, au moins leur donner l'assurance que son esprit et son cœur leur restent tout dévoués pour les mériter par la prière et la patience les grâces obtenues par le plus grand nombre ainsi donc, Monseigneur, en attendant pour elles le don de Dieu, et suivant l'avis qui lui est donné par le Saint conseil de Trente, il n'oubliera jamais que pour ramener au seigneur le pécheur obstiné dans son égarement, l'exhortation est préférable au reproche, la bienveillance a plus de chance de succès que la sévérité, et que l'autorité est toujours dignement remplacée par la charité. Oh vous, pontife vénéré, qui a l'art de connaître les hommes et au rare talent de les gouverner, avez toujours uni la pratique de ces sages conseils, avec tant de succès, en répandant aujourd'hui vos bénédictions les plus abondantes sur son troupeau, veuillez, je vous en conjure, réserver au pasteur la plus large part de vos bonnes prières pour lui mériter la grâce d'utiliser les dernières années de son long ministère pastoral à sa propre sanctification, au salut des âmes et à la plus grande gloire de Dieu.

Après avoir entendu ce discours et y avoir répondu

F° 221

En marge : *Entrée de monseigneur dans l'église – Nombre des personnes confirmées – Souvenirs conservés au presbytère des bons avis donnés par monseigneur alors évêque élu de St CLAUDE.*

Par quelques mots, sa grandeur s'est avancée vers le grand autel et y a adoré très pieusement le St Sacrement. Sous un baldaquin, élégamment élevé, se trouvait le tronc improvisé pour monseigneur ; après y avoir revêtu les habits sacerdotaux, sa grandeur a célébré la messe basse ou elle a donné la Ste communion à plusieurs personnes. Monseigneur a, ensuite adressé, du devant de la chaire, une allocution de circonstance et telle que son cœur a seul le secret de faire entendre pour le plus grand bien des âmes et la gloire de Dieu. Sa grandeur a commencé, après, les prières préparatoires à la confirmation, et administré le sacrement. 165 personnes ont été confirmées, savoir 125 de la paroisse de Crannes et 40 de celle de TASSILLE. A la fin de cette cérémonie, monseigneur a fait la visite de l'Eglise et s'est rendu ensuite au presbytère où il a été accueilli avec d'autant plus de bonheur et de reconnaissance que la mémoire du curé conserve le précieux souvenir des sages et bons avis donnés, autrefois, par monseigneur FILLION, alors évêque élu de St CLAUDE, pour les premières voies à prendre, dans la filière administrative, pour le succès de construction en projet de cette maison. Sa grandeur, à ma prière, a bien voulu apposer sa signature à cet article de mes chroniques ainsi qu'elle figure ici en tête de toutes les signatures des autres personnes, sus dénommées à cette cérémonie paroissiale.

[suivent les signatures des autorités présentes]

Dont : Charles Ev. du Mans

Entre autres, LELONG, maire, A. FILLION, LAVAUT PERSIGNAN, E. HODE, F. COMPAIN, TESSIER, Aoustin, curé de LOUE, J. BOULIN, GUYOT, HERISSON, LE TOURNEUR, ANDOILLIERE, HUTEREAU curé de Crannes

F° 222

En marge : *Inauguration des exercices à l'Eglise du mois de Marie – Pèlerinage d'action de grâces à la chapelle du CHÊNE.*

Pratiquée isolément et dans le silence d'un petit oratoire élevé dans la demeure de quelques familles pieuses à la gloire de Marie, la dévotion à la Ste Vierge, pendant le mois de mai qui lui est spécialement consacré, n'ayant point encore été élevé à la dignité d'un culte public, pendant ce temps. Cette année, comme motif de persévérance après la mission et la confirmation, j'ai inauguré les exercices publics du mois de mai. Chaque soir, en conséquence, j'ai réuni assez régulièrement ces exercices, chaque soir, ouverts par un cantique à la Ste Vierge, avec une courte instruction suivie de la prière du soir, et de la bénédiction du St Sacrement aux jours les plus marquants.

Le jour du petit sacre, 2 juin, j'ai conduit ma paroisse à la chapelle du CHÊNE, paroisse de VION, pour l'accomplissement d'un vœu général que nous avons fait, à la suite des grâces reçues pendant la mission, d'aller remercier la Ste Vierge, à son sanctuaire vénéré, de la protection toute spéciale que la paroisse en avait reçue pendant ce temps. Nous sommes partis à 5 heures précises du bourg, rendez-vous donné pour notre réunion et partir ensemble. 27 voitures se sont trouvées réunies, le matin, autour de l'église, toutes chargées de monde. 150 personnes à peu près ont fait assez silencieusement ce pèlerinage de dévotion. J'ai célébré une messe d'action de grâce, à 8 heures, à la Chapelle du CHÊNE, en présence de mes paroissiens réunis. Après le déjeuner, j'ai rassemblé tout mon monde pour effectuer, toujours de compagnie notre retour par SABLE dans le but de leur procurer le plaisir de visiter la belle église conventuelle des bénédictins de SOLESMES. Nous sommes rentrés à CRANNES sur les 7 heures du soir, sans aucun accident.

F° 223

En Marge : *Température extraordinaire – Aperçu sur la récolte des céréales – Chaleurs excessives – Précoce maturité des raisins – Vendanges.*

La température du mois de juin n'a pas cessé d'être extraordinaire, avec ses jours d'une chaleur des plus grandes, et ses nuits excessivement froides. Des gelées ont paru d'une manière assez sensible, spécialement pendant la nuit du 23 au 24. Quelques chanvres, même en ont souffert.

Ayant été détruits en assez grand nombre par les fortes gelées de la fin de l'hiver, les bleds sont très clairs, mangés par le ponceau et assez nourris. Par malheur, une forte gale s'est abattue sur eux au commencement de juillet, a noirci toute la paille et causé un grand dommage au grain qui est très maigre [] et petit. La récolte qui commence à la mie juillet, fournit un rendement très médiocre avec une qualité mauvaise. Dans ce moment, cependant, les grains conservent au marché un cours très bas, 3,50 F à 60 C le petit boisseau. La récolte des orges est abondante et de qualité supérieure.

Le temps continue d'être excessivement sec et les chaleurs encore plus fortes que celles de l'année dernière. Aussi le raisin est avancé pour la maturité comme on ne l'a pas vu depuis 1834. Défleurié dès avant la St Jean, la vigne a plus d'un mois d'avance sur les années précédentes. Aujourd'hui samedi, 6 août, fête de la Transfiguration, j'ai pu me procurer, dans

mon jardin, du raisin assez avancé pour en employer le jus extrait à célébrer la Ste Messe, ce que je n'avais pas encore fait depuis mon entrée à CRANNES. Dans tous les clos des vignes on trouve déjà du raisin gouas bien verdelé.

F° 224

En marge : *Pommes à cidre – Carrière de CHAMPDOLLIN – Mouvement de la population – Fécondité remarquable.*

La commission chargée de l'examen des vignes, composée des personnes qui sont les principaux propriétaires, craint toujours que les raisins ne se perdent, et, pour cette raison, veulent vendanger de trop bonne heure. Retardées seulement d'une douzaine de jours, les vendanges auroient pu donner de bon vin ; cette année, trop tôt faites, elles n'ont fourni qu'un vin de qualité ordinaire et assez abondant, c'est-à-dire une barrique et demie, en moyenne, par quartier. La vente est écoulée assez facilement au prix d'une quarantaine de francs pour le blanc et de dix francs de plus pour le rouge.

[les pommes] La récolte en a été assez médiocre à CRANNES et dans les environs, cette année. Mais comme il en était une abondance prodigieuse presque partout ailleurs, elles n'ont pas dépassé dix francs la pipe, prises ici ou venue d'autres contrées.

Les carrières de pierre dure, ont pris un développement considérable, cette année. Passées aux mains de deux frères de la BLANCHERE, des EPICHELIERES, par la vente qu'en ont faite messieurs COMPAIN DESLAIS et HAMELIN, maîtres carriers jusqu'alors, les nouveaux acquéreurs ont établi sur le lieu deux machines à vapeur pour scier la pierre avec des voies ferrées pour le transport de ces blocs de pierres. Un nombre considérable d'ouvriers, au moins...., sont employés, chaque jour, à ces usines où j'ai eu la peine de voir, quelquefois travailler le dimanche.

Le mouvement de la population a donné le résultat suivant pour la présente année 1864 :

- Mariages – 11
- Baptême – 17 (9 garçons, 8 filles)
- Sépultures d'adultes – 10
- " d'enfants – (6 (total 16))

ANNEE 1865

Le premier fait digne de remarque qui ouvre mes annales locales, cette année, est la naissance de Constance Louise BOUTELOUP qui est le treizième enfant issu du seul et même mariage de Louis-Jean BOUTELOUP et de Marie HUET, aujourd'hui âgée de trente-neuf ans.

F° 225

En marge : *Inauguration de de la fête de l'adoration perpétuelle – Ouverture du jubilé accordé par Pie IX – Température froide et fort vigoureuse de l'hiver – Apparition subite de fortes chaleurs au printemps.*

Etablie, l'année dernière, dans le diocèse, la fête de l'adoration perpétuelle du très Saint Sacrement a été célébré à CRANNES, pour la première fois, le mardi de la 3^e semaine de Carême, 21 du mois de mars, précédée d'une retraite de huit jours donnée par M. l'Abbé PERSIGNAN, chanoine titulaire de la cathédrale du MANS. Les riches et magnifiques travaux qui ont décoré l'église paroissiale, au jour de l'inauguration de cette fête, sont dus à l'habileté et désintéressement de Melle Marie COMPAIN DESLAIS et à l'application et à la bonne volonté de quelques autres personnes pieuses qui, sous sa direction, ont pris part à l'exécution de tous ces travaux de décoration.

Avec cette fête concourait ici l'ouverture d'un jubilé accordé, cette année, au monde entier par sa sainteté le Pape Pie IX, dont le règne restera des plus glorieux des plus éprouvés et des plus fermes dans les fastes de l'histoire de l'église catholique. Un assez bon nombre des habitants se sont approchés de la Ste Table, dans la matinée.

L'hiver qui vient de s'écouler a été très long et très rigoureux. Presque continuellement, pendant à peu près quatre mois, on a éprouvé une succession de froid, de neiges et de forts verglas. Les travaux ont été assez souvent interrompus. Le bled, le côté nord surtout, du sillon, ont beaucoup souffert du froid et de ces fortes gelées.

A la suite de cette température si froide et si contrariante a succédé tout à coup et d'un jour à l'autre, dès le commencement du mois d'avril, une chaleur inattendue et inaccoutumée qui n'a pas discontinué un seul jour. Jamais les vieillards n'en avoient vu de plus forte à cette époque de l'année. C'était de leur part une attestation unanime. Aussi, notre printemps a été magnifique pour la douceur de la température et le développement précoce des fleurs et des primeurs. L'étonnement a été d'autant plus

F° 226

En marge : *Les fleurs des arbres à fruit grillées et brûlées par ces chaleurs - Reprise des travaux de la route de FAY – Aperçu général de l'année, détails.*

grand et sensible que, depuis plus de vingt ans, nos printemps ont été à peu près, tous excessivement froids. Ces chaleurs si extraordinaires et si subites ont eu une conséquence désastreuse pour tous les arbres à fruit. Les fleurs des pommiers, poiriers, pruniers, guigners etc..., promptement développées par une température si douce ont été grillées et brûlées par les fortes chaleurs du milieu du jour et n'ont pu développer ni produire aucun fruit. Depuis longtemps, sous ces rapports, une année avait été aussi stérile. Seule la vigne, favorisée par une température qui lui convient si bien, s'annonce partout magnifique. Sa floraison qui a commencé dans la dernière partie de mai, s'est faite dans les plus heureuse conditions et fait

présager une récolte abondante. Partout, à peu près, le grain a commencé à se former assez sensiblement pour l'apercevoir dès le commencement de juin, ce qui n'a lieu que dans les meilleures années et fort rarement.

Abandonnée depuis 1863, par défaut de ressources, la route de FAY, dans la direction du MANS, a été reprise, cette année, à partir du pont LIMARON, où nous l'avions laissée, pour la continuer jusqu'à l'endroit de la route de COULANS à SOULIGNE appelé la CROIX MENUAU. Une somme de 1900 F est affectée à solder ces travaux commencés au mois de juillet.

Les récoltes des céréales ont commencé, cette année, dès le mois de juillet et ont été, par conséquent, très précoces à raison des grandes chaleurs, mais peu contrariées par une quinzaine de jour d'une pluie à peu près continuelle. Les bleds et orges, non coupés à cette époque n'ont pas souffert. En général, les récoltes sont belles et abondantes à l'exception des orges semés tardivement qui ont été étouffés par ces grandes chaleurs au moment de leur épiement.

F° 227

Le rendement est, au moins, satisfaisant en général mais le bled est grêle et petit et donne peu de poids. Le prix de la mercuriale tend toujours à la baisse, comme l'année précédente. Beaucoup de fermiers se trouvent dans un état de gêne et de détresse, surtout ceux qui ne sont pas éleveurs. Aussi quelques-uns commencent à comprendre qu'avec nos chemins de fer et, surtout, le libre échange, il faut cesser de compter aujourd'hui sur le seul boisseau, pour payer sa ferme, mais qu'il faut nécessairement changer de méthode et donner tous les soins à se procurer de bonnes races de bestiaux pour monter les écuries, étables et porcheries et en obtenir de grandes productions. Ce qui contribue encore à augmenter le malaise de nos fermiers, c'est la prétention de plus en plus exigeante des domestiques pour l'augmentation de leurs annuités. Par suite de l'émigration de notre jeunesse dans les gros centres, il arrive que les bras font défaut presque partout pour les travaux de l'agriculture. Delà, cette grande facilité de nos domestiques de campagne pour l'augmentation de prix de leur service.

Les pommes de terre recueillies de bonne heure et avant les pluies dont je viens de parler, sont de belle et saine apparence. Celles qui ont été laissées en terre sont à moitié pourries. Cette perte est d'autant plus grande que leur abondance est prodigieuse de grosseur et de rendement.

Jamais année n'a été plus ingrate pour les fruits. On ne récoltera pas, dans toute la paroisse, un poinçon de pommes.

En compensation, nos vendanges ont été des plus remarquables pour le rendement et la qualité des raisins. On a récolté 3 busse aisément par quartier. La qualité des vins s'annonce devoir être tout à fait supérieure et telle qu'on ne l'avait pas vue depuis 1834, dernière époque du bon vin. Cette qualité lui vient du temps on ne peut plus propice à la vigne, c'est-à-dire de chaleurs excessives et non interrompues depuis, surtout la mie août ;

F° 228

En marge : *Deux autels en pierre sculptée sont donnés aux chapelles de la Ste Vierge et de St Etienne par une nouvelle générosité de Mr Louis André LELONG et Dame Jeanne CHANTEAU son épouse – Remplacement du gradin et du tabernacle au grand autel, peu conforme au style grec de l'église.*

Les chaleurs, vraiment extraordinaires, ont continué, sans un seul jour d'interruption, pendant tout le mois de septembre qu'on a peut être jamais vu constamment aussi chaud et pendant lequel on a pas vu tomber ici une seule goutte d'eau, malgré l'apparition d'orages fréquents dans le département et une partie de la France où ils ont occasionnés, dans ce mois, de très grands ravages et détruit beaucoup de récoltes de vins, notamment dans les clos de Château du Loir.

Par un nouvel acte de générosité, monsieur Louis André LELONG, maire de cette paroisse, et dame Jeanne CHANTEAU son épouse, qui, au commencement de janvier 1863, avaient fait ériger à leur frais le maître autel de l'église, viennent parachever l'œuvre entière de décoration de ce temple par le don des deux nouveaux autels commandés pour les chapelles. Ces autels, placés à la fin du mois de septembre de la présente année, sont comme le premier, faits en pierre de CAEN, et exécutés par le même sculpteur, Mr COSNARD du MANS. Ce nouveau don fait à notre église a coûté, à nos bienfaiteurs, la somme de 1200 F. Sur le devant de l'autel de la Vierge on voit la naissance du sauveur sculptée en relief et un groupe de personnages. A l'autel St Etienne, la lapidation de ce premier martire de la foi, sculptée, pour le lieu de son martire et le rôle des personnages qui y prirent part, sur le récit historique. Ces deux autels sont l'un et l'autre surmontés d'un gradin et d'un tabernacle, avec incrustation des anges en marbre de diverses couleurs et parfaitement appropriés au style et à la façon des retables auxquels il n'a été fait aucun changement.

Après la pose de ces deux petits autels, une remarque trop sensible pour n'être pas frappante se fit sentir de suite au coup d'œil le moins exercé. Les deux tabernacles de ces nouveaux autels étoient beaucoup plus riches, quoique plus petits, que celui établi au grand autel, tant pour la forme que pour le travail.

F° 229

En marge : *Mouvement de la population paroissiale.*

Cette différence que j'avais prévue à la simple inspection du plan tracé sur le papier, devenait tout à fait choquante, une fois ces autels placés. Je le fis remarquer de suite aux bienfaiteurs, et, ce qui était encore plus important, eu le bonheur de réussir à leur faire comprendre qu'un changement devenait nécessaire au grand autel où un nouveau tabernacle avec son gradin était indispensable pour la régularité et l'uniformité de ces travaux de décoration faits à l'église par leur générosité. Ce changement à faire fut décidé immédiatement et une nouvelle dépense de 3 à 4 cents francs mise à la disposition du sculpteur pour façon et pose d'un nouveau tabernacle au grand autel, d'après nos conventions pour le temps et notre approbation donnée au plan présenté par lui. Ce nouveau tabernacle, beaucoup plus riche en sculptures que le premier fut

placé quelque temps avant la fête de Noël. Sur la porte se trouva établie en relief doré la figure symbolique d'un pélican alimentant ses petits de son propre sang au pied de la Croix.

Le mouvement de la population, pendant le cours de cette année a présenté le résultat suivant :

- 7 mariages
- 25 baptêmes (11 garçons et 14 filles)
- 17 décès (10 grandes personnes et 7 enfants).

Pour les remarques à faire, pendant le cours de la présente année, sous le rapport religieux, voir ce que j'ai dit, pour y étant aujourd'hui à peu près conforme, aux notes que j'ai établies, sous le rapport, à la fin de l'année 1862.

F° 230

ANNEE 1866

En marge : *Température continuellement pluvieuse – Reprise et fin des travaux de la route de FAY – Belle apparence des vignes détruite par la gelée.*

Dans le cours des deux derniers mois de l'année précédente les jours ont presque toujours été pluvieux jusqu'à ce jour (14 février) le temps a été, à peu près, le même. L'eau n'a pas été abondante, mais tombant en pluie fine et froide. Aussi les travaux des champs et du dehors ont été très gênants et de difficile abord. L'hiver, sans neige, n'a pas été très froid, mais très humide et malsain. Dans beaucoup de champs, les raies des sillons sont pleines d'eau. Les bleds ont une frêle apparence et semblent beaucoup souffrir.

On vient de reprendre les travaux de la route de FAY laissés, l'année dernière, aux CROIX DE MENUAU pour terminer, enfin cette entreprise, en traversant les bois de COULANS, jusqu'à la jonction de celle qui vient à notre rencontre à partir du bourg de FAY. Jusqu'à ce jour, ces chemins étoient inabordables en hiver. Nos descendants pourront rarement se faire une idée vraie de ce qu'étoient ces chemins de traverse de CRANNES à FAY. Cette route, qu'on va terminer, est appelée à être la voie ordinaire de notre population pour joindre le MANS à PRUILLE, parcequ'elle sera moins longue que celle suivie jusqu'à ce jour, par MALVOISINE pour gagner la route de VALLON au MANS.

Nos vignes, jusqu'à ce jour dans le plus état d'apparence et promettant, pour la quantité, une récolte telle qu'on n'en a pas eu depuis bien longtemps, viennent d'être détruites en grande partie par une forte gelée qui est venue s'abattre tout à coup sur tous les environs, dans la nuit du 3 au 4 mai. Outre la quantité de raisins dont elles étoient chargées d'une manière vraiment prodigieuse, nos vignes, encore, avoient acquis un développement des plus forts et des plus avancés, grâce aux chaleurs presque sans interruption du mois d'avril, par un

F° 231

En marge : *Nouveau recensement – Son résultat pour CRANNES.*

revirement brusque et inattendu, l'atmosphère, à la suite d'un temps orageux, changea tout à coup dans la soirée du jeudi, 3 mai. Sur les 4 heures, il se déclara une forte pluie excessivement froide. C'était le prélude du désastre qui vint fondre sur nous pendant la nuit suivante. Le temps froid et sombre pendant la plus grande partie de cette funeste nuit, devint clair tout à coup sur les 3 heures du matin. Les étoiles brillaient d'un vif éclat. Au point du jour, enfin, une forte gelée se fit sentir sur tout le département et y produisit les plus grands ravages. Dans les vignes les plus élevées, dans nos clos, il en échappa encore un peu à ce désastre, mais toutes celles qui occupent les fonds, comme la mienne située au plus bas fond du BURON, il ne resta pas un seul pied qui ne fut complètement détruit par cette désastreuse gelée. J'estime que j'ai perdu, dans cette nuit, dans mes deux quartiers de vigne, au moins 8 à 9 pièces de vin.

Le gouvernement fait procéder au recensement quinquennal de la population. On a pu constater par ce travail, que, contrairement à presque toutes les autres localités voisines, la population, ici, a augmenté en nombre. Au recensement de 1851, elle se montait, comme je l'ai établi en son lieu, à 860, et le résultat de ce dernier présente une augmentation de de 36 individus et porte la population à 896 habitants, répartis comme il suit :

à savoir :

Sexe masculin :

- Garçons – 223
- Hommes mariés – 250
- Veufs – 21

Sexe féminin :

- Filles – 191
- Femmes mariées – 211
- Veuves – 40

Total : 896 habitants¹⁹

Sur ce nombre 52 individus dépassent l'âge de 70 ans, 22 hommes et 30 femmes dont l'un, François TESSIER a atteint aujourd'hui (juin 1866) sa 91^e année.

¹⁹ A noter que l'Abbé HUTEREAU se trompe dans son addition le total de la population se montre à 896 habitants

F° 232

En marge : *Observations sur les récoltes – Réapparition du temps pluvieux & prix des céréales – Tremblement de terre vivement ressenti.*

Les récoltes en générale sont médiocres en toute la France. Le rendement en est classé au dessous de celui de 1861, pourtant très mauvais. Par une heureuse exception, notre département a été le plus favorisé. Les bleds sont beaux et assez fournis. Les orges, en général, sont maigres. Les chanvres sont partout abondants, long et magnifiques. Les pommes de terre, très abondantes aussi, se trouvent malheureusement gâtées et pourries. Une grande partie de la récolte en est abandonnée et lissée sur place. On ne peut généralement compter que sur une demie année pour les pommes à cidre, mais elles dédommagent par leur belle qualité.

Les premiers temps des récoltes ont été chauds et très beaux. Mais dès avant la mie août, est survenu un temps continuellement pluvieux qui n'a cessé jusqu'à ce jour (12 septembre). Les bleds et, surtout les orges, sont ramassés dans de très mauvaises conditions. La paille est noire et le grain germé. Les orges, surtout, auront une qualité tout à fait inférieure. Les bleds varient, pour le prix, de 4 F à 4F 75 C. et l'orge de 2 F à 2 F 50 C les avoines sont cottées au prix de 2 F assez généralement.

Un évènement, bien surprenant et bien rare dans nos contrées s'est produit, dans notre département. Aujourd'hui, 14 septembre, sur les cinq heures du matin, une forte secousse de tremblement de terre s'est fait sentir d'une manière tout à fait sensible. Dans plusieurs endroits, les meubles ont été agités et le son de plusieurs sonnettes d'entrée s'est fait entendre. A CRANNES, la secousse a été si sensible que, plusieurs personnes endormies en ont été réveillées et d'autres qui, comme moi, étoient réveillées, se sont senties bercées violemment dans leur lit, par deux secousses successives et très rapprochées. Une chaise, probablement mal appuyées a été remuée avec bruit, auprès de mon lit, et deux tableaux appendus à l'une des murailles de ma chambre ont été dérangés et subi une direction qu'ils n'avoient pas, la veille. Ce tremblement de terre qui a ému beaucoup l'esprit de la population, s'est fait sentir, comme je le dis, ce matin (14 septembre) vendredi, sur les 5 heures. Les vieillards n'ont pas souvenir d'un pareil évènement dans nos contrées. Ce tremblement de terre a été ressenti à peu près dans toute la France, au rapport des journeaux, mais, surtout, vivement dans le MAINE et LOIR, le CHER et la SARTHE.

F° 233

ANNEE 1867

*En marge : Froid vif au mois de janvier – Grains élévation de leur prix – Temps désastreux -
Triste apparence des bleds – Un grand malheur de famille – Mouvement de la population.*

L'année 1867 a commencé par un froid assez vif qui s'est fait sentir pendant tout le mois de janvier d'une manière assez rigoureuse. De temps en temps, apparition de neiges qui n'ont pas duré.

La récolte dernière des plus mauvaises en rendement et en qualité des grains, produit ses tristes conséquences dans toute l'Europe. Le prix des céréales atteint partout une élévation inquiétante. Le bled est cotté 8 F le petit boisseau dans tout notre département. Les orges et les avoines atteignent un prix proportionnellement plus élevé encore.

Les mois de février, mars et avril sont généralement très pluvieux. Ce temps désastreux compromet partout les bleds qui ont une triste apparence. La semaille des orges se fait dans les plus mauvaises conditions. Les herbes parasites font un tort immense aux guérets et se montrent partout.

Un bien triste et funeste événement est arrivé dans cette paroisse le mardi 12 juin, jour de la foire de la Pentecôte de mars, sur les cinq heures du soir, maître Joseph LETOURNEUR, fermier à MALVOISINE, à son arrivée de la foire et en rentrant son cheval à l'écurie, reçut d'une jeune pouliche (qui s'y trouvait renfermée) deux coups de pied au bas ventre qui lui ont défoncé les intestins et crevé la vessie. J'y fus aussitôt appelé auprès du malade pour lui porter les secours de la religion et lui administrer le St viatique et l'extrême onction. Ce pauvre homme, l'un des plus fervents chrétiens de ma paroisse, a expiré le lendemain de ce funeste accident dans les plus affreuses et cruelles souffrances. Entré comme fermier, à sa sortie du COUDRAY, depuis cinq semaines seulement, à MALVOISINE, il y laisse dans la plus profonde désolation neuf enfants en bas âge et une pauvre veuve de trente six ans, enceinte du dixième. Maître LETOURNEUR était membre de ma fabrique et l'un de mes meilleurs et plus dévoués paroissiens. Cet affreux malheur plonge la population toute entière dans une consternation plus facile à comprendre qu'à exprimer.

Pendant le cours de la présente année 1867, le nécrologe paroissiale s'est monté à 13 décès seulement – savoir 9 grandes personnes et 4 enfants.

Il y a eu :

- 9 mariages

et

- 16 baptêmes – 6 garçons et 10 filles

F° 234

ANNEE 1868

En marge : *Mois de janvier – Inquiétude générale de l'insuffisance des grains – Gelées fortes et continues – Les bleds gèlent en terre – L'inquiétude augmente avec le prix du pain – Souscription pour les pauvres – Changement de température.*

Le mois de janvier qui commence un mercredi a présenté un froid très rigoureux et continu. Par suite de la très mauvaise récolte l'année précédente, le prix des grains s'élève sensiblement dans toute l'Europe ; sans les productions généralement assez bonnes des sarrazins et des pommes de terre qui ont suppléé, en partie, aux grains qui sont insuffisants partout, on paraît redouter sérieusement une véritable disette.

Pendant les mois de février et mars, le temps est généralement froid, mais continue d'être toujours très rigoureux. L'inquiétude augmente de plus en plus parce qu'à l'élévation excessive du prix des céréales se joint aujourd'hui la certitude malheureuse qu'une grande partie des grains gèlent en terre. Dans beaucoup de champs, une grande partie du sillon est entièrement dénudé. Aux marchés, le bled a atteint 10 F, l'orge et les avoines montent à proportion. On paie 3 F 30 C le pain blanc de douze livres chez tous les boulangers. Dans quelques départements, le pain est encore plus cher. Partout, on organise des bureaux de charité en faveur des pauvres. A Crannes, on a fait, à mon appel, une souscription volontaire qui a dépassé la somme de cinq cent francs.

Dès le commencement d'avril, une chaleur inattendue et bienfaisante, avec quelques pluies très nécessaires, succède tout à coup au froid rigoureux de l'hiver, relève les espérances et fait présager d'assez heureux résultats.

La bénigne influence de la douce chaleur et d'un temps qu'il ne pourrait faire plus propice quand le cultivateur le ferait lui-même continue pendant tout le cours de mai et de juin. Jamais, de mémoire d'homme, on n'avait vu un temps plus avantageux et plus remarquable. Partout, les ensemencés se refont d'une manière qui tient du miracle. C'est l'expression de nos cultivateurs. Les bleds qui étoient, en apparence, tous morts ou gelés cet hiver, talent d'une manière étonnante. Partout, les sillons se recouvrent de verdure et de grains. On croit à peine ce qu'on aperçoit et qu'on remarque partout.

L'admirable temps des deux mois précédents continue son heureuse influence sur nos récoltes. Une chaleur douce, continue et très forte avance prodigieusement la maturité des moissons.

Toujours continuation du temps le plus propice qu'on ait jamais vu. Aujourd'hui (15 juin) on se prépare déjà pour les récoltes prochaines des mieux fournies en grains. Bled, orges, chanvres, pommes de terre, c'est à qui se développe le mieux et annonce à l'envie, une récolte en tous genres des plus rares et des plus abondantes.

Juillet – Ce mois est à peine terminé que déjà nos

F° 235

En marge : *Récolte abondante en pommes – Récolte remarquable en pommes de terre – Quantité et qualité des vins – Construction d'une maison d'école pour les petites filles.*

récoltes sont très avancées à recueillir. Nos bleds pèsent comme du sel 32 à 33 livres en rais.

Août – Dès le milieu de ce mois, toutes les moissons en bled et orges sont ramassées, toujours par le plus beau temps possible. On s'empresse de battre aux mécaniques – le rendement est prodigieux et la qualité des plus rares. Des misères et des détresses de la mauvaise récolte précédente, on en conserve plus que le souvenir. A l'affreuse disette de 1867 a succédé une abondance générale en toutes récoltes telle qu'on pourrait la désirer. Partout le prix des grains diminue sensiblement.

Quoique l'année dernière ait donné une assez forte récolte de pommes à cidre, l'année présente n'est pas moins remarquable sous ce rapport. Nourries par une chaleur forte et continue, les pommes sont, en général, assez petites et d'une maturité précoce. Elles se conservent difficilement.

Si, comme je l'ai dit, les moissons ont été des plus abondantes qu'on ait vu depuis longtemps, la récolte des pommes de terre a été aussi prodigieuse. Il faut remonter bine loin dans le passé pour rencontrer une aussi grande quantité de pomme de terre qu'on recueille en bon état.

Comme si cette année ne devait, sous aucun rapport, faire défaut dans toute espèce de production, les vendanges nous ont donné, aussi, une remarquable récolte en vins pour la qualité et la quantité. J'ai recueilli, pour mon compte, trois pièces et demie de vin. On a espéré longtemps la qualité de trente quatre, mais le mois de septembre, qui contribue le plus efficacement à la perfection des vins, a été défavorable aux raisins. Malgré cela, la qualité est bonne et atteindra celle de soixante-cinq, principalement pour les vins rouges.

Privée jusqu'à ce jour d'une maison communale pour l'école des petites filles, le conseil municipal a voté les fonds suffisants pour la construction de cette maison qu'on vient d'édifier sur une portion du pré dit de l'ARCHE, entre le bourg et la chapelle. Cet emplacement, quoique relevé, par une grande quantité de débris amené des diverses carrières environnant le bourg, laissera toujours à désirer sous le rapport hygiénique et de salubrité, tant à cause du voisinage de la GEE dont les miasmes, surtout dans le temps du rouissage des chanvres, sont, chaque année, très sensibles et d'une grande incommodité pour les habitations qui l'avoisinent.

F° 236

En marge : *Tonnerre surprenant du 23 décembre – Nécrologie paroissiale excessivement élevée – Température douce du mois de janvier – Tonner épouvantable et ouragan violent du 2 mars – ravages occasionnés – cheminée du nord du nouveau presbytère renversée et détruite en entier.*

Le mercredi 23 décembre, avant-veille de Noël, sur les 3 heures du soir, le tonnerre s'est fait entendre tout le reste de la soirée avec des détonations aussi accentuées et aussi fortes que dans

les plus grandes chaleurs de l'été. Depuis quelques semaines la température est d'une douceur remarquable. Nous n'avons presque pas encore senti le froid.

Depuis l'année désastreuse de 1854, pendant laquelle la dysenterie fit ici tant de victimes, la paroisse n'avait pas eu autant de décès à constater que cette année. Nous avons eu 31 décès, dont 21 grandes personnes et 10 enfants. Cet excédant dans la nécrologie ordinaire doit être attribué, en assez forte partie, aux fièvres typhoïdes qui ont régné dans la paroisse pendant plusieurs mois. Cinq mariages seulement ont été célébrés dans le cours de cette année ; il y a eu 19 baptêmes 9 garçons et 10 filles.

ANNEE 1869

L'année commence par une continuation de température chaude et des plus agréable et s'ouvre, un vendredi, par un temps assez sombre. A peine si, dans le cours de janvier, on a vu apparaître quelques jours froids. Toujours temps beau, chaud et propice. Il en est de même pendant tout le cours de février ou l'on a pu voir, dans ce pays-ci, des artichauts en fruit et beaucoup de de fleurs. Dans les massifs de ma cour d'entrée j'ai aujourd'hui deux amandiers en floraison parachevée, complete et magnifique. Il en est de même de mes lauriers, thym et de mes mahonia du Japon et de tous mes abricotiers.

Le mardi, 2 mars, dans l'après-midi, par une chaleur presque d'été, des coups de tonnerre épouvantables et des plus violents ont retenti dans les airs pendant le reste du jour. A 7 heures, un ouragan terrible et comme on en voit guères est venu tout à coup se confondre avec l'orage et a fait beaucoup de dégâts aux toitures des maisons du bourg, principalement à mon presbytère où il est venu renverser la grande cheminée du nord qu'il a couchée, sur la croupe, dans toute sa hauteur. La toiture a été, broyée par cette chute épouvantable et sans la force et la solidité de la charpente, toute neuve, il est assez probable que le plancher même de la chambre eût été enfoncé par la pesanteur de cette chute. La reconstruction de la cheminée avec la fillière et tous les solivaux neufs qu'il a fallu pour remettre cette partie brisée de la toiture en bon état ont couté près de 200 F à la fabrique.

F° 237

En marge : *Froid excessif et neiges abondantes le St jour de Pâques – Température froide et gelées au cours du mois de juin – Grande et longue sécheresse.*

Toute la première semaine de mars, à la suite du violent orage dont je viens de parler, un froid opiniâtre et très vif est venu succéder à l'heureuse et douce température de notre hiver. Le mois tout entier a été très mauvais et accompagné, parfois, de gelées très rigoureuses et, à deux reprises différentes, de chute de neiges assez fortes. Les poiriers, les pêchers, les abricotiers, qui nous promettoient une récolte magnifique sont complètement gelés, et tous les boutons à fruit tombés à terre.

Notre belle fête de Pâques, tombant cette année, le 28 mars, a été attristée par le temps le plus mauvais que nous ayons vu, encore, jusqu'à ce jour. Dès 7 heures du matin, par un temps

constamment froid, la neige est venue assombrir le temps et tomber sur la terre par gros flocons et avec une rare abondance. Pendant toute la journée, elle n'a presque pas discontinué et ses trouvées, le soir, assez haute. On a été obligé de ballayer les rues pour se rendre aux offices de l'Eglise où s'est trouvée réunie, malgré le mauvais temps, une grande multitude de fidèles que j'ai complimenté sur leur courage admirable à braver un temps si déplorable pour venir à l'église, fêter le grand mystère de la résurrection de notre Seigneur. Depuis un temps immémorial, on n'a pas le souvenir d'avoir vu, le St jour de Pâques, une neige aussi abondante sur la terre. Le lundi, le lendemain de cette grande fête, le temps est encore devenu plus mauvais. La neige et une pluie froide ont tombé, sans aucune discontinuation pendant la journée.

Après un mois de mai assez beau, chaud et convenable, un froid extraordinaire pour la saison, n'a pas cessé de sévir pendant tout le cours du mois de juin. Plusieurs gelées se sont fait assez sensiblement sentir. Nos belles espérances pour les fruits qui s'annonçoient si bien et si abondamment sont complètement anéanties. A la suite de la magnifique floraison de nos arbres fruitiers il ne reste aujourd'hui ni poires ni pommes. La vigne qu'on n'avait rarement vu aussi bien préparée ni aussi bien lamée dépérit et coule sensiblement.

Une sécheresse, beaucoup plus forte encore que celle de l'année dernière se fait sentir partout. Depuis trois mois et jusqu'aujourd'hui (25 septembre) il n'est pas tombé ici une seule goutte d'eau. Il ne reste plus aucune espèce de légumes dans nos jardins. Dans les prés comme dans les champs on n'aperçoit plus aucune verdure. Tout est sec et brûlé. En compensation, jamais on n'a joui d'un meilleur temps pour ramasser les récoltes qui n'ont duré qu'un instant tant pour les recueillir que pour les battre avec les mécaniques.

F° 238

En marge : *Ouverture de la route de CRANNES à CHEMIRE LE GAUDIN par la TARONNIERE – Voiture publique de VALLON au MANS par CRANNES – Chute de neiges dès la fin octobre – Tenue à ROME d'un concile œcuménique - Mouvement de la population – Remarques.*

Le rendement de nos récoltes est généralement assez médiocre par suite de notre grande sécheresse, les bleds ont beaucoup fatigués et principalement les orges dont tous ceux des terres basses n'ont point épiés. Quant aux pommes de terre, beaucoup de champs n'ont pas rendu la semence qu'ils avoient reçue. Sous beaucoup de rapports, l'année est des plus pauvres et des plus ingrates.

On a commencé, cette année, notre route de moyenne communication de CRANNES à CHEMERE-LE-GAUDIN, par le village de la TARONNIERE. Comme ces travaux ne sont entrepris qu'avec le secours d'une souscription volontaire des propriétaires riverains intéressés et à l'aide de très petites ressources départementales, il est facile de conjecturer qu'ils ne se feront que très lentement et auront peu d'étendue, chaque année. La souscription, pour cette année se monte, cependant, à six cent francs au moins.

Les voitures publiques de VALLON dans la direction du MANS, continuent, comme elles le font depuis deux ans, de passer deux fois par semaine, le mardi et le vendredi, par le bourg de CRANNES pour prendre les voyageurs.

Le jeudi 28 octobre, il est tombé ici une assez grande quantité de neiges qui sont devenues assez hautes, dans la soirée. Le samedi 30, elle ont reparu de nouveau, tombant à gros flocons pendant une partie de la journée. Ce fait est assez extraordinaire, à cette époque de l'année, pour mériter d'être consigné ici.

Un concile œcuménique a été convoqué à la fin de cette année à ROME par sa Sainteté le Pape Pie IX qui l'a ouvert le 8 décembre après y avoir convoqué tous les évêques de la chrétienté. Plus de huit cents s'y trouvent aujourd'hui réunis parmi lesquels figure l'illustrissime et révérendissime seigneur Charles Jean FILLION évêque du MANS.

J'ai à constater, cette année, dix neuf sépultures, quatorze en grandes personnes, et cinq en enfants.

J'ai célébré sept mariages et j'ai fait seize baptêmes dont 6 garçons et 10 filles.

Les remarques que j'ai eu l'occasion de faire dans le cours de l'année, c'est la diminution de plus

F° 239

En marge : *Et signalement des défauts principaux observés aujourd'hui dans la paroisse.*

en plus sensible des services pour les défunts de la paroisse. Il n'y a plus que les familles tout à fait aisées à en demander pour leurs parents défunts. Encore, on se contente assez ordinairement du service de sépulture, tandis que j'ai toujours vu, excepté depuis un ou deux ans, toutes les familles de ma paroisse demander pour leurs membres défunts les trois services de sépulture, de la huitaine et du bout de l'an. L'obligation de recevoir et de donner à diner à tous les parents et amis du défunt, aujourd'hui surtout que les dépenses de la table sont devenues si grandes et si somptueuses dans nos campagnes, est la cause principale de cette suppression des services. Le nombre des messes, toujours chantées et en si grand nombre à CRANNES, tend aussi à diminuer assez sensiblement par suite de l'élévation des honoraires que vient d'en faire, précisément à cause de la diminution des services, Monseigneur FILLION, Evêque du MANS. L'honoraire d'une messe chantée, jusqu'ici de 1F75c., est porté aujourd'hui à 2F50c., savoir 2F pour le prêtre célébrant, 40c. pour le sacristain chantre, et 10c. pour l'enfant de chœur.

Les excès du luxe, de la toilette, des dépenses de table prennent aussi, dans nos campagnes, une extension si extraordinaire et si déplacée que, sous tous ces rapports, on rivalise à peu près partout avec les classes les plus aisées de la société. Presque tous les mets, qui étoient autrefois une portion exclusive pour les grandes maisons et les châteaux, viennent aujourd'hui garnir la table de nos fermiers aux jours d'invitation et de la réunion des familles et des amis. Le luxe de la toilette dépasse trop toute condition pour pouvoir toucher cet article sans crainte de rester au dessous de la vérité.

Les dépenses folles du cabaret et des jeux, absorbent toutes les annuités de nos domestiques de ferme malgré les prix extraordinaires et si élevés qu'ils gagnent chaque année. Un assez grand nombre de fermiers, et même, aujourd'hui, quelques unes de leur femme, font eux-mêmes, chaque dimanche au cabaret, des dépenses démesurément grandes, sans parler de celles que leur occasionnent les jours de foires et de marché au MANS, à LOUE

F° 240

à VALLON et ailleurs. Ces genres d'excès, sous tous ces divers rapports viennent de l'aisance générale où le règne corrupteur de NAPOLEON III a travaillé à ramener la France. Tout est monté à son comble en fait de prospérité matérielle. On est monté trop haut pour que cet état de choses puisse durer. Par des catastrophes plus ou moins éloignées, il faudra descendre ce bien être général matérialise toutes les intelligences et amollit les âmes. C'est le «*Manducemus et bibamus, cras enim moriemur*²⁰» de nos livres Saints. Le fermier, bouvier, le journalier gagnent aujourd'hui ce qu'ils veulent. Le premier vend tout au poids de l'or, le second a augmenté son salaire de moitié et le journalier élève ses prix à proportion du besoin qu'on a de lui. Cette prospérité générale colle le cœur des hommes à la terre et à l'argent. Il les conduit de jour en jour à oublier, négliger et omettre leurs devoirs envers Dieu. Elle fait dépérir la foi dans les âmes qui ne s'occupent plus que des jouissances purement matérielles. Dans de pareilles dispositions, notre Sainte Religion perd de plus en plus sa légitime influence et son emprise sur les cœurs. Le blasphème, le travail du dimanche, l'omission des offices et de la pratique religieuse se généralisent d'une manière effrayante, et, comme on ne moque pas de Dieu impunément, ces transgressions si déplorables ne peuvent manquer d'attirer sur la France les fléaux de sa justice.

F° 240**ANNEE 1870****En marge :** *Début atmosphérique de l'année*

La portion précédente de l'hiver s'est passée d'une manière assez douce et sans de trop grand froid. Celle qui ouvre la nouvelle année semble s'annoncer un peu plus rigoureuse sous ce rapport. Les gelées fortes, les frimas et la neige apparaissent successivement sans arrêter cependant nos travaux dans nos campagnes.

F° 241**En marge :** *Température chaude de mars, avril, mai et juin – Ouverture par la Sarrazinière d'une route de Crannes à Coulans – Continuation d'une chaleur tropicale, ses conséquences sur la paroisse - Détails*

Dès le commencement du mois de mars, la température semble s'annoncer tout à fait sèche et douce. Des fleurs apparaissent de toute part et les arbres développent merveilleusement leurs pousses printanières. Avril et mai nous ont donné des jours sereins, secs et très chauds et qui nous font présager une année plus chaude encore que la précédente. Dans le cours entier de ces deux mois, il n'est pas tombé une seule goutte d'eau et le temps s'est tenu constamment au beau sans aucune variation. Toujours et sans aucune discontinuation, la sécheresse continue et les

²⁰« Mangeons et buvons, car demain nous mourrons

plus surprenantes chaleurs nous accablent. Les moissons des champs semblent se dessécher et périr. Les orges, principalement, sont étouffés et bien certainement ne pourront épier, en grand nombre du moins. Aujourd'hui (1er juin) un grand nombre de mares n'ont plus d'eau et beaucoup de puits sont complètement taris.

Depuis trois mois il n'est pas tombé d'eau. Les abreuvoirs, les puits et jusqu'aux fontaines sont entièrement desséchés. Depuis un temps immémorial on n'a pas éprouvé une pareille sécheresse n'y d'aussi insupportable et continuelle la chaleur.

Dans le cours du mois de mai, on a fait le tracé d'une route à partir du bourg de Crannes pour joindre Coulans par la ferme de la Sarrazinière et Vaux-Guyon. Ces travaux ont commencé de suite et se poursuivent avec activité, facilités par la sécheresse et le beau temps continuel jusqu'à ce jour. On ne pouvait se rendre à Coulans en voiture que par les routes de Fay jusqu'aux Croix de Menuau ou d'Auvers par la Rocallière et Brins.

Nous sommes accablés par des chaleurs tropicales, devenues presque insupportables. Toujours même sécheresse. On fait des prières publiques et des pèlerinages de tous côtés. Toutes les sources sont taries. Le lit ancien de la Gée, appelée pour cela la Vieille Eau, est desséché complètement ce que je n'avais jamais vu depuis vingt neuf que j'habite Crannes. Tous les cultivateurs de la paroisse, des endroits les plus éloignés du bourg, viennent, chaque jour depuis deux mois, chercher de l'eau à la Gée pour abreuver leur bestiaux. Notre petite rivière elle-même se dessèche assez sensiblement. Les récoltes souffrent d'une manière

F° 242

En marge : *Soudaine déclaration de guerre entre la Prusse et la France.*

véritablement effrayante et douloureuse, en perspective la malheureuse assurance d'une disette générale. Les pommes de terre sont partout et entièrement perdues. Il en est de même des chanvres et de la plus grande partie des orges. Les herbes des champs et tous les prés semblent avoir été dévorés par le feu. On redoute même la mort complète de la racine. Les hayes et quelques arbres meurent debout. À la suite de ces chaleurs inouïes et de cette sécheresse de quatre mois, les fermiers ne peuvent plus nourrir les bestiaux qui tombent au plus vil prix. Quelques-uns les abandonnent le long des chemins ou sur les champs de foire. Les autres prennent le parti d'abattre des bœufs, beaucoup de vaches et surtout, de veaux pour en débiter les viandes comme font les bouchers. Il n'est pas rare de voir, à la suite des marchés du Mans, les écarisseurs conduire à leur abattoir 20 à 40 chevaux à la fois dont quelques-uns eussent été vendus au moins 200 francs il y a un an à pareille époque. À la suite de ce fléau, la consternation semble pourtant s'emparer des esprits. À la veille d'une disette générale, en voyant les animaux condamnés à mourir de faim, la désolation et l'inquiétude règnent de tous côtés. On rencontre des fermiers quittant les champs de foire tout en larmes en ramenant à leur famille les bestiaux qu'ils n'ont pu vendre. Je dirais presque donner.

Un nouveau fléau, aussi inquiétant qu'inattendu, vient achever de jeter l'inquiétude et la perturbation dans toute la France déjà si éprouvée par la crainte profonde et de l'insuffisance de la récolte attendue et qui va s'ouvrir immédiatement, hâtée par nos grandes chaleurs. À la suite de bruits, d'abord assez vagues, de désaccords diplomatiques assez peu fondés, entre la Prusse et la France, une déclaration de guerre vient tout à coup assombrir l'horizon politique. Sur une

proposition de Napoléon III, les chambres et le sénat déclarent, par leur vote respectif du vendredi 15 juillet, une guerre à la Prusse avec un grand enthousiasme et un entrainement général, malgré les observations de quelques membres réfléchis, comme Mr Thiers et autres, soutiennent l'inopportunité de cette guerre à laquelle la France n'est nullement préparée.

F° 243

En marge : *Stupidité de cette déclaration de guerre par la France sans préparation aucune, avec des officiers ramollis par l'habitude du repos et des plaisirs.*

Provoquée, la Prusse, de son côté, son roi Guillaume à la tête d'une armée formidable, se dirige et s'avance sur les bords du Rhin où l'attend déjà l'empereur Napoléon avec ses troupes animées par un élan général.

Les débuts de la guerre que nous venons de déclarer à la Prusse sont désastreux et malheureux pour la France. Malgré l'élan et l'intrépidité de nos soldats, nos braves armées sont battues et refoulées après quelques succès et à la suite de combats opiniâtres, longtemps soutenus, et avec des pertes immenses de part et d'autre. Parmi nos généraux français, il n'y a point d'entente ni point de stratégie bien arrêtée. Ils semblent s'être rendu sur le Rhin et au devant de l'ennemi comme l'on ferait pour une partie de plaisir. Pendant que nos braves militaires se dévouent et se soumettent avec intrépidité au baptême du feu, plusieurs de leurs officiers généraux, amollis par l'habitude des plaisirs au sein d'une cour qui en avait fait ses favoris, sans nul souci pour leurs devoirs, sans théorie militaire, les abandonnent lâchement en se dispensant d'aborder le champ de bataille.

Le quatre septembre, restera dans l'histoire, un jour néfaste et de deuil pour la France. Après plusieurs combats successivement perdus, l'empereur Napoléon, poursuivi par l'ennemi se renferme le 3 au soir, à Sedan et dès le lendemain, par une capitulation honteuse, rend son épée au roi de Prusse avec 80.000 prisonniers. Jamais souverain n'avait fait à la France appareil affront ni infligé une si grande humiliation.

Après un siège de 2 mois, bombardée sans interruption pendant tout ce temps, Strasbourg, défendue avec courage par notre intrépide Général Ulrich, aux horreurs de la faim et après avoir épuisé toutes ses ressources et défendue avec un courage héroïque est obligée de se rendre. En entrant dans cette ville frontière, l'ennemi n'y rencontre qu'un amas de ruines et des habitants qui après avoir mangé jusqu'à leurs chevaux, faisoient remarquer sur leur figure l'empreinte de leurs fatigues de leur privation, de la famine et du désespoir.

L'armée entière est faite prisonnière et quitte Strasbourg pour être dirigée, avec ses chefs, sur la Prusse.

Le 4 septembre, jour même de la honteuse

F° 244

En marge : *Deux ou trois députés ameutent la banlieue de Paris et proclament la république – Défections successives des officiers gouverneurs de nos citadelles. Continuation de nos revers et de nos humiliations – Capitulation de Bazaine renfermé à Metz – les prussiens s'avancent sur Paris et en font le siège.*

capitulation de Sedan, la République est proclamée en France par quelques députés de l'opposition sous le gouvernement de Napoléon. La banlieue de Paris s'ameute sur les Champs-Élysées, pénètre dans la chambre des députés, demande l'abolition de la dynastie impériale et la programmation immédiate de la République, au sein même de la Chambre des députés qui, ainsi que le Sénat, se dispersent et s'en vont trouver ailleurs sécurité et abri. Voilà comme ont abdicé et se sont dissous ces deux premiers corps de l'état sans résistance et sans protestation aucune. Il n'y a pas eu de sang répandu sur le champ et sans quitter la salle des assemblées du corps législatif, plusieurs membres de l'opposition sous le gouvernement déchu, nommés les irréconciliables, ont proclamé la République, s'en sont constitués les chefs sous le nom provisoire de gouvernement de la défense nationale.

Tous nos pauvres jeunes gens sont appelés par bandes et successivement au secours de la Patrie. La Prusse dessine de plus en plus ses desseins. Ses succès continuels sur les frontières du Rhin, déjà maîtresse de l'Alsace et de la Lorraine, elle proclame qu'elle ne veut signer la paix qu'à Paris et après avoir pris cette ville. Elle s'avance, en effet, vers le centre de la France. Une grande partie de nos villes fortifiées, comme Metz, Soissons, Verdun, sont forcées par la famine à capituler. La première soutient un long siège sous la conduite du maréchal Bazaine et se constitue prisonnière, comme les autres, avec ses soldats et son matériel de guerre. Par suite de ces redditions nombreuses et successives, la Prusse occupe tous nos principaux forts avec leur riche matériel et a déjà fait aujourd'hui (5 novembre) au moins trois cent mille prisonniers de nos meilleures troupes avec un nombre infini de tous nos maréchaux de France, de nos généraux et autres officiers de tous grades. Jamais, peut-être, la France n'a eu à subir tant d'échecs continus, une pareille défaite, tant d'humiliation et tant de honte. La Prusse, après avoir envahi et pris tout le territoire et les villes sur son passage, depuis Metz est aujourd'hui sous les murs de Paris dont elle se dispose à entreprendre le siège malgré la

F° 245

En marge : *Au fléau de la guerre, vient se joindre une récolte des plus mauvaises qui met le comble à nos malheurs – Les pommes en abondance, nous dédommagent de la disette générale – Au double fléau de la disette et de la guerre les hommes inhabiles et indignes de confiance, qui ont usurpés le pouvoir décrètent la levée des hommes de 21 à 40 ans.*

résistance qu'elle va y trouver, malgré les efforts l'armée de cette grande cité, l'approvisionnement de tout genre qu'elle renferme et l'intrépide défense quelle compte opposer à l'ennemi. Orléans pris par l'armée prussienne est devenue aujourd'hui le lieu de son quartier général d'où, déjà, elle a fait des sorties sur la Beauce, après avoir pris Chartres et Châteaudun, pour se ravitailler. L'administration de notre département, lui-même menacé de la présence de l'ennemi, prend diverses mesures de défense et fait exécuter des tranchées sur toutes les routes

que l'on coupe partout. Les gardes nationales, organisées dans chaque endroit, font ici l'exercice deux fois par semaine.

Les récoltes ont été, cette année, ce qu'elle faisoient présager dans les champs, excessivement mauvaises. Point de pommes de terre, presque pas d'orge et très peu de bled. L'Europe, et surtout la France toute entière, constate semblable malheur. Si peu de rendement partout nous conduit tout droit à une grande disette pour ne pas dire à la famine. Nos campagnes continuent d'être désolées par nos grandes chaleurs et la sécheresse continuelle. Jamais temps si désolant ne s'était vu. Nous n'avons pas vu d'eau depuis le printemps. Pas une seule goutte. Depuis notre entrée en novembre, il commence à en tomber un peu, très heureusement pour les semailles des bleds qu'on craignait beaucoup de ne pouvoir faire, cette année, dans la saison ordinaire.

En compensation de notre année, si désespérante et si malheureuse pour nos céréales, nous avons, au moins une récolte on ne peut plus abondante en toute espèce de fruits. Jamais les arbres n'avoient donné autant de fruits que cette année. On ne sait que faire des pommes qui ne se paient que 3 à 4 francs la pipe. Les vignes ont assez peu donné, une basse, tout au plus par cartier ; mais ce peu de vin aura de la qualité.

Toujours et sans cesse le double fléau de notre malheureuse année (la disette et la guerre) occupe et désole tous les esprits. Après avoir demandé successivement tous nos jeunes gens, fait un tirage par avance, encadrés tous les hommes dans la garde nationale et sédentaire ou mobile, un décret vient d'être lancé par le gouvernement de la République, séant à Tours, pour la levée de tous les hommes de 21 à 40 ans, mariés, veufs, avec ou sans enfants. La désolation est au comble dans toutes les familles. On ne sait plus que devenir ni les malheurs réservés à la France. De tous côtés, ce n'est que larmes, inquiétudes et gémissements.

F° 246

En marge : *Loin de ramener les esprits vers Dieu, nos épreuves et nos malheurs les poussent, au contraire aux dispositions les plus mauvaises envers la religion, ses ministres et la divine providence – C'est une aberration d'idées à ne pas y croire et une absurdité incroyable qui prend la place de la raison dans presque tous les esprits – Le perfide et hypocrite roi d'Italie viole tous ses engagements et promesses envers l'Eglise et Pie IX, son auguste chef. Il s'empare de Rome, en chasse les zouaves pontificaux et disperse les évêques du monde entier réunis en concile.*

Nos pauvres jeunes gens continuent à être décimés partout sur les champs de bataille. Ces calamités et ces malheurs qui devraient ramener les cœurs vers Dieu, ne font, au contraire, qu'aigrir l'esprit public qui semble devenir de plus en plus mauvais à proportion de la gravité de nos revers et des maux qui nous atteignent de toute part. Jamais l'esprit de nos populations n'a paru aussi dépravé qu'il est depuis le commencement de nos malheurs. Il n'y a pas d'action d'absurdités qu'on invente. Il suffit qu'une chose soit invraisemblable pour être crue de suite aussitôt qu'elle a été inventée et débitée. Il n'y a pas de calomnies qu'on ne déverse sur l'auguste chef de l'Eglise, sur le clergé paroissial, sur les nobles, sur les châteaux. À tous on leur impute nos malheurs et l'on débite à qui veut l'entendre que le pape, les prêtres, les nobles envoient et se cotisent pour faire passer des sommes d'argent fabuleuses aux armées prussiennes pour entretenir et continuer la guerre qui nous désole. Ces absurdes calomnies sont crues dans nos

campagnes par la grande majorité de nos habitants. Jamais l'esprit français n'était descendu aussi bas en fait d'ignorance, de crédibilité et de sottises. C'est vraiment à désespérer de son retour à des idées de justice, de raison et de bonheur. Après avoir été la première nation du monde par ses Lumières, sa supériorité intellectuelle, son ascendant sur tous les peuples, la France semble tombée en décadence et sombre vers l'abîme dans un avenir prochain si la Divine Providence irritée contre elle à cause de sa négligence, de son indifférence à conserver sa foi, ne se laisse fléchir par les prières et les bonnes œuvres de tant d'âmes généreuses [fidèles], fortement trempées dans les sentiments plus chrétiens, et qui lui restent fidèles par la vivacité de leurs croyances religieuses et la pratique habituelle des sacrements.

Nos revers ne discontinuent pas. L'invasion, qui s'est étendue jusqu'au cœur de la France, continue d'assiéger Paris. Rome devait nécessairement se ressentir de nos malheurs car la fille aînée ne pouvait être humiliée et frappée sans que l'Église mère n'en reçût aussitôt le contrecoup. Malgré des conventions prises, consenties et promises pour laisser le souverain pontife, l'immortel Pie-IX, en possession du reste de ses états, le roi d'Italie, Victor-Emmanuel, s'empressa de rompre ces traités, aussitôt la République proclamée en France, fait avancer ses troupes sur la ville sainte, en prend possession, chasse les zouaves pontificaux, venus de toutes les parties du monde catholique pour défendre et protéger les intérêts et la personne du chef de l'Église. Ces engagements violés si traitreusement, cette conduite si indigne d'un homme de cœur et plus qu'un scandale

F° 247

En marge : *Un hiver long et rigoureux ajoute un surcroît de souffrance à nos épreuves. Les armées allemandes ont déjà envahis la plus grande partie de nos départements et menacent le nôtre d'une invasion prochaine. Leur approche jette l'effroi et la crainte dans toute notre contrée. On caché l'on s'empresse de soustraire à leur rapacité tous les objets possibles et de plus précieux de chaque ménage.*

et une déloyauté de la part d'un prince catholique, c'est le suicide de toutes les notions d'honneur et de probité reçues jusqu'à ce jour. Cette manière d'agir fait assez présager les craintes et les nouveaux malheurs de l'Eglise. De tous les évêques réunis à Rome pour le concile, il ne reste plus aujourd'hui que les évêques missionnaires, les plus éloignés de la catholicité. Cette sainte assemblée, forcée de suspendre ses séances, a déjà vu la grande majorité de ces vénérables membres, surtout les évêques français, rentrer dans leurs diocèses respectifs.

La malheureuse année qui finit, se termine par un hiver très rigoureux et qui dure déjà depuis longtemps. Des Neiges hautes et très abondantes, conservées sur la terre par un froid très vif, couvrent toutes nos contrées. Au milieu de ce temps affreux qui nous désole, la guerre à outrance que nous font les armées prussiennes continue ses ravages déplorables sur le sol de notre pauvre France. Déjà un grand nombre de nos départements ont été envahis et pris par eux. Cette armée dévastatrice s'avance vers nous. Versailles, Chartres, Orléans, etc... sont tombés dans leurs pouvoirs. Notre beau département est menacé du même malheur. La consternation y règne partout. Ici, comme partout, chaque famille enfouit en terre ce qu'elle possède de plus précieux, son argent, son linge, son vin, son bled et toute autre espèce de provision. Comme notre département est cernée de toutes parts par l'ennemi, les provisions y sont épuisées et y manquent sensiblement partout. Ce n'est qu'avec les plus grandes difficultés qu'on peut se

procurer les épiceries, le sucre, le savon, le sel, la chandelle et tout autre objet de cette nature. Il faut se pourvoir même avec beaucoup de précautions pour se procurer du pain dont le prix augmente considérablement. C'est sous l'empire de toutes ces inquiétudes et de tous les maux qui nous accablent que je termine ici mes notes sur cette malheureuse année 1870 pour aborder sa sœur qui va naître demain et qui nous apparaît déjà avec un horizon si sombre, si noir, si gros d'événements sinistres et dont la perspective ne peut être envisagée qu'avec les inquiétudes les plus grandes et les plus effrayantes.

F° 248

ANNEE1871

En marge : *L'année s'ouvre sous les présages les plus sinistres et les plus inquiétants - De plus en plus l'esprit de nos compagnes s'éloigne de Dieu. De là, plus de caractère religieux ni national - Les têtes couronnées d'Europe sont sous l'empire d'un vertige qui les pousse vers leur perte et celle de leur état par leur pacte avec toutes les idées révolutionnaires - Par un froid des plus rigoureux hivers et par une neige condence de 2 à 3 pieds de hauteur les Prussiens s'avancent sur Le Mans et s'en emparent le jeudi 12 janvier après trois journées d'attaques.*

Cette nouvelle année s'ouvre pour nous conduire inévitablement vers d'affreuses catastrophes qui ne sont encore connues que de Dieu seul mais qui me paraissent imminentes et certaines. Nous n'avons presque pas d'armées qui paraissent capables et bien disposées à faire résistance à l'ennemi. Dans toutes les classes, le peuple français tombe en décadence au lieu de n'avoir tous qu'une seule volonté pour repousser notre dangereux ennemi, nous laissons entrer parmi nous une funeste division d'opinions politiques qui nous désunissent, en diminuant nos forces et nous entraînent vers l'abîme. Au lieu de se porter vers Dieu pour chercher à apaiser les effets de sa colère, l'esprit de nos populations semble se porter au contraire le plus vers le mal. L'indifférence, la piété, les vices, la fièvre du gain, l'insubordination, l'éloignement de l'Eglise, l'égoïsme, la perte de l'esprit religieux aussi bien que de l'esprit national, tout annonce chez nous un peuple dégradé qui ne peut plus être béni de Dieu et qui semble n'avoir plus de titre aujourd'hui à aucune de ses miséricordes – « *cestiterunt registerre et principes convenerunt in unum ad versus dominum et adversis christum ejus*²¹ ». »

Rien n'est plus vrai toutes les têtes couronnées d'Europe ont levé l'étendard de la révolte contre Dieu. Par tous les moyens et, souvent, par eux-mêmes, les princes de la terre, ont répandu dans le royaume la semence de l'impiété et leur pauvre peuple recueille aujourd'hui la moisson des tempêtes. Aussi, pour continuer la pensée du Prophète, celui qui demeure dans les cieux se rira d'eux et le Seigneur s'en moquera. C'est ce qui est arrivé très justement à Napoléon III, la principale cause de nos malheurs et que je plains beaucoup moins que je ne le blâme.

Au milieu de la température on ne peut plus rigoureuse et qui ne cesse pas de sévir, et des plus hautes neiges qui partout, couvrent la terre, l'armée prussienne poursuit sa marche vers d'autres départements. Elle quitte ses lignes de Chartres, d'Orléans etc..., arrive à la Ferté le dimanche

²¹ Les rois de la terre se sont levés, et les chefs se sont ligués d'un commun accord contre le Seigneur et contre son Oint.

8 de ce mois (janvier) où se livre un combat à la nuit tombée et vient investir Le Mans. 300.000 hommes des troupes françaises font un mur de ceinture autour de cette ville et, commandée par le général Chanzy, semble attendre de pied ferme l'attaque de l'ennemi. D'abord, nos armées se défendent assez intrépidement

F° 249

En marge : *Détails affligeants sur la prise du Mans – Nos pauvres soldats sans chaussures ni vêtements et à demi gelés se débandent et se jettent sur les toutes les routes et arrivent dans nos campagnes au milieu des neiges – Un officier prussien arrive dans mon presbytère.*

pendant les trois journées dès lundi, mardi et mercredi (9, 10, 11 janvier) dans tous les combats qu'elles eurent à soutenir à Connerré, Montfort, Saint-Marc, Changé et autres lieux voisins du Mans. Mais comme précédemment et partout, soit trahison, inhabilité de commandement, indiscipline de l'armée, nos armées, composées des mobiles, abandonnent le terrain peu à peu, se désorganisent et, enfin, prennent la fuite ou sont fait prisonniers. Le jeudi 12 janvier, l'ennemi, après des pertes assez considérables, prend possession de la ville du Mans, au nombre d'environ 150.000 hommes.

Pendant ces trois journées épouvantables, l'effroi, la terreur et les plus mortelles inquiétudes règnent dans tout notre département. Crannes, par sa proximité du Mans, est plongée dans la stupeur et la plus profonde altération. Ici, nous entendons les coups de canon clairement et presque sans interruption.

C'est vraiment épouvantable on ne sait plus que devenir sous la pression des événements que la paroisse redoute pour elle-même et à toute heure.

Il arrive ici sans discontinuation un nombre infini de pauvres familles du Mans et de ses environs qui fuient l'ennemi, les unes avec voitures et un très grand nombre à pied malgré l'élévation de la neige, la température si affreusement rigoureuse qui la tient congelée le long des routes et ne laisse aux voyageurs qu'un étroit sentier glissant et frayed, borné de chaque côté de murs de neige et haute d'au moins un pied et qui résiste comme un vrai ciment au contact des chaussures. Plusieurs pauvres petits enfants, transportés sur le dos ou les bras de leurs malheureux parents ont trouvé la mort dans ce fatigant trajet. J'en ai enterré dans mon cimetière. L'arrivée de ces familles affligées, toutes en larmes, atténuées²² par la route, la fatigue et le froid ajoutait, ici, à nos angoisses et nos inquiétudes, le comble de la désolation. Un autre spectacle non moins digne de commisération et de pitié pour nous, c'était nos pauvres et malheureux soldats français, en déroute, arrivant ici et par tous les chemins à la fois, dans les neiges, sans chaussures, presque gelés et tombant d'inanition et de fatigue. Il en est passé par ici peut-être plus de 4000 dans le cours de ces deux derniers jours (mercredi jeudi 11 et 12 janvier) le vendredi, 13 janvier, à 11h30 du matin, le premier prussien arrive droit à mon presbytère, une heure

²² Sic sans doute exténuées

F° 250

En marge : *Le revolver au poing et à hauteur de la poitrine il m'annonce l'arrivée prochaine de troupes allemandes - frayeurs épouvantables qu'il me cause et à toute la population à leur entrée à Crannes, ses troupes font main basse sur toutes les volailles et autres pièces de gros bétails - La canonnade au Mans et ses environs continue à se faire entendre ici - Un très grand nombre de famille du Mans continue d'arriver ici - hommes, femmes, enfants, affolés de frayeur et transis de froid - Ce triste spectacle est impossible à décrire - Détails.*

à peine après l'opération et les travaux de mes dernières opérations terminées (les excavations de nos carrières étaient remplies de grains, de linges ect..., chaque famille avait, en outre, ses caches faites dans les jardins, les champs, les bâtiments), c'était un officier supérieur qui venait annoncer l'arrivée d'un corps des troupes prussiennes. Cet homme tenait à la main un revolver à hauteur de la poitrine. C'est la première épouvante que l'ennemi causa au personnel de ma maison, plus aisée à comprendre qu'à exprimer ici. Il visita de suite, dans cette attitude, toutes les pièces de mon presbytère et m'annonça l'arrivée pour y loger d'un assez grand nombre d'officiers. Cette première phalange des troupes ennemies était composée d'hommes malveillants et pillards. Dans un clin d'œil, toute la volaille et autres pièces de gros bétail furent prises et détruites par eux. Pendant toute cette journée, on entendait ici et sans discontinuation le canon gronder dans la direction du Mans.

Le bruit des ponts qu'on fait sauter au Mans est tellement fort que la porte d'entrée de mon presbytère en fut agitée violemment, et fut entendu très distinctement par toute ma maison. Toute la population était ici plus morte que vive. Beaucoup de monde, surtout de femmes, d'enfants et de jeunes filles s'enfuirent dans les maisons retirées à la campagne. On ne peut se faire une idée juste de la consternation générale de l'encombrement du bourg par suite de nos pauvres soldat français qui arrivent de toute part, fuyant devant l'ennemi, des pauvres et malheureuses familles du Mans et de tous ses environs qui affluent ici. Ce spectacle navrant de femmes, d'enfants jetant des cris de désespoir, mourant de froid et de besoins, de ces pères de famille atterrés par la tristesse, tout ce flot de monde, de tout genre, de toute profession, fuyant sans trop se rendre compte où l'on dirigeait, le pain, les provisions, tout manquant, oui, c'était un spectacle dont il est impossible de se rendre compte. On avait beau se multiplier ici par les actes de charité à secourir tant d'infortunes réunies, il était impossible de pouvoir soulager tant de monde. On estime qu'il est arrivé ici et à Vallon, dans cette seule journée, en troupe ou tout autre personne, plus de trente mille personnes. On ne peut en être surpris quand on sait que cette pauvre troupe française, fuyant l'ennemi, composait une armée d'au moins trois cent mille hommes campés au Mans ou dans les environs. Ce qui ajoute à tous ces malheurs réunis un surcroît d'indicible douleur, c'est la rigueur du froid qui est toujours excessif et qui glace les membres. Dans cette triste condition, il fallut se résoudre à coucher au moins trois mille hommes de l'armée française réunis ici, de tous côtés, dans la soirée de ce jour d'alarmes et de désolation.

F° 251

En marge : *nouveaux détails sur le très triste état de nos pauvres militaires français dans leur fuite - Continuation de détails navrants.*

On ne peut se figurer l'état de dénuement, de privation et de fatigue ou ces pauvres jeunes militaires se trouvoient en abordant le bourg de Crannes. Beaucoup n'ont que des haillons pour vêtements, des sabots pour chaussures, quelques-uns sont nus pieds dans la neige. Plusieurs, ne pouvant plus porter leurs fusils par épuisement, d'autres parce qu'ils avoient les mains gelées, les ont abandonnés où jetés sur la route. Ils étoient presque tous des mobiles de l'Isère.

À partir de cette funeste journée, j'ai fait fermer l'église et interdire complètement le son des cloches. Je termine ici les détails sur cette triste journée, laissant de côté beaucoup de choses, de scènes émouvantes, de détails tous plus ou moins alarmants que je n'ai ni le courage ni la force ni le temps de consigner ici.

Qu'il suffise de savoir qu'on n'a certainement jamais vu à Crannes une pareille désolation et une consternation aussi générale et aussi grande. Le canon, toujours le canon jour et nuit et sans interruption.

Malgré la rigueur du froid, malgré les deux pieds neiges qui couvrent les routes, du Mans ici, tous les chemins, tous les abords, dans toutes les directions, sont pleins et obstrués par les voitures de familles qui se sauvent et par d'autres familles à pied, vieillards, hommes, femmes, jeunes filles, et enfants.

Samedi 14 janvier. Les premiers soldats prussiens arrivés hier ici n'ont fait que passer. Aujourd'hui, à trois heures de l'après-midi, de nouveaux uhlands traversent le bourg sans s'arrêter, dans la direction de Longne où beaucoup de troupes prussiennes arrivent après leur installation au Mans. Le passage de ces hommes, le revolver à la main, causa ici une nouvelle panique. Chaque famille s'occupe, jour et nuit, à enfouir en terre ce qu'elle possède de plus important. Toujours, aussi, une aussi grande affluence d'étrangers, fuyant devant l'armée ennemie arrive ici par tous les chemins avec la même désolation que ceux d'hier. On partage avec les pauvres familles le pain qu'on ne peut plus se procurer qu'assez difficilement. Une forte canonade se fait entendre tout le long de la route du Mans à Chassillé. Ici règne une consternation indescriptible. Diverses compagnies de uhlands, poursuivant nos pauvres militaires dans leur déroute, passent ici par intervalles. Heureusement il ne reste plus sur la paroisse, aucun militaire français ; leur troupe en débandade qui avait couché la nuit dernière, avait quitté Crannes à 9 hres, ce matin pour se diriger sur Chassillé. Sans leur sortie d'ici, nous

F° 252

En marge : *Messe basse le dimanche 15 janvier - Repoussées dans la direction de Laval, les armées allemandes refluent sur Le Mans. Une forte partie arrive à Crannes. Le samedi, 21 janvier, restera pour Crannes la journée la plus funeste est la plus désespérante de toutes ses épreuves et de ses malheurs par la réquisition de 21.000 francs que lui imposent les Prussiens - Détails de cette affaire et consternation générale des habitants.*

eussions eu inévitablement un combat dans le bourg même. Depuis jeudi dans la soirée, mon pauvre presbytère n'était plus mon logement, mais celui de tous les militaires et familles

étrangères affluant à Crannes sans aucune discontinuation. On cache le pain que j'ai pu me procurer avec beaucoup de peine pour en donner un petit morceau à ces infortunés consternés et abattus par la fatigue, le voyage et le froid. Dimanche 15 janvier. Je n'ai pu célébrer, ce matin, qu'une messe basse en présence seulement d'un assez petit nombre de personnes parce que, dans les circonstances aussi poignantes, on n'osait pas quitter sa maison. Il n'y a pas eu de vêpres. Il semble que le froid excède encore aujourd'hui en intensité. Un grand nombre de soldats Prussiens ont traversé le bourg la nuit dernière. Canonade très vive du côté de Conlie.

Toujours, et de plus en plus, motifs d'inquiétudes et de craintes. Un grand nombre de prussiens passent et repassent sans cesse pendant la semaine (deuxième semaine après l'Épiphanie).

Commençant à piller et à se ravitailler, paraissant occupés à choisir leurs points stratégiques ou de correspondance. Repoussées dans la direction de Laval, les troupes prussiennes refluent vers Le Mans. Un nombre incalculable passe par ici, réquisitionnant et emportant tout, mais sans faire de mal aux personnes. On aperçoit au premier coup d'œil la discipline, l'ordre, et la subordination qui règnent dans leurs rangs aussi bien que leur admirable stratégie militaire. Les différents corps des cuirassiers, des artilleurs, du génie etc... se succèdent ici pour y passer et y loger successivement ou ensemble.

On a plus chez soi ni liberté ni rien en propre. Ils entendent bien, comme ils le disent, être chez eux et non pas chez nous. Pauvre France, pillée, ruinée et humiliée ! Le samedi, 21, fut la journée, pour Crannes, la plus funeste et la plus désespérante. Dans la soirée, il arrive ici il a un régiment entier des troupes ennemies des plus mauvaises qu'on put rencontrer. À peine installées dans les maisons par bande de 20 à 100 cent, elles fouillèrent tous les coins et recoins des habitations, volant tout ce qu'il leur convenait. Leurs chefs, qui occupoient tous mes appartements et s'y faisait servir en maîtres, me prévinrent que si le lendemain dimanche à 10 hres du matin, il ne leur était pas fourni et payé la somme de 21.000 francs, ils donneroient à leurs troupes l'ordre d'un pillage général dans toute la paroisse sans exceptée une seule maison, pendant le reste de la journée. Pareille sommation fut adressée au maire. Après nous

F° 253

En marge : *Accablé de fatigue et d'inquiétude toutes mes forces physiques et morales m'abandonnent à la fois - Menaces de se saisir de ma personne et de m'emmener en otage - Le lundi, 6 mars, les troupes prussiennes quittent enfin le territoire de la paroisse - Joie indescriptible de la part des habitants – Détails*

être entendus et concertés l'un et l'autre, en présence et sous les yeux de ces voleurs, nous nous arrêta à la résolution suivante : envoyer de suite et pendant toute la nuit quelques personnes du bourg, prévenir les habitants de la campagne de se trouver tous réunis à la mairie le lendemain dimanche au point du jour pour prendre ensemble une détermination commune. Dès le point du jour le maire et le conseil municipal vinrent me trouver pour aller nous réunir à la mairie dont les abords furent bientôt envahis par tous les hommes de la paroisse. On s'arrêta tous à essayer une souscription par une offre spontanée. Au bout d'une heure, nous avons réalisé une somme de cinq mille et quelques cent francs qui fut versée au chef de cette troupe et qui nous épargna à l'horreur du pillage. Ceci se passait le Dimanche 3ème après l'Épiphanie, 22 janvier à 11h de la matinée. Ce fut l'un des jours des plus grandes fatigues de ma vie. Depuis

plus de huit jours, ma maison n'avait pas eu un seul moment de repos, ni le jour ni la nuit. J'étais tellement abattu que, rentré chez moi, je m'assoupis d'un sommeil si léthargique que ma domestique me crut mort, après avoir essayé inutilement de me réveiller. Pour arriver à faire cette souscription et pour soustraire ma maison et toute la paroisse au pillage, j'avais épuisé véritablement toutes mes facultés physiques et morales. Pour donner des chances de succès à cette souscription forcée, je m'inscrivis à la tête de la liste pour une somme de 200 francs. Il ne put y avoir, ce dimanche-là, aucun office religieux à l'église, par suite de l'état d'épuisement et de fatigue où je me trouvais à la suite de mes émotions et, surtout, de savoir que les principaux chefs prussiens, mécontents de notre souscription, trouvée par eux trop au-dessous de leur demande, en faisoient retourner le résultat sur moi et songeoient sérieusement à me faire et m'emmener prisonnier. La connaissance de leurs projets à mon égard m'avait entièrement démoralisé. Enfin, après avoir épuisé la paroisse par toutes espèces de vexations et de réquisitions continuelles, en bled, orge, avoine et bestiaux, les troupes prussiennes en résidence à Crannes depuis 7 semaines consécutives, nous quittèrent le 6 mars, lundi de la seconde semaine de carême, sur les 9 heures du matin. Le départ si désiré fut pour tous les habitants le sujet d'une joie générale et pour ma maison, en particulier. J'avais toujours craint et redouté ces hommes à l'excès ; cependant je n'ai eu à me plaindre que d'un jeune officier, fils de famille distinguée, d'un caractère hautain et brutal qui m'a frappé d'un coup de cravache. Plusieurs des onze officiers que j'ai eus chez moi, pendant tout le temps de leur

F° 254

En marge : *À la suite du départ des armées ennemies, deux nouveaux fléaux, la variole et la peste bovine viennent fondre tout à coup sur la paroisse. Enfin une autre punition, la gelée en terre des récoltes, nous est infligée par la Divine Providence - Évaluation des produits de la récolte - Les pommes de terre, cuites en terre par les grandes chaleurs, font défaut partout - Aucune récolte en pommes - Dernière réflexion sur l'année néfaste 1871 qui touche à sa fin.*

séjour à Crannes, étoient très prévenant pour moi, d'une grande douceur de caractère et tout à fait inoffensifs. Mais, dans les desseins de la Divine Providence il fallait que cette affreuse année 1871, qui débutait par les malheurs de l'invasion et de la continuation de la guerre, eût encore à supporter d'autres épreuve en effet, dès le commencement du mois de janvier, il se déclara ici comme beaucoup d'autres endroits, deux affreuses épidémies, la variole et la peste bovine pour les animaux. Plusieurs de mes paroissiens, surtout parmi les jeunes filles et les femmes ont été emportées par la variole. Quatre fermes, surtout la Mâcerie, la Porte Neuve, le Moulin à Vent et le Mirail ont perdu à peu près tous leurs bestiaux par la peste bovine. À tous ces fléaux dévastateurs réunis, il faut y joindre encore, pour comble de nos malheurs, la certitude, aujourd'hui acquise, que tous nos bleds sont gelés en terre par suite de l'excessive rigueur de l'hiver. Il est des fermes entières qui ne recueilleront pas en bled, la semence qu'il aura fallu pour les ensemencements qui ne présentent partout qu'une terre entièrement dénudée. Dès le commencement de mars on labourre partout les terrains mis en bled pour y semer des orges et remplacer les bleds détruits. Enfin les chaleurs avec des pluies douces et fréquentes font leur apparition. Avec ce temps propice, Les orges lèvent admirablement bien partout et serviront de compensation à la perte générale de nos bleds.

Les récoltes commencent partout de bonne heure, hâtées par une continuation persistante de forte chaleur. Le peu de froment laissé en terre et non détruit n'a pas produit, en moyenne, plus de 6 à 10 boisseaux au journal. Pour compensation, Les orges rendent d'une manière vraiment prodigieuse et ne laissent absolument rien à désirer pour la qualité. Jamais, de mémoire d'hommes, la récolte des orges n'avait présenté une abondance aussi prodigieuse et une qualité aussi parfaite. Par malheur, il n'en n'est pas de même des pommes de terre. De bonne heure, les chaleurs continuelles et excessives de l'été ont asséché leur feuillage et interrompu la sève tout à coup et ne leur ont pas permis de se nourrir en terre. Elles sont très petites, toutes molles et sans saveur. Il n'est, dans cette malheureuse année, aucune espèce de fruits, ni pomme, ni poire. Delà, augmentation extraordinaire dans le prix des boissons à raison de leur rareté, les pommes se vendent jusqu'à 50 francs la pipe. J'aurais encore beaucoup d'autres notes à consigner ici, entre autres la guerre civile à Paris où tant de monuments, de richesses artistiques ont été détruites par le feu, tant de massacre ont eu lieu entre autres celui des otages, l'archevêque en, tête tués ou fusillés par une vile populace, ivre de sang et de pillage et où ont figuré et si tristement tous ces bas-fonds de Paris, jusqu'à ces femmes et des jeunes filles perdues et dépravées, pillant et massacrant tout ce

F° 255

En marge : *L'horizon politique, au début de cette nouvelle année, est plein d'inquiétudes et d'alarmes.*

Nos députés, malheureusement trop divisés dans leur vie politique, semblent moins occupés du bonheur de la France et de la relever de ses malheurs que disposés à transiger avec leur opinion personnelle²³.

qui se trouvait sur leur passage. Je n'ai pas le courage d'en rapporter davantage et je clos ici, bien en abrégé, l'imparfaite et triste narration de nos épreuves et de nos malheurs pendant tout le cours de cette année 1871 qui restera maudite dans l'histoire de la France par ce qu'elle l'a accablée de revers, d'humiliation et de malheur, dans les annales de notre département parce que son territoire a été envahi par l'ennemi et, enfin, dans le souvenir de la population de Crannes, principalement de la génération qui se lève, parce que cette funeste cette année leur rappellera longtemps les épreuves que notre paroisse a eu à subir par la présence de l'ennemi sur les lieux.

ANNEE 1872

Les craintes, les inquiétudes et les alarmes de la France ne diminuent pas ; tant s'en faut. Tout le monde sent, les journeaux répètent que le gouvernement actuel, toujours en résidence à Versailles, n'est qu'un état provisoire qui doit tôt ou tard aboutir à quoi ? Dieu seul le sait. Nos députés, de toutes nuances d'opinion politique, semblent ne pouvoir arriver à une entente loyale généreuse et convenable pour le bonheur de la France et la relever de ses malheurs et de ses

²³ Ces annotations marginales se rapportent à l'année 1872

humiliations. La chambre partagée en quatre sections (légitimisme, orléanistes, impérialistes, républicains), se trouve malheureusement trop divisée d'opinion pour être susceptible de forces suffisantes pour nous relever et nous faire sortir du provisoire par une voie quelleconque. Les esprits élevés, à quelque opinion qu'ils appartiennent, n'ont aucune confiance dans Thiers, chef du pouvoir exécutif. Il ne peut en être autrement à juger de cet homme d'état par ses discours sous le triste empire dernier, par ses écrits, par sa conduite et tout l'ensemble de son passé. Il en est de même de ses ministres. L'année qui s'ouvre sera donc encore, peut-être, pour notre pauvre France une ère de nouvelles catastrophes qui me paraissent presque inévitables par l'irritation et la dépravation de l'esprit public, par la prédication des plus mauvaises doctrines promulguées par la voie de la presse, par la diminution de la Foi et de l'esprit religieux dans les âmes, par l'abrutissement de l'intelligence qui ne sait plus se repaître aujourd'hui que d'absurdités et de préventions contre le riche qui possède et le prêtre qui la contredit dans son enseignement et sa divine doctrine. Fasse le ciel que, pour nous ramener à Dieu, la Ste Providence ne se serve que des voies de la Miséricorde et de la patience. Mais au point de perversité où sont arrivés les esprits, tout

F° 256

En marge : *A la funeste division de nos députés se joint pour le malheur de la France, une perversité dans les esprits qui ne peut manquer d'attirer sur sa tête coupable la malédiction divine et de nouveaux châtiments - Belle aurore boréale - Quantité et belle qualité des bleds - Pommes de terre détériorées par les chaleurs - Arbres fruitiers dévorés par les chenilles, pas de pommes.*

me montre, pour un avenir prochain, un horizon trop sombre et trop noir pour m'arrêter un seul instant à croire que la France, trop coupable puisse sortir de son impasse présente sans de grandes et nouvelles secousses et par conséquent sans de nouveaux malheurs qui, dans l'ordre de la divine Providence, pourront lui servir à expier ses égarements et ses fautes pour le présent et seront, pour l'avenir, la cause, il faut l'espérer, résurrection spirituelle et de son retour et de son rapprochement vers Dieu. Encore une fois, nous voyons s'éclorre une année sous de sombres auspices et qui ne peut laisser sans inquiétudes bête fondées et sans craintes tout esprit sérieux et réfléchi. *Parce domine, parce populo tuo et ne in aeternum irascaris nobis*²⁴. Pour moi, ô mon Dieu, je me soumetts d'esprit et de cœur à votre sainte et adorable volonté et vous demande la grâce de vous rester, comme chrétien et comme prêtre, fidèle jusqu'à la mort.

Le dimanche de la sexagésime, 4 février, une des plus belles aurores boréales qu'on puisse voir a fait son apparition au firmament sur les 6 heures du soir pour durer à peu près la nuit entière. C'était un spectacle vraiment admirable digne de produire une grande impression dans les âmes et de donner de la grandeur de Dieu une idée bien importante. Cette aurore boréale, d'après les journaux, a été aperçue dans une grande partie de l'Europe.

Les récoltes, cette année, sont plus abondantes qu'on ait vues depuis assez longtemps, favorisées par un été magnifique, elles sont partout recueillies de bonne heure. Le rendement,

²⁴ Épargnez-moi, Seigneur, épargnez votre peuple et ne soyez pas en colère contre nous

principalement en bled, dépasse toute espérance. La qualité répond partout à la quantité. Le prix, dans les commencements, est de cinq francs le boisseau, premier choix.

Avec moins de souffrance que l'année dernière, les pommes de terre, cependant, ont été gênées des chaleurs de l'été. Il y en a eu une assez grande quantité qui ont été cuites en terre et sont devenues molles avant leur entier développement.

Il n'y a presque pas de pommes à cidre, cette année partout les arbres ont été de bonne heure dépouillés de leurs feuilles par les chenilles qui les ont entièrement dévorées. A voir tous les arbres, on eût dit toutes leurs branches soumises à l'action

F° 257

En marge : *Vendanges et vins de mauvaises qualité – Distribution nouvelle donnée au cimetière – Toujours même persistance des esprits à s'éloigner de Dieu et mêmes dispositions à reverser sur le clergé les causes de nos malheurs et à donner cours aux contes les plus absurdes – Temps pluvieux de l'automne et d'une partie de l'hiver.*

du feu, comme à la suite d'un incendie. Les pommes atteignent vite le prix de 4 francs la pipe.

Tardives, cette année, les vendanges promettent assez peu et donnent un vin d'assez médiocre qualité, quoique supérieure à celle de l'année dernière.

Assez négligé jusqu'ici, notre cimetière autour de la chapelle, prend une forme plus convenable et plus régulière. Pour la première fois, on y a taillé des allées et aplani un peu la pente du terrain par suite d'un plan dressé par l'architecte du département. J'ai donné une somme de cent francs pour contribution personnelle à cette dépense. On a affecté, aussi une portion du cimetière à des concessions, pour sépultures, perpétuelles, trentenaires et temporaires. Enfin, on a fini d'enclorre notre cimetière paroissial par un mur qui manquait encore à la partie du devant et qui, jusqu'ici n'avait été séparée que par une haie d'avec les jardins voisins.

Les malheurs toujours persistants de la France, ne semblent en aucune manière ramener les esprits à Dieu. Les populations de nos campagnes, aujourd'hui travaillées, comme celles des villes par les sociétés secrètes, deviennent de plus en plus, mauvaises. On s'obstine à ne vouloir voir que la main des hommes dans les évènements qui passent sous nos yeux. Comme si, dans la sphère de sa divine Providence, Dieu, ne dirigeait pas, comme maître souverain, tous les évènements de la vie. Toujours, dans les masses même persistance et stupide obstination à reverser sur le clergé une partie des malheurs qui nous accablent, comme si ce pauvre clergé, pourtant si généreux, si charitable pour toutes les misères de ceux qui souffrent ne devait pas être la première victime des passions une fois déchainées, aussi bien que des bouleversements politiques, qui, d'un jour à l'autre, peuvent fondre sur notre France si malheureuse pour aggraver sa position déjà triste et ses épreuves si grandes et si profondes. Mon Dieu, puisque votre clergé de France doit être humilié par d'aussi absurdes calomnies, donnez à tous ses membres la force et le courage nécessaire pour soutenir les épreuves inévitables qui l'attendent d'une manière digne de vous glorifier en toute choses et de servir l'honneur de votre église et le salut des âmes.

La fin de l'automne comme le commencement de l'hiver ont toujours jusqu'ici (fin novembre) humides et pluvieux. A peine si, depuis deux mois, on a pu voir quelques beaux jours. Les

pluies n'ont été ni fortes ni abondantes mais, presque sans discontinuation, fournies, persistantes et assez froide.

F° 258

En marge : *Débordement extraordinaire de la Gée, partout des inondations surprenantes qui occasionnent de graves pertes et de grands malheurs – Embarqués au bac de Spay pour se rendre à Moncé en Belin, deux pauvres prêtres se noient dans les eaux de la Sarthe – Continuation persistante des pluies et température douce de l'hiver – Remarque sur la nécrologie de cette année et de la population – Toujours continuation persistante de la pluie et d'une douceur surprenante de la température au milieu de l'hiver.*

Par suite de la continuation persistante de la pluie, les eaux sont arrivées à une hauteur étonnante. Toutes les prairies sont couvertes d'eau. Depuis trente deux ans que je suis ici, je n'avais jamais vu la Gée aussi haute et aussi débordée que cette année. Les arches n'étaient plus suffisantes pour l'écoulement des eaux qui les dépassaient de deux pieds. Quelques maisons ont été envahies par les eaux qui ont contraint les habitants de déloger. Partout et dans presque dans toutes les parties du monde on a eu à souffrir du débordement des rivières et des fleuves. De grands malheurs sont arrivés et d'épouvantables dégâts ont été causés partout sur la Sarthe. Au bac de Spay, deux prêtres, monsieur Guiraut curé de Fillé et monsieur Jupin curé de Spay, se rendant à la fête de l'adoration perpétuelle de Moncé-en-Belin ont été engloutis et se sont noyés dans les eaux de la Sarthe, la barque submergée et n'ayant pu résister aux vagues et à la furie des tempêtes. Le batelier seul, ayant été assez heureux pour s'accrocher au câble, lui-même au-dessous des eaux, est arrivé à l'un des bords, épuisé de fatigues et après des efforts surhumains.

Les pluies ne discontinuent pas ; à peine si, depuis deux mois, nous avons pu jouir de quelques jours de beau temps. Nous sommes dédommagés au moins par une douceur de température exceptionnelle et bien rare pour la saison (27 décembre). Nous n'avons encore eu ni gelée ni neige ni aucun autre indice d'hyver.

La nécrologie paroissiale n'a à enregistrer, cette année que huit décès seulement en grandes personnes, car chose extraordinaire, pas un seul enfant n'a succombé ; Je n'ai pas de souvenir d'avoir eu si peu de sépultures à faire dans le cours d'une année. Huit mariages et 14 baptêmes ont été célébrés à l'église.

ANNEE 1873

Elle s'ouvre avec la continuation de la pluie et de la même douceur de température. On se croirait arrivé aux plus beaux printemps. Les lauriers theims n'ont pas discontinués leurs fleurs. On trouve des violettes et des pâquerettes le long des chemins. J'en aperçois dans ma cour et sur les pelouses en assez grande quantité. Heureux si cet hyver atardé et inaperçu jusqu'à ce jour, n'arrive pas plus tard pour le malheur de nos récoltes de si belle apparence.

F° 259

En marge : *Mort de Napoléon III de triste mémoire sous le double rapport religieux et politique – Souverain fourbe hypocrite et impie cause de nos malheurs – Cet aventurier immoral que j’ai toujours détesté, a tenu sur le trône une conduite déloyale et justement déshonorée, a été le soutien et l’adepte des sociétés secrètes, a persécuté l’église par un enseignement sournoisement impie et enfin perdu la France par son ineptie et sa folle témérité – De l’eau toujours et sans aucune discontinuation, aucun froid jusqu’à fin de février. Beaucoup d’arbre sont en pleines fleurs - Changement déplorable et subit de température, pendant 3 mois consécutifs de fortes gelées ne discontinuent guères et ruinent nos belles espérances de récoltes. Celles des 25, 26 27 et 28 avril achèvent de tout compromettre et détruire.*

Un évènement d’une assez grande conséquence en politique arrive aussi, au commencement de cette année pour notre malheureuse France. Son dernier souverain, l’empereur Napoléon III, est mort le mercredi 9 du présent mois de janvier sur la terre d’exil, à Chislehurst, petit village près de Londres où il s’était retiré avec l’impératrice Eugénie sa femme, et le prince impérial, son fils, aujourd’hui âgé de près de seize ans. Ni la religion, ni la France n’ont à regretter le souverain. Il a humilié l’Eglise dans son chef, l’immortel Pie IX, qu’il a laissé dépouiller de ses états par Victor-Emmanuel, soi-disant roi d’Italie, prince fourbe, déloyal et hypocrite. Il a causé beaucoup de mal à la religion, en soutenant ses ennemis les plus déclarés et en donnant à l’instruction publique une direction impie et sournoisement athée. Il a fait le malheur de la France par son gouvernement vénal et corrompu, et des devenu, en terminant son règne, la cause de tous nos désastres en déclarant la guerre à la Prusse, sans préparation et sans armes, une guerre que nous avons perdue par son ineptie et celle de ses généraux, qui nous a fait perdre deux cent mille homme, enlevé l’Alsace et la Lorraine avec l’obligation de fournir une indemnité de cinq milliards à nos vainqueurs, à la suite de l’envahissement par eux de nos malheureuses provinces, ses pillages, des exactions et des contributions de tous genres que ces armées allemandes, d’ailleurs si aguerries, ont exercées parmi nous si longtemps et si impitoyablement.

L’hiver continue d’être mouillé. Presque toujours, il tombe une pluie fine et douce. Jusqu’à ce jour (fin février), le temps a été remarquable par une température exempte de neige, de frimas et de froid. Mes amandiers sont en pleines fleurs et les pruniers ont une avance de plus d’un mois sur les années ordinaires. Les bleds en terre sont, aussi, d’une superbe apparence.

F° 260

En marge : *Restauration de la chapelle du cimetière due à la générosité de Mr et Mme Eugène Gadois – Cette chapelle était autrefois un lieu de pèlerinage très fréquenté – Détails variés et historiques sur l’ensemble de cet ancien monument.*

Les gelées sont devenues tellement fortes qu’on n’a pas de mémoire d’en avoir vu d’aussi fortes à cette époque. A l’exception des bleds, tout a été complètement détruit. Jamais nos vignes n’ont été si gravement atteintes. Au Grand Clos surtout, il n’a pas resté un seul pied de vigne intact. Les ravages sont, en proportion, aussi grands dans presque tous les pays vignobles, mais principalement dans la Gironde et la Bourgogne où les vignes avoient atteints un développement prodigieux à la suite de la température exceptionnellement douce de la première

partie de l'hiver. Outre la perte de nos vins, toute espérance de récolte en poires et pommes est complètement anéantie, cette année, pour la paroisse de Crannes, ses environs et le département tout entier.

Le premier fait local digne de remarque à cette époque (1^{er} juin) est la restauration de la chapelle du cimetière par les soins et aux frais de monsieur Eugène Gadois et dame Aspasia Parmentier, son épouse, propriétaire de la Chevretterie. Cette chapelle sous le vocable de Notre Dame de Pitié et qui remonte à une assez haute antiquité, était autrefois un lieu d'un célèbre pèlerinage très fréquenté. Jusqu'à l'époque de la révolution de 89, une affluence considérable de monde s'y rendait en pèlerinage, chaque semaine. Toutes les familles de Crannes, les paroisses voisines et beaucoup d'autres du département et de contrées plus éloignées tenoient à faire ce voyage, chaque année. Delà, cette affluence de pèlerins, au rapport des anciens, si considérable autrefois à cette ancienne chapelle. Les malades, surtout, s'y rendoient et s'y faisoient transporter d'assez loin pour obtenir leur guérison car cette chapelle était aux yeux de leur foi et à cause des miracles qui s'opéroient dans ce sanctuaire, l'une des meilleures places que l'on put trouver, dit-on. Depuis les temps désastreux de la révolution, cette chapelle, quoique fréquentée de nos jours encore avec piété et par plusieurs personnes de la localité au moins, a vu diminuer sensiblement le nombre de ses pèlerins. Le St Sacrifice qui, autrefois et chaque semaine s'y célébrait pour acquit de fondations faites ou pour messes de dévotion demandées, n'y est plus célébré aujourd'hui que deux fois par an, le 2 janvier

F° 261

et le lendemain de la fête des morts ; encore par suite seulement de l'usage que j'en ai établi depuis ma nomination à la cure de Crannes. Pour toutes ces causes, cette ancienne chapelle dont je n'ai, malheureusement, jamais pu connaître parfaitement le nom des fondateurs, était restée depuis un siècle et plus dans un abandon complet. Dépouillée et mutilée dans la révolution, il ne restait de son ancienne splendeur que les murailles, les statues (celle de N.D. de Pitié entre autres) et son lambris remarquable par ses peintures et ses écussons. En 18.. j'entrepris la restauration de ce beau lambris, détruit en partie par le temps, pour une somme de deux à trois cent francs que j'ay employée, comme l'indiquent une inscription posée sur la partie neuve que j'y fis faire. C'est la seule réparation faite à cette chapelle depuis la révolution. Par défaut de ressources et à mon grand regret, l'intérieur tout entier de ce sanctuaire, autrefois si fréquenté et vénéré était laissé dans un abandon complet lorsque, par une généreuse inspiration et une pensée toute chrétienne, monsieur et madame Gadois, de la Chevretterie, conçurent le projet, au commencement du mois de juin de la présente année, de restaurer à leurs frais notre pauvre chapelle du cimetière. C'est avec une bien vive et sincère reconnaissance que je consigne sur ces mémoires les noms de ces nouveaux bienfaiteurs de la chapelle. Leurs premiers soins de restauration se sont portés sur le sanctuaire et son vieil autel en bois, si riche de sculpture, qui s'y trouve placé avec tant d'élégance et de si justes proportions. Ce travail à faire était presque de nature à décourager. Perdu de poussière, et, ce qui était bien plus déplorable, couvert d'un épais et maladroit badigeonnage de chaux vive, cet autel, pour remettre à découvert la beauté primitive de ses sculptures a demandé un long et persévérant travail qui a été conduit à si bonne fin par un habile ouvrier peintre qu'on y voit, aujourd'hui, la moindre trace de son malheureux et déplorable badigeonnage. Ses statues, descendues pour être restaurées, ont repris leurs anciennes places. Un autel décent et très convenable a été élevé au-dessous du retable, muni

d'une pierre sacrée, avec son authentique, pour la célébration du Saint Sacrifice. Six bustes en pierre d'apôtres, d'un travail très remarquable, provenant de la liquidation du Père Moreau, des rédemptoristes de Ste Croix du Mans

F° 262

En marge : *La paroisse est enrichie d'une parcelle de la vraie Croix – Cette précieuse relique, obtenue à la paroisse de Crannes par Mr le curé, est donnée par lui à la fabrique pour rester éternellement un gage de bénédiction dans cette localité.*

achetées par monsieur Gadois à cette époque, ont été données par lui à la chapelle et placées, sur des colonnettes en marbre, dans le sanctuaire même où elles produisent un bon effet pour l'optique. Les peintures du chœur, faites à l'huile, sont d'un dessein bien exécuté, parsemées d'étoiles d'or, et en parfait accord avec la vétusté de l'autel et du temple. La continuation de ces travaux, pour la restauration complète de la chapelle, reste un nouvel œuvre à parachever, digne de sa première générosité de nos bienfaiteurs, attendu et désiré par les vœux de la paroisse entière et le complément de la bien vive et sincère reconnaissance du Pasteur.

Le vingt neuf octobre de cette année, une bonne et heureuse nouvelle me fut apportée par une lettre que m'adressait le révérend père Mussard, prêtre missionnaire de la chapelle du Chêne ; Après plusieurs recherches et beaucoup de démarches que je fais depuis près de quatre ans pour procurer à ma paroisse le précieux avantage de posséder une parcelle de la vraie Croix, j'ai pu arriver enfin à vaincre toutes les difficultés que j'avais rencontrées jusqu'à ce jour pour enrichir ma paroisse de ce trésor, si grand aux yeux de la foi et si précieux pour elle.

Le R.P. Mussard, missionnaire diocésain et l'un de mes amis m'aidait depuis longtemps déjà pour le succès de mon entreprise quand il a pu réussir enfin à me procurer cette relique par l'intermédiaire de son éminence le cardinal Pitra, ancien bénédictin, aujourd'hui retiré à Rome par ordre du souverain Pontife, le grand et l'immortel Pie IX, pour utiliser sa science si universelle au bien de l'église et à l'honneur du St Siège. On ne peut plus guères aujourd'hui se procurer cet avantage qu'à Rome à raison de la rareté des détachements de parcelles prises sur le bois qui reste encore de la vraie Croix ou notre Divin Sauveur perdit la vie pour le salut du genre humain. Cette précieuse relique qui m'a été apportée et remise le jour même de la Toussaint est d'une authenticité incontestable. Après avoir été soumise, avec pièces à l'appui, à l'examen de l'Évêché du Mans, sa grandeur, l'illustrissime seigneur Charles-Jean Fillion, évêque du Mans en a vérifié et constaté l'authenticité et, après ces formalités préalables et nécessaires et en confirmation du fait une pièce à l'appui de *recognitione et approbatione sacrae reliquae*²⁵ revêtue du sceau de

²⁵ Approbation et reconnaissance du caractère sacré de la relique

F° 263

En marge : *Remarques sur le dépérissement de la foi et l'abandon des pratiques religieuses parmi nos populations – Causes principales de ces malheureuse et déplorable dispositions dans les esprits – Raisons multiples qui justifient et établissent ces funestes changements.*

ses armes en date du dix septembre 1873, cot resignée Chevreau, vicaire général et, plus bas, Aimé Fillon, secrétaire de l'Evêché. Sur la partie postérieure elle-même du reliquaire se voit l'empreinte du même sceau épiscopal gravée sur cire rouge. Le lunaire, dont le cercle extérieur est orné de pierres précieuses de couleur verte, est garni au fond 'une étoffe de soie rouge sur laquelle est appliquée et disposée la relique encadrée des festons dorés avec l'exergue « *Ô crux ave* ». La croix au centre de laquelle a été pratiqué une ouverture ronde pour recevoir et adapter le médaillon est, comme ce médaillon lui-même, en cuivre doré et d'un travail riche et bien soigné. Cette croix m'a été donnée par une personne généreuse, étrangère à ma paroisse et qui veut rester inconnue. Tous les autres frais accessoires de componende sont restés à ma charge. Cette précieuse relique, si rare et si difficile à se procurer de nos jours, que je n'ai pu obtenir qu'à la suite de longs et persévérants efforts, je la lègue et donne à la fabrique de mon église avec l'espoir qu'elle sera et restera une source de grâces et un gage de bénédiction pour ma paroisse affectionnée et pour le pasteur indigne qui la gouverne depuis près de trente trois ans un titre puissant de pardon et de miséricorde pour les fautes qui lui seront échappées dans le cours de sa longue administration pastorale quand son âme, citée au redoutable de Dieu, devra en rendre compte au souverain juge des vivants et des morts.

En terminant cette chronique de l'année, je me trouve dans la malheureuse obligation de consigner encore, comme je le fais depuis quelques années, l'assoupissement de la foi dans les âmes et l'abandon des pratiques religieuses. On ne peut se figurer combine nos campagnes sont devenues mauvaises depuis les revers et les malheurs de notre pauvre France. Loin de ramener les esprits à Dieu, nos désastres et nos humiliations semblent les avoir rendues plus mauvaises. Voilà près de trente trois ans que Dieu m'a confié les intérêts spirituels de la paroisse de Crannes. Depuis mon entrée ici, au mois de mars 1845, je me suis appliqué pourtant assez soigneusement, surtout par mes instructions du dimanche que je n'ai jamais omises, à moins de maladie, pendant tout le temps, à apprendre et à rappeler à mes paroissiens leurs devoirs envers Dieu et le salut de leurs âmes. J'ai éprouvé auprès d'eux des consolations assez sensibles pour leur rester attaché et refuser quelques fois des propositions de changement assez flatteuses de la part de mes supérieurs. Dieu m'est témoin qu'en agissant ainsi je n'ai jamais

F° 264

eu d'autre but de continuer auprès d'eux un ministère pastoral que leur croyais utile. Presque tous m'avoient donné leur confiance et il faut bien le dire, puisque c'est vrai, pendant plus de vingt ans j'ai eu sur eux et dans la paroisse une autorité que je n'ai jamais vue sérieusement contestée par personne. Peut-être qu'en punition de mon trop sensible attachement à cette paroisse et des consolations trop humaines que j'étais accoutumé d'y recueillir, la divine providence veut-elle aujourd'hui me faire expier les fautes nombreuses de mon long ministère pastoral par les déceptions si amères pour mon cœur sacerdotal que je rencontre aujourd'hui de la part d'un si grand nombre de mes paroissiens. J'ai beau faire, signaler les abus, les défauts et les désordres dans mes instructions familières de chaque dimanche, les sentiments religieux

dépérissent et disparaissent parmi eux sensiblement et d'une manière effrayante pour l'avenir. Le St jour du dimanche est profané par différents travaux qui ne sont autorisés par aucune urgence, principalement au temps des récoltes à l'exception des labours et du battage des grains par les mécaniques, plusieurs personnes, en été, se permettent, le dimanche, beaucoup de travaux dans les champs. On en voit même, dans la classe peu aisée, moissonner, battre au fléau, charroyer les gerbes, mettre les chanvres dans la rivière et s'adjoindre pour ces genres de travaux des journaliers pauvres avec promesse de salaire comme aux autres jours de la semaine. On ne rencontre plus que quelques familles délicates et chrétiennes disposées à recourir à la dispense du prêtre pour se livrer à ces travaux quand le temps semble devenir mauvais le dimanche. Ces travaux toutefois ne se font guère à quelques exceptions près, qu'avant la grande messe ou dans l'après-midi. A ce funeste et déplorable usage qui tend à se généraliser, je dois joindre encore le scandale donné aujourd'hui par tant de personnes pour les abstentions aux offices du dimanche. Je remarque cette malheureuse coutume principalement dans la classe ouvrière quoique sensiblement diminuée depuis la cessation complète du commerce à la suite de nos malheurs publics. Il en est plusieurs qui ne paraissent plus à l'église qu'aux fêtes principales de l'année. Les vêpres sont abandonnées encore d'un bien plus grand nombre. De là l'impossibilité pour moi de pouvoir instruire ces malheureux chrétiens condamnés ainsi, par leur coupable négligence, à rester dans l'ignorance des vérités religieuses et de leurs devoirs envers Dieu et le salut de leurs âmes, sans parler de toutes les autres conséquences déplorables que d'aussi funestes dispositions apportent nécessairement au bien des familles et de la paroisse. Notre sainte religion à encore à déplorer dans

F° 265

cette paroisse l'accroissement effréné d'un libertinage devenu général, à quelques exceptions près, parmi la jeunesse. Aujourd'hui, des jeunes gens aides de culture n'attendent plus la fin de l'année pour réclamer des fermiers les annuités qui leur sont dues par eux. On doit faire la même remarque pour la classe ouvrière quand ils ne se trouvent pas déjà dépensés par avance, les gages dûs à ces jeunes gens sont généralement réclamés par eux, chaque semaine et par fraction, pour satisfaire leur libertinage et payer, le dimanche, leurs folles dépenses au cabaret. A l'exception des fêtes principales de l'année, presque tous les jeunes gens ne se rendent plus ou que rarement aux offices religieux de dimanche et la voix du prêtre par conséquent, ne peut plus leur être d'aucune utilité pour les ramener à la religion par ses enseignements moralisateurs, et à la tenue d'une conduite plus sage par l'éloignement de ces folles dépenses et l'économie de leurs gages, aujourd'hui pourtant si forts et si élevés, qui leur seroient d'une si grande utilité, pour l'avenir, pour leur établissement et leur assurer, à eux et à leur famille, une position heureuse et moins gênée dans la société. Il est aussi, quelques chefs de famille, fermiers ou autres, mais en bien plus petits nombres, qui ne savent pas, le dimanche au cabaret et, dans le cours de la semaine, aux foires et marchés, s'abstenir de dépenses folles et aucunement justifiées, si préjudiciables pourtant au bien-être de la famille à l'accroissement de la fortune et à une sage et bonne gestion des affaires. Ce libertinage si excessif et si général, remarqué partout aujourd'hui en France, n'a pris ces développements, à mon avis, que par l'affaiblissement des sentiments religieux dans les esprits et le bien être matériel amené par le développement du commerce et des affaires sous le règne corrupteur de Napoléon III. La richesse et l'aisance entrées dans toutes les classes, en aveuglant les esprits, portoient les hommes à la dissipation et entrenoient leur imprévoyance en leur laissant croire qu'avec une prospérité aussi constante

l'état de gêne n'arriverait jamais pour eux. Enfin à ces causes de décadence religieuse et sociale, je dois établir et constater encore, comme je l'ai déjà fait pour les dernières années précédentes, la coupable négligence des familles pour l'éducation chrétienne des enfants et, dans ceux-ci, une propension de plus en plus accentuée vers l'insubordination. A la maison paternelle, l'enfance ne puisse plus, comme autrefois, les principes d'une éducation solidement religieuse. Elle n'y entend plus parler ni de Dieu, ni de ses obligations religieuses ni de ses destinées éternelles. Ces vérités ne lui sont

F° 266

En marge : *Mouvement*

presque plus enseignées aujourd'hui qu'aux écoles et dans le cours des trois années du catéchisme. Au foyer paternel, ces vérités si nécessaires pour une bonne direction à donner à l'enfance sont trop souvent et trop malheureusement remplacées par l'inconduite des parents et contrebalancées par la contagion des mauvais exemples qu'ils y donnent. Il arrive de là pour ces pauvres enfants, une contradiction bien vite saisie par eux entre l'enseignement de l'Eglise et la conduite de leurs parents. Avec leur inexpérience et l'habitude d'une vie de famille sans convictions religieuses, ces pauvres enfants abandonnent promptement les impressions et les leçons chrétiennes du catéchisme et de l'école pour suivre les funestes exemples de leurs tristes parents et suivre la déplorable direction qu'ils leur donnent. Aussi Dieu, si mal servi aujourd'hui par tant de famille, par une punition si juste et trop méritée, permet-il que ces malheureux enfants deviennent, dès leur jeunesse et par réciprocité de sentiments, la croix et la confusion de parents si négligents, si faibles et si insoucians pour l'enseignement et la direction morale et religieuse de leur jeune famille. Aujourd'hui, en effet, avec les fruits d'une aussi mauvaise éducation, nos jeunes gens ne savent ni ne veulent plus rendre à leurs parents la soumission, l'obéissance, le respect et les égards qu'ils leur doivent parceque la religion ne les guide plus pour l'accomplissement de tous ces devoirs. Par un déplacement extraordinaire mais trop véritable de procédés, ce ne sont plus les enfants, mais bien les parents qui rendent l'obéissance à leurs propres enfants. Pour les mêmes causes que je viens de spécifier, les fermiers, avec autant de vérité et, peut-être, avec plus raisons encore, ont formellement les mêmes reproches et les mêmes plaintes à adresser sur la conduite tenue par leurs subordonnées et leurs domestiques envers eux. A la suite de ces marques visibles et certaines de décadence religieuse et civile dans notre pauvre France les pronostics et la conséquence effrayante mais naturelle que nous devons en tirer c'est que, dans un avenir plus ou moins éloigné, de nouvelles perturbations et de sinistres catastrophes menacent encore notre misérable mais coupable patrie que ses malheurs récents n'ont pu ramener à Dieu qui seul pouvait guérir ses plaies, la relever de des profondes humiliations et lui faire prendre, avec les bienfaits de la paix, sons rang accoutumé d'autorité et de considération qu'elle tient, depuis tant de siècles, dans la balance de l'Europe.

A la suite de nos réflexions, il me reste à terminer mes notes chronologiques de 1873 par la constatation suivante

F° 267

En Marge : *de la population – Notre provisoire politique continue à entretenir les craintes et la défiance – La variété des opinions politiques de nos députés établit entre eux un déplorable conflit, met en suspend les intérêts du pays, bannit la confiance du commerce et continue d’entretenir les inquiétudes – Notions atmosphériques de l’hiver – A la suite de la température si douce de notre hiver.*

Mouvement de la population pendant le cours de cette année :

- 4 mariages
- 12 baptêmes
- 18 décès dont sépultures d’enfants seulement.

ANNEE 1874

En politique, toujours même provisoire, avec le maréchal de Mac-Mahon à la tête d’un gouvernement sans nom bien établi et dont le programme reste toujours assez obscur et indéfini. La chambre continue de siéger à Versailles et nos députés semblent toujours dans une indécision inexplicable pour prendre un parti définitif pour établir et asseoir les bases d’un gouvernement quelconque. Trop d’opinions politiques les divisent entr’eux pour qu’il soit possible, encore aujourd’hui, de prévoir ce que ce conflit malheureux de sentiments si divers et si tranchés peut produire pour le bonheur ou le malheur de notre pauvre France. Monarchiste ou républicains, ces hommes semblent occupés à ne pas vouloir céder un pouce de terrain sur leurs opinions politiques. De là, notre incertitude pour l’avenir, nos craintes pour le présent, et une déplorable stagnation dans les affaires et toutes les branches du commerce qui se fait de plus en plus sentir dans toutes les classes de la société. Le septennat de prolongation de pouvoirs accordé par la chambre au maréchal Mac Mahon ne semble même pas de nature à faire renaître la confiance parceque la France, à la suite de ses malheurs et de ses derniers désastres, a soif de repos et de tranquillité et désirerait, en conséquence, un gouvernement définitif, fort et régulièrement établi.

L’hiver jusqu’à ce jour (fin de mars) ne nous a fourni qu’une température douce et avantageuse. Quelques rares gelées de nuit, toutes blanches et peu fortes ont apparu de temps en temps à la fin de février et principalement dans la 1^{ère} quinzaine du mois de mars présent qui nous a donné, pour la première fois de l’hiver un peu de neige le lundi 9 et le mardi 10.

Le plus grand inconvénient de cet hiver a été la continuation d’un temps presque toujours pluviateux et, pourtant, sans suffisance d’eau pour abreuver la terre qui est déjà en effet, aujourd’hui trop asséchée et les puits et rivières déjà trop taris.

A la suite d’un hiver commode et très doux, l’annonce d’une forte gelée s’est déclarée subitement dans la soirée du dimanche, 3 mai, en faisant présager une nuit

F° 268

En Marge : *Deux funestes gelées au commencement de mai, si rares à cette époque du printemps jettent la désolation dans nos campagnes par leur désastreux ravages – Continuation des gelées jusqu'à la nuit du 23 mai et plus inclusivement.*

redoutable et désastreuse. Effectivement, dans l'après-midi et, surtout, à l'approche du jour, cette gelée est devenue tellement forte que des seaux d'eau, laissés dehors présentoient le matin une surface de glace de l'épaisseur de celle d'un miroir. Cette affreuse et déplorable nuit a détruit entièrement la belle espérance que nous avions, cette année, d'une vendange très abondante et très bien préparée. Comme l'hiver avait été si doux, nos vignes étoient déjà très avancées en pousse et les grappes de raisins très visibles, on ne peut mieux fournies et parfaitement placées et développées. Par surcroît de malheur, un soleil brillant et très vif apparut dès le matin sur nos vignes pour y soutenir son éclat toute la journée et achever la destruction complète de nos récoltes en vin. Il est des clos, le Buron entr'autres où il n'est pas resté 100 pieds de vigne préservés de cette désastreuse gelée. La nuit du jour suivant (mardi 4) a, enfin, achevé, à peu près dans tous les clos, d'anéantir notre dernière espérance de récolte par suite d'une nouvelle gelée aussi forte que la précédente. Ces deux nuits consécutives et si déplorables ont encore détruit les primeurs les plus avancées de nos jardins, ainsi que la plus grande partie des poires. Nos pommiers en pleine fleur et, partout si bien préparés, semblent, aussi, avoir beaucoup souffert. S'il fallait ajouter foi aux pronostics de nos campagnes, je dirais, en conformité avec leurs remarques, que le mardi et mercredi 3 et 4 mars, furent remarquables par un fort brouillard qui présage toujours, dit-on, assurance de gelées pour le mois de mai, à pareille époque.

Les gelées continuent de se faire sentir, et chaque nuit, et depuis toujours avec une rigoureuse et déplorable persistance nos journaux nous rapportent, chaque jour, les ravages effroyables qu'elles causent dans toute la France. Depuis une longue suite d'années, la redoutable lune rousse ne s'était montrée aussi désastreuse et aussi funeste. Presque partout le thermomètre est descendu à 2 degrés au dessous de zéro. Les pays vignobles sont à peu près tous complètement ruinés. Comme ici, les vignes semblent avoir été rôties par le feu et les désastres complets et irréparables ont produit partout une consternation générale.

F° 269

En marge : *Don fait à l'église d'une nouvelle statue de la Ste Vierge, sa bénédiction – Le mois de juin vient raviver la nature par une chaude température – Les orages, la grêle et les ouragans effroyables ravagent la plus grande partie du midi de la France et y causent des pertes incalculables – Crannes, comme toujours, en est préservé – cause topographique qu'en donnent les habitants.*

Le dernier dimanche de juin, 28 du mois, à l'issue des vêpres, a été bénite par moi, curé de Crannes, une statue neuve de la Ste Vierge d'O en présence d'un assez grand nombre de paroissiens. Annoncée au prône de la messe paroissiale, cette bénédiction a été précédée du chant du Magnificat, de l'antienne Salve Regina et suivie de récitation du chapelet. Cette nouvelle statue tient aujourd'hui la place d'une vieille statue en terre cuite qui par sa difformité ne méritait guères d'occuper la niche droite de l'autel élevé dans l'église, à l'honneur de la très

Ste Vierge Marie, avec le seul mérite de son antiquité et celui d'avoir été préservée du vandalisme de la révolution et des excès de 93, cette vieille statue se trouve aujourd'hui très dignement remplacée par la générosité d'une bonne et pieuse famille qui, pour cette œuvre méritoire comme pour beaucoup d'autres, ne désire avoir que Dieu seul pour témoin de ses bonnes œuvres. Cette statue nouvelle, tenant exposé le divin enfant sur ses deux mains virginales, ne laisse rien à désirer dans sa pose, l'expression de sa figure et l'agencement de sa draperie. Elle est l'œuvre d'un statuaire de Paris qui l'a vendue 100 francs.

Après notre triste et désastreux mois de mai, si froid, si rigoureux et pendant lequel les gelées, presque chaque nuit, ont répandu leur ravage en toutes les parties de la France, le mois de juin est venu raviver la nature par la plus heureuse température de chaleurs continuelles et très fortes. Si nos contrées ont été préservées dans le cours de ce mois, des suites orages qui ont été si fréquents, il n'en n'a pas été de même, malheureusement, dans le plus grand nombre de nos plus belles et riches contrées de la France. Dans beaucoup de localités, en Poitou, dans le Lyonnais, le Bordelais, l'Hérault, les Alpes-Maritimes, les orages ont causé les plus désastreux ravages par la grêle qui s'en est mêlée. Ces ouragans, arrivées presque tous au milieu de ce mois, n'ont, littéralement parlant, à peu près rien laissé dans ces contrées. Toutes les récoltes en céréales, vignobles sont hachées et ruinées. C'est par millions que se chiffrent les pertes occasionnées par ces fléaux destructeurs qui y ont écrasé l'agriculture et anéanti complètement dans quelques endroits pendant la durée seulement de 10 minutes à un quart d'heure, le travail, la dépense et les soins d'une année toute entière. Pour le remarquer en passant, depuis 33 ans que je suis curé de Crannes, je n'ai jamais vu cette localité ravagée par la grêle. La croiance accréditée ici sur ce point, c'est que la butte et la côte du Mirail a toujours préservé la paroisse de ces suites désastreuse de l'orage.

F° 270

En marge : Comète d'Hoggia (sic - en réalité Coggia) astronome de Marseille – Récoltes de cette année, leur abondance extraordinaire, détails.

Au commencement du mois de juillet, une comète assez remarquablement belle a commencé à se faire voir au firmament. Découverte le 17 avril dernier par monsieur Coggia (d'où elle a pris son nom) à l'observatoire de Marseille, cette comète a vivement excité la curiosité populaire. C'était alors (17 avril) une faible nébulosité visible seulement au télescope et perdue dans les régions polaires de notre ciel boréal. Mais les observations qui ont déterminé sa route ont bientôt montré qu'elle se rapprochait rapidement de nous et qu'elle deviendrait, lorsqu'elle serait plus rapprochée du soleil, parfaitement visible à l'œil nu et même d'une grandeur remarquable au bout d'un mois, en effet, elle avait atteint l'éclat d'une étoile de 4^e grandeur et sa queue, déjà allongée, la faisait facilement remarquer des astres voisins et devenait, chaque soir, de plus en plus l'objet d'attention publique. Très apparente et dans toute sa beauté vers 10 à 11hres du soir, elle apparaissait presque directement sous l'étoile polaire à droite des gardes de la Grande Ourse et dans le prolongement de la direction générale de cette dernière constellation. A partir du 15 juin, sa queue, dirigée verticalement de bas en haut, s'est allongée considérablement en même temps que le noyau descendait rapidement en s'éloignant du pôle, c'est-à-dire en se rapprochant de l'horizon.

Aujourd'hui 15 juillet, le noyau de cette comète est couché vers 11 hres du soir et l'on ne voit plus que sa queue gigantesque dressée presque perpendiculairement à l'horizon sur une longueur de plus de 15 degrés comme une colonne de lumière pâle au milieu des étoiles effacées par le crépuscule. Il est fâcheux pour la comète d'Hoggia (sic) qu'elle nous arrive en plein solstice d'été. Six mois plus tôt ou plus tard, elle eût obtenu une célébrité analogue à celle de la comète Donati en 1858.

Les commencements des travaux de nos belles récoltes suivent de près la disparition de la comète d'Hoggia (sic). Mûris par une chaleur et un temps magnifique, nos bleds sont partout abattus avec empressement et ramassés aussitôt parcequ'il n'y a aucune herbe parasite à empêcher leur parfaite siccité. Depuis de longues années, on n'a pas remarqué une abondance de gerbes aussi grande et aussi générale. Le rendement des grains battus n'est pas moins remarquable et l'on peut remarquer partout que cette récolte admirable et vraiment prodigieuse en bled, orge, chanvres et pommes de terre, fournit sous toutes les espèces le rendement d'à peu près deux années ordinaires. Si l'abondance de cette récolte extraordinaire est si remarquable et si rare, la qualité des grains ne l'est pas moins. Et comme si la divine providence ait

F° 271

En marge : *Écouloirs autour de l'église pour les eaux pluviales – Mouvement de la population et observations sur l'esprit religieux – Triste début de l'année.*

voulu, sans tous les rapports, rendre cette année remarquable et exceptionnellement fertile, nos arbres fruitiers ne le cèdent pas en abondance de leurs fruits aux belles récoltes de la culture. Partout nos pommiers, avec leurs branches penchées vers la terre sous le poids de leurs fruits, fourniront une abondante quantité de cidres.

Au cours du mois de novembre, on a établi, tout autour de l'église, des écouloirs en pierre de Loué pour recevoir les eaux pluviales et en diriger plus facilement l'écoulement dans la Gée. Ces travaux ont été exécutés en grande partie aux dépens de la fabrique intéressée à préserver les fondations et les murs de son église de l'humidité occasionnée par la chute et le séjour de ces eaux autour de cet édifice. Ces travaux, y compris le sable et la chaux hydraulique employée pour l'encadrement de tous ces pavés en pierre, se sont élevés à plus de 600 F, avec la main d'œuvre. J'ai le dessein de faire enclore en trillage les petits excédants de terrain restants entre l'église et le pavage et d'y planter ensuite des arbres verts.

Le mouvement de la population, pendant le cours de cette année se chiffre comme il suit : 5 mariages, 20 baptêmes et 14 sépultures dont cinq d'enfants au dessous de sept ans.

Je clos et arrête ici la chronique de la présente année avec la peine et la douleur de n'avoir pu remarquer ni constateur (sic) de la part de mes malheureux paroissiens, aucuns progrès pour la pratique de leurs devoirs envers Dieu, ni retour, dans leurs esprits, à des idées plus religieuses, plus morales et plus saines.

ANNEE 1875

L'année débute par un temps exceptionnellement mauvais. Partout, la terre est couverte d'une neige forte et abondante qui s'élève, en certains endroits à plus d'un demi-pied. Le froid vif et piquant se fait vivement sentir. Les arbres

F° 272

En marge : *Epouvantable ouragan du 24 janvier accompagné d'un violent orage – Intronisation de Monseigneur Hector Albert d'Outremont sur le siège épiscopal du Mans – Détails sur cette cérémonie – Portrait de ce nouveau prélat.*

ont leurs branches entrelacées et enduites de pendentifs d'un frimat épais et gluant. Les routes et tous les sentiers sont couverts d'un verglas luisant et épais qui donne à tous les chemins l'aspect d'une glacière. On ne peut sortir de chez soi et, surtout voyager qu'avec les plus grandes précautions. Les voitures publiques sont forcées de suspendre leur parcours ordinaire. On signale partout des malheurs déplorables et des chutes même, qui ont occasionnées la mort de plusieurs personnes. Ce temps déplorable a duré et quinzaine de jours, y compris la dernière semaine du mois de décembre précédent.

Le vingt quatre janvier, dimanche de la quinquagésime, sur les 10 hrs du soir, un ouragan d'une violence extraordinaire est venu s'abattre sur toute la contrée et y a causé de grands ravages. Des toitures, des cheminées ont été jettées par terre. Beaucoup d'arbres ont été cassés, déracinés et renversés. Cet affreux ouragan a duré une grande partie de la nuit. Un phénomène qu'on voit rarement se produire à cette époque de l'année accompagnait ces tempêtes si furieusement déchainées, c'était un orage épouvantable dont les coups redoublés et violents éclatèrent et se succédoient à chaque instant, précédés par des éclairs éblouissants qui offusquoient la vue. Ces furieuses tempêtes, ce violent orage et ces éclairs si vifs, sillonnant le firmament, jetoient l'épouvante et la consternation dans tous les esprits et chacun semblait croire toucher sa fin ou au moins, être écrasé par l'écroulement de son habitation.

Le mardi deux février, fête de la purification de la Ste Vierge sur l'heure de midi, l'illustrissime et Révérendissime seigneur Hector-Albert Chalet d'Outremont, précédemment préconisé Evêque du Mans, est arrivé en gare de cette ville pour de suite se rendre à la basilique de St Julien et prendre possession de son siège épiscopal. De la gare à la cathédrale, toutes les rues sur le parcours de sa grandeur, étoient magnifiques de travaux et décorations et avoient revêtu un air de fête véritablement extraordinaire. Des arcs de triomphe, à la plus élégante structure, les maisons et les fenêtres décorées des plus riches tapisseries, les rues resplendissantes de fleurs et de verdure, la variété et le nombre des écussons aux armes de sa grandeur, tous les corps de la magistrature, de l'armée, et autres fonctionnaires publics, le clergé de toutes les parties du diocèse réuni, le concours véritablement prodigieux des habitants de la ville qui encombroient les maisons et les rues sur le parcours de la procession, a fait dire, et à bon droit, que jamais arrivée d'un évêque au Mans n'avait été si remarquablement splendide, si sympathique et aussi dignement accueillie. Ce nouveau Prélat, qui quitte le siège d'Agen pour cause de santé, m'a paru, en cette fête diocésaine, dont je faisais partie, refléter,

sur sa figure et dans tout son ensemble, un air de majesté, de dignité de tact et de convenance véritablement remarquables.

F° 273

En marge : *Remarques sur son allocution d'entrée – Restauration complète de la chapelle du cimetière – Détail sur cette chapelle – Les bienfaiteurs qui l'ont édifiée sont restés inconnus – ce qu'en dit la tradition – Opinion personnelle du curé sur ce point.*

Rendue à la cathédrale, sa grandeur, est montée en chaire et y a prononcé une allocution d'un à-propos et d'une élévation de pensées qui dénote chez ce prélat, outre une grande aisance de la parole, un zèle enflammé pour le salut des âmes et un cœur des plus rares et des plus riches en affections et en dévouement pour ses nouveaux diocésains. Un temps magnifique et extraordinaire pour cette époque de l'année est venu, encore, prêter par la splendeur d'un beau soleil, un cachet tout particulier de solennité, de splendeur et d'éclat à cette belle et imposante cérémonie diocésaine.

Comme au cours du mois de juin 1873, par les soins de Mr et Dame Gadois propriétaires en cette paroisse, la restauration de notre ancienne chapelle du cimetière a été reprise et terminée sur la fin de mars de cette année, par la diligence et aux frais de ces mêmes bienfaiteurs qui n'ont rien épargné pour la rendre digne du culte. La fraîcheur et l'élégance des peintures murales, la réparation et la teinture d'antiquité donnée à son vieil et magnifique autel en bois de chêne sculpté font, aujourd'hui, de cette antique chapelle, l'une des plus décentes et des plus remarquables du diocèse. Cette restauration entière et complète était, depuis longtemps, l'un des désirs les plus ardents de mon cœur. Déjà, précédemment, j'avais fait restaurer en grande partie à mes frais, le magnifique et si remarquable lambris peint et orné d'écussons qu'on admire dans cette chapelle qui fut, autrefois, un lieu de pèlerinage si fréquenté et si renommé pour toute la contrée, le diocèse entier et autres pèlerins étrangers. Cette chapelle, d'une haute incontestable antiquité paraît avoir été, de tous temps, consacrée à la très Ste Vierge, sous le vocable de Notre Dame de Pitié. Aucune pièce, par malheur et malgré mes recherches, n'a pu faire parvenir à ma connaissance, le nom des bienfaiteurs qui ont fait édifier cette belle chapelle à la gloire de Marie. Les écussons, tout à fait héraldiques, ne peuvent même, sur ce point, ne fournir aucune notion positive et bien arrêtée. A s'en rapporter à la tradition orale, deux demoiselles du nom de Pétilart du Verger, seroient les personnes à qui serait due l'érection de cette chapelle. Ce n'est pas là mon opinion. Ces deux Delles qui étoient sœurs sont décédées au commencement du 16^e siècle. Or de toute évidence, notre chapelle est bien antérieure à cette époque. Je me suis arrêté, pour mon opinion personnelle, à croire que la noble famille Drouez, seigneurs des Grimaux et autres lieux, en a été la véritable fondatrice. Toutes les pierres tombales qu'on y voit encore aujourd'hui, aussi bien que celles qui en ont été enlevées, portent toutes pour inscription les noms de cette famille ou de celle de Longlée qui y était entrée par alliance. Vénérable et discret maître Elie Drouez, décédé en 1696, curé de Douillet au

F° 274

En marge : *Reconnaissance du curé envers Mr et Me Eugène Gadois nouveaux bienfaiteurs de cette chapelle – Il fait poser une pierre commémorative gravée par ses soins – Observations atmosphériques, continuation des gelées de nuit.*

de Fresnay, outre ses dispositions testamentaires aux œuvres de bienfaisance en faveur de la paroisse de Crannes où il était né, demanda sur son lit de mort et par testament que son corps, après sa mort, serait transporté à Crannes pour être inhumé avec ceux de ses parents, dans la chapelle du cimetière où sa pierre tombale s'y voit encore en très bon état de conservation avec longue inscription en lettres parfaitement gravées sur une longue et large pierre d'une nature on ne peut plus dure et qui paraît provenir des carrières de Fresnay. Sans être concluantes, ces raisons me paraissent justifier, avec assez de probabilité, sinon d'évidence, que l'érection de notre chapelle est due aux pieuses libéralités de la famille Drouez qui, à l'époque du 15^e siècle, jouait à Crannes un rôle important par sa prédominance et sa fortune.

A la suite de cette digression, qui devait tenir ici sa place, je reviens avec bonheur aux derniers et nouveaux bienfaiteurs de notre chapelle, monsieur et madame Eugène Gadois pour inscrire ici, tant en mon nom qu'en celui de mes paroissiens, l'expression bien vive et bien sincère de notre éternelle et commune reconnaissance. En témoignage de ce bienfait reçu, et pour en perpétuer le souvenir avec le nom de nos bienfaiteurs, j'ai fait graver sur une pierre de marbre, placée dans le sanctuaire de la chapelle, l'inscription suivante :

« Lieu de pèlerinage jadis très fréquenté, cette ancienne chapelle, en ruines et délaissée, a été restaurée par les soins de Mr Gadois et Dame Aspasia Parmentier, son épouse, propriétaires de la Chevretterie.

Mr l'abbé Hutereau reconnaissant, curé de cette paroisse de Crannes depuis 33 ans, a fait graver cette pierre à la mémoire de ces bienfaiteurs – 1875. »

S'il n'a pas été d'un froid excessivement rigoureux, l'hiver a été remarquable, cette année par la continuation de ses gelées, à peu près chaque nuit, au cours des mois de février, mars et avril, elles n'ont eu que de très rares interruptions. Aujourd'hui même (fin avril) elles se font encore sentir, chaque nuit d'une manière assez rigoureuse. A ce temps dur et extraordinaire à cette époque de l'année, il faut y joindre une sécheresse continuelle et déplorable qui commence à devenir très nuisible aux récoltes, pourtant d'une assez belle apparence jusqu'à ce jour.

F° 275

En marge : *Cérémonie de confirmation donnée dans l'église de Crannes – Longs détails – Discours adressé à sa grandeur par Mr le curé.*

Le jeudi 13 mai de la présente année, à une heure et demie de l'après-midi, l'Illustrissime seigneur Hector-Albert Chaulet d'Outremont a fait son entrée dans l'église de cette paroisse, à sa sortie de Vallon, pour y administrer le sacrement de confirmation. Reçue au haut du bourg, sur la route de Vallon, par le clergé paroissial accompagné de messieurs les membres de la fabrique et du conseil municipal, sa grandeur, après les cérémonies voulues et prescrites par le cérémonial, s'est dirigée vers l'église au milieu d'un grand concours de la population, de préparatifs et de décorations de la rue, en rapport digne et parfait avec cette fête paroissiale. Un

arc de triomphe splendide et d'une élégance remarquable avait été dressé à la porte principale de l'église. A son entrée dans l'église, et à la suite de l'observation des cérémonies voulues par le rituel, Monseigneur s'est dirigé vers le chœur de l'église où un discours lui a été adressé par le curé dans la forme et la teneur qui se lit à la suite de cet exposé. Sa grandeur s'est rendue ensuite dans le sanctuaire pour y prendre place au trône élégant qui lui avait été préparé. Après les prières préparatoires et autres prescriptions voulues par le pontifical, sa grandeur a commencé la cérémonie du sacrement de confirmation. 120 à 130 personnes de la paroisse, dont les noms se trouvent portés sur le registre paroissial des actes de baptême, ont eu le bonheur de recevoir les grâces de ce sacrement. Monseigneur a bien voulu adresser, dans cette imposante cérémonie, à mes paroissiens, une instruction appropriée à la circonstance avec le rare talent d'élocution qui le caractérise et l'élan d'un cœur admirable de zèle et de dévouement pour le salut des âmes. Sa grandeur s'est occupée ensuite à faire la visite de l'Eglise où elle a remarqué le parfait état de convenance du confessionnal et des fonts baptismaux et l'élégance de nos trois beaux autels en pierre sculptée et d'une construction récente. Rendu à la sacristie, monseigneur en a fait la visite dans tout son ensemble, tant pour les meubles que pour le linge et les vases sacrés et les ornements sacerdotaux qu'il a reconnu être dans un état qui ne laissait rien à désirer pour la propreté la dignité et l'ordre qui règne dans les diverses parties et objets de la sacristie. Suit le discours de Mr le curé à sa grandeur.

Monseigneur,

Déjà trois fois, au cours de mon long ministère pastoral à Crannes, les grâces du sacrement de confirmation ont été présentées successivement à mes paroissiens par vos trois derniers et révérendissimes prédécesseurs sur le siège de St Julien. Aujourd'hui, monseigneur, votre bienveillance et votre zèle veulent bien encore leur offrir, au début de votre carrière pastorale parmi nous, les mêmes faveurs spirituelles en comprenant ma paroisse au nombre de celles qui devoient recevoir vos premières bénédictions. L'honneur de cette visite me procure une consolation bien vive et bien sensible, celle de pouvoir manifester à votre grandeur, en présence de mon troupeau et en conformité de pensée avec lui, l'expression de nos sentiments

F° 276

de reconnaissance, de soumission et de profonde vénération que pasteur et fidèles, déposons aux pieds de votre grandeur avec autant d'empressement que de bonheur. A ce tribut de nos respectueux hommages, le pasteur doit joindre ensuite monseigneur, au jour de votre visite première à Crannes un exposé court et fidèle de l'état des âmes dans cette paroisse puisqu'elles vous appartiennent encore avant lui.

Cette pensée cadrera, sans nul doute, avec les vues et l'attente de votre grandeur. Vous nous l'avez dit, en effet, monseigneur, dans la belle solennité de votre intronisation sur le siège épiscopal de St Julien « Donnez-moi des âmes ». Ce noble désir, au Mans comme à Agen, vous conciliera partout la confiance de ces âmes qui sont l'unique ambition de votre cœur si riche d'affection et de dévouement pour elles. Parmi celle que le pasteur vous présente, dans cette fête paroissiale, il en est peu, monseigneur, qui ne trouvent leur bonheur à écouter la parole de Dieu et un assez grand nombre à en faire la règle habituelle de leur conduite. Mais pourquoi faut-il que la sérénité d'un aussi beau jour soit troublée par une affligeante et désolante pensée ? C'est que, s'il en est ici des brebis fidèles et dociles à la voix du pasteur, il en est, aussi, qui, à

sa profonde désolation, ne savent comprendre ce que les lèvres du prêtre, selon l'expression du prophète, sont les dépositaires de la science qui fait les saints, et qui, par suite d'un éloignement déplorable des sacrements de l'église, semblent disposés à laisser aliéner, pour elles, le droit qu'elles ont d'y venir apprendre la loi de Dieu et les devoirs qu'elle leur impose. Envers ses brebis infidèles qui lui seroient chères quand elles ne lui appartiendroient pas et qui lui deviennent beaucoup plus précieuses du moment où elles font partie de son troupeau le pasteur désolé ne connaît plus d'autre voie pour les ramener au bercail et, en attendant pour elles le don de Dieu, que la pratique des avis du St Concile de Trente qui nous rappelle que l'exhortation est préférable à la réprimande, que la bienveillance a plus de chance de succès que la sévérité et que l'autorité pastorale est toujours dignement remplacée par la charité. Voilà ma croix, voici mes consolations.

La paix, l'un des désirs les plus ardents du cœur de notre divin modèle, a été et est encore aujourd'hui la règle habituellement suivie, avec une mutuelle bienveillance, dans les rapports des autorités civile et religieuse de la paroisse.

Un nombre restreint mais fervent d'âmes pieuses et édifiantes va puiser, chaque semaine, dans le très Saint Sacrement de l'Eucharistie les grâces et le soutien nécessaires à leur persévérance.

La dévotion vers l'auguste mère de Dieu reste toujours profondément enracinée dans le cœur de mes paroissiens. Deux écoles, animées de bonnes intentions et de fortes convictions religieuses me font présager, qu'avec les précieux avantages de l'éducation morale et de l'instruction chrétienne qui y sont données, notre Ste religion a le droit de fonder, pour l'avenir, des espérances sérieuses de son heureuse influence sur les esprits et les cœurs.

Note église, réédifiées depuis près de cinq siècles par les

F° 277

pieuses libéralités de l'ancienne abbaye royale de St Julien du Pré, ne conservait plus, depuis longtemps, que quelques faibles vestiges de sa richesse et de sa beauté primitive. Une restauration générale, continuée depuis trente trois ans, permettra à votre grandeur de la trouver aujourd'hui dans un état de propreté et de dignité qui répond mieux à la sublimité de nos mystères et à la majesté de Dieu qui y reçoit, chaque jour, nos divins sacrifices.

Tel est monseigneur, le tableau des points principaux sur lesquels je devais attirer l'attention de votre grandeur au jour de sa visite pastorale dans cette paroisse. Votre zèle qui embrasse toutes les parties du saint ministère avait un droit justement acquis à ces informations. Ainsi initié, dans chaque localité, aux besoins et à l'état des âmes, le premier pasteur du diocèse leur imprimera partout la sagesse accoutumée de sa pieuse direction. Et votre clergé, encouragé et soutenu par la prudence de vos avis et de vos conseils, dans les temps difficiles que nous traversons, sera d'autant plus heureux d'en faire la règle de sa conduite qu'il est assuré d'avance de trouver dans son digne évêque un éminent prélat dévoué aux intérêts sacrés de l'église avec un dévouement inviolable. Modèle de ce clergé par vos vertus vous en serez donc, aussi l'oracle par vos lumières. Elevé par votre saint prédécesseur, de si douce mémoire, dans les principes d'une orthodoxie saine qui ne sait pas transiger, en matière de foi, avec les erreurs du siècle, nourri du lait de la vraie doctrine, votre clergé, monseigneur, vous le trouverez encore et toujours avec vous dans les épreuves présentes de l'église pour vous en adoucir l'amertume et n'avoir

avec votre grandeur qu'un cœur et qu'une âme. Plus heureux que celui qui vous pleure encore, le diocèse du Mans, enfin, priera le souverain dispensateur des dons célestes de lui conserver de longues années son nouveau pontife qui a le secret d'attirer à Dieu les esprits et les cœurs avec autant de succès que de bonté parcequ'il sait joindre au grand art de connaître les hommes le rare talent de les gouverner.

A la suite du présent procès-verbal de cette cérémonie paroissiale, sa grandeur a bien voulu, sur ma demande et à ma prière, me faire l'honneur d'apposer ici sa signature.

+ Hector Evêque du Mans

Ont signé ensuite, messieurs Hippolyte Chevreau, vicaire général, Jacques Foucher, doyen de Loué, Pierre Pâris, curé de Vallon, Auguste Mauboussin, vicaire de Loué, Auguste Briant, vicaire de Vallon, messieurs les marguilliers et messieurs les membres du conseil municipal et autres habitants présents à cette cérémonie.

Signent : J Foucher, curé doyen de Loué, A Briant Pte Vic., H. Chevreau, V.G., A. Mauboussin Ptre vicaire, Hutereau, curé de Crannes, Paris, ptre curé de Vallon

F° 278

En marge : Explication de quelques mots patois en usage dans la paroisse.

Il y a longtemps que je pense à chercher et donner l'étymologie de certaines expressions assez souvent et généralement employées dans le langage des habitants de la paroisse. Comme toute autre chose, ces remarques avec leur explication peuvent avoir leur utilité pour l'avenir, quand ce ne serait que pour faire connaître ces explications patoises aujourd'hui en usage parmi nos paysants. Je vais, en conséquence et autant que je le puis, donner ici l'étymologie plus ou moins vraisemblable de quelques-uns de ces mots assez souvent revenus dans les conversations des habitants.

- Anui (aujourd'hui) vient de a nocte depuis la nuit dernière
- Aleuser et alouser (louer, vanter quelqu'un) veint assez probablement de ad laudare (vanter beaucoup)
- Adlesi (personnage facétieux ou désœuvré) doit venir de ad lusum deditus, adonné à la plaisanterie.
- Adenter, poser un plat ou un vase quelconque sur son ouverture – ad dentes ponere – poser sur les dents.
- Afondrer – couler à fond – ad fundum – jeter au fond.
- Pouit – par corruption de puteum puit.
- Aveindre – atteindre un objet quelconque, advenir, venir à bout – à une chose – y arriver.
- Alumelle – couteau mauvais et sans manche, ad lamellam, reste d'un couteau qui n'a plus que la lame.
- Achaler (ennuyer) vient probablement de à calorer, fatigué d'une conversation ennuyante comme on l'est d'une chaleur prolongée.

- Accouer – ad caudam alligare – attacher le licol d’un animal à la queue d’un autre.
- Devaller – suivre une pente, vient de valle ire, marcher sur le penchant d’une vallée.
- Feni ou simplement Fni, amas inservable de foin ou de paille, vient du mot latin foenum.
- Fouillard, branche d’arbre avec ses feuilles – doit venir du mot foliatus sous entendu ramus.
- Epierre – poursuivre à coup de pierre – vient de a petra.
- Longis – lent de longus – long pour l’activité.
- Meriennée – repos au milieu du jour, de meridiatis, sommeil après le diner.
- Mollir (faiblir) de mollire ne pas tenir ferme.
- Nouseux (timide) de non ausus qui n’a pas de hardiesse.
- Piaffe – je ne puis en trouver l’étymologie.
- Pinger – Peut-être de pinguescere, s’engraisser, se salir ?
- Quasiment ainsi que quasi vient du latin quasi.
- Ressor – la ressiée – de recoenare – diner une seconde fois.
- Requeper – de rursus capere prendre derechef.
- Solier – de solarium – grenier bien exposé au soleil.
- Terper – de trepidare ? Trembler, frémir.
- Tollir – de tollere, enlever, affaiblir la lumière du soleil.
- Vère – de vere, vraiment, certainement.
- Platé – pour plait-il de placet
- Queniau de quasinatus ? jeune enfant – terme dont on se sert aussi à l’égard d’une grande personne pour exprimer sa légèreté.

F° 279

En marge : *Inondations épouvantables dans le midi de la France – Notions fournies sur les récoltes de 1875*

- Ouâler – Ton de voix pour appeler une personne sans prononcer son nom – impossible à moi d’en donner l’étymologie.
- Foutre – Employé tantôt comme adverbe et tantôt pour verbe – impossible encore d’en donner une étymologie raisonnée.

Outre ceux que je viens de citer, il est encore beaucoup d’autres termes de patois en usage dans le pays, échappés à ma mémoire, pour le moment. Ceux-ci suffiront pour donner un aperçu du travestissement qu’on a fait du latin pour l’expression de certains mots qui ne sont plus en usage que dans nos campagnes ou peut-être même que dans notre contrée.

La fin du mois de juin a été marquée par les plus sinistres et désolantes catastrophes qui se sont produites tout à coup dans nos belles et riches provinces méridionales. Des inondations sans pareilles dans le cours de notre siècle y ont jeté partout la terreur et l’épouvante par leur proportion et leur funestes conséquences. A partir du 21 dans l’après-midi, jusqu’au 26 inclusivement, ce fléau dévastateur n’a pas eu un seul instant d’interruption ni d’arrêt. Plus de trente mille hectares de terrain sur le parcours du Tarn et de la Garonne ont été enfouis sous les eaux à plusieurs mètres de profondeurs. Des villes entières comme Tarbes, Agen et Toulouse, surtout ont été submergées et ensevelies dans une grande partie de leurs

quartiers avec une telle rapidité qu'il a été impossible au plus grand nombre des habitants de sauver ni leurs propriétés ni même leur vie. On estime que près de trois mille personnes ont été noyées et plus de vingt mille maisons détruites et emportées par ce déluge dévastateur. Les propriétés, sur un immense parcours, sont aujourd'hui ensevelies sous une couche de plusieurs mètres de sable ou d'alluvions de terre étrangère qui ne permet plus à leurs propriétaires de pouvoir ni assigner leur position ni, même les reconnaître. Quant aux pertes matérielles de toute nature, elles sont évaluées au chiffre effrayant de trois cent millions. Partout, en France, comme en l'étranger, on s'est empressé de venir au secours de ces populations si éprouvées et si malheureuses. Partout des quêtes et des souscriptions ont été organisées avec un élan admirable. La quête paroissiale que j'ai faite à mon église, avec la souscription ouverte par Mr le maire, s'est montée à 150 F.

La récolte, cette année, sans valoir pour le rendement celle de l'année dernière, a été cependant assez généralement bonne. C'est au moins l'idée qu'on s'en fait partout aujourd'hui. Dans notre département, les orges, toutes fois, ont eu à souffrir des grandes et persévérantes chaleurs de l'été, aussi bien que de la sécheresse et, par la suite ont été, d'abord d'une assez grande mince apparence qui leur a empêché de se

F° 280

En marge : *Pommes de terre – Pommes à cidre – Vendanges – Grandes tempêtes et trombes d'eau au cours de la semaine du dimanche 7 novembre – détails*

développer suffisamment et de se nourrir. Le temps lui-même s'est montré propice et très favorable pendant les travaux de la récolte. Aussi ces travaux ont été de courte durée aussi bien que le battage des grains devenu si facile aujourd'hui avec le secours de nos mécaniques à battre que nos plus petits bordages, à la suite des fermiers, ont eu soin de se procurer. Sans l'usage de ces mécaniques, en effet, on ne pourrait terminer que très difficilement, aujourd'hui, les travaux de ce genre à raison de la rareté des journaliers qu'on ne peut presque plus se procurer. Le prix de ces nouveaux grains varie au moins pour les premières ventes, entre 4,50 F et 5 F le boisseau.

Par suite de pluies suffisantes pour imbiber la terre, et, surtout venues parfaitement à temps, il y a une grande abondance de pommes de terre qui ont, sans aucune exception, une qualité des plus farineuses et des plus remarquables. Depuis longtemps, ces tubercules, n'avoient eu un goût aussi fin et aussi parfaitement délicat. Aussi les vers blancs les ont attaquées en terre et d'assez bonne heure.

Les pommes à cidre n'ont pas, cette année, dans la paroisse, l'abondance de l'année dernière. En quelques endroits, au village des Grimaux surtout, on a pu, encore, en récolter une certaine quantité. Mais dans plusieurs parties de notre département, il s'en trouve une assez grande abondance qui ne permet pas d'en élever les prix au-delà de 9 à 10 F la pipe.

Le commencement de l'automne nous arrive avec la certitude et l'apparence d'une quantité abondante de raisins qui couvrent nos vignes dans tous nos clos de la paroisse. Seules les vendanges sont contrariées par un temps assez ordinairement mauvais et pluvieux. Le rendement ne trompe nulle part, nos espérances, et est d'une abondance remarquable. La maturité laisse, peut-être, un peu à désirer. Généralement, en recueille de trois à quatre

pièces de vin au cartier (17 ares) et même plus. Une fois que l'hiver aura passé sur ces vins, on a lieu d'en espérer une bonne qualité. Comme l'abondance des vins est encore beaucoup plus considérable dans le midi de la France, le prix de ceux de notre contrée, avec la facilité de transport, par les chemins de fer, ne peut manquer d'être inférieur aux cours précédents. Ils se vendent en bouillon et non logés de 35 à 40 F la pièce avec peu de chances de surcroît après l'hiver/ cet aperçu des récoltes de toute nature que Dieu, dans sa miséricorde, a bien voulu donner à ma paroisse est, comme on voit, satisfaisant sous tous les rapports, et rend l'année présente 1875 remarquable par sa fertilité et l'abondance des produits. Deo Gratias.

Après avoir été précédée par quelques jours sombres et pluvieux, la semaine de St Martin, commençant le dimanche 7 novembre, est venue tout à coup jeter l'épouvante dans notre département et au-delà par la véhémence des plus effroyable tempêtes accompagnées d'une pluie diluvienne qui semblait devoir tout submerger. Dans la nuit, surtout, du mercredi au jeudi onze, fête St Martin, à partir des onze du soir ces deux éléments se sont déchainés avec un nouveau surcroît de force et de fureur qui jettait l'épouvante dans les esprits. Parti pour faire le pèlerinage de St Martin, je passai cette nuit affreuse, en compagnie de Mr l'abbé Foucher, doyen de Loué, chez mr l'abbé Renard, curé de Nogent-sur-Loir

F° 281

En marge : *Débordement extraordinaire de la Gée à Crannes – Prescription du chant, dans les églises, du Domine Salvam Fac rem publicam²⁶ demandé au clergé français – Manière dont cette prière antiliturgique est annoncée au prône de la messe et sera chantée dans l'église de Crannes.*

notre ami commun. Le matin, à notre lever, plutôt qu'à notre réveil, nous aperçûmes le débordement du Loir envahissant les contours du presbytère de manière à nous faire craindre le submergement du bourg. Toutefois, nous pûmes encore, sans le secours de voiture, arriver à la gare de Château-du-Loir pour prendre le train de Tours, le jeudi matin à 7hres ½. Le lit du Loir, de chaque côté, débordait effroyablement à plus d'un kilomètre couvrant tous les terrains riverains. Après informations prises auprès du chef de gare sur l'état de de la Loire, je me décidai à prendre le train à son passage pour me rendre à Tours où je pus, pendant toute la journée du jeudi 11, jouir, non sans frayeur, du spectacle de la Loire en furie charroyant ses eaux énormément élevées avec un fracas, une vitesse et une agitation véritablement effrayantes. A Crannes, et pendant mon absence, la Gée, notre petite rivière, se débordait, aussi, au cours de cette nuit affreuse, à la suite de trombes d'eau déchainées tout à coup sur la localité. Son débordement subit et tel qu'on n'avait pas encore vu submergea, à une hauteur étonnante, toute la partie du bourg qui se trouve depuis l'église jusqu'à la naissance du petit monticule du faux-bourg de la chapelle. Les habitants des maisons sises sur ce parcours, surpris à l'improviste eurent à peine le temps de se sauver dans les parties les plus élevées du bourg, au sortir de leurs lits et par une pluie froide et battante. Pendant le reste de la nuit, des hommes généreux se dévouèrent, au péril de leur vie et dans l'eau jusqu'au dessus des genoux, pour porter secours aux naufragés, sauver

²⁶ Seigneur, sauve la République - Cette prière prenait la place de l'oraison traditionnelle Domine, salvum fac regem (Seigneur, sauve le roi). Sous le régime républicain, on avait déjà proposé de remplacer regem par gentem (le peuple) ou par legem (la loi). (wikipédia)

leurs bestiaux et déménager le linge, les vêtements et les lits. Les pertes causées par cette inondation, si extraordinaire de la Gée, n'ont été, fort heureusement, que purement matérielles et on n'a eu à déplorer la vie de personne. Quelques animaux, seulement, n'ont pu être sauvés à temps et ont périés dans les eaux. Une somme de 800 F a été allouée immédiatement par Mr le préfet de la Sarthe et mise à la disposition de Mr le Maire pour venir en aide aux familles qui ont eues le plus à souffrir de cette inondation qui a atteint, dans quelques maisons basses, plus d'un mètre de hauteur.

Le Saint jour de la Toussaint, 1^{er} novembre, à la suite d'une instruction que j'adressai à mes paroissiens sur les prix de cette fête, je leur donnai lecture d'un très court mandement de Monseigneur Hector-Albert Chaullet d'Outremont, évêque du Mans, ordonnant des prières pour l'assemblée nationale, séante à Versailles, et autorisant, par suite d'un décret de la sacrée congrégation des rites en date du 9 octobre dernier, le chant du « *Domine Salvam fac rem publicam* » dans toutes les églises du diocèse. Je cru nécessaire d'ajouter publiquement à la lecture de ce mandement les réflexions suivantes, écrites sur une feuille volante pur manifester avec prudence et réserve, mais aussi dans toute sa teneur, l'expression de ma pensée : « *Ainsi que vous le voyez, mes frères, par la lecture de ce mandement de monseigneur l'évêque, l'assemblée nationale vient demander à l'église des prières pour elle et sa république. Je crois qu'elles en ont grand besoin, l'une et l'autre. En conséquence, les premières qui nous sont demandées pour l'assemblée législative seront faites, dimanche prochain, avant et après la messe paroissiale comme*

F° 282

En marge : *Observation sous le rapport religieux des habitants – Mouvement de la population en 1875 – Remarques sur le commencement de la nouvelle année.*

il est prescrit. Quant au chant, sans nos comptes, du « domine salvam fac rem publicam », notons bien d'abord qu'il n'emporte, pour nous l'obligation de sacrifier en aucune manière, nos convictions politiques car, sous ce rapport aussi bien que sous le rapport religieux, aucun homme n'a le droit de franchir le sanctuaire de notre conscience pour lui imposer des convictions qui ne seroient pas les siennes et qui se trouveroient en opposition avec sa foi politique ou sa croyance religieuse. Comme vous, sous ces rapports, je reconnais à aucune autorité laïque, sur la terre, le droit d'imposer à mes idées comme à mes affections personnelles de semblables sacrifices que je ne lui dois point, même pas, comme prêtre surtout, une part dans nos prières publiques de l'église si, auparavant, elle n'était autorisée par décret spécial du St Siège. Or mes frères, c'est précisément ce qui est arrivé pour le chant de cette prière qu'on vient nous demander aujourd'hui contre notre attente et les sympathies de plusieurs.

Le chef actuel de l'état s'est adressé au chef suprême de l'Eglise et, par une supplique adressée à cet effet, a demandé et obtenu l'autorisation de ce chant dans toutes les églises de France. Il ne peut donc entrer ni dans mon droit ni dans mes intentions de refuser cette prière. En conséquence, fils dévoué du souverain pontife et en vertu d'un décret émanant de sa part, prêtre soumis à l'ordre de mon évêque, quoique la prière demandée ne soit pas liturgique, c'est-à-dire reçue au nombre de celle que l'Eglise a coutume de faire dans ses offices, j'autorise le chant dans mon église paroissiale, sans répétition et par la voix seulement de mon sacristain,

et après la récitation du dernier évangile. Il en sera ainsi chaque dimanche, jusqu'à réception d'ordre contraire de la part de Monseigneur l'Evêque. »

J'arrête et clos ici mes annotations pour l'année présente 1875. Ayant, par malheur, toujours à déplorer les mêmes dispositions de mes paroissiens, sous le rapport religieux et la même négligence pour l'accomplissement de leurs devoirs envers Dieu et leur salut. Je renvoie le lecteur, pour ne pas le répéter ici, à mes observations que j'établis assez longuement, sous ce rapport, en terminant mes notes chronologiques de l'année 1873 et n'ai, malheureusement, aucun changement à y faire.

Je termine donc l'année présente en relatant seulement le mouvement de la population qui s'est prononcé ainsi qu'il suit : Savoir –

- 4 mariages
- 10 naissances, 2 garçons et 8 filles
- 24 décès, 17 en grandes personnes et 7 enfants.

En adressant nos adieux à cette année qui finit, sachons, au moins, mettre à profit le dernier avertissement qu'elle nous donne quand elle nous dit, en parlant de la brièveté de ses jours, et en empruntant le langage de nos livres Saints : *Dies mei sicut umbra declinaverunt.....soli Deo Gloria*²⁷.

ANNEE 1876

En disparaissant d'au milieu de nous pour aller, comme ses sœurs aînées et ses devancières et se perdre dans le gouffre béant de l'éternité, l'année qui vient de se terminer sa course fait place à une année nouvelle qui se fait accompagner d'un hiver rigoureux et qui s'annonce devoir être long. Partout

F° 283

En marge : *Inquiétudes politiques qu'elle présente dès son départ – Trois genres d'élections au cours de cette année – Révolutions périodiques en France et, par suite, succession et forme de ses gouvernements – Conséquences, pour les finances de nos fréquentes révolutions – Prospérité de la France sous son dernier roi légitime.*

les routes gelées, un froid excessivement vif, la terre couverte d'une épaisse couche de neiges ; voilà les circonstances où l'année 1876 vient prendre naissance parmi nous. Dès son début, le cours de sa durée semble annoncer, lui-même, aux esprits sérieux un horizon sombre et inquiétant pour la politique de la France. L'assemblée nationale, séant à Versailles, après avoir établi la république par son vote du 25 février de l'année dernière, vient de mettre fin à ses travaux législatifs et se dispose à faire place à une assemblée nouvelle. Trois sortes d'élections vont avoir lieu, cette année, successivement en France. La 1^{ère}, le 30 du présent mois de janvier,

²⁷ Les jours de l'homme passent comme une ombre...par la seule grâce de Dieu...devise que l'on retrouve parfois sur les cadrans solaires.

pour le choix et la nomination des sénateurs. La 2^e, fixée au dimanche vingt février, pour élire les membres de la nouvelle assemblée nationale, et la 3^e, enfin pour le choix à faire, en chaque localité, des conseillers municipaux. Avec l'esprit de la France, aujourd'hui, il est impossible, sans l'intervention directe de la divine Providence, de pouvoir espérer un bon résultat de ces élections. L'esprit français, qui est dévoyé parce qu'il s'obstine à ne vouloir plus chercher auprès de Dieu ses aspirations et son salut, tombe de plus en plus dans un absurde aveuglement. Son temps de gloire et de prospérité semble disparaître, pour lui, dans la vie des nations et semble avoir perdu le sens commun, même pour ses intérêts temporels auxquels, cependant, il est attaché. Et, puisque l'occasion, pour moi, s'en présente si naturellement je tiens à vérifier ici ce que j'avance par la note suivante quand elle ne devrait pas avoir pour utilité, que de faire connaître, dans l'avenir, l'état actuel de nos finances en France.

De toutes les nations du monde, celle qui change le plus souvent de gouvernement, par la sottise légèreté et ses stupides et fréquentes révolutions, c'est sans contredit, la nation française. Depuis qu'elle a chassé et détroné la légitimité de la maison de France en 1830 dans la personne de Charles X et par conséquent depuis 45 ans seulement, elle en a, aujourd'hui, quatre de rechange et, encore, je ne compte pas les subdivisions de plusieurs d'entreux. Le gouvernement de Philippe 1^{er} le déloyal, de la république de Napoléon III l'usurpateur et, enfin, de la république encore, aujourd'hui. Un tout petit mot sur chacun de ces gouvernements nous prouvera aisément que les changements ont porté à notre fortune publique une perte sensiblement déplorable, successivement croissante et de plus en plus lourde pour nos finances. Ce que je vais consigner ici ne sera certainement pas, je tiens à le dire, de suite, le produit de mon imagination, mais une réalité incontestable consignée dans notre histoire et inscrite dans nos budgets annuels.

En 1830, au moment où Charles X fut détroné sur les derniers jours de juillet et chassé à l'étranger, la prospérité régnait dans toutes les parties du royaume. Le crédit rétabli partout, la France avait repris son rang, son rang d'honneur et de prépondérance dans l'Europe à la suite de la honteuse

F° 284

En marge : *Budget de la France sous Charles X – Budget du roi usurpateur Louis Philippe – Budget de l'empire – Usage que Napoléon III fait des revenus de la France – Budget de la nouvelle république année 1876.*

et sanglante révolution de 93 et le roi venait de donner à son pays l'une de ses plus belles colonies du monde, l'Algérie. Au moment où ce dernier roi légitime, en 1830, quittait la France, le budget s'élevait à neuf cent soixante dix neuf millions, sept cent quatre vingt sept mille, cent trente cinq francs (ministère des finances – année 1830).

Au lendemain oui Louis Philippe 1^{er}, le roi félon et déloyal, crée pour la grâce des héros de juillet et de leurs barricades, escaladait le trône, le budget fut immédiatement augmenté de deux cent trente millions. Quelques mois après il atteignait le chiffre d'un milliard, deux cent vingt millions. Puis, pendant les 18 ans que dura cette monarchie révolutionnaire et bâtarde trois cent millions furent ajoutés aux contribuables et, finalement, le budget s'éleva à un milliard cinq cent millions.

En prenant, à son tour, le chemin de l'exil qui lui était si bien dû par voies de justice, de conséquence et de représailles, Philippe, toujours par la grâce de la révolution, céda sa place à la république.

Les bienveillants fondateurs de ce nouveau gouvernement qui devait faire le bonheur de la France, en place de ses rois, augmentèrent de trois cent cinquante millions le total des recettes annuelles. Qui n'eût consulté que leurs paroles et leurs belles promesses, sans les juger par leurs œuvres, n'eût jamais pu croire que ces fiers et incorruptibles républicains sauroient si habilement travailler au bonheur de la France aussi, comme leurs devanciers et parceque, comme eux, ils n'étaient arrivés au pouvoir que par les droits de la révolution, leur règne sur la France et leur passage aux affaires fut d'assez courte durée, emportés, comme ils le furent, par un nouveau souffle révolutionnaire.

Donc nous voilà arrivés à l'empire, nouvelle forme de gouvernement dont la France avait déjà goûté une fois, aussi et toujours pour son bonheur ou, bien plutôt en punition de son régicide. Napoléon III, l'accueillit en bon prince par un coupable coup de main. Tout de suite il s'occupa à tailler au peuple français, son protégé d'adoption, en plein drap de ses finances, un budget qui s'éleva à deux milliards, cinquante millions. Pauvre petit budget de Charles X où es-tu ? Voyons maintenant l'usage que Napoléon va faire de cet argent. Il fit la guerre d'Orient qui, avec beaucoup de sang nous coûta beaucoup d'or et nous rapporta zéro. Il fit Victor Emmanuel, roi d'Italie, un roi tout puissant en lui permettant de s'emparer, contre ses promesses et tout droit, des Etats du Pape Pie IX, il fit entreprendre au malheureux Maximilien l'expédition du Mexique qui nous coûta quelques centaines de millions et la vie de plusieurs milliers de nos soldats et nous rapporta la honte d'avoir abandonné ce malheureux prince à ses bourreaux. Il termina, enfin, ses glorieuses expéditions en déclarant la guerre à la Prusse qui nous a coûté dix milliards, la vie de plus de cent mille hommes et la perte de deux magnifiques provinces. Enfin, bloqué et pris à Sedan par Guillaume, roi de Prusse et son vainqueur, Napoléon abandonné par ses troupes est fait prisonnier et emmené à Berlin pour, delà, être débarqué en Angleterre et y terminer sa vie aventureuse dans l'abandon et l'exil.

Enfin, par une contradiction qu'on ne peut expliquer que par la légèreté et l'inconstance de l'esprit français, la république qu'on croyait bien et dûment enterrée pour toujours, est redevenue aujourd'hui le nouveau gouvernement de la France par le vote de l'assemblée nationale du 25 février 1875. Comme de coutume, les promoteurs de ce nouvel état de choses, ne manquent pas de préconiser bien haut, pour acclimater les esprits à l'air républicain qu'ils respirent à plains poumons, que pourtant et désormais nos finances

F° 285

En marge : *Progression des impôts – Remarques sur l'état présent de la société française – Son impiété l'a conduit à l'abîme – Causes de la décadence et de sa corruption – Nombre des habitants en France et pas une tête pour la sauver – Deux causes de nos malheurs – 1° la perte de la foi – 2° l'impossibilité pour tout gouvernement de se maintenir avec la liberté de la presse et le suffrage universel.*

vont être économiquement administrées pour amener de suite une diminution progressive dans les impôts. Donc, on ne manquera pas de faire, jusqu'au fond de nos campagnes, d'ardents prosélites de ce nouveau régime, surtout parmi la classe deshéritée des biens de la fortune qui, sous le gouvernement républicain, fonde l'espérance d'aller puiser dans la bourse des riches ou ce que ces derniers, au moins, supporteront seuls les charges de l'état. Mais, quant à nos finances publiques, voyons, en résumé, à quoi vont aboutir tant et de si belles espérances projetées pour la diminution de nos impôts. Les budgets de l'empire sembloient avoir pris les plus grandes proportions possibles, ceux de notre nouvelle république se chiffrent déjà par un tout beaucoup plus élevé. En effet, le dernier budget, voté pour la présente année 1876, se monte à deux milliards, cinq cent soixante millions, cinq cent vingt huit mille cinq cent quatre vingt deux francs... Voilà dans quel abîme financier nous a conduit cette fatale manie de vouloir si fréquemment et si légèrement substituer un gouvernement à un autre. Voilà ce que devient une société qui veut se gouverner sans l'assistance de Dieu et qui arrive ainsi, pour son propre malheur, à vouloir se vérifier, pour elle, l'accomplissement de l'oracle divin qui nous dit « *qui non colligit melun dispergit*²⁸ ». Mais cet état déplorable que je viens de signaler dans nos finances n'est pourtant pas, encore, la place principale et la plus redoutable pour la France. L'impiété, de plus en plus croissante dans les esprits, est bien autrement à redouter pour elle. Aussi, ne sommes-nous pas au bout de nos épreuves. Nous marchons fort vers de nouvelles catastrophes, si Dieu n'a pitié de nous. Travaille, comme elle l'est, par l'esprit d'incrédulité, démoralisée par d'infâmes publications quotidiennes qui portent jusqu'au fond de nos campagnes les plus affreuses doctrines, travaillée dans les villes par l'internationale et les sociétés secrètes et la franc-maçonnerie, notre pauvre France porte aujourd'hui dans ses flancs toutes les plaies morales d'une nation qui s'écroule, marche à la barbarie et l'abrutissement. Et quand on pense que la France, qui compte aujourd'hui trente-cinq millions trois cent soixante mille deux cent cinquante trois habitants (non compris les 740 668 étrangers vivants sur notre territoire) ne possède pas une seule tête assez fortement organisée pour la tirer du cataclysme qui la menace de toutes parts. On ne devrait au moins, au bord d'un précipice si effrayant, tourner les regards vers les montagnes éternelles, d'où peut venir notre seul secours « *levavi oculos meos in montis un di veniet auxilium mihii*²⁹ ». Mais non : tout au contraire, les esprits semblent disposer à s'éloigner de plus en plus de Dieu à mesure qu'ils devraient précisément comprendre et sentir le besoin de se rapprocher de lui.

Je me résume et termine cet article comme je le dis à son commencement : l'année présente 1876 fait entrevoir un horizon sombre et noir et renferme dans son sein et les secrets de Dieu de gros événements. La société française s'avance, les yeux fermés, vers un abîme voisin parcequ'elle n'a plus la foi pour guide, d'abord, « *sine me nihil potestis facere*³⁰ » et, ensuite

²⁸ Celui qui ne récolte pas les pommes les disperse

²⁹ J'ai levé les yeux vers les montagnes, et Dieu viendra m'aider

³⁰ Sans moi vous ne pouvez rien faire

parcequ'il n'y a pas, pour elle, un gouvernement possible et qui puisse se tenir debout et durable avec la liberté illimitée de la presse et le suffrage universel « Erudimini qui iudicatis terram ³¹ ».

F° 286

En marge : *L'hiver long et rigoureux – Neiges abondantes et souvent revenues – Difficulté de la circulation – Journée du dimanche 13 février – Nouvelle et extraordinaire apparition de la neige le jeudi Saint 13 avril – Détails.*

L'hiver de cette année a été des plus longs et des plus rigoureux. C'est à peine si nous avons eu quelques jours de suite signalés par une température exceptionnelle et plus douce. Depuis le mois de novembre de l'année dernière jusqu'à ce jour (8 de mars) des gelées plus ou moins fortes se sont presque succédées sans interruption bine sensible et, surtout, de longue durée. A peine avons-nous été une quinzaine de jours de suite sans voir la terre couverte de neiges qui sont devenues parfois si abondantes et si hautes que les routes et les chemins sont devenus impraticables, au moins plusieurs fois et que les voitures publiques ont été forcées, plusieurs jours de suspendre leurs courses habituelles. Dans la journée, surtout du vendredi onze février, ces neiges ont atteint une telle élévation que la circulation est devenue impossible. Dans certains endroits où le vent les avait amoncelées il n'était pas rare de les voir élevées à plus d'un mètre. Chaque paroisse a été obligée d'adjoindre des hommes cantonniers pour déblayer ces neiges sur les routes et, encore, celles-ci ne présentaient, d'un bourg à l'autre, qu'une toute petite voie frayée au milieu pour établir la circulation. Ces neiges sont restées dans ce degré d'élévation pendant plusieurs jours consécutifs. Le dimanche, 13 février, (dimanche de la septuagésime) je célébrai une messe basse seulement et sans instruction pour ne pas retenir trop longtemps à l'église les personnes, en assez grand nombre encore, de ma paroisse qui avoient eu le courage de frayer, surtout à la campagne, la 1^{ère} voie au milieu de ces neiges si fournies et si hautes et d'arriver à l'église avec des chaussures toutes pleines d'eau et mouillées jusqu'à moitié jambes. Au nombre de ces personnes, je remarquai, encore, une centaine de femmes dont quelques unes étoient venues des villages les plus éloignés du bourg. Aristote a défini le courage « *Fortitudo est mediocritas in metii et confidentia*³² »

S'il eût été chrétien il eût du ajouter ici à la fin de sa définition les deux mots qui lui manquent *in Deo*, pour faire l'éloge de mes paroissiens.

Définitivement la neige ne peut ni ne veut nous quitter, cette année. En dépit de la saison du printemps, elle vient de faire, aujourd'hui, jeudi Saint 13 avril, une nouvelle et subite apparition parmi nous. Mais, par un déplorable malheur, ce n'est plus seulement pour obstruer nos routes et nos chemins d'une couche épaisse de sa froide blancheur, mais pour jeter la désolation dans nos campagnes et détruire la végétation de nos vignes et de nos arbres fruitiers, déjà assez développée, depuis une quinzaine, à la suite d'un temps chaud et favorable. Dès les premiers jours de la semaine, elle s'était fait annoncer par une température froide et inquiétante. Chaque nuit donnait une gelée blanche, prélude du désastre qui devait atteindre nos campagnes. Nous en étions delà, pour nos inquiétudes et nos craintes, quand, tout à coup, jeudi, dès le matin, le

³¹ Instruisez-vous, vous qui décidez du sort du monde

³² Le courage est un équilibre entre la mesure et la confiance

jour s'est trouvé obscurci par de gros flocons d'une neige épaisse et fournie qui n'a pas cessé de tomber pendant toute la journée. Par un malheur déplorable, cette neige était

F° 287

En marge : *Une gelée vive et rigoureuse accompagne cette nouvelle chute de neige – Désastres qu'elle cause – Les contrées du midi ont souffert aussi sensiblement de ces gelées – L'hiver, cette année, a duré sept mois entiers – Maladie de Mr le curé.*

accompagnée d'une température extraordinairement vive et froide qui congelait cette neige à mesure qu'elle tombait sur nos arbres et avant d'arriver à terre. Bientôt toutes les branches des arbres ne furent plus qu'un verglas tombant en pendentifs et attaché et collé par la force de la gelée qui se faisait sentir comme au cœur d'un hiver rigoureux. Ce verglas collé sur tous les boutons à fruit a détruit et gelé instantanément les plus développés et n'a laissé, en espérance, que le très petit nombre de ceux qui n'avoient pas encore un développement prononcé. Nos vignes, surtout, sont gravement atteintes et détruites en grande partie. Nos pommiers, eux-mêmes, pourtant peu avancés en végétation, paraissent avoir, aussi beaucoup souffert. Nos bleds, encore aussi, déjà détruit en partie par la rigueur de notre dur et long hiver, vont rester en souffrance à la suite de ce désastre nouveau et si extraordinaire pour la saison – « *est qui metit et plantat, deus autem incrementum dat*³³ ».

Les renseignements recueillis des pays vignobles, de la Gironde particulièrement, ne laissent plus, sur les effets de la gelée de jeudi et de vendredi, aucun doute malheureusement sur les désastres de ces riches contrées. On peut sans exagération, paraît-il, dire que la récolte des vins est à moitié détruite. La congélation y a été à peu près générale. Les cépages hâtifs sont, à peu d'exception près, tous grillés comme par le feu. Dans ces contrées du midi, le thermomètre est descendu partout à 5 degrés au dessous de zéro. Par malheur, là comme à Crannes, un soleil radieux se leva, le samedi veille de Pâques, à la suite de ces deux gelées et ses rayons ardents ont achevé l'œuvre de destruction commencée par le froid et les neiges congelées.

Enfin nous commençons, pourtant, à sortir de notre dur et si long hiver (fin mai) qui n'a duré, cette année, moins de sept mois consécutifs, ayant commencé assez rigoureusement dès le commencement de novembre pour se prolonger jusque vers la fin du présent mois de mai qui a été, lui-même, assez froid et accompagné de gelées fréquentes et sensibles. Aussi nos bleds en terre ont très mauvaise apparence et s'annoncent mal partout. Espérons que la saison du printemps, malgré son retard à se faire sentir, va, enfin, pouvoir réveiller la nature de son long engourdissement de l'hiver.

La maladie, cette année, est venue tout à coup interrompre le cours habituel de ma forte santé pour mettre ma patience à l'épreuve, m'obliger à me détacher davantage de la vie et à penser à me préparer plus sérieusement à la mort. Le vendredi, 19 mai, j'ai attrapé, par un froid excessif et assez maladroitement, un gros rhume de poitrine qui bientôt a dégénéré dans une bronchite aigue.

³³ C'est lui qui moissonne et plante, mais Dieu fait croître et pousser

F° 288

En marge : *Triste aperçu des récoltes*

Trois jours s'étoient à peine écoulés depuis cet accident quand le médecin eût à constater une fluxion de poitrine, malheureusement bien caractérisée. La fièvre et la faiblesse qui, en devinrent la suite, m'obligèrent bientôt à garder ma chambre et mon lit en attendant la mort ou le rétablissement de ma santé si, dans sa miséricorde, Dieu voulait bien encore me réserver quelques jours sur la terre, malgré l'inutilité de ma personne et de ma vie. Je suis resté dans cet état pendant deux mois consécutifs, privé de la consolation de pouvoir célébrer la Ste messe par suite de mes souffrances et de mon excessive faiblesse. Enfin, dans les derniers jours de juillet, les forces ont reparu un peu quoique bien faiblement pour m'annoncer les premières apparences de la convalescence qui sera peu sensible d'ici longtemps, m'a dit le médecin, et qui me demandera, à l'approche de l'hiver, les plus grandes précautions. C'est la première maladie que je fais au cours de ma vie qui compte aujourd'hui 68 ans passés. Quelle vont en être, maintenant, les conséquences et la suite ? Dieu seul en a le secret. Que sa Sainte volonté soit accomplie en toutes choses et qu'il veuille bine m'accorder, avec une entière soumission à ses desseins sur moi, les grâces nécessaires d'y être toujours entièrement résigné. Pendant tout le temps de ma maladie, les intérêts spirituels de ma paroisse n'ont point eu à en souffrir parceque j'ai eu soin d'appeler et de conserver auprès de moi un prêtre auxiliaire pour me remplacer dans toutes les fonctions du saint ministère.

Depuis deux mois et demi, il n'est pas tombé une seule goutte d'eau ici et une chaleur excessive s'est fait sentir sans aucune interruption. Saisies trop tôt par un soleil ardent, les récoltes, déjà de mauvaise apparence à la suite de notre long hiver, sont desséchées et brulées. Les orges ne peuvent épier. Tout manque à la fois. Il n'est ni chanvre ni pommes de terre ni aucune espèce de légumes dans les jardins. Le rendement des récoltes est au dessous d'une demie année. Il est ici des fermiers qui, sous tous ces rapports ont à subir une perte de 3 ou 4 mille francs. Aussi l'année 1876 sera-t-elle comptée, au moins pour nos contrées, au nombre des plus mauvaises.

F° 289

En marge : *Notes sur les vendanges – Ouverture d'une route pour Souigné par les Bois Robert – Achat d'une nouvelle maison pour l'école des garçons – Saison exceptionnellement douce de l'hiver.*

Nos vignes ont donné, pour leur quantité, une bonne récolte en vins, assez généralement de 3 à 5 pièces par quartier, mais la qualité restera médiocre par suite du temps pluvieux de l'automne qui a fait pourrir les raisins. Septembre et octobre n'ont presque pas discontinué de nous donner de l'eau, chaque jour, à la suite de notre longue sécheresse et des chaleurs de l'été. Au moins, cette pluie continuelle pendant 4 à 5 semaine a fait un bien immense aux prairies et aux herbes des champs qui sembloient mortes et brulées. Partout elles se sont développées prodigieusement et d'autant mieux que jusqu'à ce jour (15 décembre) nous avons eu, sans aucune interruption, une température excessivement douce et sans aucun indice de l'hiver.

Sur la fin du présent mois de décembre, on vient d'ouvrir, à Girondeau, une nouvelle route partant du bourg dans la direction de Souigné devant englober dans son parcours, le gros village des Bois-Robert, presque inabordable, jusqu'à ce jour, à raison de ses boues et de ses mauvais

chemins. La commune ayant d'ici quelques années surtout, peu de fonds disponibles à consacrer à cette nouvelle route, il est à présumer qu'elle ne pourra pousser ces travaux qu'avec lenteur et par succession de temps.

Sur la fin de cette année, encore, la commune a mis à disposition de l'institution une nouvelle maison d'école pour les gars. Achetée et payée par le secours des fonds de la commune et une subvention de l'état, cette maison, de belle apparence et très vaste, était la propriété de Mr Louis-André Lelong, ancien maire de Crannes, décédé il y a deux ans, et porte encore, de nos jours, son ancien nom du Plat d'Etain comme ayant été autrefois, l'une des principales hôtelleries établies au bourg de Crannes. Elle fait face au pont jetté sur la Gée.

Nous voici arrivés au dernier jour de décembre sans avoir encore pu remarquer aucun indice de l'hiver. Il faudrait remonter bien loin dans le passé pour pouvoir constater, dans la saison présente, un temps d'une douceur de climat aussi extraordinaire et aussi persévérante. Nous n'avons pas encore aperçu la plus petite gelée. Plusieurs jours de suite, au cours de

F° 290

En marge : *Conséquences pour nos campagnes d'une température si douce – Mouvement de la population en 1876 – Considérations générales sous le rapport religieux au cours de cette année – Détails.*

Ce mois, et pendant des nuits entières le tonnerre précédé d'éclairs les plus vifs et discontinus, s'est fait entendre dans la contrée avec éclat et grand bruit. Un soleil, parfois très chaud et magnifique, une pluie fine et douce assez souvent revenue, a déjà communiqué à nos campagnes, sur tous les champs restés en [] d'orges présentent presque l'apparence d'un ensemencement régulier dans la pousse et le développement des grains tombés à terre à l'époque de la moisson et dont les tiges atteignent assez généralement un pied de hauteur. Il est sûr, de l'avis de gros cultivateurs, que si cette douceur de température continuait dans la dernière partie de l'hiver où nous entrons que ces ensemencements fortuits sont assez fournis partout pour laisser plusieurs de ces champs sans les soins d'une autre destination et d'une nouvelle culture et en espérer, de très bonne heure, une récolte rémunératrice et bien suffisante. Ce fait prodigieux je le constate ici dans toute sa véracité la plus parfaite.

Le mouvement de la population paroissiale a donné cette année le résultat suivant :

- 9 mariages
- 12 naissances – 7 garçons et 5 filles
- 15 décès – 12 grandes personnes et 3 enfants

Quant aux dispositions religieuses de mes paroissiens, j'ai la peine, comme depuis plusieurs années, de ne pouvoir constater aucune amélioration. Parmi les personnes restées fidèles aux principes de la foi, 6 seulement fréquentent la Sainte communion chaque semaine (une tous les jours, 35 à Pâques et 120 à 140 à Noël). Le reste de mes malheureux habitants continue de vivre dans une indifférence coupable vis-à-vis de leur salut éternel. Il en est, même, un certain nombre, principalement dans le bourg, qui ne fréquentent plus l'église qu'aux grandes fêtes de l'année. Par suite d'une aussi déplorable négligence, cette portion de mon troupeau se trouve privée de l'instruction religieuse que je donne, tous les dimanches et fêtes et prône de la messe

paroissiale et vont vivre par conséquent dans une profonde ignorance de leurs devoirs religieux. A d'aussi tristes dispositions, je dois joindre encore la violation du repos dominical par un travail scandaleux qui ne tend que trop, malheureusement, à se généraliser dans la paroisse, surtout au temps de la moisson, je remarque toujours, aussi, une coupable indifférence dans les familles pour la surveillance et l'éducation religieuse des enfants et, par suite chez ces derniers une insubordination envers leurs pères et mères qu'on ne rencontre

F° 291

En marge : *Remarques à faire sous le rapport temporel – Décroissance des avantages temporels et de l'aisance à Crannes – ses causes – Opération du recensement quinquennal – Son résultat pour Crannes et les réflexions qu'il fournit.*

pas, il y a seulement quelques années. C'est la première et juste punition que Dieu impose aux malheureux parents de nos jours en attendant qu'avec l'âge ils rencontrent dans leurs enfants si mal élevés le refus de les assister et de subvenir à leurs besoins. « *Per id quod quis niquitir agit peridit punietur*³⁴ » Ce que je dis ici des enfants s'applique, aussi et à plus forte raison aux domestiques qui reçoivent aujourd'hui des gages si élevés (le 1^{er} aide de culture jusqu'à 4 et 5 cent francs) et qu'ils dépensent au cabaret et en libertinage toutes leurs annuités, fors quelques rares exceptions.

Quant au bien temporel de l'endroit, il tend de jour en jour à diminuer et à disparaître dans la vie de nombreux ouvriers. Dans nos temps de travail, de confiance et de prospérité, il se faisait à Crannes et chaque année, pour quatre à cinq cent mille francs de commerce. L'extraction et la taille de notre belle pierre blanche avec plusieurs ateliers, de la pierre bleue de Chandollain avec machine à vapeur, nos trois fourneaux à chaux, notre briçterie, l'extraction de notre excellent minerai, outre les avantages immenses de la vente de ces objets et le bien général qui en résultait pour la paroisse, occupoient une centaine d'ouvriers dont plusieurs au moins 5 francs pour rémunération de leurs occupations et le prix de leur journée. Aujourd'hui, grâce au triste et mauvais gouvernement de la république, la confiance a disparu, l'inquiétude de l'avenir occupe les esprits, et, par suite, toutes ces branches de notre commerce local et de nos opérations financières sont à peu près anéanties. Plusieurs familles ouvrières sont restées, comme les patrons, sans aucune espérance de travail et de ressources et prennent, chaque jour, le parti d'émigrer et d'aller chercher ailleurs des moyens de subsistance. De là, la diminution sensible dans la population, et depuis quelques années, comme je vais le constater dans l'article suivant. « *Lapsus est annus alter : Vita sic mutis fugit acta pennis*³⁵ ».

ANNEE 1877

Le recensement quinquennal qui s'est fait, dans toute la France, au cours du mois dernier va me fournir, cette année les premières réflexions que j'ai à consigner ici. Cette prescription administrative s'est terminée dimanche dernier, 31 décembre. Partout, paraît-il cette opération

³⁴ Par ce qu'il fait, il sera puni et périra.

³⁵ Une autre année s'est écoulée : La vie s'enfuit si silencieusement telle une plume.

a eu à constater, pour les résultats, une diminution sensible dans la population. Comme je ne connais pas encore le résultat partiel de chaque département, je ne saurais établir cette diminution, pour la France entière par un chiffre définitif. Je me contenterai donc, seulement

F° 292

En marge : *Diminution sensible de la population à Crannes – Les causes avec détails et réflexions – Après avoir eu plus de 1000 habitants la paroisse n'en compte plus que 757 aujourd'hui – Derniers détails sur le recensement.*

de constater ici le résultat de ce dernier recensement, pour ma paroisse de 812 habitants qui au recensement de 1871 fait à pareille époque composaient la population de Crannes, on ne doit plus en compter aujourd'hui que 757. C'est donc une diminution de 55 habitants produite dans le cours de cinq ans. Cette diminution nouvelle jointes aux précédentes, tient à plusieurs causes ; l'infécondité des mariages involontaire ou calculée doit y tenir ici pour une large part. Chaque union, autrefois, bénie de Dieu parce qu'elle était morale et religieuse fournissait à la société un plus ou moins grand nombre d'enfants. Aujourd'hui presque toutes les familles, sauf quelques exceptions, n'en comptent plus qu'un ou deux. Voilà la cause première et principale dans notre siècle d'égoïsme et d'irrégion, du décroissement de la population en France. A cette cause qui est générale, il faut pour Crannes, en joindre une autre qui est particulière à cette paroisse : c'est que son commerce, depuis la République a perdu tout son prestige et ses avantages d'autrefois. Nos familles d'ouvriers, si nombreuses ici, ont pris le parti de quitter la paroisse depuis la cessation de leurs travaux de professions et de la fermeture de nos usines. En 1842, à la suite de l'adjonction à la paroisse de l'enclave de Crenon, la population s'élevait ici à plus de 1000 habitants, aujourd'hui qu'elle n'en compte plus que 757, c'est donc pour elle une diminution d'à peu près 300 habitants qu'elle a perdu dans le cours de 36 à 37 ans. Aux deux causes précédentes que je viens d'indiquer je dois encore y joindre une troisième et dernière qui a bien aussi sa large part de décroissance pour ma population. C'est la funeste propension de la jeunesse à quitter les travaux des champs pour émigrer dans les villes, principalement à Paris, sous prétexte d'y être moins gênés et d'y trouver, en même temps, des gages plus élevés et plus capables de soutenir le luxe effréné de leur toilette. Sans expérience et à l'âge le plus critique de la vie, ces pauvres jeunes gens, pour la plupart, ne tardent guères à échanger les vertus et les heureuses dispositions qu'ils apportent dans nos cités avec le libertinage qu'ils y rencontrent et l'entraînement des mauvaises sociétés.

Pour compléter l'article précédent sur le dernier recensement, il me reste encore à ajouter les détails suivants qui ne s'y trouvent pas consignés parcequ'ils ne m'étoient pas encore connus avec une précision suffisante.

Sur les 757 habitants composant aujourd'hui la population paroissiale de Crannes, on conte – savoir :

- Fermier – colons – métayers80
- Industrie minière usinière manufacturière 11
- Petite industrie (arts et métiers).....24
- Domestiques.....73
- Journaliers.....30

- Propriétaires et rentiers.....47

F° 293

En marge : *Continuation d'une température extraordinairement douce au cours de l'hiver.*

- Marchands en détail (épicerie, mercerie).....6
- Cabaretiers.....7
- Pauvres assistés.....5
- Sourds et muets.....2
- Aveugle (1 de naissance et 1 par accident).....2

Et pour l'âge – savoir –

Tranche d'âge	Garçons	Filles	Total
Naissance-21 ans	144	126	270
21 à 30	25	26	51
30 à 35	19	16	35
35 à 40	18	20	38
40 à 45	18	26	44
45 à 50	30	30	60
50 à 55	31	30	61
55 à 60	18	20	38
60 à 65	22	23	45
65 à 70	13	19	32
70 à 75	14	8	22
75 à 80	7	5	12
80 à 85	0	4	4
85 à 90	1	2	3
Habitants nés hors département			26

Récapitulation

- Sexe masculin : 378
- Sexe féminin : 379

Ces 757 habitants formant, au 31 décembre dernier, le total de la population de Crannes occupent 22 maisons d'habitation et se trouvent répartis en 231 ménages (voir F° 296).

La nomenclature des perturbations atmosphériques n'est pas chose facile à expliquer car ce qu'on appelle la science météorologique me semble tout à fait problématique et sans règles certaines. L'année dernière nous a montré un hiver rigoureux et qui n'a pas duré moins de sept mois. Cette année, au contraire, l'hiver s'avance et continue avec une douceur de température véritablement extraordinaire. Deux petites gelées blanches seulement tout à fait insignifiantes se sont présentées au cours du mois de janvier que nous terminons aujourd'hui, dans les nuits

du 21 et lundi 22. Depuis son commencement, l'hiver, jusqu'à ce jour, ne nous a pas donné d'autres indices de la saison présente. Sans l'apparition d'une pluie fine et douce, assez souvent revenue, on se croirait traverser la période du mois de mai. Dans toutes les belles journées, les champs, comme en été, sont couverts de fils d'araignée. Le soir les essaims de petites mouches volantes apparaissent et bruissent comme dans la

F° 294

En marge : *Heureux résultats de la douceur de notre température de l'hiver – La grêle, les éclairs et le tonnerre apparaissent, tout à la fois, au cours de ce mois – Budget de la France avec tout l'ensemble de ses propositions – Réflexions curieuses.*

belle saison. Les boutons des arbres grossissent et se développent sensiblement. Les chèvrefeuilles de mon jardin ont bientôt revêtus toutes leurs feuilles et mes amandiers sont, aujourd'hui en pleines fleurs. Nos champs, destinés aux orges et avoines restent sans labours dans l'espérance que ces semences qui y sont tombées, à la récolte dernière et qui les couvrent partout, nourries, longues et suffisamment fournies pourront donner, sans travail et culture, une récolte abondante. L'un de mes fermiers m'a assuré que, sauf l'apparition de trop fortes gelées à la fin de l'hiver, l'un de ses champs, ensemencé l'année dernière en avoine, lui fournirait, de cette manière, plus de 100 boisseaux en récolte. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'en parcourant aujourd'hui nos campagnes, le coup d'œil est véritablement frappé de la belle apparence de ces champs, si fortuitement ensemencés, qui présentent, dans tout leur ensemble, l'aspect d'une culture la mieux soignée et qui couvrent toute la terre en hauteur, fournissement et végétation luxuriante.

Au cours de ce mois, encore, on a vu tomber de la grêle, à deux fois différentes, des éclairs, fortement accentués, sillonnant les cieux plusieurs jours de suite et le tonnerre s'est fait entendre, à plusieurs reprises, avec une force et une détonation surprenante pour la saison. « *Sicut non fuit deo impossibile quae voluit institute, sicci non est impossibile in quid quid voluerit quas instituit, naturas mutare (S. Augustin Lib. 21 – de la civitate Dei)*³⁶ ».

Quatre gros cahiers viennent d'être distribués à nos députés pour être étudiés et discutés par eux et comme on peut l'espérer et l'attendre de ces médiocrités républicaines car un grand nombre ne sont que des machines à voter et beaucoup, parmi les plus lettrés et les plus capables, ne paraissent à la tribune que pour vilipender notre Sainte religion, opprimer l'église et établir et défendre leurs principes démagogiques et révolutionnaires. Ces cahiers ont pour but de faire passer sous leurs yeux le budget par chapitres et détaillé, de l'année prochaine 1878 et en disent encore plus long qu'ils ne sont gros car le budget de l'état, grâce à la république s'élèvera à la somme effrayante de deux milliards sept cent quatre vingt onze millions quatre cent vingt mille huit cent quarante francs. Près de trois milliards ! Il ne s'est pas écoulé un milliard de minutes depuis la naissance de N.S. Jésus-Christ et un homme qui dépenserait vingt sous par minute, soixante francs par heure, vécut-il cent ans, n'arriverait pas à dépenser, durant toute sa vie, le vingtième d'un milliard. Que fait l'état d'une si forte somme ? D'abord il

³⁶ De même qu'il n'était pas impossible à Dieu d'instituer ce qu'il voulait, de même il ne lui est pas impossible de changer la nature de ce qu'il a institué en ce qu'il a voulu.

dépense deux cent cinquante millions à la recevoir, c'est-à-dire, en frais de perception. Les intérêts des dettes de toute nature que l'état a contractées exigent une somme annuelle de sept

F° 295

En marge : *Répartitions (sic) du budget – Quelques gelées apparaissent au cours du mois de mars.*

cent quarante sept millions. L'état paye à ses anciens serviteurs militaires et civils cent huit millions de francs de pensions par an. Le président de la République touche douze cent mille francs savoir six cent mille francs de traitement trois cent mille francs de frais de maison et trois cent mille francs de frais de voyage. Le sénat nous coûte quatre millions et les députés six millions et demi par an. Un ministre touche soixante mille francs, un sous-secrétaire d'état trente mille, un préfet de 1^{ère} classe trente cinq mille francs, de 2^e classe vingt quatre mille francs et de 3^e classe dix huit mille francs. Les sous-préfets touchent sept mille, six mille et quatre mille cinq cent selon qu'ils appartiennent à la 1^{ère}, 2^e ou à la 3^e classe. L'Algérie nous coûte vingt-cinq millions par an et la nouvelle Calédonie où l'on garde nos communards, nous dépense neuf millions par an. L'ambassadeur de France à Londres en touche deux cent mille. La justice qui réprime les crimes, coûte trente-quatre millions. Les cultes, qui essaient de les prévenir en prennent cinquante-quatre – savoir – 1 archevêque Paris 30.000 F 16 archevêques à 20.000 F, 50 évêques à 15.000 F, 200 vicaires généraux à 3000 F en moyenne, 245 curés archiprêtres ou de 1^{ère} classe à 1600 F, 270 curés de 2^e classe à 1500 F, 640 desservants au dessous de 75 ans à 1200 F, 20920 desservants au dessous de 60 ans à 900 F, Ministère des travaux publics (routes, canaux, monuments, ports, subventions aux chemins de fer et traitement aux divers agents relevant de ce ministère) deux cent trente cinq millions, Ministère de la guerre, il nous coûte plus de cinq cent quarante et un millions, savoir, gendarmerie quarante millions, vivres quatre vingt dix millions, fourrages soixante-neuf millions, artillerie seize millions, solde cent quatre-vingt-cinq millions, sans compter l'indemnité de Paris qui élève la solde de chaque officier, reçoivent sur le ministère, savoir, maréchal de France 30.122,45 F, général de division 19.886, 73 F, général de brigade 13.224,49 F, colonel 8.473,47 F, lieutenant-colonel 6.857,67 F, chef d'escadron 5.881,63 F, capitaine de 1^{ère} classe 3.583,67 F, capitaine de 2^e classe 3.179,59 F, lieutenant 2.681,69 F, sous-lieutenant 2.497,95 F.

Tous ces renseignements que je viens de donner sur le budget actuel de l'Etat sont de la plus parfaite exactitude, tant pour son ensemble que pour ses répartitions, et ont été puisés par moi au Moniteur.

Notre température de l'hiver, si douce jusqu'à cette époque, s'est dérangée tout à coup au milieu du mois de mars pour nous faire ressentir un froid assez vif et nous donner, par intermittance, quatre à cinq nuits assez froides avec autant de gelées qui ont portée préjudice aux fleurs printanières de nos pêchers, amandiers et abricotiers.

F° 296

En marge : *Recensement de 1877 – Son résultat général sur le département de la Sarthe – mois du printemps froid et pluvieux – Ils détruisent les belles espérances de nos primeurs.*

Le recensement du département de la Sarthe [...] aujourd'hui comme pour son résultat. Je le consigne ici pour en porter la connaissance à la postérité. Ce recensement dernier accuse une diminution totale de 364 habitants sur les chiffres relevés en 1872. Comme résultat général, on a pu signaler une tendance de plus en plus générale de la part des habitants de la campagne à abandonner leur localité pour aller habiter les villes.

Dans l'arrondissement du Mans la population de 172,133 habitants en 1872 est aujourd'hui de 174,298 et a augmenté par conséquent de 2165 habitants. Dans l'arrondissement de la Flèche, la population qui était en 1872 de 96,644 habitants est aujourd'hui de 96,012, avec une diminution de 632 habitants. Dans l'arrondissement de Mamers la population qui était de 114,898 habitants n'est plus que de 113,192 soit une diminution de 1706 habitants. Dans l'arrondissement de St Calais, la diminution est de 191 habitants seulement 62,928 en 1872 et 62,737 en 1877.

Dans l'ensemble du département, la population était en 1872 de 446,608 habitants, elle est aujourd'hui de 446,239 et se divise ainsi qu'il suit :

- Garçons :102.000
- Hommes mariés : 102.616
- Veufs : 11.980

Total pour les hommes 216.701

- Filles : 99.304
- Femmes mariées : 102.728
- Veuves : 27.506

Total pour les femmes : 229.588

Total général pour le département : 446,239

Sur ce nombre on compte 445,363 français et 673 étrangers.

*"Tot victima mortis – novissima sunt quatuor, mors, judicium, gehenna, gloria – St Bernardis"*³⁷

Si tous nos mois d'hiver ont été, comme je l'ai dit, d'une douceur de température extraordinaire et presque inouïe, il n'en a pas été de même pour ceux du printemps. Avril et mai, surtout, ont été constamment assez froid aussi les primeurs, trop hâtives à la suite du doux climat de notre hiver, font défaut partout. Nos amandiers, abricotiers, pêchers, pruniers, cerisiers et autres arbres qui annonçoient une récolte abondante, ne donnent, cette année, aucun fruit. Les pluies continuelles qui n'ont presque pas eu un seul jour d'interruption au

³⁷ "Tant de victimes de la mort - les dernières sont quatre, la mort, le jugement, l'enfer, la gloire - Saint Bernard"

F° 297

En marge : *Notice sur les cabarets et sur les maux qu'ils produisent – Nombre des cabarets en France – Les départements qui en ont le plus et ceux qui en fournissent le moins – Dissolution de la chambre des députés par décret présidentiel du 16 mai.*

cours du mois de mai, ont contribué aussi beaucoup à compromettre et détruire toutes ces belles espérances de ces premiers fruits. Les vignes sont, aussi, restées en souffrance par suite de ces mois froids et pluvieux et se trouvent aujourd'hui (1^{er} juin) fortement retardées dans leur pousse et leur développement.

L'une des plaies les plus grandes de notre époque et qui contribue d'une manière effrayante à démoraliser notre jeunesse, c'est le cabaret. Dans ce lieu de libertinage, nos jeunes gens et plus particulièrement les domestiques, viennent, tous les dimanches, dépenser au jeu et dans des excès de toute nature, dépenser follement le prix de leurs annuités et, souvent même, avant de l'avoir gagné. En hiver, les longues soirées de cette saison, y sont passées en débauches. Dans ces réunions de libertinage et des folles dépenses, on y tient ordinairement des propos les plus obscènes, les plus outrageants pour la morale et notre Sainte religion et les plus dissolvants pour la société et l'ordre public. Et pour mieux savoir sur qu'elle vaste échelle se produisent tous ces maux, je tiens ici à consigner, dans mes chroniques, quand ce ne serait que pour l'histoire de l'avenir sur ce point, qu'aujourd'hui nous avons en France 313.529 cabarets ou débits de boisson. Sur ce nombre, Crannes avec sa population de 757 habitants, ainsi qu'il se trouve établi par le dernier recensement (page 292) possède six établissements ce genre. Les trois départements qui en ont le plus sont la Seine qui en a 24.809, le Nord qui en a 23.127 et le Pas-de-Calais qui en compte 13.295. Les trois départements qui en ont le moins sont les Hautes-Alpes qui en a 939, les Basses-Alpes qui en ont 933 et le Gers qui en compte 579.

Ennuyé des nullités législatives et administratives de la chambre toujours séant à Versailles, le maréchal de Mac-Mahon prend le parti de la dissoudre et de mettre fin au mandat de ces députés ineptes dont un nombre considérable, hostile à l'Eglise, a montré par tous ses votes, les plus funestes et les plus mauvaises dispositions pour discréditer et persécuter notre Ste religion et lancer la France dans les voies du radicalisme le plus avancé et le plus pernicieux. Il était bien temps, peut-être trop tard, d'éclairer la France sur les dangers qui la menaçaient. Le maréchal finit par voir la pente fatale

F° 298

En marge : *Les journaux du radicalisme sont poursuivis – Aperçu général de la récolte – Construction de deux lavoirs publics à Crannes – Réflexions.*

où le gouvernement allait se trouver entraîné : « *Eum qui dolis captat astutum, cuique frustra tenduntur insidiae ; nam vulpem dolo circumvenire difficile est.*³⁸ » a dit un auteur ancien. Le 16 mai parut, au moniteur, le décret présidentiel de la dissolution de la chambre. Ce décret, comme on le pense bien, n'était pas de nature à réjouir les républicains et toute la radicaillerie de

³⁸ Les embûches tendues à l'homme habile sont souvent vaines, car il est difficile de prendre un renard à son propre jeu.

France. Aussitôt leurs journaux firent, dans tous les départements, un grand tapage autour de cet arrêté qui déconcertait si subitement l'ensemble de leurs vues et de leurs projets. Leur impertinence et leurs outrages envers le président et le cabinet nouveau qui se composa, tourna, partout à leur perte et à leur suppression : « *improbitas ex seipsam* » a dit Aristote, « *Supplicium sibi astruit* ».

Les gens de bien, seuls, se réjouissent aujourd'hui de ces mesures réclamées depuis longtemps et devenues nécessaires. Dieu veuille que ces réformes, de la part du gouvernement soient suivies de beaucoup d'autres aussi pressantes et devenues indispensables pour le bine de l'Eglise et de la société française.

Le résultat de nos récoltes, aujourd'hui connu, n'annonce par toute la France qu'une année moyenne qui laisse beaucoup à désirer pour le rendement général. Les bleds donnent peu et les orges encore beaucoup moins. Les avoines surtout sont complètement manquées. Les pertes viennent en grande partie de la température froide et pluvieuse des mois de notre printemps qui a contrarié ou empêché la préparation convenable de nos terres où, dans beaucoup d'endroits, il a fallu semer dans la boue. Les pommiers, sauf quelques rares exceptions, ne portent pas de fruit cette année. Les pommes de terre sont abondantes et bien nourries, mais compromises malheureusement par la putréfaction qu'on avait déjà constatée, il y a quelques années. Les chanvres ont une très belle apparence semblent bons haut et bien fournis.

L'administration locale vient de décréter l'établissement de deux lavoirs publics, sur la Gée au centre du bourg dont l'un va être couvert de suite. On s'occupe dans ce moment même (1^{er} septembre) d'établir leur fondation dans le lit de la rivière. Jusqu'à ce jour, la paroisse avait été déshéritée de cet avantage et les femmes obligées d'aller de côté et d'autre, chercher l'endroit le plus convenable pour le lavage du linge et des lessives. Désormais à l'abri des injures du temps et des saisons, ces femmes y seront beaucoup plus à leur aise et plus commodément placées pour leurs lavages. Avec ces avantages qu'ils présentent, ces

F° 299

En marge : *Douceur de la température dans les premiers mois de l'hiver – après avoir soutenu les gens d'ordre et les principes conservateurs en France Mac-Mahon les abandonne lâchement et passe au camp de la Révolution.*

établissements, par malheur, ont aussi l'inconvénient du cancanage, de la tenue de mauvais propos et de conversations indiscrètes et peu charitables qui favorise inévitablement une telle réunion de femmes, déjà si à redouter et si à craindre, ailleurs, pour leur démangeaison de parler.

« *Garrultitas est deambulatio linguae*³⁹ » a dit Euripide et personne mieux que la femme, ne sait, dans ces rencontres, donner un plus libre cours à sa langue, parce que, par inclination de sa nature, elle est légère, étourdie, pour réfléchir et, surtout, peu charitable et sensée. « *Vascula inania* », a dit un auteur payen « *maxime tinniunt : ita quibus minimum inest mentis, hi sunt loquacissimi.* »⁴⁰ » *Ausonius*

³⁹ Un bavardage est un mouvement de la langue

⁴⁰ Les petits vases vides sont ceux qui résonnent le plus ; ainsi ceux qui ont le moins d'esprit sont les plus bavards.

Nous voilà arrivé à la dernière partie du mois de décembre et nous n'avons pas encore aperçu aucun indice de l'hiver. A plusieurs reprises, le tonnerre s'est fait entendre au cours de ce mois. Mais si la température est, dans ce temps-ci et comme l'année dernière, des plus douces depuis deux mois, ont été exempts de la pluie qui n'a presque pas cessé de tomber et, assez souvent, par ondées fortes et abondantes. Il faut espérer que la terre, qui se trouve aujourd'hui saturée d'eau, et que cette température d'une douceur si extraordinaire que nous éprouvons dans cette première partie de l'hiver ne portera pas trop préjudice aux biens de la terre, ainsi que déjà, on semble le craindre. « *Providentia Dei omnia aubernantur et quae putatur paena, medicina est*⁴¹ » [S. Tryeron...]

Le chef de l'état, le maréchal de Mac-Mahon, vient d'adresser aux chambres du sénat et des députés, un message qui est un coup de foudre pour la France, une déception es plus amères pour les gens de bien et qui ne rencontrera, pour approbateurs, que les hommes de désordre et tous les partisans de la révolution. Ce déplorable message, trop long et trop honteux pour le consigner sur mes chroniques et que l'histoire flétrira, un jour, comme il le mérite devient, dès aujourd'hui, un signe avant-coureur des abymes que la démagogie radicale prépare à la France. C'est une capitulation (c'est le mot que je dois employer), avec l'esprit révolutionnaire la plus triste et la plus complète, signée par un maréchal de France, par le duc de Magenta, qu'on s'est plus jusqu'ici, à nommer le Bayard des temps modernes. En présence d'un acte pareil, l'indignation que je partage avec tous les gens de bien est, pour mon cœur de français, plus facile à comprendre qu'il ne l'est, à ma plume, de la consigner et de l'exprimer ici. Forts des engagements solennels pris et donnés par la parole et les manifestes publics du maréchal lus dans tous les journaux, affichés aux mairies de toutes

F° 300

En marge : *Amère déception des gens de bien et des conservateurs qui se disent avec un roi de France et si la bonne foi était bannie de la terre, elle devrait se retrouver dans le cœur des rois – (Jean Lebon 51^e roi de France de 1350 à 1364) – Fin de l'année et réflexions qu'elle doit suggérer.*

les communes de France, un engagement qui sembloient leur assurer l'appui du chef de l'état, des milliers de fonctionnaires conservateurs, choisis et nommés par lui, luttoient avec une énergie méritoire et combattoient le bon combat, vaincus, malgré tous leurs efforts par le résultat si mauvais des dernières élections pour le corps législatif, ils comptoient toujours sur la parole de celui dont ils avoient écouté l'appel. Ils lui avoient donné leur concours avec énergie et courage. Ils espéroient qu'à son tour il saurait les défendre et les soutenir. Hélas, il faut bien l'avouer, toutes ces espérances sont déçues, cette confiance a été trompée. La France conservatrice est obligée de reconnaître qu'elle s'est nourrie pendant trop longtemps de pures illusions. Cette impardonnable soumission aux exigences des partis révolutionnaires a de suite produit les fruits qu'on devait en attendre. Le choix d'un ministère nouveau vient de paraître au Moniteur et tout le personnel qui le compose ne nous présente que des hommes

⁴¹ La providence de Dieu s'occupe de tout, et ce qui est censé être de la douleur est un médicament

inexpérimentés et conduits par des vues les plus effrayantes et les plus dangereuses pour notre Sainte religion, la paix de l'église et le repos et la tranquillité de la France. Déjà ce ministère républicain s'apprête à commencer sa besogne et, d'ici quelques jours, tout le personnel administratif, judiciaire et militaire, en fonctions aujourd'hui, va être licencié pour trouver des places et fournir des emplois à tous les adeptes les plus avancés de tourbe radicale et républicaine. « *Domine, salva nos, perimus* ⁴² » (St Matt. Chap. X v.25^e)

31 décembre – Voilà donc encore une année qui touche à sa fin puisqu'elle n'a plus qu'un jour de durée et qui comme ses sœurs précédentes va aller s'absorber et se perdre dans le gouffre insatiable et toujours béant de l'éternité. Le souvenir qu'elle laisse, en disparaissant d'au milieu de nous, c'est la responsabilité de nos œuvres aux yeux de Dieu et la disparition des quatre-vingt-dix mille victimes par chaque jour que la mort a fauchées au cours de sa durée. Pour mon propre compte, la première pensée que son dernier jour me suggère est la parabole du figuier de nos évangiles qui se présente à mes réflexions et autant à propos, à la suite de mes 69 ans et plus aujourd'hui accumulés sur ma tête chauve. J'ai vu à cette fin d'année la justice éternelle de Dieu élever sa voix accusatrice pour réclamer ses droits – « *succede eum ut quid terram occupat* » et la miséricorde divine solliciter encore, pour moi, la continuation du bienfait de la vie – « *Dimitte illum et hoc anno* » sans oublier la condition qu'elle y a mise – « *si autem fructum non fecerit* ⁴³ » - heureux l'homme qui mieux que moi, a su faire un bon emploi des années de sa vie et a compris, par un souverain détachement de toutes choses à ne s'attacher qu'à Dieu seul. Agir autrement, c'est folie – « *stulte hac nocte animam tuam repetunt a te quae autem parasti cuius erunt* ⁴⁴ » (St Luc XII-)

F° 301

En marge : *remarques à faire sur les dispositions de ma paroisse sous le rapport religieux – Mouvement de la population au cours de l'année – Réflexions, au point de vue politique, sur la nouvelle année – Effrayante dispositions où elle trouve les esprits en France.*

Les payens, eux-mêmes, semblent avoir pris cette vérité, puisque cette belle maxime de prudence et chrétienne nous a été confirmée dans les vers suivants, par un des poètes tragiques de l'antiquité :

« aterminati providet quisquis sapit

credit que vanunc quid quid hoc spreto facit ⁴⁵ »

Quant aux remarques que j'ai pu faire au cours de cette année, sur la conduite de mes paroissiens, sous le rapport religieux, on peut voir ce j'en ai dit à la fin de mes chroniques de 1876, page 290. Je n'ai, par malheur, à signaler ici aucune amélioration sous ce rapport. Même négligence pour la pratique de leurs devoirs religieux, même indifférence pour leur salut, même attachement aux biens de la terre. « *Septem sunt* » dit St Bernard.

⁴² Seigneur, sauve-nous, nous périssons.

⁴³ S'il ne porte pas de fruits, coupez-le

⁴⁴ Tu es fou : cette nuit même, on va te redemander ta vie. Et ce que tu auras accumulé, qui l'aura ?

⁴⁵ Est sage celui qui pourvoit à l'éternité ;
il tient pour vain tout ce qu'il fait en négligeant celle-ci.

« *Quae si homo consideraret, in aeternum non peccaret, scilicet : materia vilis, operatio turpis, exitus flebilis, status instabilis, mors tristabilis, dissolutio miserabilis, damnatio detestabilis, et consideratio gloriae ineffabilis.* » (St Bero de *consideratione utilitatis humanae* ⁴⁶).

Le mouvement paroissial, au cours de l'année 1877 se trouve comme il suit – savoir :

- Mariages : 3
- Baptême : 21
- Décès : 18

ANNEE 1878

Sous le rapport politique cette nouvelle année ne peut apparaître que sous les plus tristes auspices et sa naissance n'est saluée qu'avec crainte, prévention, inquiétude et tremblement. « *Timorest expectatio mali*⁴⁷ » a dit Aristote (Lib.2 – Ethi – cap.4) jamais définition n'a été mieux justifiée. De quelque côté qu'elle se tourne, la France n'aperçoit que le plus triste et le plus sombre horizon. Développement effrayant des idées démagogiques, progrès croissants du radicalisme le plus insatiable, déchainement infernal contre les doctrines religieuses, mépris souverain de leur pratique, perversité générale dans les esprits, amour effréné d'une liberté sans bornes trop justement fomentée par les institutions républicaines dans nos mœurs, une administration générale remise entre des mains d'une inexpérience notoire et qui n'inspirent qu'une défiance méritée, le chef de l'état qui a abandonné la boussole, au moment où elle lui devenait si nécessaire pour abandonner et conduire le vaisseau de l'état, au milieu de tant d'écueils amassés, vers un inconnu qui ne peut manquer de la faire sombrer et le perdre, corps

F° 302

En marge : *Mort de notre très Saint Père Pie IX – Courte et synoptique biographie de sa sainteté Pie IX*

et bien, dans un avenir assez prochain et, malheureusement inévitable. Voilà les circonstances périlleuses et si grosses d'orage que rencontre, à sa naissance, l'année 1878 qui est appelée, dans son histoire, à y consigner des pages qui porteront, à la postérité, la connaissance des événements, dès son début, et qui la rendront, peut-être, des plus néfastes et de triste mémoire pour la France. « *Nisi quia dominus erat in nobis...cum exurgerent homines in nos, forte vivos deglutissent nos – cum irasceretur furor in nos, forsitan aqua absorbuisset nos* (Psal 123) Oui

⁴⁶ Si l'homme considérait ces choses, il ne pécherait jamais : à savoir la bassesse de la matière, la honte de l'action, l'issue lamentable, l'instabilité de la condition humaine, la tristesse de la mort, la misère de la dissolution du corps, l'horreur de la damnation et la contemplation de la gloire ineffable.

⁴⁷ La peur est l'attente du mal

Dieu est, aujourd'hui comme toujours le seul refuge de la France puisqu'elle ne doit plus compter sur les hommes. « *Bonum est sperare in Domino quam sperare in principibus* ⁴⁸ ».

Le jeudi 7 février de la présente année 1878, sa sainteté PIE IX, deux cent cinquantième septième pape, après avoir tenu le gouvernail de la barque de Pierre pendant une tempête de 31 ans, sept mois, vingt-deux jours a quitté l'église militante au sein de laquelle il a habité 85 ans, 8 mois, 25 jours pour prendre place au concile éternel des papes, lesquels ne se voient qu'au ciel, puisqu'il n'y en a jamais qu'un seul sur la terre.

Pendant son pontificat, unique par sa durée, incomparable par ses œuvres, Pie IX a connu, comme le dira l'histoire, toutes les épreuves que l'iniquité, la trahison, la lâcheté ont pu infliger à ce saint et immortel Pontife qui a toujours défendu avec une fidélité inflexible et une inébranlable fermeté les droits sacrés de Dieu, de son église et de la conscience humaine. « *Non est inventus similis illi qui conservaret legem excelsi* ».

Pie IX (Jean-Marie-Jean-Baptiste-Pelegrin-Isidore-Mastaï Ferreti) naquit à Sinigaglia le 13 mai 1792. Après les événements providentiels qui déterminèrent sa vocation, Jean-Marie-Mastaï, reçut le sous-diaconat le 18 décembre 1818 et célébra sa première messe le jour de Pâques, 11 avril 1819. Quatre ans après en 1823, ce jeune prêtre suivait en Amérique Mgr Muzé que les intérêts de l'église appelloient dans ces lointaines contrées. En 1825 l'abbé Mastaï, de retour à Rome, fut chargé de la direction de l'hospice St Michel. Bientôt après en 1827, Léon XII, l'appela au siège de Spolète. Préconisé le 20 mai, il fut sacré le 3 juin évêque d'Imola en 1832. Il fut proclamé cardinal dans le consistoire du 14 décembre 1840. A la mort du pape Gergoire XVI, le cardinal Mastaï fut élu pape le 16 juin 1846, à l'âge de 54 ans et prit le nom de Pie IX. La cérémonie de son couronnement eut lieu le 21 juin. On sait par quelles mesures de clémences Pie IX inaugura son règne et la réponse que fit la révolution à sa générosité. Contraint e quitter Rome, Pie IX se réfugie à Gaëte où il arriva le 24 novembre 1848. Ramené à Rome

F° 303

En marge : *Election de sa sainteté le pape Léon XIII – Lieu de son origine et époque de sa naissance.*

par les armées françaises, Pie IX y rentra le 12 avril 1850. Le 24 septembre de la même année, par une lettre apostolique, il rétablit la hiérarchie ecclésiastique en Angleterre, et le 4 mars 1853, il la rétablit également dans toute la Hollande. Le 8 décembre 1854, il définit solennellement le dogme de l'Immaculée Conception de la très Sainte Vierge Marie. En 1860, Pie IX fait appel à la justice de l'Europe entière contre la spoliation des biens du St Siège, les frappes des censures de l'Eglise et commence contre leurs attentats cette lutte qu'il poursuivra infatigablement jusqu'à son dernier jour. En 1862, le 8 juin, canonisation des martyrs Japonais ou trois cent vingt-trois cardinaux, Patriarches, archevêques et évêques entourent le souverain pontife. Le 8 décembre 1864, Pie IX condamne les erreurs modernes résumées dans le Syllabus. En juin 1867, Pie IX réunit de nouveau autour de lui les évêques du monde catholique à l'occasion 18^e centenaire des martyrs de Sr Pierre et St Paul. Le 27 juin 1868, Pie IX convoque le concile du Vatican pour l'année suivante, 8 décembre 1869. Sept cent soixante-sept prélats y assistent. Le 18 juillet 1870, le dogme de l'infailibilité du pape est solennellement défini. Le 20 septembre

⁴⁸ Il vaut mieux espérer dans le Seigneur que d'espérer dans les princes

1870, les armées Piémontaises entrent dans Rome par la brèche de la porte Pie et Pie IX se renferme dans le Vatican. Le 21 mai 1877, noces d'or de Pie IX, ou cinquantième anniversaire de son élévation à l'épiscopat. Le 16 novembre 1877, Pie IX proclame, par un bref solennel, St François de Sales docteur de l'église. Le 2 février 1878, cinq jours seulement avant sa mort, Pie IX célèbre la 75^e année de sa première communion et tous les fidèles de l'église le célèbrent en union avec lui. Dans ces derniers jours, Pie IX avait tout préparé pour le rétablissement de la hiérarchie ecclésiastique en Ecosse. Durant les trente-deux ans de son glorieux pontificat, il a érigé ou créé vingt-neuf métropoles, cent dix-huit évêchés, deux abbayes nullius, vingt-neuf vicariats apostoliques, quatorze préfectures apostoliques et, enfin, trois délégations, « *Ecce sacerdos magnus, qui in diebus suis placuit Deo et inventus est justus ; ideo jurejurando fecit illum Dominus crescere in plebem suam*⁴⁹ ».

Après deux jours de conclave, où se sont réunis soixante-quatre cardinaux pour procéder à l'élection d'un nouveau pontife, la majorité des voix de cette imposante assemblée, guidée par les lumières de l'Esprit Saint, s'est déclarée en faveur de l'éminentissime cardinal Joachim Pecci, archevêque de Pérouse qui, après les deux premières « *fumata* », réunit l'unanimité des suffrages et fut élu pape le mercredi 23 février, sur l'heure de midi. Il a pris le nom de Léon XIII. Né à Carpinetto le 2 mars 1810, le cardinal Pecci, dont l'heureuse élection au souverain pontificat fait cesser aujourd'hui le veuvage de l'église, est âgé de 68 ans.

F° 304

En marge : *Eminentes qualités de ce nouveau pontife – Les différentes fonctions qui lui ont été confiées par le St Siège – Sa douceur, sa charité et la fermeté avec lesquelles il s'en acquitte – Les services qu'il a rendu avant son élévation sur la chaire de St Pierre.*

Créé par Pie IX, son immortel prédécesseur, archevêque-évêque de Pérouse en 1853, le cardinal Pecci est l'un des membres les plus importants du sacré collège, désigné par la voix publique pour occuper un jour la chaire de St Pierre. Sage, pieux en même temps qu'énergique, il unit, dit-on, dans une juste mesure la douceur apostolique à la sévérité administrative. C'est dire qu'il se fait aimer et craindre. Il est issu d'une ancienne famille patricienne de Carpinetto, au-dessus d'Anergui au pays des [Herniques]. Il est de haute taille et a la maigreur d'un ascète. On dit sa tête remarquable de finesse et les lignes de son visage fermes et arrêtées. Sa voix est remarquablement sonore et brillante quand il prononce un discours. Dans ses relations de la vie privée, il est simple, affectueux, aimable et plein d'esprit. Dans les cérémonies, sous les ornements épiscopaux, il devient grave, austère et majestueux. Ses études du collège romain accomplies, il entra à l'académie des nobles ecclésiastiques et cultiva avec beaucoup de succès le droit et la théologie. Grégoire XVI, qui avait la connaissance des hommes, le prit en singulière estime et se l'attacha en le nommant préfet de sa maison et référendaire à la signature le 16 mars 1836. Peu après, il l'envoya comme déléгат à Bénévent à Spolète, puis à Pérouse. Dans ces villes, le cardinal Pecci fit preuve de capacité hors ligne et y fut, en même temps d'une charité toute sacerdotale, d'une équité incorruptible et d'une fermeté indomptable. Telle fut sa ligne de conduite, comme déléгат à Bénévent, à Spolète ainsi qu'à Pérouse, chef-lieu d'une province et qui était une ville de vingt mille habitants, au grand regret des Pérugiens, Grégoire

⁴⁹ Voici le grand prêtre qui, aux jours de sa vie, a plu à Dieu et a été reconnu juste ; c'est pourquoi le Seigneur l'a élevé au-dessus de son peuple et l'a confirmé par son serment.

XVI le rappela en 1843, le préconisa archevêque in partibus de Damiette (Egypte) quoiqu'il n'eût encore que 33 ans et l'envoya, comme nonce à Bruxelles où il s'acquît bientôt autant d'estime que de crédit à la cour Belge, dans tous les rangs de la société et, surtout, dans l'esprit du roi Léopold 1^{er} qui lui conféra le grand cordon bleu de son ordre. Le cardinal Pecci, préconisé archevêque-évêque de Pérouse dans le consistoire du 19 janvier 1846, fut créé en même temps cardinal et réservé in petto. Le pontife mourut la même année et l'archevêque de Pérouse ne reçut le chapeau que sept ans plus tard. Il a fondé pour les prêtres de son diocèse une académie dite St Thomas où l'éminent cardinal présidait lui-même aux disputes théologiques, encourageant les travaux de chacun et faisait surgir des hommes dignes des meilleurs temps de l'église. Il possède lui-même une culture des plus variées et est un poète remarquable à ses heures. Le cardinal Pecci, du titre de St Chrysogone, aujourd'hui Léon XIII, était camerlingue sur les derniers temps de son saint prédécesseur et faisait parti des congrégations du concile des évêques et réguliers, de l'immunité, des saints rites et, enfin, de la discipline des réguliers. D'après ce court exposé, le courage des catholiques, à la vue de si belles espérances pour l'église, sous ce nouveau Pontificat, doivent s'affermir et se relever. Les papes meurent, mais la papauté est immortelle. Pierre vivait hier dans le grand et St Pie IX, il revit aujourd'hui dans Léon XIII, son digne et vénéré successeur que le saint collègue vient de donner si heureusement à l'église.

F° 305

En marge : *Pluie continuelles du printemps – leurs tristes et funestes conséquences pour l'agriculture – Résultat inquiétant de la mauvaise récolte de cette année.*

Jamais, peut-être, on n'avait vu un temps aussi désastreux et aussi mauvais que celui que nous éprouvons depuis près de quatre mois. L'eau n'a presque pas cessé de tomber jour et nuit ; et, depuis la fin février, on n'a eu que très peu de jours exempts de la continuation des pluies. Par suite de ce temps calamiteux, la terre est devenue, partout, une véritable boue qu'on ne peut approcher. Les champs, restés sans culture, sont couverts d'eau et plein d'herbes parasites. Il est des fermes entières qui sont restées sans pouvoir semer les orges ni planter les pommes de terre. Sur notre sol, si riche d'espérances au cours de notre doux hiver et qui semblait présager une vraie fortune pour la France se joue un drame national dont les péripéties émouvantes, déterminées par les évolutions atmosphériques suspendent aujourd'hui sur nos têtes coupables une crainte fondée de la disette pour tout le pays et de la ruine pour nos pauvres cultivateurs qui produisent sa nourriture. L'assurance d'une mauvaise récolte, avec un budget national de plus de quatre milliards à payer, avec une crise commerciale et industrielle à passer, est si grosse d'inquiétude et de calamités qu'on n'ose pas, à l'heure présente, en conjecturer toutes les conséquences. Un autre mal, à constater encore et par surcroit de malheur dès aujourd'hui (cinq juin) c'est la verse des bleds qu'on remarque partout, principalement dans les bonnes terres, à l'époque précisément de la fleuraison et au moment où l'épi en fait n'est point encore nourri : leurs tiges trop longues trop frêles et gonflées d'une sève trop aqueuse, fléchissent sensiblement, chaque jour, sous la violence des vents et le poids des pluies continuelles qui ne discontinuent pas de tomber.

Il est bien rare dans le cours d'un siècle de rencontrer une suite de saisons aussi continuellement mauvaise que celle qui s'est présentée au cours de l'hiver, du printemps et de notre été dernier. Pendant ces neuf mois l'eau n'a presque pas cessé de tomber. Peu de jours, du moins, en ont été exempts. Aussi nos récoltes, sous tous les rapports sans exemption, sont-elles déplorablement mauvaises. Beaucoup de nos pauvres cultivateurs, tant fermiers que bordagers, vont se trouver ruinés et, plusieurs, dans l'impossibilité de pouvoir payer leur fermage. Il en est plusieurs qui n'ont pas recueilli la quantité de leur semence. On s'inquiète beaucoup, sur le marché, des embarras économiques qui résulteront, pour notre pays, d'un déficit de cette récolte désastreuse. Aujourd'hui, dans toute la France, on a le regret de voir s'affirmer un déficit encore beaucoup plus sérieux qu'on ne l'avait supposé. La récolte de 1878 est assurément la plus défectueuse que nous ayons eue depuis 1846. On sait, à n'en plus douter, qu'il faudra

F° 306

En marge : *Apparition de l'hiver avec neiges abondantes – Réflexions sur l'année 1878 sous le rapport religieux – Mouvement de la population – Symptômes apparents de ma mort prochaine.*

plus de 40 millions [.....]millions. Ajoutons à cela, les plus grandes inquiétudes sur l'état des pommes de terre qui pourrissent partout, l'absence presque générale des pommes à cidre et la certitude d'une récolte en vin plus que mauvaise, et l'on se fera une idée exacte de la situation où nous allons nous trouver dès le commencement de l'hiver.

Notre hiver a commencé à se faire sentir assez vivement dès le commencement du mois de décembre. Le vendredi 6, les neiges ont commencé à tomber, épaisse et en grande abondance et ont continué pendant quatre jours. Elles sont devenues fort hautes et ont couvert toute la terre pendant plus de trois semaines. Les gelées se sont fortement fait sentir pendant ce temps et un frimât très épais et très froid a couvert les branches des arbres d'une brume congelée à magnifique dentelle et longs pendatifs glacés. Les neiges ont commencé à fondre et la température froide a disparu après les fêtes de Noël.

Voilà toutes les notes que j'ai pu prendre au cours de cette année qui comme ses sœurs précédentes est allée s'absorber dans le gouffre de l'éternité en laissant de son passage et de sa durée au milieu de nous le souvenir toujours croissant des inquiétudes qui règnent dans notre atmosphère politique et du mal de jour en jour plus grand et plus sensible que nos temps malheureux produisent dans les âmes par le dépérissement de la foi et l'éloignement des idées religieuses et de la pratique des sacrements. Les châtiments qui nous sont infligés si visiblement de la part de Dieu ne servent qu'à aigrir les esprits sans les ramener à des idées plus religieuses et plus saines. La perturbation des saisons, notre déplorable récolte, l'apparition pour la première fois de l'oïdium dans nos vignes, loin d'être pour nous des avertissements de la colère divine n'excitent que des blasphèmes des imprécations contre la providence céleste. « *Malum cum perseverat angetur* ⁵⁰ » a dit un père de l'église, et « *Bonum est in peccato correctio* ⁵¹ ». Quoiqu'il en soit, le temps, au cours de cette mauvaise année, a poursuivi son incessante marche sans s'inquiéter des noms imaginés pour les besoins de la chronologie, de la disposition des

⁵⁰ On est affligé quand le mal persiste

⁵¹ Il est bon d'être corrigé dans le péché

esprits et sans admettre aucune solution de continuité entre aujourd'hui et demain. On peut le comparer à une trame uniforme sur laquelle s'écrivent les révolutions de notre pauvre race humaine. Adam en tient une extrémité, tandis que le dernier de ses rejetons laissera retomber l'autre au seuil de l'Eternité.

Il y a eu 9 sépultures dont 8 de grandes personnes et une seul d'enfant, 8 mariages et 13 baptêmes.

ANNEE 1879

L'année qui commence va être bien probablement, Ô mon Dieu, la dernière de ma vie. Atteint depuis deux ans d'un asthme qui menace de m'étouffer, je me sens pris aujourd'hui de tous les symptômes

F° 307

évidents d'une hydropisie bien caractérisée depuis trois mois, qui se développe sensiblement en attendant qu'elle devienne générale. Mon Dieu quoi ne m'avez tiré du néant pour me donner la vie que pour l'employer à votre gloire et à votre service et qui m'avez continué de bienfaits pendant plus de 75 ans, pitié, miséricorde et pardon pour toutes les fautes que j'ai commises. « *Domine, propitius esto mihi peccatori*⁵² » Ô vous qui m'avez accordé tant de grâces au cours de cette vie que je vais bientôt quitter, ne me refusez pas la plus grande de toutes que j'ose espérer encore de votre miséricorde, celle d'être associé, après ma mort, à votre gloire éternelle. Cette dernière grâce, ô mon Dieu, je vous la demande par les mérites infinis de votre fils adorable, mon divin sauveur, par la miséricorde de son divin cœur, par l'intercession de la très Ste Vierge Immaculée, de St Joseph, de mes saints Patrons et de tous les bienheureux de votre bonheur éternel. « *Ad te Domine, levavi animam meam....Deus meus in te confido non erubes cam ! Reposita est hae spes mea...in sin et meo*⁵³

⁵² Seigneur, sois favorable au pécheur que je suis.

⁵³ Vers toi, Seigneur, j'élève mon âme ... Mon Dieu, j'ai confiance en toi, n'aie pas honte..., tu es mon espoir..., dans mon péché

Table des matières

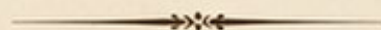
ANNEE 1854.....	10
ANNEE 1855.....	20
ANNEE 1856.....	24
ANNEE 1857.....	26
ANNEE 1858.....	46
ANNEE 1859.....	58
ANNEE 1860.....	71
ANNEE 1861.....	86
ANNEE 1862.....	92
ANNEE 1863.....	95
ANNEE 1864.....	101
ANNEE 1865.....	109
ANNEE 1866.....	113
ANNEE 1867.....	116
ANNEE 1868.....	117
ANNEE 1869.....	119
ANNEE 1870.....	122
ANNEE1871	128
ANNEE 1872.....	134
ANNEE 1873.....	137
ANNEE 1874.....	144
ANNEE 1875.....	148
ANNEE 1876.....	158
ANNEE 1877.....	166
ANNEE 1878.....	176
ANNEE 1879.....	181

D De 1853 à 1879, l'abbé Hutereau, curé de Crannes-en-Champagne, consigne avec une remarquable régularité les événements qui marquent la vie de sa paroisse. Année après année, il décrit les conditions climatiques, les récoltes, les fêtes religieuses, les conflits locaux, les transformations du village, les épidémies, les guerres et les préoccupations quotidiennes de ses habitants.

Au-delà du simple registre paroissial, ces chroniques constituent un témoignage exceptionnel sur la vie d'une communauté rurale sarthoise au XIX^e siècle. À travers le regard attentif d'un observateur engagé dans son temps, elles offrent une plongée rare dans les réalités sociales, religieuses et économiques d'un village confronté aux mutations de son époque.

Cette édition présente pour la première fois la transcription intégrale du manuscrit conservé aux Archives départementales de la Sarthe. Elle est accompagnée d'un appareil critique, de notes explicatives et d'annotations destinées à faciliter la lecture et la compréhension de ce document majeur pour l'histoire locale.

Plus qu'une chronique paroissiale, ce texte constitue une mémoire vivante du monde rural sarthois et un précieux témoignage transmis aux générations futures.



À PROPOS DE L'AUTEUR

Passionné d'histoire locale et de patrimoine rural, Michel Lopez consacre depuis plusieurs années ses recherches à l'étude des archives et manuscrits relatifs à l'histoire de la Sarthe.

Ses travaux sur Crannes-en-Champagne l'ont conduit à transcrire, éditer et analyser les *Chroniques de la paroisse de Crannes* rédigées par l'abbé Hutereau entre 1853 et 1879. Véritable observateur de son temps, ce dernier a laissé un témoignage exceptionnel sur la vie quotidienne d'une commune rurale du XIX^e siècle.

À travers ses publications, Michel Lopez s'attache à faire dialoguer histoire locale, mémoire collective et transmission patrimoniale, convaincu que les archives constituent un héritage vivant permettant de mieux comprendre les sociétés qui nous ont précédés.